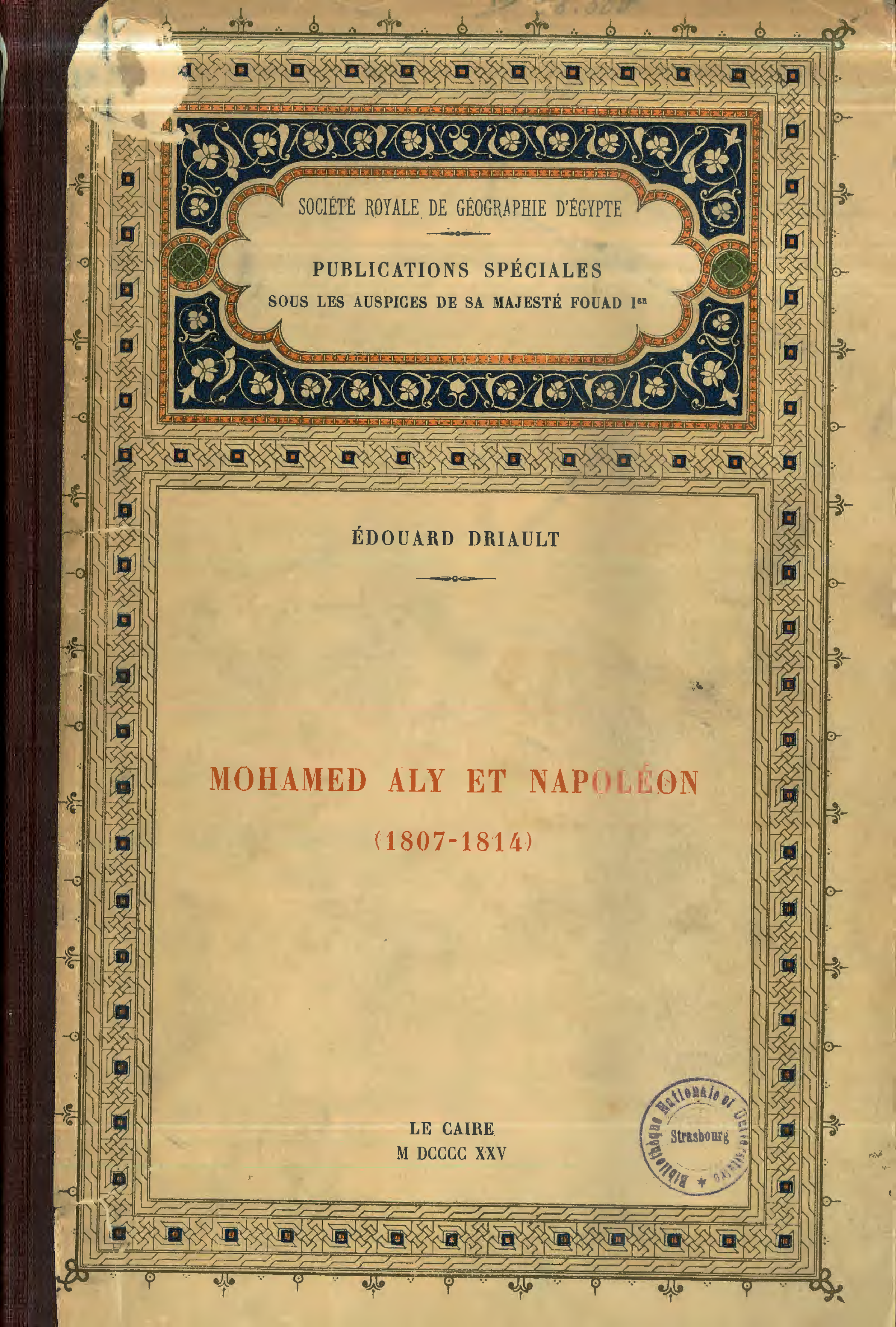


SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE D'ÉGYPTE

PUBLICATIONS SPÉCIALES

SOUS LES AUSPICES DE SA MAJESTÉ FOUAD I[ER]

ÉDOUARD DRIAULT

MOHAMED ALY ET NAPOLÉON

(1807-1814)

LE CAIRE

M DCCCC XXV

PUBLICATIONS SPÉCIALES

DE LA

SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE D'ÉGYPTE

SOUS LA DIRECTION

DE M. ADOLPHE CATTAUI BEY

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE D'ÉGYPTE.

OUVRAGES PARUS DANS CETTE SÉRIE :

P. T.

GEORGE FOUCART et ADOLPHE CATTAUI BEY. — *La Société Sultanieh de Géographie : son œuvre (1875-1921)* (le Caire, 1921).......... 15

GASTON JONDET, Ingénieur en chef des Travaux maritimes d'Égypte. — *Le Port d'Alexandrie : Projet d'amélioration* (le Caire, 1921). 15

HENRI THUILE. — *Commentaires sur l'*Atlas historique d'Alexandrie (le Caire, 1922)................................ 15

GEORGES DOUIN, Lieutenant de vaisseau. — *Une Mission militaire française auprès de Mohamed Aly (correspondance des généraux Belliard et Boyer)* (le Caire, 1923)........................ 25

L'Égypte indépendante (projet de 1801). Préface de M. Georges DOUIN, Lieutenant de vaisseau (le Caire, 1924)................ 20

FRANÇOIS CHARLES-ROUX. — *L'Angleterre et l'Expédition française en Égypte*. Tome I, avec une carte hors texte en couleurs (le Caire, 1925).. 60

Tome II, avec 3 cartes hors texte (le Caire, 1925)......... 60

ÉDOUARD DRIAULT. — *Mohamed Aly et Napoléon (1807-1814). Correspondance des consuls de France en Égypte*, avec une planche en frontispice (le Caire, 1925)......................... 60

Mémoire sur l'origine des Wahabys, sur la naissance de leur puissance et sur l'influence dont ils jouissent comme nation. Préface de M. Édouard DRIAULT (le Caire, 1925)......................... 20

En vente à la Société Royale de Géographie d'Égypte.



SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE D'ÉGYPTE

PUBLICATIONS SPÉCIALES

SOUS LES AUSPICES DE SA MAJESTÉ FOUAD I[ER]

ET SOUS LA DIRECTION

DE M. ADOLPHE CATTAUI BEY

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE D'ÉGYPTE

MOHAMED ALY ET NAPOLÉON

(1807-1814)

OUVRAGES DE M. ÉDOUARD DRIAULT

DIRECTEUR DE LA *REVUE* « *NAPOLÉON* ».

La question d'Orient depuis ses origines jusqu'à nos jours. Huitième édition, 1920, un vol. in-8°.
(Récompensé par l'Institut.)

La question d'Extrême Orient. 1906, un vol. in-8°.

La Politique orientale de Napoléon, 1806-1809 : Sébastiani et Gardane. Un vol. in-8°.
(Prix Drouyn de Lhuys à l'Académie des Sciences morales et politiques.)

Napoléon et l'Italie, 1800-1812. Un fort vol. in-8°.

NAPOLÉON ET L'EUROPE :

I. — La politique extérieure du Premier Consul, 1800-1803. Un vol. in-8°.
(Prix Thérouanne à l'Académie française.)

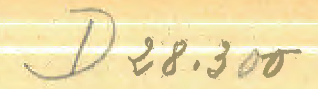
II. — Austerlitz. La fin du Saint-Empire, 1804-1806. Un vol. in-8°.

III. — Tilsit. La rivalité franco-russe sous le premier Empire, 1806-1809. Un vol. in-8°.
(Deuxième Grand prix Gobert à l'Académie française.)

IV. — Le Grand-Empire, 1809-1812. Un vol. in-8°.

V. — La Chute du Grand-Empire, 1812-1815 (en préparation).

Mémoire de Jean Raymond sur l'origine des Wahabys, sur la naissance de leur puissance et sur l'influence dont ils jouissent comme nation. Préface de M. Édouard Driault. Grand in-8° jésus, Caire, 1925 (publications spéciales de la Société royale de Géographie d'Égypte).



MOHAMED ALY ET NAPOLÉON
(1807-1814)

CORRESPONDANCE

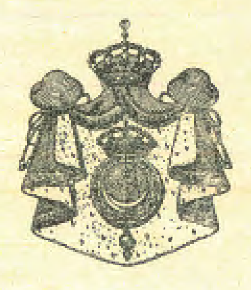
DES CONSULS DE FRANCE EN ÉGYPTE

RECUEILLIE ET PUBLIÉE

PAR

ÉDOUARD DRIAULT

DIRECTEUR DE LA *REVUE* « *NAPOLÉON* »





IMPRIMÉ PAR L'IMPRIMERIE
DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE
POUR LA SOCIÉTÉ ROYALE DE GÉOGRAPHIE D'ÉGYPTE

M DCCCC XXV

SOURCES.

La plupart des documents contenus dans ce volume sont constitués par la correspondance de Drovetti, consul de France au Caire, et de Saint-Marcel, vice-consul à Alexandrie.

(*Archives du Ministère des Affaires étrangères de France : Correspondance consulaire, Égypte*, vol. 26, 1803-1828. *Cartons du Consulat d'Alexandrie :* 1806-1811, 1811-1817.)

Quelques-uns de ces documents proviennent de la *Correspondance politique* (*volumes Turquie*, 216, 224, 227, 228), nous en avons indiqué en leur place les références précises.

N. B. — Pour que cette publication rende aux étudiants et aux savants tous les services prévus, nous avons accompagné chaque pièce d'un *sommaire* de son contenu. Une *table analytique des matières* facilitera toutes les recherches.

Nous avons respecté, naturellement, l'orthographe des textes.

INTRODUCTION.

SOMMAIRE :

I. — Les adieux de Napoléon en 1799. — Ses ambitions constantes vers l'Égypte. — Sébastiani en Égypte, Decaen dans l'Inde, 1800-1803.

II. — Les Anglais à Constantinople et en Égypte, 1807. — Tilsit. — L'opinion de Napoléon sur l'avenir de l'Égypte.

III. — La *Description de l'Égypte*, 1809. — Le déchiffrement de la pierre de Rosette. — Silvestre de Sacy et Akerblad. — Les premiers travaux de Champollion, 1807-1811.

IV. — Les Anglais à Malte. — Le ravitaillement de Malte par l'Égypte. — Drovetti et Saint-Marcel. — Questions de blocus : l'affaire du pavillon de Jérusalem; — l'affaire du *Roy-de-Rome;* — l'affaire du *Chah-Alem.* — Tableaux des importations et exportations d'Alexandrie.

V. — Le secret de Napoléon. — Les préparatifs à Toulon pour une nouvelle expédition d'Égypte, 1808-1811. — Le Sénatus-Consulte du 17 février 1810. — La mission de Nerciat par la Syrie et l'Égypte; — la mission du colonel Boutin par l'Égypte et la Syrie.

VI. — La défaite des Mameluks : leur « tyrannie anéantie ». — La guerre contre les Wahabites. — La reconquête des Villes Saintes. — La puissance et les ressources de Mohamed Aly. — Le programme de son règne.

Mohamed Aly et Napoléon sont nés la même année 1769, l'un à Cavalla en Macédoine, l'autre à Ajaccio, sur les bords de la Méditerranée, au moment où elle allait redevenir le centre de l'histoire universelle.

Ils ont failli se rencontrer. Bonaparte, jeune officier, avait songé à entrer au service de la Porte; car c'est en Orient seulement, disait-il, que se fondent les grands empires. Mohamed Aly, au service de la Porte, commandait une troupe d'Albanais à la bataille d'Aboukir. Il fut de l'armée vaincue; mais deux mois après, Bonaparte retournait en Europe et lui laissait ce grand théâtre d'histoire.

En 1805, pendant que Napoléon Empereur prenait à Milan la couronne de Roi d'Italie, Mohamed Aly devenait Pacha du Caire, maître de l'Égypte.

Napoléon ne put jamais retourner en Égypte, dans cet Orient prestigieux qui hanta toujours son imagination. Il avait du moins réveillé l'Égypte des sables. Mohamed Aly continua ce grand dessein et remit l'Égypte au rang des puissances de la Méditerranée, au premier plan de l'histoire.

C'est pourquoi leurs noms ne peuvent plus être séparés sur les bords du Nil, où, Napoléon prisonnier des Anglais, mort à Sainte-Hélène, Mohamed Aly allait réaliser une œuvre napoléonienne, et, en quelque manière, le venger.

I

Lorsque Bonaparte quitta l'Égypte, il écrivit au Divan du Caire, « choisi parmi les plus éclairés et les plus sages » :

« Ayant été instruit que mon escadre était prête et qu'une armée formidable était embarquée dessus; convaincu, comme je vous l'ai plusieurs fois dit, que, tant que je ne frapperai pas un coup qui écrase à la fois tous mes ennemis, je ne pourrai jouir tranquillement et paisiblement de la possession de l'Égypte, la plus belle partie du monde, j'ai pris le parti d'aller

me mettre à la tête de mon escadre, laissant le commandement, en mon absence, au général Kléber, homme d'un mérite distingué et auquel j'ai recommandé d'avoir pour les ulémas et les cheikhs la même amitié que moi.

« Faites ce qu'il vous sera possible pour que le peuple d'Égypte ait en lui la même confiance qu'il avait en moi, et qu'à mon retour, qui sera dans deux ou trois mois, je sois content du peuple d'Égypte, et que je n'aie que des louanges et des récompenses à donner aux cheikhs » (22 août 1799).

On pensera peut-être qu'il ne songeait pas sérieusement à revenir en Égypte et qu'il n'en parlait que pour prolonger la crainte de son nom. Qui sait? Nous avons le dessein d'établir ici qu'il ne cessa jamais de songer à l'Égypte, « la plus belle partie du monde », qu'il en eut une sorte de nostalgie, et les documents que nous publions en ce volume confirment expressément cette thèse.

Il est vrai qu'il y fallut plus de deux ou trois mois, puisqu'il n'y retourna jamais : l'homme propose et Dieu dispose. C'est le côté le plus mélancolique de sa grande carrière.

Après la capitulation de Menou, le traité d'Amiens rendit l'Égypte au Sultan. Le 26 juin 1802, par le traité de Paris, les relations diplomatiques furent rétablies entre la France et la Porte.

Mais les Anglais avaient pris Malte, et ils ne devaient plus la quitter. Elle fut dès lors le signe de leur domination dans la Méditerranée et la condition de leur sécurité dans leur possession de l'Inde : désormais le roc de leur empire.

Le 22 août 1802, Bonaparte chargea le colonel Sébastiani d'une mission commerciale en Égypte et en Syrie. Le Colonel était à Alexandrie le 14 octobre; il vit les principaux cheikhs

de la ville, constata que les forts et retranchements étaient «dans le plus grand délabrement».

Il entra au Caire le 24 octobre, escorté de 300 cavaliers qu'on avait envoyés au-devant de lui, dans une jolie fantasia. Il distribua de nombreux portraits du premier Consul et fut bien accueilli partout; car les Anglais y étaient, dit-il, «en grande détestation».

Il se persuada et il conclut que l'Égypte était malheureuse, déchirée entre les Turcs et les Mameluks, qu'elle avait hâte de voir partir les Anglais, mais qu'ensuite elle tomberait dans un désordre pire, et que chacun donc y souhaitait l'intervention française et le retour de Bonaparte : 4.430 Anglais à Alexandrie; l'armée turque, 16.000 hommes, mais beaucoup de désertions; 3 ou 4.000 Mameluks, sous trois principaux chefs, Ibrahim bey, Elfy bey, Osman bey, celui-ci très attaché aux Français : «6.000 Français suffiraient aujourd'hui pour conquérir l'Égypte».

Ce rapport fut inséré au *Moniteur* du 30 janvier 1803; il fit grande sensation. Les Anglais s'installèrent à Malte, ne cessèrent plus de surveiller l'Égypte.

Le 15 janvier 1803, le général Decaen était envoyé dans l'Inde; selon ses instructions officielles, il devait se mettre en rapport avec les peuples ou avec les princes qui supportaient le plus impatiemment le joug de l'Angleterre; il devait indiquer quelle armée européenne serait nécessaire pour aider les princes de l'Inde à rejeter ce joug. Le premier Consul lui promettait de lui donner un jour «cette gloire qui prolonge la mémoire des hommes au delà de la durée des siècles».

Lorsque Decaen arriva dans l'Inde, la nouvelle guerre était imminente entre la France et l'Angleterre; il faillit être enfermé dans Pondichéry; il s'échappa à temps et se retira à l'Île de France : il y devait rester jusqu'en 1811, dirigeant contre le commerce anglais de l'océan Indien les entreprises les plus hardies, renouvelant les exploits des plus fameux corsaires d'autrefois. Nous allons le voir aux abords de la mer Rouge.

A ce moment, 9 juillet 1805, Mohamed Aly devenait Pacha du Caire. A peine âgé de 36 ans, sa gloire et sa puissance allaient grandir aux rivages du Nil. Après tant de siècles d'ensablement, c'est la renaissance de l'Égypte, dans le grand soleil de l'Orient.

II

Peu de mois après, le 2 décembre 1805, la victoire de Napoléon à Austerlitz renversait le Saint-Empire Germanique et fondait l'Empire d'Occident. Et parce qu'un empire d'Occident n'est qu'une moitié d'Empire, le nouveau César se retourna aussitôt vers l'Orient. La guerre avec la Prusse, dès 1806, le mit aux prises avec la Russie, comme il l'était déjà avec l'Angleterre. Tout le problème de l'Orient se trouvait posé.

Le général Sébastiani — il avait monté en grade — fut envoyé en 1806 comme ambassadeur à Constantinople. Il avait mission d'entraîner la Turquie à la guerre contre la Russie. Il y parvint et les troupes du Sultan se portèrent sur le Danube.

Mais la flotte anglaise attaqua Constantinople. Nous avons raconté ailleurs cette histoire. La ville, un moment troublée par cette menace imprévue, fut mise en état de défense par Sébastiani, pendant que les ministres du Sultan traînaient en longueur les négociations avec l'ambassadeur d'Angleterre. Sébastiani fit venir des officiers de l'armée de Dalmatie, parmi

eux le capitaine Boutin, pour fortifier les murailles, redresser les batteries, les pourvoir de munitions.

Au bout de peu de jours, les vaisseaux anglais virèrent et s'en retournèrent, salués aux Dardanelles par l'artillerie des forts, qui leur firent quelques centaines de victimes : on n'enlève pas Constantinople d'un coup de main.

Pour réparer cet échec, sensible à leur amour-propre et à leur prestige, ils essayèrent un débarquement en Égypte. Ils y furent moins heureux que Bonaparte. Mohamed Aly n'était pas disposé à leur céder la place. Le consul de France, Drovetti, lui donna tout son concours, comme Sébastiani aux ministres de la Porte. Les Anglais furent battus, subirent de grosses pertes et se rembarquèrent assez piteusement (septembre 1807). Ils eurent dès lors beaucoup d'estime pour le Pacha du Caire.

Il apparaissait là qu'il avait les mêmes ennemis que Napoléon : concordance d'intérêts qui pouvait aviver les sympathies, dans un système politique qui pouvait donner des résultats, si les circonstances s'y prêtaient.

Cependant, après Friedland, Napoléon avait avec le tsar Alexandre Ier l'entrevue de Tilsit. Elle a beaucoup excité les imaginations, même des contemporains. Les grenadiers des deux gardes impériales, que les deux empereurs passaient en revue, criaient avec enthousiasme : « Vive l'Empereur d'Occident! Vive l'Empereur d'Orient! ». Et l'on s'émerveillait de ce grand spectacle : l'Europe partagée en deux puissants empires.

Mais des grenadiers, même d'une ou de deux gardes impériales, ne sont pas grands clercs en matière de politique étrangère, et on leur fait à peu près crier ce que l'on veut. Les

historiens sont moins excusables quand ils se prennent à ces apparences. Or il s'en est trouvé, de très distingués, pour croire et affirmer qu'à Tilsit en effet les deux empereurs s'étaient partagé l'Europe.

Ce n'est pas exact. Il suffit, pour éviter cette erreur, d'observer les faits et de lire les textes. Ce n'en est pas le moment. Bien loin de représenter un partage de l'Europe entre deux empereurs alliés, le traité de Tilsit marque avec évidence une poussée de l'empire d'Occident sur l'Orient. Nous n'en voulons citer ici que deux faits : la restauration de la Pologne sous le nom de grand-duché de Varsovie qui est bien une barrière dressée devant la Russie, — et l'expulsion des Russes de tous les points qu'ils occupaient sur la Méditerranée, Bouches-de-Cattaro, Corfou : il faut voir dans la *Correspondance de Napoléon,* au lendemain de Tilsit, la hâte fiévreuse qu'il mettait à faire repartir tous les vaisseaux russes de la Méditerranée vers la mer Noire ou la mer Baltique.

Dès lors il n'y avait plus dans la Méditerranée que la France... et l'Angleterre. Dès lors la préoccupation essentielle de Napoléon était d'organiser l'Orient pour y achever l'Empire, et d'y chercher la route de l'Inde, comme les conquérants d'autrefois; il envoyait alors le général Gardane en Perse.

Mais le grand chemin de l'Empire, et de l'Inde, c'était toujours l'Égypte; et c'est pourquoi elle était la pensée constante de Napoléon.

Plus tard, à Sainte-Hélène, il aimait à revivre sa campagne d'Égypte. Il disait son admiration pour l'École ou la Sorbonne de Gama el Azhar « la plus célèbre de l'Orient, fondée par Saladin ». Il reprenait les propos de Sultan el Kebir, comme les ulémas et les gens du peuple avaient aimé à l'appeler,

assurés que la protection de Mahomet était sur lui : «Si Mahomet revenait sur terre, disait-il, il habiterait la mosquée d'El Azhar, cette première clef de la sainte Kaaba». Et encore : «Je ferai renaître les temps de la gloire des Fatimites». Les ulémas lui avaient demandé de se convertir; pour l'y aider ils obtinrent un fetwa qui le dispensait, en ce cas, de la circoncision et même l'autorisait à continuer l'usage du vin, pourvu qu'il fît des aumônes en conséquence et en proportion. Il n'eut pas le temps de finir ce travail.

Il se plaisait à rappeler la fête du Nil, la grande solennité musulmane, à laquelle les Français de l'expédition avaient pris part avec tout le respect qu'il convenait, et aussi la fête de la République à laquelle la population du Caire s'était mêlée; un ballon gonflé pour la circonstance s'était perdu vers le désert, et l'on disait que c'était pour correspondre avec Mahomet. Si Mahomet était le prophète d'Allah, il avait paru que Bonaparte était le prophète de Mahomet. En vérité il était bien comme un prophète, il annonçait l'Égypte nouvelle.

Il en admirait les ressources extraordinaires; il était émerveillé de sa fertilité. A un point de vue particulier il estimait qu'il était facile d'y entretenir une armée de 50.000 hommes.

Mais relisons le magnifique programme qu'il dressait pour elle :

«Que serait ce beau pays après cinquante ans de prospérité et de bon gouvernement? L'imagination se complaît dans un tableau aussi enchanteur! Mille écluses maîtriseraient et distribueraient l'inondation sur toutes les parties du territoire; les 8 ou 10 milliards de toises cubes d'eau qui se perdent chaque année dans la mer seraient réparties dans toutes les parties basses du désert, dans le lac Mœris, le lac Maréotis et le

Fleuve-sans-Eau, jusqu'aux oasis et beaucoup plus loin du côté de l'ouest et du côté de l'est, dans les lacs Amers et toutes les parties basses de l'isthme de Suez et des déserts entre la mer Rouge et le Nil. Un grand nombre de pompes à feu, de moulins à vent, élèveraient les eaux dans des châteaux d'eau, d'où elles seraient tirées pour l'arrosage. De nombreuses émigrations, arrivées du fond de l'Afrique, de l'Arabie, de la Syrie, de la France, de l'Italie, de la Pologne, de l'Allemagne, quadrupleraient sa population; le commerce des Indes aurait repris son ancienne route par la force irrésistible du niveau; la France, maîtresse de l'Égypte, le serait d'ailleurs de l'Hindoustan.

«Mais j'entends dire qu'une colonie aussi puissante ne tarderait pas à proclamer son indépendance. Sans doute, une grande nation, comme du temps de Sésostris et des Ptolémées, couvrirait cette terre aujourd'hui désolée; par sa main droite, elle appuierait aux Indes, et par sa gauche à l'Europe. Si les circonstances locales devaient seules décider de la prospérité et de la grandeur des villes, Alexandrie, plus que Rome, Constantinople, Paris, Londres, Amsterdam, aurait été et serait appelée à être la tête de l'univers.

«Il y a aussi loin du Caire à l'Indus que de Bayonne à Moscou. Une armée de 60.000 hommes, montés sur 50.000 chameaux et 10.000 chevaux, portant avec elle des vivres pour cinquante jours et de l'eau pour six jours, arriverait en quarante jours sur l'Euphrate et en quatre mois sur l'Indus, au milieu des Sikhs, des Mahrattes et des peuples de l'Hindoustan, impatients de secouer le joug qui les opprime.

«Après cinquante ans de possession, la civilisation se serait répandue dans l'intérieur de l'Afrique par le Sennaar, l'Abyssinie, le Darfour, le Fezzan; plusieurs grandes nations seraient

appelées à jouir des bienfaits des arts, des sciences, de la religion du vrai Dieu; c'est par l'Égypte que les peuples du centre de l'Afrique doivent recevoir la lumière et le bonheur.»

Car la campagne d'Égypte ne fut pas pour Napoléon une aventure de jeunesse, oubliée dans les épreuves et les travaux de l'âge mûr. Le pays du Nil fut un des points cardinaux de sa pensée politique; il ne s'en détacha jamais : un des mystères les plus émouvants de sa prodigieuse entreprise. Il nous faut interroger le Sphinx.

III

Et d'abord le Sphinx des hiéroglyphes. Il allait bientôt répondre.

En 1809 parut le premier volume de la *Description de l'Égypte*, ou *Recueil des observations et des recherches qui ont été faites en Égypte pendant l'expédition de l'armée française*, publié par les ordres de S. M. l'Empereur Napoléon le Grand.

La publication, poursuivie de 1809 à 1822, devait comprendre 10 volumes et des Atlas. Napoléon n'en vit pas l'achèvement.

Il y a dans ce premier volume : la Description de l'île de Philæ, par feu Michel-Ange Lancret; — la description de Syène et des cataractes, par M. Jomard; — la description de l'île d'Éléphantine, par le même; — la description d'Ombos et de ses environs, par MM. Chabrol, Jomard et Rozière; — la description des antiquités d'Edfou, par M. Jomard; — la description des ruines d'El Kâb ou Elethya, par M. Saint-Genis, ingénieur en chef des ponts et chaussées; — la description générale de Thèbes, notamment la description des hypogées de

la ville de Thèbes par M. Jomard et la description des tombes des Rois, par M. Costaz.

Il y a déjà là un admirable travail de restauration de l'ancienne Égypte.

Napoléon en agréa l'hommage et exprima sa satisfaction : «Sa Majesté, fit-il écrire, n'est pas dans l'intention de faire verser au trésor le produit de cet ouvrage. Elle veut qu'il soit employé, soit pour l'encouragement des arts, soit à l'avantage de l'Institut, de la Bibliothèque impériale et du Jardin des Plantes.

«Le Ministre de l'Intérieur proposera la distribution pour encouragement et l'emploi d'une partie des fonds à 5 pour 100 au profit de ceux des coopérateurs de l'ouvrage qui ont parcouru l'Égypte. Il sera fait une retenue de 5 pour 100 qui sera affectée à l'achèvement de l'ouvrage.»

On s'était mis tout de suite à l'étude de la pierre de Rosette. En 1802, sans doute par l'ordre du Premier Consul, le citoyen Chaptal, ministre de l'Intérieur, s'était étonné que cette étude n'eût pas encore abouti, et il avait envoyé à Silvestre de Sacy plusieurs copies nouvelles de l'inscription. Silvestre de Sacy lui répondit par une lettre célèbre où il lui exposait ses recherches et les obstacles qu'il y avait rencontrés : «Peut-être, disait-il, une personne plus versée dans la langue copte pourra-t-elle porter plus loin ses recherches». Du moins il croyait bien avoir déchiffré les mots *Ptolémée* et *Alexandre*.

Cette lettre au citoyen Chaptal fut publiée. Elle valut à Silvestre de Sacy une réponse de J. D. Akerblad, ancien secrétaire des commandements du roi de Suède, Professeur de langue arabe à l'École des Langues orientales vivantes, comme Silvestre de Sacy. Il faisait part à son collègue de ses propres

recherches, repoussait l'interprétation *Alexandre,* admettait *Ptolémée,* et proposait un alphabet à peu près complet.

Sacy fut presque convaincu et encouragea Akerblad à pousser plus avant.

Champollion avait alors 10 ans, étant né en 1790. Dès le lycée, à Grenoble, il se passionna pour l'étude des langues orientales. En 1807 il présentait à la *Société des Arts et des Sciences* de Grenoble une étude sur la géographie copte de l'Égypte. Puis il alla passer deux ans à Paris pour y suivre les cours de l'École des Langues orientales. Il revint à Grenoble en 1809, comme professeur adjoint d'histoire à la Faculté des Lettres.

Cette année-là paraissait le premier volume de la *Description de l'Égypte;* il en utilisa les planches et publia, le 1er mars 1811, le premier volume d'un ouvrage intitulé : *L'Égypte sous les Pharaons* ou *recherches sur la géographie, la religion, la langue, les écritures et l'histoire de l'Égypte avant l'invasion de Cambyse.*

Dans l'introduction de ce livre, il invoque le témoignage de l'inscription de Rosette. «Ce monument intéressant, dit-il, est un décret des prêtres d'Égypte qui décerne de grands honneurs au jeune roi Ptolémée Épiphane. Ce décret est écrit en hiéroglyphes, en langue et en écriture alphabétiques égyptiennes, et en grec.

«M. Silvestre de Sacy, continue-t-il, a publié le premier sur le texte égyptien de cette inscription une lettre qui sera très utile à ceux qui voudront étudier ce monument. M. Akerblad, qui s'est occupé de la langue copte avec beaucoup de succès, essaya de lire et d'interpréter les textes égyptiens de cette inscription par la langue copte... Il est bien évident que

ce dernier idiome est l'ancienne langue des Égyptiens. Si elle ne devait nous conduire qu'à la connaissance des liturgies et des martyrologes qui sont presque les seuls ouvrages écrits en copte, l'étude de cette langue ne serait pour nous que d'un bien faible intérêt; mais lorsque l'on considère que ce n'est que par elle qu'on peut parvenir à la lecture des manuscrits égyptiens que possèdent divers cabinets de l'Europe, que peut-être elle peut nous conduire à l'interprétation des hiéroglyphes avec lesquels elle doit avoir quelques rapports — ceci n'est point un paradoxe —, et qu'enfin la connaissance de la religion, des symboles et des mystères des Égyptiens en dépend pour ainsi dire, cette langue, se présentant dès lors avec tous ces avantages, ouvre en quelque sorte une carrière nouvelle et se place à la tête des langues savantes.»

Ce n'était qu'un début. En travaillant sur les monuments de Karnak comme sur l'inscription elle-même, il allait rapprocher *Cléopâtre* et *Ptolémée,* et en faire sortir tout son alphabet et tout le mystère des hiéroglyphes.

Mais il y fallut plus de dix ans et sa *Lettre à Dacier* est seulement de 1822.

Napoléon ne vit point cette grande lumière projetée d'un coup sur toute l'Égypte des quarante siècles d'autrefois. Mohamed Aly la vit; il en eut une plus haute conscience de ses propres ambitions et de l'incomparable grandeur de son pays, dans le passé et dans l'avenir.

IV

En attendant, la guerre et la politique donnaient à Napoléon, comme à Mohamed Aly, des soucis plus immédiats et exigent

ici une attention plus directe de l'historien. Car si la science française commençait à s'emparer de toute ou de presque toute l'ancienne Égypte, pour lors l'Angleterre était maîtresse de la Méditerranée.

Pour parler comme jadis, elle avait planté sur le rocher de Malte le trident de Neptune.

C'est le début de la nouvelle carrière historique de l'île de Malte. Depuis le XVIe siècle, aux mains des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, elle avait été le dernier rempart de la chrétienté devant l'invasion turque, la terreur des pirates barbaresques. Elle sera désormais, avec Gibraltar, l'un des chaînons essentiels de la chaîne par laquelle l'Angleterre tient sa route de l'Inde.

Chaîne alors fragile : Napoléon, maître de l'Espagne, de l'Italie, allié de la Turquie, n'y avait pas consenti, et ses escadres de Toulon étaient toujours prêtes à mettre à la voile pour la Sicile, ou pour Corfou...., ou pour l'Égypte. Ainsi le ravitaillement de Malte était pour l'Angleterre une question vitale, et délicate. Des côtes de la Manche à la Méditerranée, la route est longue, et laborieuse, tout le long des rivages de l'Espagne, sous le canon des corsaires français.

De l'autre côté, la Russie depuis Tilsit a adhéré aux décrets du blocus continental. Les Dardanelles sont fermées au commerce de l'Angleterre, du moins jusqu'à la paix anglo-turque de 1809. Jusque-là, l'établissement anglais de Malte dépend du moindre accident et d'une surprise. Où trouver une garantie, sur tous les rivages de la Méditerranée? Uniquement en Égypte.

Alors se manifesta entre Alexandrie et Malte une solidarité économique et politique, dont il n'est pas exagéré de dire

qu'elle fut une des conditions capitales de la suprématie anglaise en ce moment critique. L'Égypte fut le grenier de Malte. Mohamed Aly ne refusa pas de vendre ses récoltes à l'Angleterre; à qui les eût-il vendues autrement? Il les réserva même de préférence à Malte plutôt qu'à Constantinople, et le Sultan s'en plaignit plusieurs fois vivement. Mais l'Angleterre payait mieux, et plus. Le Pacha profita du besoin où elle était pour majorer au maximum les droits qu'il percevait à la sortie. Il s'en expliquait très franchement à Drovetti : il ne pouvait pas refuser ses blés aux Anglais, ils auraient été tentés de les prendre de vive force; il était disposé à ouvrir les plus larges relations avec la France, en lui appliquant des tarifs moins élevés, mais on voyait peu les navires français dans les échelles d'Égypte. Cependant il eût été sot de ne pas saisir cette occasion de remplir son Trésor. Or il était très avisé, et l'or anglais, versé abondamment en échange du blé d'Égypte, fut le premier élément de son système financier qui allait être le premier élément de sa puissance.

Une grande circulation de navires marchands s'établit de ce fait au départ d'Alexandrie, pour le ravitaillement, non seulement de Malte, mais aussi de la Sicile et des armées anglaises du Portugal, puis de l'Espagne. L'Égypte ainsi prit une part directe au grand duel de la France et de l'Angleterre.

Mais ce n'était pas au profit de la France qui avait un intérêt vital à gêner cette circulation où s'entretenait et se fortifiait de jour en jour la puissance de sa rivale. Par là les agents consulaires de Napoléon en Égypte se trouvaient dans un poste de première importance, au premier plan de la bataille. Drovetti au Caire et Saint-Marcel à Alexandrie occupèrent dignement cette situation exceptionnelle. On peut bien dire que la

correspondance que nous publions ci-dessous leur fait le plus grand honneur.

Ils étaient isolés, là-bas, par delà les croisières anglaises, sans instructions le plus souvent, sans autres nouvelles que celles qui arrivaient de Malte. Ils n'eurent que tardivement les instructions de leur gouvernement relatives au blocus; ils eurent la constante inquiétude de trahir les intentions de l'Empereur; aux avances répétées de Mohamed Aly ils ne savaient que répondre. Leur correspondance est toute trouée de lacunes.

Elle présente pourtant un grand intérêt, on le verra de reste. Ils ont su comprendre et apprécier les grandes ressources agricoles de l'Égypte et son avenir commercial. Un jour ils envoient de la graine de coton, un autre de la graine d'indigo. Ils observent les crues du Nil et savent en déduire toutes les conséquences.

Sur les instructions venues de Paris, Saint-Marcel a dressé régulièrement des états de navigation et de commerce, et en fin d'année 1810 et 1812 des tableaux des importations et des exportations d'une précision et sans doute d'une exactitude admirables : contribution capitale à l'histoire économique de l'Égypte aux origines de sa renaissance. Nos consuls d'aujourd'hui y trouveraient des modèles, et nos jeunes étudiants des documents de grand prix.

Mais leur activité se dépensa surtout aux affaires du Blocus.

Ils eurent à distribuer des certificats d'origine, dont les formules ne leur arrivèrent que tard : ce qui donna des ennuis à Marseille à ceux qui en étaient porteurs. Ils ne comprirent pas trop le système des licences, dont ils ne purent que noter les inconvénients.

Ils eurent à suivre des incidents d'espèce.

Le 18 juin 1808 arriva en rade d'Alexandrie la polacre la *Rose*, sous pavillon de Jérusalem. Elle venait de Malte, où elle avait pris des marchandises anglaises. Saint-Marcel, comme vice-consul de France, la France étant, selon les Capitulations, protectrice du pavillon de Jérusalem, fit mettre le séquestre sur la cargaison. Ce fut une grosse affaire. Elle dura longtemps. Car elle était complexe. Sans doute, il était singulier que le pavillon de Jérusalem, protégé de la France, couvrît des marchandises de l'Angleterre, en guerre avec la France. Mais le pavillon de Jérusalem ne devait-il pas être considéré comme neutre? Et la protection de la France y était-elle exclusive? Et l'autorité consulaire allait-elle jusqu'à la saisie? Et le blocus continental s'appliquait-il à la terre d'Égypte? Car déjà, en matière économique, Mohamed Aly y régnait en maître absolu, et aucune convention à cet égard ne le liait à la France.

L'affaire fut portée à Constantinople; le chargé d'affaires de France, M. de Latour-Maubourg, y intervint avec fermeté; il demanda à la Porte de confirmer les privilèges de la France dans les échelles du Levant, en les appliquant à ce cas spécial. Il n'obtint pas une franche satisfaction. La Porte prit une tangente; elle ordonna la confiscation des marchandises séquestrées, sous prétexte qu'elle était en guerre avec l'Angleterre. Elle évita ainsi de se prononcer sur le fond.

D'ailleurs les religieux eux-mêmes alors n'étaient pas dociles à l'influence française. En dépit du Concordat, ils ne pardonnaient pas à l'Empereur les libertés, en effet grandes, qu'il prenait avec le Saint-Siège. Le père Ermenengilde fit scandale à Alexandrie en publiant l'excommunication lancée contre Napoléon, lors de l'occupation de Rome et de l'enlèvement du pape Pie VII.

Les environs d'Alexandrie étaient naturellement très fréquentés par les corsaires, de tous pavillons. Les bonnes aubaines y étaient fréquentes. Les prises étaient vendues dans le port.

En août 1811, un corsaire napolitain, le *Roy de Rome*, amena sa prise à Alexandrie. Le consul anglais s'opposa à la vente. Saint-Marcel avait des droits à percevoir sur le produit. Le Pacha intervint; mais, comme il voulait ménager l'Angleterre sans irriter la France, il décida d'envoyer l'affaire à Constantinople. Ce fut long encore. Dès lors la Porte était en paix avec l'Angleterre. Un firman fut signé par le Sultan qui interdisait la vente des prises de corsaires dans toutes les échelles de l'Empire ottoman. C'était profit pour l'Angleterre, ses corsaires ayant Malte pour y déposer et y vendre leur butin. Ceux de France rencontrèrent les pires difficultés. Le *Roy de Rome* lui-même fut pris dans les eaux de Chypre.

Ces questions dépassent le cadre déjà si vaste de la Méditerranée. Elles intéressent la mer Rouge et l'océan Indien. Le commerce du café de Moka fut compromis un moment par des razzias de Bédouins et par les préparatifs de guerre de Mohamed Aly contre les Wahabites. Le «café des colonies», c'est-à-dire le café d'Amérique et surtout du Brésil, sous pavillon anglais, arriva en Méditerranée par quantités considérables. On pourrait appeler cela «la crise du Moka»; elle dura quelque temps. Mohamed Aly y mit fin en reprenant les Villes Saintes et rétablissant le commerce de la mer Rouge.

Il semble que les marchands arabes, ceux de l'Yémen surtout, avaient encore à cette date la suprématie du commerce de l'océan Indien : la fin d'une longue période de prospérité, avant l'établissement du monopole presque exclusif de l'Angleterre. Ils eurent aussi à souffrir de l'état de guerre, qui avait

pris un caractère universel. On lira plus loin l'affaire du *Chah-Alem*, un navire de Moka arrêté et saisi par les corsaires français de l'Île de France; elle fut portée par les intéressés jusqu'aux pieds du trône de «Sa Majesté le Très Magnifique Sultan Bonaparte». Et cet appel fut entendu aussitôt. Le général Decaen reçut l'ordre d'avoir les plus grands égards pour les marchands arabes.

Quel eût été le sort de cette immense bataille si Napoléon avait pu atteindre de nouveau l'Égypte, par terre ou par mer? Il y songeait certainement.

V

On ne sera pas étonné maintenant si nous nous risquons le premier à appeler les entreprises que nous étudions ici le *Secret de Napoléon.* Il a de l'attrait, étant demeuré dans le domaine du rêve. Il est émouvant comme toute chose séduisante et inachevée. Il aidera à pénétrer un peu plus dans l'auréole de mystère que Napoléon aimait à entretenir autour de lui, comme il disait, pour enchaîner la multitude.

Car lui aussi, il est le Grand Sphinx.

Dès le lendemain de Tilsit, Alexandre Ier voulut parler du partage dont Napoléon l'avait alléché. Napoléon ne s'y prêta point. Alexandre se plaignit. Napoléon l'étourdit un moment d'une brassée de fleurs de rhétorique : c'est la fameuse lettre du 2 février 1808, où il s'efforçait d'entraîner l'imagination du tsar sur les chemins de l'Inde pour forcer la soumission de l'Angleterre.

Quand il fut dégrisé, le tsar revint au partage, et l'ambassadeur de France à Saint-Pétersbourg, Caulaincourt, dut se

prêter pendant quelques semaines à la conversation. Ces *Entretiens* n'aboutirent et ne pouvaient aboutir à rien, et on leur a attaché beaucoup trop d'importance. Rappelons seulement qu'ils réservaient l'Égypte et la Syrie à la France; mais il y aurait d'abord fallu le consentement de l'Angleterre... et de Mohamed Aly.

Cependant, en cette année 1808, il y eut d'actifs préparatifs dans tous les ports de l'Empire, notamment à Lorient et à Toulon.

Le 13 mai, de Bayonne, l'Empereur adressait de longues instructions à Decrès, son ministre de la Marine : « Pensez-vous que je puisse avoir à Toulon, au 1er septembre, 3 vaisseaux à trois ponts portant 2.400 hommes, 2 vaisseaux de 80 portant 1.400 hommes... au total, 19.000 hommes et 900 chevaux portés sur 86 bâtiments approvisionnés pour deux mois et demi d'eau pour tout le monde, même les passagers, et pour quatre mois de vivres ». Il s'agissait de porter de Lorient une expédition vers l'Île de France pour faire une diversion dans les Indes. « Je suis résolu, écrivait l'Empereur, à cette expédition..... Au même moment, j'enverrai mon escadre de Toulon prendre 20.000 hommes dans le golfe de Tarente pour les porter en Égypte. »

Il y revenait le 26 mai, envisageant une expédition sur Alger, la Sicile ou l'Égypte; et il raisonnait « dans l'hypothèse qu'elle serait arrêtée pour l'Égypte ». Citons seulement ceci : « Je suppose que, sur l'ordinaire de la marine, vous arriverez à fournir l'escadre de six mois de vivres, ration complète, et d'un septième mois de biscuit. Mon escadre aura besoin pour se rendre à Aboukir, de quarante-cinq jours pour les équipages et pour les passagers, que je suppose être le double des équipages; ce

qui fait trois mois. Elle débarquera, avec les passagers, sur la plage d'Aboukir du biscuit et de l'eau-de-vie pour un mois. Il lui resterait donc encore des vivres pour trois mois pour les équipages, vivres suffisants pour se rendre à Tarente ou opérer son retour sur Toulon. »

Il y eut alors une expédition du contre-amiral Allemand sur l'île d'Elbe, une autre de Ganteaume sur Corfou, où elle jeta d'abondantes ressources et un important matériel de guerre (février-avril 1808).

Donc une expédition sur l'Égypte n'était pas impossible; en partant de Tarente ou de Corfou, elle était beaucoup plus facile que celle de 1798.

L'Angleterre s'en émut fort; dès le 26 février, elle en avait informé Mohamed Aly, qui se mit fiévreusement à fortifier Alexandrie, mais refusa le concours que les Anglais lui offraient. En même temps, un chébec français, le *Serpent,* arrivait sur rade; l'émotion fut très vive : on le prit pour un éclaireur de l'escadre de Toulon, et il était par lui-même la preuve qu'elle pouvait passer.

Mais les affaires d'Espagne, puis la nouvelle guerre avec l'Autriche (1809) suspendirent le cours de ces grands événements.

Après Wagram, l'Autriche vaincue, Napoléon épousa « la fille des Empereurs », et il parut être l'héritier de tous les empereurs d'autrefois, depuis ceux de Rome.

Au même moment, le 17 février 1810, il promulguait le sénatus-consulte le plus expressif de sa carrière impériale. — « L'État de Rome est réuni à l'Empire français et en fait partie intégrante. — La ville de Rome est la seconde ville de l'Empire. — Le prince impérial porte le titre et reçoit les

honneurs de *Roi de Rome*. — Après avoir été couronnés dans l'Église de Notre-Dame de Paris, les Empereurs seront couronnés dans l'Église de Saint-Pierre de Rome avant la dixième année de leur règne. »

Quel eût été le sens de ce second couronnement dont la date était fixée par l'Empereur lui-même à 1813 ou 1814? Vainqueur de la Russie en 1812, maître dès lors de l'Orient, comme César après Pharsale au retour d'Égypte, comme Auguste après Actium au retour d'Égypte, maître de l'Orient comme de l'Occident, alors vraiment il eût achevé l'Empire; alors il eût pu prendre au Capitole la couronne des Empereurs romains. On se préparait à Rome à le recevoir.

La place de l'Égypte est grande en cet impérial dessein. Car on ne conçoit pas l'Empire sans l'Orient, ni l'Orient sans l'Égypte.

Par décret du 15 juillet 1810, l'Empereur ordonnait la construction d'une flottille de transport dans la Méditerranée. Il le rappelait le 17 septembre à Decrès : « Je vous prie de me faire connaître où en est cette flottille et ce qu'elle pourra porter. Quand aurai-je les moyens de porter en Égypte, par exemple, cinq divisions de troupes de ligne composées chacune de huit bataillons ou de 6.000 hommes, formant 30.000 hommes d'infanterie, 4.000 hommes d'artillerie et génie et 6.000 hommes de cavalerie, total 40.000 hommes, avec cinq cents voitures d'artillerie et 2.000 chevaux d'artillerie et de cavalerie? »

Parlant ensuite des flottes de Boulogne et de Cherbourg, il terminait ainsi : « C'est là mon plan de campagne pour 1812. J'attendrai le rapport que vous me remettrez au Conseil prochain. Il ne faut point perdre de vue que c'est à ce résultat qu'il faut arriver. »

Il y revenait le 8 mars 1811 : « Si en 1812 les circonstances sont favorables je compte faire l'expédition de Sicile ou celle d'Égypte dans la Méditerranée..... Je désire faire tout ce qui est nécessaire pour donner à mes flottes de l'Escaut et de Toulon un aspect menaçant. »

Puis après avoir donné beaucoup de détails, très minutieux sur l'armement de ses flûtes, petites ou grosses, pour le transport : « Il est nécessaire, concluait-il, qu'il y ait à Toulon tout ce qui est nécessaire pour une expédition d'Égypte. Faites-moi un rapport sur l'espèce de bâtiments la plus convenable, 1° pour remonter le Nil, 2° pour entrer dans les lacs à côté d'Aboukir. »

Malgré les efforts des Anglais, Corfou tenait bon, continuellement approvisionnée et ravitaillée; elle était devenue un immense arsenal, en face de Malte, à la même distance que Malte de l'Égypte. Tout se préparait pour la grande bataille, la bataille de la Méditerranée, une autre bataille du Nil : Pharsale ou Actium.

Le 13 octobre 1810, Napoléon écrivait au Ministre des Relations extérieures : « Monsieur le Duc de Cadore, demandez à mes consuls en Syrie et en Égypte des mémoires sur la situation des choses dans ces pays au 1er janvier 1811. Ils traiteront la question sous le rapport politique, militaire et financier. Au 1er juillet prochain ils rafraîchiront ces renseignements, au 1er janvier 1812 de même, afin que je trouve toutes les notions dont j'aurai besoin dans ces mémoires qu'on tiendra en ordre et qu'on reliera aux Relations extérieures. »

Le 6 décembre suivant, il se faisait plus pressant : « Monsieur le Duc de Cadore, écrivez en chiffre à mes consuls en Égypte de vous transmettre les renseignements et plans les plus détaillés sur les fortifications du Caire, d'Alexandrie, de

Damiette, d'El A'rych. Écrivez à mes consuls en Syrie de vous envoyer des détails sur les fortifications de Gaza, de Jaffa, et d'Acre. Recommandez-leur que ces mémoires soient envoyés par des occasions sûres et écrits en chiffre. »

Le 13 octobre encore, Napoléon approuvait le projet d'instructions du sieur de Nerciat; envoyé en Syrie et en Égypte, il devait porter son attention sur les différentes places de Saint-Jean d'Acre, de Jaffa, de Rosette, d'Alexandrie et de la citadelle du Caire, « et il étudiera bien la situation politique des différentes parties de la Syrie et de l'Égypte ».

Le 30 juin précédent, Napoléon avait invité le ministre de la guerre, Clarke, à « expédier le chef de bataillon Boutin pour Alexandrie... Concertez avec lui le prétexte à donner à son voyage, et qu'il puisse en rapporter la vraie situation d'Alexandrie, du Caire, de Damiette, de Saleyeh, d'El A'rych, de Gaza, de Jaffa, de Saint-Jean d'Acre... Il prendrait des renseignements sur tous ces points... Il prendrait note des forces qui gardent le pays, et enfin il remettrait tous ces renseignements militaires et civils. »

Le 14 octobre suivant, il se fâchait : « Monsieur le duc de Feltre, je croyais l'officier du génie Boutin parti pour l'Égypte et la Syrie. Les détails ne me regardent pas. Qu'il se rende soit à Otrante, soit à Ancône; qu'il masque sa mission comme il l'entendra, mais qu'il la fasse. Qu'il passe tout l'hiver et une partie de l'été prochain en Égypte et en Syrie de manière à pouvoir ensuite rendre compte de la situation militaire et politique de ces pays. Recommandez-lui de voir la citadelle du Caire, celle d'Alexandrie, Damiette et Saint-Jean d'Acre. Alep, Damas, Alexandrette sont compris dans sa mission. Levez tous les obstacles et ne m'en parlez plus. »

Nerciat et Boutin partirent ensemble, chacun de son côté. Dans les instructions remises à Nerciat, nous relevons ceci : — Il faut voir quelles sont les troupes entretenues dans ces différentes parties (de la Syrie), les rapports des gouverneurs entre eux, les intérêts et jalousies qui les divisent, les dispositions des pachas et des beys envers la Sublime Porte et les conséquences qui en résultent pour la défense et la sécurité du pays. — Il faut faire les mêmes observations en Égypte, en ce qui concerne Rosette, Alexandrie, la citadelle du Caire, rechercher quelle impression y reste de l'expédition des Français; quelles dispositions les chefs et les habitants ont conservées envers la France, quelle y est l'autorité de la Porte, quelles troupes elle entretient en Égypte et jusqu'à quel point elle peut compter sur la soumission de cette contrée : « Vous vous rappellerez, afin de vous soutenir contre toutes les difficultés et fatigues de votre importante mission, que vous êtes agent de Sa Majesté dans un pays encore tout rempli de ses hauts faits d'armes et dont le sort ne peut que l'intéresser vivement... Agréez les vœux que je fais pour votre succès, et partez avec confiance. Vous allez servir Sa Majesté; sa fortune vous couvrira. » César et sa fortune! — De telles expressions du ministre à un agent disent assez en effet l'importance particulière de cette mission.

Nerciat, dont nous avons pu suivre les rapports, était à Constantinople en mai 1811. Il traversa ensuite la Natolie (comme il dit); il y constata une extrême misère et un mécontentement général, « qui va même, dit-il, jusqu'à faire souhaiter au Musulman artisan ou agricole la domination d'une puissance européenne qui les délivre de l'oppression des Osmanlis leurs conquérants ». Il continue : — Si on attaquait la

Syrie et l'Égypte, on trouverait dans ces pays de Natolie d'abondantes ressources, de quoi nourrir une armée de 200.000 hommes pendant plusieurs années; l'Asie Mineure fournirait elle-même ces 200.000 hommes, et, si les pachas voulaient, 200.000 hommes de plus.

Nerciat était à Tripoli de Syrie en janvier 1812; le bruit s'y était répandu qu'une flotte française était arrivée devant les côtes de l'Égypte. Saint-Jean d'Acre, avec ses 6 ou 7.000 habitants, n'a que des défenses rudimentaires; il n'y a qu'une garnison de 500 hommes, avec 500 Mameluks qui sont le plus souvent dispersés ou absents. Jaffa, dit-il, est encore plus facile à prendre.

Que si ces informations peuvent paraître complaisantes, on en peut conclure qu'elles abondaient dans le sens que désirait l'Empereur, comme il arrive aux agents consciencieux et zélés. Et c'est justement ce que nous voulions faire ressortir.

Nous n'avons pas retrouvé tous les rapports du colonel Boutin. Le 16 novembre 1810, il fut pourvu par Champagny de deux passeports, l'un comme chargé de mission auprès des consuls d'Égypte et de Syrie, l'autre comme négociant voyageur.

Il arriva à Alexandrie à la fin de mai et tout de suite se mit en campagne avec Drovetti, d'un bout à l'autre de l'Égypte. Il constata que Mohamed Aly n'avait pas cessé depuis trois ans de fortifier Alexandrie, mais que ces fortifications n'étaient pas bien redoutables. Il nota surtout que le Pacha craignait un débarquement des Français et qu'il n'avait rien qui pût lui permettre d'y résister. On relèvera notamment ceci dans la dépêche de Drovetti, datée du 5 juin 1811 : — Que Mohamed Aly ne peut guère opposer que 9 à 10.000 hommes à une

armée qui débarquerait sur les côtes.....; qu'il y a une opinion bien établie parmi les troupes qu'elles ne pourront pas résister aux Français; que le Pacha lui-même en est très persuadé, qu'il donne tous ses soins à la cavalerie sur laquelle il fonde toutes ses espérances pour une retraite qu'il peut faire de deux côtés, soit par El-Arych sur la Syrie, soit par l'Arabie, par Suez où son escadre sera, dit-on, bientôt prête à tout événement; qu'il y a même une autre voie de retraite par le désert; qu'il est possible pourtant que Mohamed Aly fasse tous ses efforts pour garder Alexandrie, afin de pouvoir y recevoir des secours du dehors.

Nous ne nous porterons pas garants de ces intentions attribuées à Mohamed Aly; elles ne s'accordent pas trop avec le caractère que nous lui connaissons, ni avec la conduite qu'il avait tenue à l'égard des Anglais en 1807, dans un temps où il avait beaucoup moins de ressources qu'en 1811. Il nous suffit de noter que les agents de Napoléon se complaisaient à discourir dans l'hypothèse d'une prochaine expédition française.

Sans doute Mohamed Aly ne connut point les instructions secrètes du colonel Boutin, « négociant-voyageur »; il aurait pu en prendre de l'humeur. Il se fâcha très fort au passage du courrier Kader, destiné pour l'Île de France, et Drovetti eut beaucoup de peine à le calmer.

Si la campagne de Russie avait tourné autrement, elle aurait mis l'Empereur en position de régler les choses d'Orient selon la forme qu'il rêvait et dont nous avons pu déterminer les traits généraux. Dès lors il eût achevé l'Empire et fût monté au Capitole.

Cela n'était pas écrit, et l'Égypte resta à Mohamed Aly.

VI

A ce moment-là même, Mohamed Aly achevait de se défaire des Mameluks.

Lors du débarquement des Anglais en 1807, s'ils les avaient rejoints, le Pacha se serait trouvé dans une situation difficile. Ils avaient manqué cette occasion; mais elle pouvait se reproduire, et tant qu'ils demeuraient en armes, ici ou là, vers le Fayoum ou dans la Haute-Égypte, l'autorité de Mohamed Aly restait précaire.

Il ne cessait donc de les surveiller : une petite guerre qui durait depuis des années, et que la correspondance de Drovetti et de Saint-Marcel permet de suivre, pour ainsi dire, jour par jour.

Le Pacha organisait contre eux de petites expéditions; il ne poussait pas très avant, et redoutait leur cavalerie. Il aimait mieux négocier; et comme il avait beaucoup de ressources financières — grâce à son blé qu'il vendait aux Anglais, — il réussissait assez souvent à pratiquer parmi eux des défections; ils ne lui opposaient en vérité qu'une résistance de sable mouvant.

Un moment ils parurent disposés à se soumettre, pourvu que le Pacha leur reconnût un apanage dans la Haute-Égypte. Il préférait les avoir au Caire, pour diverses raisons, et surtout il ne voulait pas démembrer l'Égypte.

Les promenades militaires recommencèrent, le long du Nil, selon la crue : des opérations d'un genre particulier, commandées par le climat et le terrain.

Cependant les Mameluks cherchaient un appui étranger; et, d'une lettre de Chayn bey que nous reproduisons, il résulte bien qu'ils avaient quelque entente avec les Anglais.

Tout à coup, en août 1810, Mohamed Aly massa sur eux des contingents considérables, fortement soutenus de cavalerie et de canons, et il leur infligea aux portes du Fayoum une défaite écrasante : événement décisif en son histoire et en celle de l'Égypte; il se hâta d'annoncer à Drovetti que la tyrannie des Mameluks était enfin anéantie.

Les vaincus traitèrent, se soumirent; la plupart vinrent s'établir au Caire; quelques-uns se retirèrent dans la Haute-Égypte, où ils avaient leurs domaines.

Mohamed Aly pensa alors pouvoir s'occuper tranquillement de l'expédition d'Arabie, depuis longtemps projetée, et il se rendit à Suez pour en hâter les préparatifs. Mais il découvrit, paraît-il, une correspondance suspecte entre ceux de ses anciens ennemis qui avaient déposé les armes. Il revint au Caire, sous prétexte de présider la cérémonie où son fils Toussoum pacha allait être investi du commandement des troupes destinées à l'Arabie. Les Mameluks y furent invités, ils vinrent sans défiance à la citadelle, dans leurs plus brillants costumes. Ils furent massacrés jusqu'au dernier (1er mars 1811).

Il y eut quelque agitation parmi ceux de la Haute-Égypte. Ibrahim bey, le second fils du Pacha, y fut envoyé avec quelques troupes et fut assez heureux pour assurer la pacification du pays. En même temps il exerçait les fonctions de trésorier général, et il s'en acquitta avec beaucoup de zèle. Son père le rappela pour le couvrir d'honneurs, et, comme il était au Caire, les derniers Mameluks de la Haute-Égypte furent massacrés à Esneh (mai 1812).

C'était la paix. Mohamed Aly était bien désormais le maître de tout le pays.

Il ne risquait plus beaucoup d'être troublé par un débarquement européen. Napoléon s'enfonçait au cœur de la Russie. Le Pacha put donc se consacrer tout entier à son expédition contre les Wahabites d'Arabie.

Disons seulement ici que le mouvement des Wahabites était né au centre de l'Arabie, dans le Nedjed, vers le milieu du XVIIIe siècle; en invoquant le nom de Mahomet et l'ancienne grandeur des califes arabes, il était une réaction contre la domination turque.

Leur appel fut entendu parmi les tribus de l'Arabie, et ils formèrent vers 1803 une armée de 80.000 hommes. Ils remportèrent de grands succès sur les pachas envoyés contre eux. Ils entrèrent triomphalement à La Mecque au mois d'avril 1806, et l'événement eut un retentissement énorme dans tout le monde musulman. « Le temps approche, disaient-ils, où nous verrons un Arabe assis sur le trône des califes. Nous avons assez longtemps langui sous le joug d'un usurpateur. »

Crise grave pour la dynastie ottomane : elle annonçait toutes les conséquences que nous voyons se dérouler sous nos yeux.

Il n'est pas étonnant que le Sultan de Constantinople s'en soit ému. Mohamed Aly avait une bonne armée; il reçut « le sabre et le caftan », signe de la mission qui lui était confiée de reprendre aux rebelles les Villes Saintes. Il lui fallut du temps, ayant d'autres embarras en Égypte. Le Sultan menaça d'envoyer en Arabie une autre armée, sous le commandement du pacha de Damas.

Mohamed Aly ne pouvait pas le permettre, il n'aimait pas que l'autorité du sultan fût restaurée de l'autre côté de la mer

Rouge par d'autres que par lui-même; il n'aurait pas aimé davantage que l'insurrection des Wahabites gagnât le Caire et Alexandrie.

Débarrassé des Mameluks, il s'en occupa donc activement, avec la fermeté et la méthode qu'il mettait en toutes ses entreprises. Suez fut la base de l'expédition; elle fut organisée, pour ainsi dire, scientifiquement; ce fut comme une renaissance, annonce de ses nouvelles destinées; la mer Rouge, devant Suez, allait s'ouvrir au commerce et bientôt à des relations universelles.

Pour lors, des armements considérables y furent concentrés. Des troupes y arrivèrent de tous les points de l'Égypte, et de la Syrie, et de tout le Levant; il ne déplaisait point à Mohamed Aly de profiter de l'occasion pour constituer une grande armée. Ali Tebéléni, l'illustre pacha de Janina, lui envoya une solide troupe d'Albanais.

En septembre 1811, Toussoum pacha prit le commandement de l'armée, marcha sur Yambo, le port de Médine, et s'en empara facilement. Il s'engagea alors dans la montagne; mais aux gorges de Bedr, il tomba dans une embuscade, perdit beaucoup de monde, et dut battre en retraite sur Yambo, où il se trouva bloqué dans une position très critique.

Mohamed Aly montra dans cette épreuve une énergie prodigieuse. Du Caire à Alexandrie, du Caire à Suez, il ramassa toutes ses ressources, soldats, vivres, canons. L'échec était dû à quelque indiscipline parmi les chefs que Toussoum avait sous ses ordres. Mohamed Aly opéra, dit Drovetti, « une sorte de révolution dans l'armée » : les hommes appartenaient à leurs chefs, à leurs beys, qui les avaient recrutés et qui les nourrissaient et les payaient; quelques-uns de ces chefs furent

appelés de Yambo à Suez et n'osèrent pas désobéir; leurs troupes passèrent sous l'administration directe du Pacha. C'est à peine si Louvois avait osé faire dans les armées de Louis XIV une réforme aussi radicale : elle donne la mesure du génie et de la volonté de Mohamed Aly.

Dès lors, l'expédition d'Arabie suivit sa voie droite; elle fut aidée par des moyens de corruption abondamment répandus dans les rangs ennemis. Médine fut occupée en novembre 1812, et La Mecque elle-même en janvier 1813, les tribus Wahabites refoulées dans leur désert.

Les clefs des Villes Saintes furent portées à Constantinople par le plus jeune fils de Mohamed Aly, Ismaïl pacha; il y fut accueilli parmi les plus grands honneurs. Même à Constantinople, où il avait beaucoup d'ennemis, la gloire de Mohamed Aly fut célébrée avec éclat.

Cependant il faisait lui-même le pèlerinage de la Kaaba; il parcourait tout le Hedjaz, rétablissait le commerce de Djeddah, et, maître des deux rivages de la mer Rouge, il considérait sa puissance.

Entre les deux déserts de Libye et d'Arabie, deux larges sillons d'exceptionnelle valeur agricole et commerciale, le Nil, une mer d'eau douce et d'alluvions dans la saison d'été, incliné vers la Méditerranée, vers l'Europe, la mer Rouge ouverte vers l'océan Indien, vers l'Inde et l'Asie, la clef de voûte de l'ancien continent.

Après dix ans de rudes batailles, aux prises avec les rivalités locales et les convoitises étrangères, avec les soupçons et les exigences de la Porte, il est le souverain absolu, en fait sinon en droit, de tout ce domaine. L'ordre est assuré : le chérif de La

Mecque, suspect, a été expédié à Constantinople; Latif pacha, trop remuant au retour de Constantinople, a été mis dans l'impossibilité de nuire. Les Mameluks ont disparu de l'histoire.

Il a des troupes peu nombreuses; mais depuis la « révolution » de 1812, elles sont bien à lui, disciplinées; il leur manque encore une organisation européenne; cela viendra, car le Pacha a l'esprit large et prend son bien où il le trouve. Il sait déjà construire des navires de guerre.

Il a des ressources financières suffisantes à de nouvelles entreprises. Le commerce des blés, à la faveur de la guerre entre la France et l'Angleterre, a assuré les fondations de son Trésor. Il fait mesurer les terres pour régulariser la contribution foncière. Il encourage l'industrie sur place, il fait appel à des manufacturiers et artisans de l'Europe.

A le suivre en ces surprenantes initiatives, on ne peut s'empêcher de songer à Pierre le Grand.

Il développe avec passion tous les travaux publics; il aménage les eaux du Nil, coupe et ouvre les canaux pour leur plus efficace utilisation. Il voudrait que rien ne fût perdu de l'inondation bienfaisante; il a le culte du divin fleuve.

La peste éclate. Jadis on attendait qu'elle tombât d'elle-même, après des mois de ravage : fatalisme. Il prend des mesures sanitaires sévères, comme en Europe; et même en Europe, alors, il y avait beaucoup de pays où les mesures sanitaires étaient totalement inconnues.

Il a à Alexandrie une chambre d'assurances, comme il y en a à Marseille, et elle fait fonction de caisse d'escompte : il faut faciliter les transactions commerciales.

Il pratique en matière économique le monopole d'État le plus parfait qu'on puisse rêver, puisque l'État c'est lui, et que

cet État possède tout, la terre, les fruits, et, l'on peut dire, les hommes. Toute l'Égypte, c'est lui.

Il ne veut pas que cette fortune soit à la merci des négociants ou des financiers de l'étranger. Il institue un comptoir à Malte, une sorte de banque de l'État égyptien qui règle le jeu des valeurs sur l'échange de ses blés avec les produits manufacturés de l'Angleterre. Car il ne voulait pas que l'Égypte fût une colonie commerciale des marchands de Londres; il voulait son indépendance en cela comme en tout.

Il exprima un jour à Drovetti le désir de s'entendre avec la France pour l'organisation du commerce de la Méditerranée. Drovetti ne paraît pas avoir compris toute la portée de ce dessein; d'ailleurs il n'avait pas d'instructions et les circonstances n'étaient pas favorables.

Il réveilla l'activité commerciale de la mer Rouge et commença de faire de Suez un grand port. En fait, les marchands arabes n'avaient pas cessé de fréquenter ces parages, mais ils s'en allaient vers l'océan Indien de Zanzibar au golfe Persique, et les marchands européens ne les rencontraient qu'après avoir doublé le cap de Bonne-Espérance.

Il fallait retourner Suez vers Alexandrie, déboucher la mer Rouge vers l'Europe.

Mohamed Aly avait fait construire une corvette dans ses chantiers d'Alexandrie. Il pensa l'envoyer à Suez en lui faisant faire le tour de l'Afrique. Elle s'en alla par Malte et l'Angleterre. Le Gouvernement anglais n'approuva point des prétentions aussi exorbitantes. Il retint la corvette; mais il la soigna très fort, la para, l'équipa, l'arma même, et la renvoya toute belle à Mohamed Aly. Il dut remercier, mais aussi il réfléchit : en vérité, il était impossible d'admettre plus longtemps que

pour aller d'Alexandrie à Suez il fallût accomplir le périple de l'Afrique. Alexandrie et Suez se tournaient le dos; l'Égypte était comme écartelée.

La nécessité du canal de jonction devenait pressante; pour l'Égypte et pour tout l'ancien continent il fallait rétablir la clef de voûte.

Déjà donc, moins de dix ans après son avènement, d'immenses ambitions s'ouvraient à l'imagination de Mohamed Aly.

Il avait des ennemis acharnés à Constantinople, ceux-là mêmes qu'il avait chassés d'Egypte. Sans doute il n'était plus à la merci d'un caprice du Sultan et savait se défendre. Mais il avouait à ses amis sa volonté d'indépendance; il rêvait de placer l'Égypte au rang des autres Régences Barbaresques.

Il épousa en 1812 la veuve de l'ancien pacha de Derna; mariage politique assurément, comme il se pratiquait parmi les princes chrétiens. Mohamed Aly regardait vers la Cyrénaïque et la Tripolitaine; il portera bientôt son regard jusqu'à Alger.

L'Angleterre, en avril 1810, lorsqu'elle redoutait une nouvelle expédition française, lui offrit de réaliser son indépendance. Il eut peur de n'être pas tout à fait indépendant s'il l'était par l'Angleterre. Il eût préféré s'entendre là-dessus avec la France, moins proche et plus sympathique. Le chargé d'affaires de France à Constantinople, M. de Latour-Maubourg, lui ayant écrit une lettre aimable, il en témoigna une joie touchante. Drovetti n'avait pas d'instructions en ce sens; il n'en pouvait pas avoir, puisque Napoléon ne songeait en ce sens qu'à une expédition militaire : une entente politique sans doute eût mieux valu. Mais Napoléon était trop loin; il n'avait pas apprécié, ni même connu la puissance nouvelle du Pacha

d'Égypte. La muraille des croisières anglaises l'empêchait de voir.

Cependant Mohamed Aly avait aussi son grand dessein, dont les lignes commençaient déjà d'apparaître.

Il essayait d'instituer avec les Arabes Bédouins du désert un régime de relations normales qui pouvaient profiter aux uns comme aux autres. Mais ici, les documents français ne peuvent pas donner de grandes lumières; les documents arabes que l'on recherche ouvriront des horizons à travers les pays du sable, dans la direction de Khartoum dont Mohamed Aly allait marquer la place.

Il ne cachait point son intention de conquérir la Syrie, car les maîtres de l'Égypte ont toujours voulu ouvrir les chemins de l'Asie, vers Saint-Jean d'Acre, Damas et Bagdad : un renversement de la conquête turque. Il prétendait installer son fils Toussoum au pachalik de Saint-Jean d'Acre, et Youssouf pacha, un de ses protégés, à Damas : renaissance arabe qui déjà refoulait les Turcs au delà du Taurus.

Par delà l'Hedjaz, et l'Yémen, et l'Arabie, vers le golfe Persique, s'ouvrait l'immense domaine des pays de l'océan Indien; les marchands arabes n'avaient pas cessé d'y suivre les traces de Néarque quand il ramenait de l'Indus à l'Euphrate et à Babylone les vaisseaux d'Alexandre le Grand.

Mohamed Aly se faisait construire à Alexandrie un grand palais; il demandait pour cela à Napoléon des marbres d'Italie. Il aimait séjourner longuement à Alexandrie «pour mieux voir venir, comme il disait, l'Europe et Constantinople». Quelle prestigieuse histoire évoquait-il sous le nom même de cette ville!

En tout cas, de là, il enveloppait dans une même vision tout l'Orient : une grande puissance qui se lève.

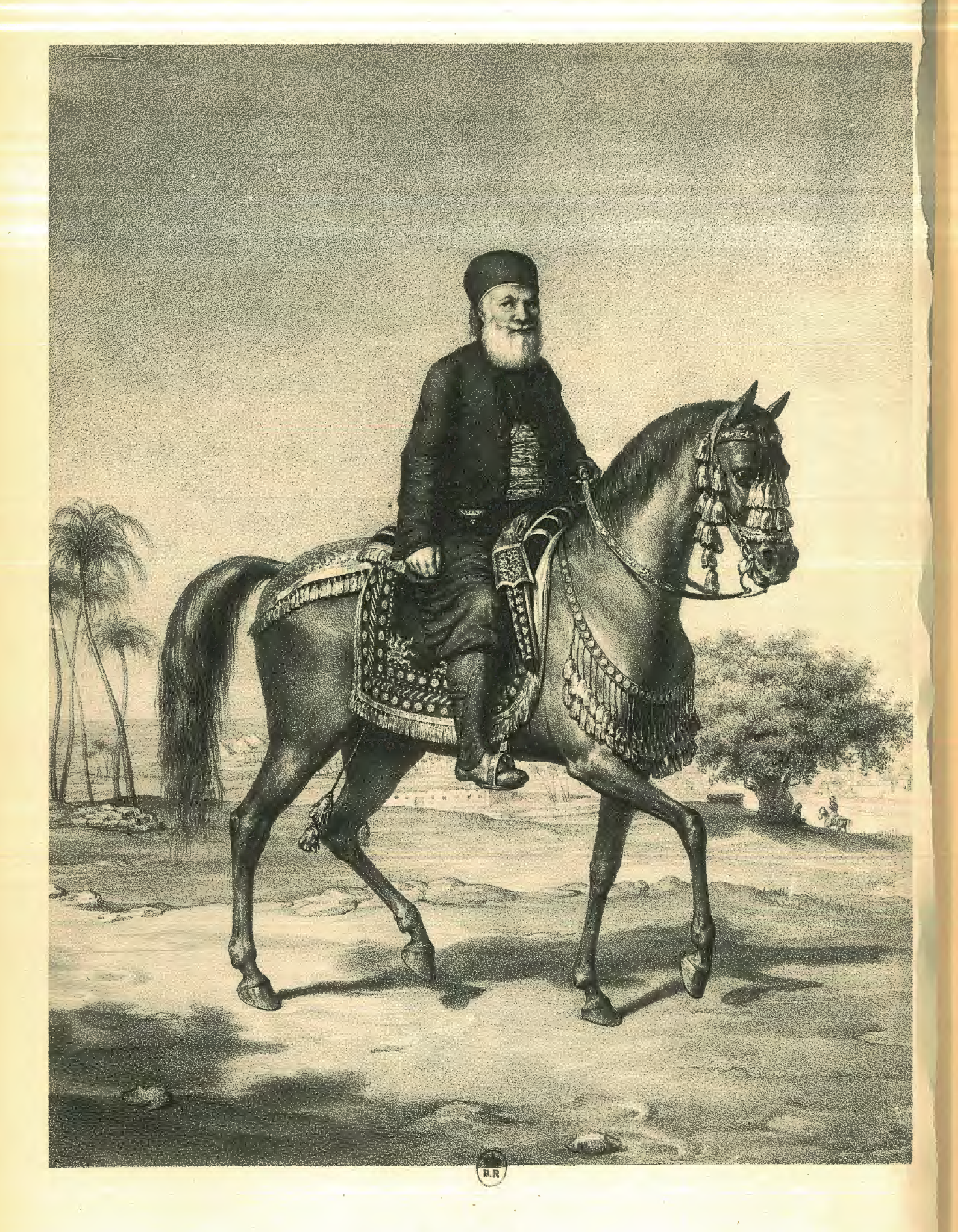
On a dit qu'il avait «épousé la pensée de Bonaparte». On y retrouverait mieux la pensée d'Alexandre le Grand.

Napoléon, comme il entrait en Russie, disait à Maret : «Je suis de la race des Césars, et de la meilleure, de ceux qui fondent». Mohamed Aly n'est pas un César; mais il est plus qu'un Pharaon; il est un des plus grands Fondateurs de l'histoire... Et nous ne sommes, en 1815, qu'au commencement de sa carrière.

ÉDOUARD DRIAULT.

ERRATUM.

Les tableaux mentionnés aux pages XVIII, 97, 100 et 205 seront insérés dans une publication ultérieure.



MÉHÉMET-ALI
d'après un portrait fait en Egypte

IMP. CATALA FRÈRES, PARIS

1807

1. — Le Ministre à Drovetti, vice-consul chargé du Consulat général au Caire.

SOMMAIRE. — Interception des communications. — Demande d'informations.

Fontainebleau, le 16 octobre 1807.

J'ay reçu, Monsieur, vos lettres des 10, 15, 21 janvier, 2 février et 2 mars derniers n°s 1. 2. 3. 4 et 5.

Je vous remercie des détails que vous y donnez tant sur les affaires qui ont eu lieu entre les troupes du pacha du Caire et les mamelouks, que sur l'effet qu'a produit parmi ceux-ci la mort de deux de leurs principaux chefs.

Votre n° 5 étant le dernier qui me soit parvenu, j'ay lieu de croire que plusieurs de vos lettres et nottament celles où vous aurez rendu compte de ce qui s'est passé en Égypte depuis l'occupation d'Alexandrie par les Anglais, auront été interceptées [1]. Vous voudrez bien pour l'ordre et la régularité de la correspondance m'en adresser par une voie sure des duplicata, je vous recommande de continuer à m'instruire avec la plus grande exactitude de tous les faits et événemens qui vous paroitront de nature à fixer l'attention du gouvernement.

J'ai l'honneur de vous saluer, etc.

---

[1] Les Anglais avaient évacué Alexandrie en septembre 1807; mais ils restèrent les maîtres de la Méditerranée jusqu'à la fin de l'Empire.

1808

2. — Saint-Marcel au Ministre.

Sommaire. — Arrivée d'un brick anglais pour le rachat des prisonniers. — Efforts du Gouvernement anglais pour réconcilier le Pacha et les Beys mameluks. — Topouz-Oglou gouverneur d'Alexandrie. — La rébellion de Yassin bey. — La situation difficile de Malte au point de vue économique : besoin des ressources de l'Égypte. — Réfection de la chaussée du lac Maréotis. — Tentative du Pacha pour imposer une contribution aux Européens. — Les Anglais avaient demandé à Mohamed Aly de leur céder Alexandrie. — Son indignation. — Rétablissement de l'activité commerciale dans le Levant. — Départ malheureux de M. Vasse, premier drogman de France.

Alexandrie, le 1er février 1808.
(Reçu le 27 juin.)

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur par mes précédentes lettres sous les nos 43, 44, 45, 46, 47 de faire part à Votre Altesse de la situation politique de l'Égypte après le départ des Anglais.

Nous avons aujourd'hui un brik anglais qui a remplacé la corvette anglaise partie pour Malthe avec les dépêches du pacha du Caire vers le 21 décembre. Ce brik arrivé ici vers le 18 janvier s'est montré comme parlementaire; le château du phare a arboré pavillon blanc ainsi que le portait le brik, et le consul suédois le sieur Petrucci qui fait les fonctions d'agent anglais a fait flotter à sa maison le pavillon de sa nation. Le sieur Petrucci auquel l'officier commandant du brik a remis les dépêches ministérielles s'est aussitôt mis en marche soit pour les porter lui même au Pacha, ainsi qu'il avait fait lors de la réception des dépêches qu'apporta la précédente corvette anglaise, soit pour l'aboucher avec le Gouverneur, soit pour expédier les dépêches dans l'Inde, soit pour rapporter lui même

la réponse aux dépêches du pacha. J'ignore si le consul général M. Drovetti a pu pénétrer le motif de ses relations politiques qui dans le principe avaient, dit-on, pour but le rachat des prisonniers restés chés quelques particuliers; mais la fréquence de ces relations, les liaisons extraordinaires qui paraissent se former, manifestent de l'intelligence entre le Ministère britannique et ce gouvernement. D'abord on pourrait présumer avec fondement qu'un des articles de négociation des Anglais avec le Pacha, portait sur un accomodement avec les Mamelouks, et en effet Chaÿn Bey l'Elfy le protégé le plus immédiat des Anglais a fait sa paix avec le Pacha qui lui a témoigné une amitié et une considération particulières, et lui a donné en apanage la province du Faÿoum, et quelques villages de celle du Behera.

Les autres Beys qui étaient dans la Haute Égypte auraient terminé un moment plutôt leur négotiation de paix avec le Pacha s'ils n'avaient pas été retardés par diverses actions qui ont eu lieu entre eux et le rebelle Yassin Bey l'Albanais. Celuy cy a été complettement battu près de Montfalout; il a perdu une grande partie de ses troupes, et il s'est retiré avec 200 hommes environ à Minieh où il s'est fortifié. Le Pacha y a envoyé son Hasnadar avec 7 à 800 hommes qui réunis avec les Mamelouks doivent infailliblement se rendre maîtres de cette place. La réduction de ce rebelle qui menaçait de former en Égypte une troisième division de pouvoir plus redoutable peut être que celles du Pacha et celles des Mamelouks, parce que la plupart des Arabes se rangeoient de son parti, achèvera de donner plus de tranquillité, et ouvrira des communications commerciales, depuis si longtemps entravées entre la Haute Égypte et la Basse.

Le but politique des Anglais serait peut être aussi d'avoir une part exclusive à ce commerce, en important ici leurs marchandises, et en en exportant principalement pour leurs retours de bled et autres grains dont ils ont si grands besoins pour approvisionner Malte et aùtres lieux.

Cette ville qui n'était riche que par l'entrepot du commerce d'importation et d'exportation en Égypte a perdu par l'interruption actuelle de la navigation marchande la base de ses ressources. Elle est aujourd'huy dans l'état le plus déplorable, puisqu'elle manque des moyens d'industrie, et que la stérilité de son terroir ne lui permet pas même la culture des terres.

Topouz Oglou ci devant Kiaya bey du Pacha du Caire est toujours gouverneur particulier de cette ville. Cet homme est assez tranquille et modéré; il suit en tout l'impulsion que lui donne son maître. Ainsi que je l'ai déjà mandé à Votre Altesse, il a mis le séquestre sur les biens des Turcs ou Grecs fugitifs lors du départ des Anglais de cette ville; ces circonstances lui avaient fourni l'occasion d'y comprendre dans ce séquestre des marchandises appartenant à des négotians européens et on éprouve jusqu'aujourd'huy même des difficultés pour en obtenir la main levée. Il ne fait, dit-il, aucune distinction des Nations; Anglais, Français, tout est égal devant lui; sa préférence serait sans doute pour la Nation qui par son commerce lui procurerait des bénéfices de douane.

La chaussée qui sépare l'Amadie du lac Mareotis, ci devant rompue par les Anglais, est sur le point d'être entièrement rétablie. Déjà la chaussée est faite; il ne s'agit plus que des revêtissemens extérieurs. Les dépenses de cette construction ont été fournies par les habitans de cette ville. Le Pacha avait ordonné une contribution de cinquante bourses aux Européens établis à Alexandrie. Mon opposition à cette singulière exaction a réduit beaucoup la somme demandée; elle a été laissée à la générosité des Européens. Ma nation a donné mille piastres turques.

Du 10 février.

J'apprens par des rapports qui me paraissent asssez vrais que les Anglais viennent d'offrir douze mille bourses au Pacha si celuy cy veut leur remettre Alexandrie. Mohamed Aly Pacha a entendu avec indignation de telles propositions, et a répondu qu'il défendrait cette ville et ne la rendrait que par la force des armes, et non par des offres d'argent. Ces dispositions énoncées vont sans doute émouvoir la bile des Anglais et rompre leurs négotiations actuelles, faire établir devant cette rade une croisière de batimens qui intercepteront la navigation même des germes de Rosette à Alexandrie et réciproquement.

Le départ des batimens anglais de l'Archipel avait commencé à donner plus de liberté à la navigation des Osmanlis; des batimens de Salonique, de la Canée, de Smyrne et de Rhodes chargés de diverses productions de

ces pays, étaient venus ici et avaient donné quelque mouvement au commerce.

J'ai l'honneur de prévenir Votre Altesse, que M. Vasse, premier drogman de France au Caire, obligé de se repatrier pour raison de santé s'est embarqué le 21 décembre mil huit cent sept sur un navire autrichien affrété pour Malte et Livourne. Ce navire a été pris à la sortie de cette rade par la corvette parlementaire qui s'y trouvait, et sur laquelle M. Vasse a été forcé de se rendre comme prisonnier. J'avais conseillé M. Vasse de ne pas profiter de cette occasion qui présentait des dangers; l'envie de partir un moment plus tôt, l'a fait passer sur toute considération.

Je suis avec respect, etc.

Saint-Marcel.

3. — Saint-Marcel au Ministre des Relations Extérieures.

Sommaire. — L'aventure de Yassin bey. — Les Anglais avertissent Mohamed Aly d'une prochaine expédition française en Égypte : ils lui offrent leur concours. — Il refuse. — Les préparatifs de défense.

Alexandrie, ce 21 février 1808.
(Reçu le 27 juin.)

Monseigneur,

Yassin Bey a été battu dans une sortie qu'il a fait à Minié sur les Mamelouks. Mais ensuite une partie des troupes commandées par le Hasnadar de Mohamed Aly Pacha arrivées près de Minié, déserta et entra dans cette place. Ce renfort encouragea Yassin bey, il tenta une seconde sortie qui réussit. Quatre cachefs mamelouks furent tués. Chayn bey l'Elfy qui y avait envoyé une partie de ses troupes, y perdit beaucoup de monde. Toutes ces circonstances arrêtent la marche des négotiations de paix entamées entre Ibrahim bey et Mohamed Aly Pacha.

Le brik anglais parlementaire ne paraît plus depuis dix jours. On le croit parti pour Malte, lorsque l'officier reçut dernièrement des dépêches du Caire, dont il parut, dit-on, mécontent. On croit avoir pénétré le vrai but de la mission de ce brik. Elle était d'informer Mohamed Aly Pacha de la venue prochaine des Français en Égypte avec des forces considérables, de la nécessité de garnir de troupes les principaux points de la côte pour s'opposer à la descente et d'accepter les forces auxiliaires qu'ils avaient offertes pour défendre la place importante d'Alexandrie. Le Pacha répondit qu'il avait assés de troupes, que dès ce moment il allait ordonner leurs marches pour garnir et fortifier la côte; mais que pour cet objet il n'avait besoin d'aucun secours étranger. En effet nous savons que les places de Damiette, de Rosette, les forts de Burlos, d'Aboukir sont investis de troupes albanaises. La ville de Demanour voisine d'Alexandrie contient des troupes pour les porter aussitôt dans cette dernière place en cas d'allarme; ici viennent d'arriver deux à trois cents Albanais commandés par un certain Halil Derman; les forts ont été visités et mis en état de défense. On a approvisionné la ville. Enfin on se prépare, on se fortifie comme si l'ennemi allait paraître. Néanmoins nous n'avons ici qu'environ douze cents hommes de garnison.

Le Pacha en prenant toutes ces mesures croit moins aux données des Anglais qu'à des desseins de leur part d'envahissement. D'ailleurs le but du Pacha depuis le dernier soulèvement des troupes au Caire était de les répartir sur différens points de l'Égypte d'où ils retireraient et leur subsistance et leur solde; ce qui diminuerait leur nombre sans affaiblir ses forces, et soulagerait ses finances. Les vues du Pacha dans cet ordre des choses seraient aussi peut être de gagner la confiance de la Porte qu'il doit ménager, malgré sa domination; on assure que les dernières dépêches de sa Cour lui firent part de la coalition de la pluspart des Puissances continentales contre cette nation qui lui tendait des embûches pour parvenir à ses fins.

Je suis avec respect, etc.

Saint-Marcel.

4. — Saint-Marcel au Ministre.

SOMMAIRE. — Soumission de Yassin bey. — Mohamed Aly le fait partir pour la Syrie. — Rétablissement du commerce avec la Haute-Égypte. — Apparition du chébec français le *Serpent*. — Grande émotion à Alexandrie.

Alexandrie, ce 27 février 1808.
(Reçu le 28 juin.)

MONSEIGNEUR,

Ma dépêche sous le n° 50 portait que Yassin bey avoit eu à Minié quelques légers avantages sur les Mamelouks et les troupes du Pacha. Aujourd'huy nous apprenons que déterminé à accepter les propositions conciliantes du Pacha, il a rendu Minié au Hasnadar et a pris avec trois cent hommes la route du Caire où il est arrivé vers le 13 de ce mois. Le Pacha ne l'a pas reçu avec l'accueil qu'il attendait. Il l'a fait partir sans escorte pour Damiette d'où il sera envoyé en Syrie. Voilà l'Égypte délivré de ce chef de parti qui menaçait de former une troisième division de pouvoir. Mohamed Aly Pacha a bien un génie propre à déjouer par les ressorts de la négotiation les intrigues et les factions de l'ambitieux. Il ne lui reste plus aucun obstacle pour s'accommoder avec les Beys de la Haute Égypte. Déjà ceux ci ont envoyé au Caire pour traiter des conditions trois émissaires parmi lesquels se trouve Mohamed Bey Manfouh.

Le Hasnadar séduit par les présens des Mamelouks leur a donné Minié; ce qui a beaucoup déplu au Pacha, qui n'a pas voulu voir cet officier à son arrivée au Caire. Au reste le pacha trouvera bien le moyen de ravoir cette place importante par sa situation.

Les communications de la Haute Égypte avec le Caire seront désormais entièrement libres. Le commerce extérieur va prendre quelques mouvemens. Le Sayd abonde en grains et légumes. Ces denrées de première nécessité seront très utiles à la basse Égypte qui lui fournira en retour du ris, du tabac et marchandises de Turquie et d'Europe. La rareté de ces derniers les a élevés à des prix considérables, car l'interruption de la navigation arrête tout commerce extérieur. Ainsi celui que l'on pourra faire intérieurement ne peut avoir qu'une marche lente et peu agitée.

Notre gouvernement entretient toujours le public de la venue prochaine

des troupes étrangères dans Alexandrie. On croit plutôt à celle des Anglais, quoique sans fondement. On ne voit ici que mouvemens militaires et préparatifs de défense. Néanmoins la garnison composée d'Albanais et d'Osmanlis ne monte pas à plus de douze cent hommes; mais en cas de besoin on peut promptement recevoir des secours des pays circonvoisins où résident des troupes.

Du 6 mars.

Le chebeck nommé «le Serpent» armé en course et marchandises, capitaine Dodero, manquant de 15 jours de Gênes, est arrivé en cette rade le 2 de ce mois. La venue de ce navire a donné quelqu'émotion aux Turcs, ou Albanais, qui le croyaient un aviso d'une escadre française prête à paraître, d'après les avis qu'en avaient cy devant donné les Anglais. Ces soupçons que je tâchais de détruire n'ont pu être entièrement dissipés que par le débarquement des marchandises de ce navire, et par d'autres indices qui ont tranquillisé les esprits. C'est le premier navire français qui ait paru ici depuis environ cinq ans.

Je suis avec respect, etc.

SAINT-MARCEL.

5. — A. S. A. S^me^ le Prince duc de Benevent, Ministre des Relations Extérieures de l'Empire français.

SOMMAIRE. — Vue générale de la situation politique en Égypte. — Négociations entre les Beys et Mohamed Aly : Drovetti y refuse son intervention. — Les prétentions de Mohamed Aly à l'indépendance en Égypte. — Désordre politique et anarchie économique. — Plaintes du chérif de La Mecque au sujet de l'arrestation de deux navires capturés par les corsaires de l'Île de France.

Caire, le 8 avril 1808.
(Reçu le 17 avril 1809.)

MONSEIGNEUR,

Confiné dans un pays barbare qui, depuis cinq ans, est le théatre de la guerre civile, des révolutions, de tous les désordres; pays où les Européens ont tout à craindre et rien de bon à espérer, où les Agens français

se sont toujours vus plus ou moins dangereusement exposés; au milieu des privations et des inquiétudes sans nombre qui résultent nécessairement de cet état de choses; l'idée de pouvoir par l'emploi de tous mes moyens mériter les suffrages de l'indulgence supérieure me tenait lieu de tout, me faisait tout supporter avec courage et résignation; mais cette seule et grande ressource vint aussi à me manquer : dès l'époque où S. E. l'ambassadeur de S. M. I. et R. près la Porte Ottomane prit le titre de Consul Général de tout le Levant, j'ai cru devoir reconnaître dans cette nouvelle charge le point central de la correspondance entre les Consulats et le Ministère de V. A. S^me^. C'est donc à S. E. le général Sebastiani que j'ai adressé tous mes rapports pendant l'exercice de 1807[1]. Cette année m'a fourni une carrière très critique et pénible. Je vis depuis dans l'inquiétude la plus cruelle en attendant que V. A. S^me^ prononce sur la conduite que j'ai cru devoir tenir dans les circonstances difficiles où je me suis trouvé.

Ci joint j'ai l'honneur de présenter à V. A., Monseigneur, un Bulletin qui rend compte de la situation de l'Égypte pendant le trimestre passé. Je dois ajouter à son contenu que les Beys de la Haute Égypte m'avaient prié d'intervenir dans les négociations avec le Bacha, S. A. même le désirait, mais privé d'instructions à ce sujet, je me suis excusé sous les prétextes les plus plausibles. Ce refus les a obligés de s'adresser à M. le Chevalier de Rossetti, Consul général autrichien, qui a encore saisi avec bien d'empressement cette occasion de conserver sa trop grande influence dans les affaires de l'Égypte. — Il y a des données probables pour présumer que la paix peut avoir lieu, mais j'observe de la part des Beys beaucoup de méfiance qui fera traîner les négociations plus longtemps que leur nature peut l'exiger.

Quant au Bacha, tout en se disant l'esclave du Grand Seigneur, il ne se regarde pas moins comme prince absolu; tout en donnant les ordres à ses subalternes pour l'exécution des traités qui existent entre les Gouvernemens européens et la Porte, il laisse appercevoir qu'il considère ces dispositions comme un acte d'autorité souveraine dépendant entièrement de sa volonté. La maxime prépondérante de sa politique est toujours celle de ménager indistinctement toutes les puissances. Si S. A. S^me^ a

[1] Nous n'avons pas retrouvé ces rapports dans la *Correspondance de Turquie.*

daigné se faire mettre sous les yeux les rapports que j'ai eu l'honneur de faire à l'Ambassade dans le cours de 1807, Elle y aura observé que Mohamed Aly n'a point une direction de conduite assurée dans ses relations avec les Agens européens; ses vues politiques ne s'étendent pas au delà des confins de l'Égypte dont il se dit le maître par la force de son sabre, où il dit avoir sa vie et son tombeau. — Ces prétentions à la souveraineté n'ont cependant pu jusqu'à présent le soustraire tout à fait à la dépendance dans laquelle il est tenu par son armée, toujours prête à insurger pour le payement de la solde. Cette circonstance l'engage plus que toute autre à terminer d'une manière ou autre avec les Beys. Avant les événemens des derniers jours d'octobre 1807, il se serait mis à la tête de ses troupes pour aller leur dicter les conditions de la paix dans le pays qu'il consent aujourd'hui à leur abandonner. Cet exposé me paraît devoir faire présager que la situation de l'Égypte sera toujours la même quant au Gouvernement, on y sera soumis à tous les inconvénients qui résultent de son instabilité et des factions qui l'entourent. Les Francs ne peuvent que beaucoup se ressentir des chocs d'une pareille désorganisation, aussi les Consuls doivent-ils beaucoup plus calculer sur l'influence qu'ils ont pu et pourront encore se ménager, que sur les capitulations et les égards dus au caractère dont ils sont revêtus. La position des Égyptiens est des plus malheureuses. Dans la haute, comme dans la basse Égypte, les contributions excessives, les avanies, les gaspillages ont réduit les agriculteurs à la mendicité, au désespoir. On peut sans exagération avancer qu'un tiers des terreins cultivés lorsque l'armée française était en Égypte représente aujourd'hui le triste tableau du désert au milieu de la vallée la plus fertile du monde. Aussi depuis que les Anglais sont venus par leurs bévues militaires mettre le comble à l'orgueil insolent et despote des Osmanlis et des Albanais il n'y a plus qu'un vœu et une seule espérance parmi les habitans.

Je crois devoir me procurer l'honneur de prévenir V. A. S^me^ que le cherif de la Mecque vient encore de m'écrire pour me demander compte de la lettre qu'il a adressée à S. M. notre Auguste Empereur que j'ai transmise à S. E. le général Sebastiani par ma dépêche du 24 juin 1807. Je prends la liberté de supplier V. A. S^me^ de vouloir bien me mettre dans la possibilité de donner une réponse quelconque aux instances réitérées de

ce Prince qui depuis un an a envoyé exprès une personne à Constantinople et a fait toutes sortes de démarches pour faire parvenir aux pieds du Trône de S. M. Impériale et Royale des réclamations tendantes à recouvrer deux de ses navires richement chargés, capturés par des corsaires de l'Île de France.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

6. — Bulletin extrait des rapports du sous-commissaire soussigné à S. E. l'Ambassadeur de S. M. I. et R. près la Porte Ottomane pendant le premier trimestre de cette année.

SOMMAIRE. — La frégate anglaise et les intrigues du sieur Petrucci. — Soumission de Yassin. — Négociations avec les Mameluks : la question territoriale et la question du miri. — Le *Serpent* à Alexandrie : alarme universelle. — Excès et désordres contre les Européens.

Janvier 9. — Départ pour Malthe de la frégate anglaise qui croisait devant les ports d'Alexandrie; sous le prétexte de recevoir les prisonniers retenus individuellement, que le Pacha s'est engagé de racheter et de rendre, elle est venue mouiller sous le fort Pharo. Un commis du sieur Petruci, soi-disant consul général de Suède, mais qui depuis très longtemps a toujours rempli, et remplit encore plus positivement les fonctions d'agent anglais, s'y est embarqué.

Le 18. — Apparition d'une corvette anglaise avec pavillon parlementaire. Le capitaine s'est débarqué et a eu un entretien avec le gouverneur d'Alexandrie, qui l'a reçu de la manière la plus amicale. Départ immédiat pour le Caire du sieur Petruci.

Le 23. — Expédition contre Kyacim bey, chef d'une faction rebelle, pacha de Minieh et de Benissouef, qui dévastait ces provinces et interceptait la navigation du Nil.

Le 25. — Arrivée du sieur Petruci au Caire; conférences secrètes et fréquentes avec le Pacha; bruit accrédité dans la ville qu'une expédition était prête à mettre à la voile des ports de France pour l'Égypte. Suspension de mesures déjà prises pour renvoyer en Syrie plusieurs corps de troupes qui avaient pris part à l'insurrection des derniers jours d'octobre. Ordres pour mettre en état de défense les places d'Alexandrie, Rosette et Damiette.

Le 27. — Arrivée au Caire d'un Manbingi ou chambellan du sultan Moustapha porteur de la confirmation de Mohamed Aly dans le bachalik de l'Égypte.

Pendant tout le mois, malgré la présence des bâtimens de guerre anglais, liberté de navigation entre Alexandrie et Rosette, même avec quelques Échelles de la Turquie.

En février. — Résultat heureux de l'expédition contre Kyacim bey. Ce rebelle réduit sans la moindre hostilité. Victime de son caractère entreprenant et ambitieux, il a donné dans le piège que le Bacha lui a tendu en lui offrant le bachalik de Gedda, et le commandement d'une armée destinée contre les Ouahabis, il est venu se mettre à la disposition de Mohammed Aly, qui l'a désarmé et exilé en Syrie. Abandon de Minieh aux mamelouks; intelligence pour entamer des négociations. Avis de la députation de deux sandjaliks des maisons de Mourad et d'Ibrahim bey, pour venir au Caire traiter la paix.

En mars. — Arrivée au Caire de Selim bey Mahramgi et de Marzouk fils d'Ibrahim bey; conférences avec le Bacha, retour du prince dans la Haute-Égypte porteur de l'ultimatum du Vice-Roi. S. A. veut limiter les possessions des Beys au territoire du Minieh, et au point correspondant sur l'autre rive du Nil. La condition du payement du Miri, ou contribution foncière à dater de l'année prochaine.

Arrivée à Alexandrie d'un bâtiment français armé en course et marchandises (capitaine Dodiro, génois). Le gouverneur de cette Échelle alarmé, mouvement de la garnison, les habitans mis sous les armes. Situation critique du soussigné et des nationaux au Caire pendant plusieurs jours. Menaces de la part du Bacha, pour connaître la prétendue mission

extraordinaire de ce navire; mouvemens parmi les troupes contre les Francs.

Pendant tout le trimestre. — Au Caire, insolence outrée des troupes contre les Européens, vols et assassinats dans les rues et en plein jour.

A Alexandrie. Toutes sortes d'avanies, vexations et manque d'égard de la part du gouverneur envers les Européens. Impunité absolue des excès et désordres commis journellement par les troupes de la garnison.

Drovetti.

7. — Saint-Marcel au Ministre.

Sommaire. — Les croisières anglaises. Courses et prises. — La contrebande autrichienne. — Les négociations avec les Beys. — Pèlerinage de Tripoli de Barbarie. — L'importation des lins, contrebande de guerre.

Alexandrie, 1er juin 1808.
(Enregistré le 8 octobre.)

Monseigneur,

Aucun armement anglais n'avait paru ici depuis février passé; la navigation avait repris son cours et le commerce commençait à se régénérer. Des navires, des bateaux arrivaient ici chargés des productions des diverses Échelles du Levant, et avec des fonds pour l'achat des caffés et des ris. Une corvette anglaise qui parut devant cette rade vers la fin d'avril annonça le danger que courait la navigation des Grecs et des Turcs, dans un moment où ces nations se livraient avec sécurité à des spéculations commerciales, que des bruits publics mal fondés de trêve entre l'Angleterre et la Porte leur faisoient entreprendre. Cette corvette qui s'était présentée comme parlementaire, informée que le reste des prisonniers anglais qu'elle avait ordre d'embarquer n'était pas encore arrivé du Caire, après de courtes conférences avec le Gouvernement, établit sa croisière plus loin et ne reparut ici que vers le 15 du mois dernier avec un bateau de Smirne pour Damiette qu'elle avait pris sur les côtes de la Caramanie et dont on

évalue la cargaison à 40 mille talaris. Le capitaine parlementa, et fit embarquer 14 prisonniers anglais que l'agent de Suède avait rachetés au Caire; ce gouvernement lui fournit toutes les provisions de bouche dont il avoit besoin. Il chercha ensuite à vendre sa prise, mais sans succès : et bientôt durant sa station de nouvelles prises se présentèrent. Deux bateaux, l'un de Constantinople, l'autre de Smirne, venoient à pleine voile en cette rade et sans méfiance : les Anglais armèrent alors leurs chaloupes, et se portèrent sur ces bateaux; mais des barques chargées de troupes, sorties de cette rade, étant allées à leur secours, la chaloupe retourna et les bateaux échappèrent.

Le lendemain cette corvette mît à la voile et prit à la vue du château six voiles dont on évalue la cargaison de quatre à cinq cent mille piastres; elle croise jusqu'à ce jour aux environs et fait signe de vouloir parlementer; mais ce gouvernement s'y refusa : on veut présumer que les ordres que portait le commandant étaient de prendre tout bâtiment qui viendrait dans cette rade, dans le cas où tous les prisonniers anglais ne seraient pas rendus et que ceux qui le seraient auraient été rachetés, ce qui, disent les Anglais, ne devoit pas être ainsi, puisqu'un des articles de la capitulation des Anglais avec le pacha du Caire, lors de leur évacuation d'Alexandrie, étoit que tout prisonnier quelconque devoit être rendu sans rançon. Néanmoins ils ont laissé libre jusqu'au matin la navigation des dgermes entre Rosette et Alexandrie : ils respectent ainsi cet article de leur traité, tandis que celui de laisser libre en Égypte le commerce et les navires qui y viendraient ou en sortiraient n'est pas suivi.

Un navire autrichien venant de Malte est arrivé en cette rade avec quelques marchandises pour le consul de Suède, agent des Anglais en Égypte (c'est le sieur Petrucci cy devant au service des Français en Égypte comme receveur payeur du 1er arrondissement à Siout). Nous avons eu lieu de suspicionner les expéditions de ce navire, puisqu'il venoit de Malte et que nous étions informés par les papiers publics de la cessation de toute relation entre l'Angleterre et la Porte. Le gouverneur ne devoit pas aussi permettre l'introduction des marchandises anglaises, puisqu'un firman de Sa Hautesse portait cet ordre. Mais comme les objets d'Europe de première nécessité manquent en Égypte, ce gouvernement porté d'ailleurs pour la nation britannique, tolère ces

importations. Néanmoins l'animosité pouvait naître de la part de cette administration, que les Anglais par leurs déprédations actuelles sur ces parages ont si fort mécontentés.

Votre Excellence sera informée par M. Drovetti mieux que je ne le pourrais faire des relations politiques du pacha avec les beys mameloucs du Said. Les négociations de paix étaient sur le point de se terminer et la meilleure intelligence parut.

Quelques-uns néanmoins se méfiant des promesses qu'ils ont vu si souvent enfreindre, cherchent encore à temporiser en attendant les événemens.

Les sept insulaires ragusiens et étruriens résidant en cette échelle ont tous passé à la protection de France. Les consuls, sujet insulaire et de Raguse, m'ont remis les papiers de leurs chancelleries. Celui d'Étrurie dont était chargé le consul général d'Espagne doit me remettre un dépôt de 400 talaris, regardant certains créanciers d'une croisière appartenant à un sujet étrurien.

Du 8 juin.

J'apprends par des lettres du Caire en date du 1er de ce mois que Soliam bey le chef de la maison Bardissy est mort à Monfalout le 16 may dernier. Le Pacha a conféré sa place à Selim bey Marangy un des députés pour traiter la paix. Celle cy a été conclue et on n'attend plus que la ratification des beys qui occupent toute la Haute Égypte depuis le territoire de Minieh et qui payeront le miri à dater de l'année prochaine selon l'ancien usage.

On attend au Caire une nombreuse caravane de Tripoly de Barbary; elle est, dit-on, composée de plusieurs milliers de Maugrebins qui se rendent à la Mecque. Emin bey de la suite de Mehemet l'Elfi est avec eux venant de Malte.

Un navire autrichien chargé de quelques marchandises à l'adresse d'un négociant autrichien vient encore d'arriver de Malte en cette rade.

Aucun Européen ne peut partir d'ici soit pour l'Égypte soit pour le Détroit sans un permis du commandant de cette ville. J'ai porté à ce sujet des plaintes à M. Drovetti, dont les représentations au Pacha n'ont pas

été accueillies. Le Pacha prétend que regardant Alexandrie comme en état de siège, il a droit d'y établir des règlemens particuliers pour y maintenir la police et la surveillance nécessaire. Le Consul sujet insulaire qui vouloit se rapatrier ne pourra obtenir son permis d'embarquement que d'après la demande de M. Drovetti au Pacha. Tout Européen quelconque est conséquemment détenu en cette ville, et ne peut en partir sans un ordre du gouvernement.

Un des navires autrichiens venus de Malte, chargeant ici en retour pour cette ville des lins secs bruts ou filés, ce gouvernement devrait interdire ce genre d'exportation pour les pays ennemis, puisque les lins servent à la fabrication des toiles et cordages à leurs marines. M. Drovetti a fait les représentations au Pacha, mais je n'en vois ici aucun effet prohibitif.

La corvette qui croisait devant cette rade ne paraît plus depuis quelques jours et on a lieu de présumer qu'elle a fait voile pour Malte, depuis qu'elle s'est approvisionnée d'eau et qu'on lui a fait passer par des voies interlopes les expéditions pour le Gouvernement britannique.

Je suis avec respect, etc.

Saint-Marcel.

8. — Saint-Marcel à Champagny.

Sommaire. — La polacre *la Rose*, d'origine ragusaine, et le pavillon de Jérusalem. — Les capitulations et le protectorat de la France. — Saint-Marcel contre Petrucci : la question de la juridiction consulaire. — L'intervention de Drovetti : la mise sous séquestre. — Le pavillon de Jérusalem, protégé français, peut-il couvrir des marchandises anglaises? — Rapport de Saint-Marcel à Latour-Maubourg.

Alexandrie, le 20 juillet 1808.
(Enregistré le 10 novembre.)

Monseigneur,

Le 18 juin arriva en cette rade la polaque *La Rose* venant de Malte, commandée par le capitaine Jean Parenzi, sous pavillon de Jérusalem. Les

expéditions de ce capitaine portoient qu'il venait ici pour y chercher des vivres et les porter à Malte. Cette polaque était chargée de quelques marchandises que le nommé Pensa livournais domicilié à Malte envoyait à son frère établi ici sous la protection de Suède.

La France a toujours protégé dans les États du Grand Seigneur exclusivement à toute autre nation le pavillon de Jérusalem; ainsi la polaque partie de Malte et arrivée ici sous ce pavillon était sous la dépendance du consul de France à Alexandrie. Je dus donc faire exécuter nos lois promulguées au sujet d'un navire venant de Malte avec des marchandises soit d'Angleterre, soit des prises qui y sont déposées dans un pays qu'elle occupe au dehors. J'ordonnais au capitaine Parenzi le séquestre de la cargaison à bord de son navire : le capitaine refusa d'obéir, il débarqua les marchandises et me fit ensuite présenter deux actes de protestation dans lesquels il prétendait que le pavillon de Jérusalem étant protégé dans les échelles du Levant par quatre puissances, la France, l'Espagne, l'Autriche et l'Angleterre, il ne se croyait pas soumis à ma juridiction.

J'eus recours alors au commandant de cette ville pour faire séquestrer les marchandises déposées à la douane et lui demander main forte pour réduire le capitaine à l'obéissance. Le commandant gagné par le Consul de Suède agent des Anglais (c'est le sieur Petrucci receveur payeur du 1er arrondissement à Siout du tems des Français en Égypte, lequel avait fait une fortune considérable au service de la Nation qu'il a payée d'ingratitude en se mettant au service de nos ennemis qu'il sert avec le plus grand zèle) fit remettre les marchandises aux consignataires. Le capitaine n'ayant pu trouver auprès des consuls d'Espagne et d'Autriche la protection dont il s'appuyait se retira sous celle de Suède.

J'informai M. Drovetti de toutes les particularités de cette affaire. Ce consul obtint divers ordres du Pacha pour faire séquestrer les dites marchandises et faire lever le gouvernail de la polaque. Ces ordres étaient toujours éludés par le commandant de cette ville et pour parvenir à les faire définitivement exécuter, il fallut l'envoi du Caire d'un *chaouche* du Pacha. Aussi dès son arrivée ici le commandant fit séquestrer les marchandises en mains des consignataires et ordonna qu'on leva le gouvernail de la polaque qui serait transporté dans la maison consulaire. Ce qui fut exécuté. Les marchandises et le navire restèrent donc séquestrés jusqu'à

nouveaux ordres. Voilà tout ce que j'ai pu obtenir, quoique je demandasse que les marchandises fussent déposées dans tout autre magasin que celui des propriétaires, et que le capitaine fût reconnu être sous la jurisdiction de France et non sous celle de Suède. J'ai informé M. la Tour Maubourg des dispositions de ce gouvernement touchant cette affaire et lui ai demandé provisoirement ses ordres pour ma direction ultérieure.

Quoiqu'il en soit il n'est pas douteux que si nous laissons aux Anglais les moyens de faire leur commerce en Égypte par des navires sous pavillon de Jérusalem, rien ne s'opposerait alors à leur prospérité commerciale soit ici, soit dans tout le Levant. Car ces passeports ou patentes de Jérusalem sont répandus dans les échelles du Levant où le Révérendissime de Jérusalem en fait trafic. Les Grecs les achètent et arborent ensuite à leurs navires ce pavillon qu'ils font flotter au dehors et avec lequel ils peuvent entrer à Malte et faire leur commerce, en favorisant celui des Anglais. En faisant exécuter les lois présentes au sujet des navires sous ce pavillon venant d'Angleterre, ou des pays qu'elle occupe au dehors, nous arêtons le mal dans sa source. Les conséquences en seraient d'autant plus grandes, que les retours provenant des produits de l'importation consistent aujourd'huy en lins dont les Anglais ont un grand besoin pour leur marine. Déjà plusieurs navires autrichiens venus de Malte avec des marchandises n'ont chargé en retour que ce genre de marchandises dont les Turcs et nous devons priver nos ennemis. M. Drovetti au Caire et moi ici avons fait à ce sujet à ce gouvernement des représentations qui n'ont pas été accueillies.

Tel est l'état où est resté l'affaire dont j'ai l'honneur de faire le rapport à Votre Excellence. J'attens des ordres ou de Votre Excellence ou de M. de la Tour Maubourg auquel j'ai transmis toutes les pièces nécessaires pour l'instruction de cette affaire.

Cette polaque appartenait cy devant à un capitaine Ragusais nommé Michel Martinovitch, que les Anglais obligèrent lors de leur évacuation d'Alexandrie d'aller à Malte avec son navire qu'ils jugèrent ensuite de bonne prise, lorsqu'ils apprirent la réunion de Raguse au royaume d'Italie. Cette polaque fut vendue à Malte et achetée par les sieurs Pensa et Cie Livournais, qui l'envoyèrent ici avec la cargaison dont ils étaient les maîtres. Ne serait-il pas juste que ce navire fut rendu à son premier

propriétaire Michel Martinovich Ragusais auquel il a été enlevé avec tant d'injustice?

Je suis avec respect, etc.

SAINT-MARCEL.

9. — Drovetti à S. E. le Ministre des Relations Extérieures de l'Empire français.

SOMMAIRE. — L'affaire du pavillon de Jérusalem. — Un officier ottoman envoyé de Constantinople à Alexandrie. — Voyage de Mohamed Aly à Damiette, Rosette, Alexandrie.

Caire, le 10 août 1808.
(Enregistré le 28 octobre. R. le 17 avril 1809.)

MONSEIGNEUR,

Par ma dépêche du 12 juillet, j'ai eu l'honneur de rendre compte à V. E. des dernières mesures prises par Mohamed Aly Bacha, concernant le navire avec pavillon Jerosolimitain, elles furent encore en grande partie éludées; M. de St Marcel n'a pu obtenir que le libre exercice de sa jurisdiction sur le batiment. Cet estimable collègue m'ayant mandé qu'il croyait inutile, même imprudent de continuer la discussion de ce différend avec le Gouvernement d'Alexandrie, j'ai cru devoir faire à M. le Chargé d'Affaires de S. M. I. et R. à Constantinople le rapport ci joint. Un capitaine de la marine ottomane est arrivé dans le mois passé à Alexandrie et s'est de suite transporté en cette capitale. Il est porteur d'ordres qui enjoignent au Bacha de lui confier le commandement des ports et des côtes de l'Égypte. Mohamed Aly l'a très bien accueilli, mais il n'est guère disposé à le mettre en activité de service. L'arrivée de cet officier a déterminé S. A. à faire une tournée à Damiette, Rosette et Alexandrie. On s'occupe des préparatifs de ce voyage qui doit avoir lieu vers la fin de ce mois. Deux cents maçons et charpentiers sont commandés pour se trouver dans ces places à l'époque où le Bacha y sera de passage. S. A. m'a engagé à l'accompagner; mais sans instructions sur la conduite que je devrai tenir en pareilles circonstances, j'ai prié S. A. de m'en dispenser. La paix avec les Beys n'est pas encore conclue.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

10. — Copie du rapport du sous Commissaire Drovetti à M. le Chargé d'affaires de S. M. I. et R. à Constantinople.

SOMMAIRE. — Le rapport sur la question du pavillon de Jérusalem : demande que Latour-Maubourg intervienne auprès de la Porte. — La question de la protection exclusive de la France sur les établissements de Terre Sainte. — Les intrigues du consul de Suède Petrucci. — Nécessité de faire consacrer par la Porte les droits de la France dans le Levant.

Caire, 24 juillet 1808.

Mon rapport du 30 mai instruisait S. E. le général Sebastiani de l'inutilité des démarches que j'avais faites pour empêcher l'introduction des marchandises anglaises, portées de Malthe à Alexandrie, par deux navires autrichiens; je rendais compte à S. E. des raisons que ce Vice Roi prétendait bonnes pour justifier sa conduite. Un événement postérieur est venu à l'appui de ce que j'ai eu l'honneur d'écrire au général ambassadeur, concernant la petite politique du Bacha.

Je ne vous importunerai point, très honorable Monsieur, par le détail des faits et circonstances de l'arrivée à Alexandrie du bâtiment avec pavillon Jerosolimitain; les rapports de mon collègue de cette échelle ne vous laissent rien ignorer; je me bornerai aux points principaux de la discussion qui s'est élevée entre M. de St Marcel, le gouverneur d'Alexandrie et le sieur Petruci, soi disant consul de Suède. Je me permettrai d'abord d'énoncer une opinion sur les actes de jurisdiction exercés par mon collègue relativement au navire et son capitaine. Tels doutes qu'on puisse élever sur la légitimité de ces actes, aucun des agens des gouvernemens

qui se disent intéressés à la protection du pavillon de Jérusalem, n'aurait su s'y opposer sans manquer aux rapports politiques, dans lesquels ils se trouvent engagés avec l'empire français; quelques uns de ces agens auraient même dû seconder les opérations du consul de France sur tout en cette occasion où il s'agissait de mettre des obstacles aux communications commerciales qui se sont établies entre l'Égypte et Malthe. Nos réclamations, nos remontrances toujours contrariées par les intrigues et les manèges des agens anglais, ne pouvant obtenir du Gouvernement local une mesure cohérente aux principes adoptés par la Sublime Porte aux ordres même qu'elle a donné, il m'a paru et me paraît encore qu'il n'y aurait qu'un coup d'éclat qui put alarmer les spectateurs et introduire un peu plus de réserve dans les rapports avec l'ennemi des deux empires. M. de St Marcel a sagement profité de la première occasion favorable; je l'ai assisté de tous mes moyens, nous avons réussi en partie, mais c'est vous seul, Monsieur, qui pouvez mettre la dernière main à cette affaire dont l'issue influera très sensiblement sur les égards dus à la représentation de notre auguste Gouvernement en Égypte. Je vais avoir l'honneur de m'expliquer.

On est ici dans la persuasion que tous les établissemens de Terre sainte et par conséquent les batimens qui naviguent avec pavillon de Jérusalem *sont sous la protection immédiate de S. M. notre auguste Empereur et Roi.* Le propriétaire des marchandises portées par le navire en question est un négociant toscan établi depuis longtems en Égypte, et qui à l'époque de la réunion de sa patrie à l'Empire, s'est mis sous la protection du consul de Suède.

Ce consul, qui s'est érigé en défenseur de l'insubordination et compétiteur de M. de St Marcel, qui prétend avoir le droit de protéger le capitaine, le navire, les marchandises et leur propriétaire, remplit plus positivement les fonctions d'agent anglais en Égypte; il l'était en titre à Rosette lors de la rupture entre la Sublime Porte et l'Angleterre. C'est lui que le général en chef de l'armée britannique a chargé des affaires de sa nation en évacuant l'Égypte, c'est lui qui entretient et protège toutes les communications avec Malthe. C'est lui en un mot qui travaille constamment à discréditer les agens français et à leur faire éprouver toutes sortes de contrariétés de la part du gouvernement local. D'après ces données, si

la décision que Mohamed Aly Bacha sollicite de Constantinople sur cette affaire, n'est pas telle que nous devons l'attendre, c'est à dire,

Si les actes de jurisdiction exercés par M. St Marcel sur le navire avec pavillon Jerosolimitain ne sont pas approuvés,

Si le capitaine n'est pas puni d'une manière exemplaire de son insubordination,

Si le négociant toscan, qui s'est soustrait à l'autorité du Gouvernement français et s'est mis sous la protection des agens d'une puissance ennemie pour alimenter impunément le commerce de l'Angleterre n'est pas traité suivant les dispositions de l'art. 10 titre 2e de l'ordonnance 3 mars 1781[1],

Si enfin, on accorde au Consul suédois ou pour mieux dire à l'agent britannique le droit de protéger le dit capitaine, négociant, navire et marchandises anglaises, les Consuls français auront cessé de jouir en Égypte de la considération et des égards dus à leur caractère, leur résidence y sera illusoire, inutile, même peu honorable pour la représentation du plus grand des Gouvernemens.

Je vous supplie donc, très Honorable Monsieur, de vouloir bien prendre en considération cet exposé et ordonner des démarches pour qu'on obtienne de la Sublime Porte des firmans qui nous accordent une satisfaction complette. Vous concevez mieux que personne combien il importe de mettre sur tout un terme aux relations avec Malthe. Un navire autrichien en est encore arrivé à Alexandrie le 20 de ce mois. Les deux sous même pavillon repartis pour Malte étaient chargés de lin, natron, nitre, etc. objets très recherchés chez l'ennemi, le premier surtout pour le service de la marine. Le Bacha ne sait prendre sur lui de couper ces communications; on lui fait croire certaine la paix entre la Porte et l'Angleterre. On l'a persuadé

[1] *Recueil des anciennes lois françaises* (Isambert). — Ordonnance concernant les consulats, la résidence, le commerce et la navigation des sujets du roi dans les Échelles du Levant et de Barbarie :

Versailles, 3 mars 1781.

Titre II. Article 10 :

«Tout Français qui tenterait de se soustraire à l'autorité du Roi en se mettant sous une protection étrangère sera renvoyé en France. Enjoint S. M. à tous ses officiers, employés en Levant et en Barbarie de faire exécuter rigoureusement les présentes dispositions.»

que toutes les échelles de la Turquie entretiennent les mêmes liaisons commerciales; en un mot il est trompé; ses alentours et surtout son drogman cherchent à lui rendre suspectes toutes les insinuations qui lui viennent de la part des Français : dans cette dernière affaire du navire Jerosolimitain, j'ai dû éprouver mille obstacles et je n'ai pu en surmonter la plus part qu'en menaçant. Mohamed Aly très habile à manier ses petits intérêts d'Égypte, n'entend rien aux rapports politiques; il l'avoue lui même, il est par conséquent forcé de suivre les avis de certains de ses affidés qui sont plus sensibles aux appas des argumens ennemis qu'à la force des nôtres. Il n'y aura donc que des ordres et des instructions bien positifs de son gouvernement qui pourront lui faire renoncer aux fausses opinions qu'on lui a inspirées et le tirer des erreurs dans lesquelles on l'a induit et on continuera de l'induire tant qu'il y aura en Égypte des individus comme Petruci et sa suite.

Pour copie conforme :
DROVETTI.

11. — Saint-Marcel à Champagny.

SOMMAIRE. — Le pavillon de Jérusalem. — Mohamed Aly dans la Basse-Égypte. — Les frais des donatives.

Alexandrie, 21 septembre 1808.
(Enregistré le 16 novembre.)

MONSEIGNEUR,

J'insère ici le triplicata de la lettre que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Excellence le 20 juillet voye de Constantinople.

J'attens les ordres de M. de Latour Maubourg touchant le navire avec pavillon de Jérusalem, arrêté ici d'après mes ordres. Il est naturel que ce pavillon protégé par la France ne puisse protéger le commerce des Anglais dans les États du Grand Seigneur. D'ailleurs la facilité de l'obtenir donnerait aux Anglais des transports nombreux pour leur commerce dans le Levant. Nous devons au moins arrêter ces désordres dès lors que nous en avons le droit et le pouvoir. Quant aux navires autrichiens qui viennent fréquemment ici de Malte chargés de marchandises anglaises, nous n'avions auprès de ce Gouvernement que le droit de représenter que des firmans du Grand Seigneur interdiroient dans ses États l'introduction des marchandises anglaises et que celles importées par des navires autrichiens sortant de Malte devoient conséquemment être confisquées. Nos représentations n'ont pas été accueillies de ce Gouvernement qui continue à autoriser l'importation des marchandises anglaises par la voie de Malte.

Mohamed Aly Pacha du Caire parcourt la Basse Égypte. Il est allé à Damiette d'où il s'est rendu en cette ville. L'on ne connaît pas précisément le sujet de son voyage; mais on a lieu de croire qu'il a pour but principal de recueillir des suffrages des habitans, pour lui conserver le gouvernement des villes d'Alexandrie et de Damiette où la Porte voudrait nommer des commandants particuliers, indépendans du Pacha du Caire. La venue de ce Pacha m'a entraîné dans des frais extraordinaires dont je n'ai pu me dispenser soit ici, soit à Rosette. Car l'amitié et la considération ne sont accordées parmi les Turcs qu'à l'intérêt qui séduit. J'aurai l'honneur d'envoyer à Votre Excellence la note détaillée de ces frais en la priant de vouloir bien en ordonner le payement.

La paix des Mamelouks avec le Pacha n'est pas consolidée; néanmoins tout est tranquille aujourd'hui dans la haute Égypte, quoique certains beys refusent de payer le miri de leurs appanages, principale condition de la paix.

Je suis avec respect, etc.

SAINT-MARCEL.

12. — Saint-Marcel à Champagny.

SOMMAIRE. — Les certificats d'origine. — Application des décrets du système continental. — Le commerce de Malte par navires autrichiens. — On est sans nouvelles à Alexandrie : on n'a que les journaux anglais de Malte. — Quelques bâtiments français dans les ports d'Égypte.

Alexandrie, 2 novembre 1808.

MONSEIGNEUR,

Depuis le mois d'août dernier sont arrivés en cette rade quatre navires de Marseille et un de Gênes chargés de peu de draps et de marchandises

de France. Quelques uns ont déjà fait leur retour en marchandises de ces pays. Deux de ces navires ont été expédiés avec des certificats d'origine dont je n'ai pas suivi alors la forme prescrite par défaut d'information officielle, et de la réception des lettres circulaires de Votre Excellence à ce sujet. Je ne les ai même pas encore reçues et je ne sçais d'où peut provenir ce retard qui compromet le service, étant informé qu'elles sont parvenues depuis quelque tems aux Consuls de Syrie. Les bateaux de Smirne et de Constantinople qui pourraient nous les apporter viennent fréquemment en cette rade. Pour prévenir ce défaut de forme, et par là obvier aux inconvénients qui en peuvent naître, j'ai demandé à M. Pillavoine Consul de France à Acre copie de la lettre circulaire relative aux certificats d'origine; il me l'a transmise, et elle me servira désormais de règle pour ceux que je délivrerai à l'avenir.

Le commerce de Malte se fait toujours ici par les navires autrichiens qui y affluent. Le pavillon de Jérusalem ne paraît plus depuis les obstacles que je lui ai fait éprouver en cette échelle, lorsqu'il servait le commerce des Anglais.

Je n'ai encore aucune réponse de M. de la Tour Maubourg touchant le rapport que je lui avais fait au sujet de l'arrestation du navire avec pavillon de Jérusalem. M. Drovetti m'a confié qu'il avait été informé que le Pacha menaçait les Consuls ou la nation française établie en Égypte en cas de non succès de nos réclamations à ce sujet. J'ai été faché de n'être pas avisé à tems des intentions de ce gouverneur, qui exigeaient bien d'être insérées dans mon rapport.

On reçoit sans doute à Constantinople les papiers ou journaux officiels; nous ne les recevons ici qu'en partie et presque un an après. Il serait néanmoins important de les avoir et de connaître la vérité des faits politiques que nos ennemis ou leurs partisans s'acharnent d'altérer en répandant ici les gazettes de Malte qu'on doit regarder moins comme des papiers publics que comme des libelles contre le Gouvernement français. Ces rapsodies débitées au Pacha, aux Turcs et aux gens du pays presque tous ignorants, déterminent une opinion désavantageuse à notre égard.

Les cargaisons des navires français venus dernièrement sont adressées à des Lévantins qui sont chargés d'en faire les retours. Car nous n'avons en Égypte aucun établissement français. Au reste ce commerce ne pourra

guères ni continuer, ni prospérer puisque les assurances étant portées à Marseille à 50 o/o élèvent très haut le prix des marchandises, et que le consommateur qui spécule suivant ses facultés s'impose plutôt la privation d'objets qui le ruinent.

Je suis avec respect, etc.

Saint-Marcel.

13. — Copie d'une lettre du Vice consul d'Alexandrie d'Égypte à M. de la Tour Maubourg, chargé des affaires de l'Ambassade de France près la Porte Ottomane.

Sommaire. — Le firman de la Porte au sujet du pavillon de Jérusalem : confiscation des marchandises sous le prétexte de l'état de guerre entre la Porte et l'Angleterre.

Alexandrie, le 19 novembre 1808.

Monsieur,

Je vous fais part de l'arrivée d'un firman que la Sublime Porte a adressé dernièrement au pacha du Caire au sujet du navire sous pavillon de Jérusalem que j'avais mis en séquestre; en vous prévenant par ma lettre du 19 juillet sur laquelle je n'ai aucune réponse et des motifs dudit séquestre et de la nécessité d'en avoir incessament une décision. Ce firman est basé sur un exposé faux en ce qu'il porte que ce navire est anglais. La Sublime Porte qui ordonne la confiscation des marchandises et du navire en rend responsable le commandant de cette ville; en conséquence le commandant m'a demandé la remise du timon de ce navire, qui dans le tems, comme j'ai eu l'honneur de vous l'écrire m'avait été consigné. Je lui avais objecté que n'ayant pas à ce sujet une réponse à mes lettres officielles écrites à Constantinople, je ne devrais pas m'en desaisir jusqu'à la réception; que néanmoins pour adhérer aux intentions de la Sublime Porte, je le rendrai aussitôt, pourvu que le Commandant m'en fit la demande par écrit; celui cy se référa là dessus aux ordres du Pacha du Caire et j'en

attendais le résultat, lorsque deux jours après nos accords, le Commandant m'envoya et soldats et portefaix pour enlever ledit timon. Je ne pus résister à cet acte de violence. Quant aux marchandises, elles sont restées dans les magasins des propriétaires, et je crois que les autorités du pays ne chercheront pas à les réclamer car elles désirent entretenir avec Malte une bonne intelligence qui alimente leur commerce avec cette isle par le moyen des navires autrichiens.

Je dois encore vous prévenir que le Pacha qui voudrait voir dans cette affaire une décision favorable à ses vues, a suspendu la confiscation ordonnée, jusqu'aux ordres définitifs de la Porte.

Tel est le résumé du firman de la Sublime Porte et de la conduite que vient de tenir ce commandant envers moi, pour l'exécuter en partie.

Pour copie conforme :
SAINT-MARCEL.

1809

14. — Saint-Marcel à Champagny.

SOMMAIRE. — Arrivée de bâtiments français. Leurs marchandises. — Les certificats d'origine. — Dépenses faites pour les cadeaux au Pacha. — Nécessité de combattre l'influence anglaise, qui se soutient par de riches présents.

Alexandrie, ce 2 janvier 1809.
(Enregistré le 1er avril. R. le 17 avril 1809.)

MONSEIGNEUR,

J'ai à annoncer à Votre Excellence l'arrivée en cette rade de trois navires français partis de Marseille dans le courant de novembre, et arrivés ici vers le commencement de ce mois. Le principal de leur cargaison d'entrée consistoit en quelque peu de draps. Celle de leur sortie est en natron, gomme arabique, etc. J'aurai désormais la plus grande attention à ne délivrer des certificats d'origine que suivant la forme prescrite. Je serais bien embarrassé pour me diriger là dessus, si je n'avois eu la prévoyance de demander au Consul de France à Acre une copie de la circulaire relativement à cet objet. Car les consuls d'Égypte n'ayant encore rien reçu d'officiel à cet égard, ne pouvoient connoitre les intentions et les dispositions de leur Gouvernement.

De ce retard sur des points aussi importants, naissent des difficultés de la part des douanes, et domages pour les négotians propriétaires des marchandises dont les certificats d'origine ne sont pas conçus suivant les formes prescrites. En effet le capitaine Paul commandant la tartane *Jésus Marie Joseph* parti d'ici le 20 septembre et arrivé à Marseille dans le courant d'octobre dernier étant porteur de certificats mal rédigés (je n'avois alors nulle formule) son chargement a été détenu aux douanes à Marseille.

J'ai fait passer à M. Chazedé mon fondé de pouvoir mes états de dépenses ordinaires et extraordinaires pendant ce quatrième trimestre à Rosette et à Alexandrie. Les dépenses extraordinaires de Rosette ont été plus considérables ce trimestre, par l'arrivée du pacha en cette ville auquel je ne pouvois m'empêcher de faire une donative consistant à un fusil à double coup fabrique de Versailles, et une lunette à son drogman. Votre Excellence aura observé par mes états du 3me trimestre celle que le service exigeoit de faire à ce vice roy lors de son arrivée en cette ville. Votre Excellence les aura jugées peut être considérables. Néanmoins ce vice roy n'en a point été satisfait, et j'ai eu le désagrément d'apprendre par M. Drovetti qu'il se plaignait de mon peu de générosité. Je ne dois attribuer cette exigence et ce mécontentement de sa part qu'à l'amitié intéressée qu'il porte aux Anglais qui lui donnent beaucoup plus que nous ne pouvons. Nos ennemis ont toujours l'œil sur l'Égypte, et leurs libéralités ont un but qu'il est nécessaire de prévoir. Nous devons déjouer leurs intrigues, et pour y parvenir nous devons cultiver l'amitié des officiers de ce Gouvernement; on ne peut y réussir que par des offrandes données à propos. Si elles sont médiocres, on n'arrive pas au but qui les provoque. Si elles cessoient entièrement les consuls ne recevroient plus que des désagrémens qui aviliroient dans ces pays le nom françois, et anéantiroient le commerce par les avantages dont jouiroient nos ennemis. Si nous ne pouvons balancer leurs libéralités, donnons au moins assés pour éloigner la haine qu'inspire une cupidité irritée. Le nom de la grande nation et de ses hauts faits d'armes fera ensuite pencher la balance en notre faveur.

Je n'ai encore reçu aucune réponse de M. de la Tour Maubourg au sujet de l'arrestation du navire sous pavillon de Jérusalem. Je transmets à Votre Excellence copie de ma lettre à M. de la Tour Maubourg par laquelle elle observera les subterfuges qu'a pris la Porte pour s'emparer du navire, en l'envisageant comme anglois, et la conduite peu régulière qu'a tenue le commandant de cette ville pour avoir auprès de lui le timon de ce navire, dont la Porte le rend responsable, ainsi que de la cargaison.

Je suis avec respect, etc.

Saint-Marcel.

15. — Saint-Marcel au Ministre.

Sommaire. — Le pavillon de Jérusalem et le firman de la Porte. — La paix entre l'Angleterre et la Turquie. — Le consul d'Espagne contre le roi Joseph. — La carrière du consul Petrucci : le supérieur de Terre-Sainte se met sous sa protection. — L'aménagement des eaux du Nil dans le Delta. — La paix compromise entre les Beys mameluks et le Pacha. — Le commerce français en Égypte.

Alexandrie, ce 15 mars 1809.

Monseigneur,

J'avais eu l'honneur de vous informer du séquestre que j'avais mis sur un navire portant pavillon de Jérusalem, venant de Malte, et chargé de marchandises anglaises. J'en avais donné connaissance à M. la Tour Maubourg chargé de l'Ambassade de France qui ne m'a fait aucune réponse. Enfin la Sublime Porte a délivré un firman par lequel elle ordonne que les marchandises seront remises aux propriétaires et le navire rendu à son ci devant capitaine qui y arborera pavillon ottoman. Dès que celui cy l'a fait flotter en cette rade, le château lui a fait par honneur une salve d'artillerie. L'argent distribué pour cet effet à ce gouvernement a provoqué plus que tout autre considération ces démonstrations extérieures et inusitées d'égards.

Nous avons eu nouvelle de la conclusion de la paix entre la Sublime Porte et l'Angleterre. Un brick anglais qui est venu l'annoncer a (jeté l'ancre) en cette rade. L'officier commandant est descendu à terre et a été bien accueilli du gouverneur de cette ville. Les consuls d'Autriche et d'Espagne ont pour lui faire honneur arboré les pavillons de leur nation. Ce brick n'a mis à la voile qu'après avoir reçu les réponses du Pacha aux lettres du gouvernement anglais qu'il avait apportées. Durant son séjour en cette rade est arrivée une bombarde française partie de Marseille le 5 octobre dernier.

Le Consul d'Espagne en Égypte, M. Campo y Soler, s'est déclaré publiquement en cette échelle contre Sa Majesté le nouveau roy d'Espagne et ne cesse de répandre des libelles contre Sa Majesté l'Empereur des François et Sa Majesté le Roy Joseph. Ces libelles lui sont adressées de Malte.

Le Consul de Suède agent des Anglais en Égypte tient la même conduite. C'est un certain Petrucci livournais de nation, qui avait suivi les Français en Égypte comme receveur payeur à Siout. La fortune assés considérable qu'il avait fait par des voies obliques en occupant ce poste, ne permit pas à sa conscience craintive de suivre en France l'armée d'Orient. Il resta dans ce pays, c'est à dire à Rosette où les Anglais lui accordèrent la place d'agent qu'il remplit toujours avec un zèle et une ingratitude excessive contre la France et acheta ensuite à Constantinople le consulat général de Suède en Égypte; et après le départ des Anglais d'Alexandrie, il se retira en cette ville où il fut chargé de leurs affaires, à l'ombre de la dignité consulaire de Suède, et où son zèle et son ingratitude contre ses bienfaiteurs n'ont fait que croître et embellir.

Le Supérieur de Terre Sainte en cette ville de tems immémorial sous la protection de France vient de se mettre sous celle du sieur Petrucci, et c'est l'effet plus de son animosité nationale que de la crainte d'une rupture entre la France et la Sublime Porte. Au reste il est à croire que cette défection est due aux impulsions du sieur Petrucci qui croit par là avoir ici la considération des François, auprès des gens du pays que la superstition domine.

Le Pacha vient de fermer le passage de la branche du Nil à Minouf pour donner plus d'eau à celle du fleuve qui va à Damiette où le manque d'eau empêchait la culture du ris. Mais la branche du Nil qui se rend à Rosette ne fournira plus assés d'eau pour la culture des terres. Peut être aussi que la barre du fleuve à la mer n'en aura pas assés pour le passage des barques ou dgermes.

Les beys mameloucs de la Haute Égypte font difficulté de payer le mirri auquel ils s'étoient obligés envers le Pacha du Caire, et dans ce cas, celui cy menace d'envoyer des forces contr'eux c'est à dire de renouveler la guerre.

Sept bâtiments marchands françois venus ici de Marseille dans le courant de l'an dernier, chargés de quelques marchandises sont partis de cette ville pour Marseille avec leur retour en graines, sucre brut et natron.

Je suis avec respect, etc.

Saint-Marcel.

16. — Drovetti à (S. E. le Min. des Relat. Ext.).

Sommaire. — La reprise des pourparlers entre les Mameluks et le Pacha. — Les divisions entre les Beys. — Mohamed Aly reçoit le sabre et le caftan, qui le confirment vice-roi pour la guerre contre les Wahabites. — Le Pacha mal disposé à cette expédition, surtout préoccupé de consolider son pouvoir en Égypte. — Les troupes du Pacha. — Contributions extraordinaires levées sur le pays. — Lettre de M. de Latour-Maubourg à Mohamed Aly : grande satisfaction du Pacha. — Promesses rassurantes du Pacha dans le cas d'une rupture entre la France et la Porte : Drovetti demande à ce sujet des instructions.

Caire, le 9 avril 1809.
(Reçu le 11 décembre 1809.)

Monseigneur,

L'espèce de traité de paix conclu entre Mohamed Aly Bacha et les Beys, traité que dans mon rapport du 10 janvier j'ai eu l'honneur de noter à V. E. comme un arrangement idéal, sans base, sans ordre, sans aucune garantie quelconque, en un mot comme l'avortement le plus monstrueux qui put sortir des négociations les plus incohérentes; ce traité vient d'être enfreint par les Beys sous des prétextes dont je crois inutile de rendre compte. On en est de nouveau à négocier. Les pourparlers d'environ un mois ont produit un armistice qui durera autant. Le bacha croit à la possibilité de s'entendre; sa situation le lui fait désirer, et il espère que les Beys accepteront les dernières conditions qu'il vient de leur proposer; elles constituent les mamelouks débiteurs d'une imposition foncière annuelle de trois cent mille piastres turques et de cent dix mille ardebs de grains en nature. Quoique ces prétentions soient modérées, les Beys se résoudront avec peine à ce petit sacrifice qui les place dans la sujétion au moins apparente du Bacha; s'ils consentent, ce sera toujours avec la restriction mentale de saisir la première occasion favorable pour se soustraire à cette dépendance. Malheureusement pour eux leur nombre diminue tous les jours et ils n'ont plus de chefs capables d'une grande résolution. Ibrahim bey perd dans l'esprit de ses subalternes à mesure qu'il vieillit et la maison de Mourad est partagée en autant de factions qu'il y a de sandjaks. Ceux ci ont

été multipliés au point que tel parmi eux n'a pas six vrais mamelouks à sa suite. Le camp de Chayn qui a succédé à l'Elfi, compte une douzaine de beys. On dirait que dans ces combinaisons extravagantes, ils ont pris conseil des personnes intéressées à paralyser le peu de forces qui leur reste. Mohamed Aly a reçu dernièrement de la part du Sultan Mahmoud, le sabre et le kaftan; distinctions qui en le confirmant vice roy d'Égypte lui prescrivent très expressément de marcher contre les Ouahabis pour aller en revendiquer Mecque et Médine. Le Bacha promet de s'occuper de cette importante expédition, mais avec l'intention bien positive de n'en rien faire. La possession des Lieux saints que les préjugés de la religion musulmane faisaient regarder comme le palladium de l'Empire ottoman lui tient moins à cœur que celle de son Pachalik. Il est certain qu'il ne règne en Égypte que par la force; il continue de prendre toutes les mesures qui peuvent lui en assurer la souveraineté. Il a nommé Bacha son fils Toussoum bey, et l'a entouré ainsi que son aîné Ibrahim Bey, d'une quantité de soldats proportionnée à leur rang; si on excepte les Albanais et quelques Osmanlis de la Turquie asiatique aujourd'hui peu coûteux et peu attachés au Bacha, tous les autres sont commandés par de ses parents ou alliés. Ses troupes disponibles peuvent former un total de 10/m. hommes. Ce nombre ainsi que cela est d'usage parmi les Turcs, malgré les réformes que le Bacha a pu faire, reçoit la paye et les subsistances comme une armée de 30/m. hommes; dépense considérable qui, ajoutée aux frais d'administration, aux présents qu'on doit faire aux officiers de la Porte qui viennent à chaque instant, en Égypte, ceux qu'on envoie comme un espèce de droit régulier à Constantinople, aux dilapidations partielles et surtout aux sommes qui entrent dans le trésor particulier de Son Excellence pour les contingents futurs. Tous ces débouchés ont donné et donnent encore lieu à des contributions extraordinaires qui ont épuisé les ressources de ce malheureux pays. Ses habitants, surtout ceux de la campagne, quoiqu'ils soutiennent autant que possible le prix de leurs denrées, sont réduits à l'extrême misère. Le bled nonobstant que la nouvelle récolte soit imminente, se soutient à 36 piastres turcques l'ardeb, c'est-à-dire six fois plus cher qu'à l'époque où l'armée française occupait l'Égypte. Aussi les neuf dixièmes de la population lèvent des yeux larmoyans au ciel et vers le pays qui, au dire de leurs prophéties, doit leur envoyer bientôt des libérateurs.

M. de Latour Maubourg m'ayant envoyé une lettre pour ce Bacha dont il paroissoit empressé de recevoir une réponse, j'ai cru devoir me transporter auprès de S. E. alors campée au Tourah de Pharaonié à une journée du Caire. Il y était depuis quelque tems pour surveiller lui même les travaux de la fermeture du canal, qui, détournant les eaux de la branche de Damiette dans celle de Rosette rendait très difficile la navigation de la première, et privait sur tout des eaux salutaires du Nil les territoires propres à la culture du riz ainsi que leurs habitans. Mohamed Aly a reçu cette communication avec d'autant plus de plaisir qu'une de ses dépêches adressée dans le tems à l'ambassadeur, étoit restée sans réponse. J'ai sçu qu'on a cherché à lui rendre désagréable les remontrances de M. le Chargé d'Affaires sur les relations que l'Égypte entretenoit à Malte; mais il n'a fait aucun cas de ces intrigues; il m'a répété qu'il étoit très sensible à cette marque de déférence de la part de l'ambassadeur et me fit remettre le 11 mars sa réponse; il me témoigna aussi désirer la conservation de cette correspondance. Le premier avis de la paix entre l'Angleterre et le Gouvernement turc fut porté en Égypte par une corvette détachée de l'Escadre de l'amiral Collingwood. Une circulaire de l'Ambassade de Constantinople nous certifia un événement aussi incroyable. Malgré les expressions rassurantes de cette lettre, elle ne laisse pas que de beaucoup allarmer les sujets de S. M. l'Empereur et Roi, établis en Égypte. Il m'a paru convenable de sonder les intentions du Bacha pendant un entretien assez long avec S. E. j'ai pu l'engager dans une explication franche sur les mesures qu'il prendrait envers les consuls français et leurs nationaux, dans le cas d'une rupture entre les deux Empires. Voici ses propres paroles. « Vous avez été « témoins, me dit-il, du traitement qu'ont éprouvé les agens anglais et « leurs sujets lors qu'une armée de leur Gouvernement s'empara d'Alexan- « drie par la trahison et travaillait à m'expulser de ce royaume. Je ne crois « pas que la Porte fasse la sottise d'entrer en guerre avec la France; mais « si cela arrive, maudite soit la personne qui ne vous traitera pas comme « par le passé. » Quoiqu'il ne soit pas toujours prudent de se fier à des pareilles protestations, quoique je doive désirer un événement qui me forcerait à quitter ce pays barbare où je végète depuis cinq ans au milieu de toutes sortes de dangers, d'inquiétudes et de privations, où ma santé s'est considérablement affaiblie; si cependant le service de l'État l'exigeait, je

croirais malgré une rupture entre les deux gouvernemens pouvoir m'y ménager un aussi long séjour que ma présence pourrait y être utile. C'est sur quoi je prie V. E. de vouloir bien me donner ses instructions ainsi que sur la conduite que je devrai tenir avec les autorités locales.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

17. — Saint-Marcel à Champagny.

SOMMAIRE. — Difficultés sur les certificats d'origine. — La formule officielle de ces certificats.

Alexandrie, le 13 avril 1809.
(Enregistré le 26 juillet. R. le 11 décembre 1809.)

MONSEIGNEUR,

Les propriétaires des marchandises qu'a chargé en cette rade le capitaine Jean Antoine Paul dans le courant de septembre 1808 commandant la tartane *Jésus Marie et Joseph,* me mandent que leurs certificats d'origine ne spécifiant pas qu'elles sont une production de l'Égypte, ou qu'elles ne proviennent du commerce anglais ni directement, ni indirectement, la douane de Marseille les a détenues et séquestrées jusqu'à plus ample information. S'il est donc nécessaire de renseignements pour la libération des dites marchandises qui consistent en natron, gomme arabique, encens, saffranon et quelques balles de coton, je certifie que les dites marchandises sont du cru de ce pays, de l'Arabie et de la Syrie, et ne proviennent point du Commerce anglais. Quant aux navires ou bateaux du pays qui ont apporté les dites marchandises, de la Syrie pour les cotons, et de l'Arabie pour l'encens et les gommes, je ne puis en désigner le nom puisqu'il n'est pas d'usage que les navires de ces pays ayent une dénomination particulière.

Il n'est pas de ma faute que ce défaut de formule dans les certificats d'origine que j'ai délivré alors au capitaine Paul, ait occasionné aux propriétaires des marchandises des pertes considérables par leur détention à la douane, puisque je n'ai jamais reçu la lettre circulaire du Ministre à ce sujet. J'en ai ensuite demandé une copie au Consul de France à Acre. Elle m'a désormais dirigé sur la forme des certificats d'origine qui ont accompagné les chargemens subséquens qui ont eu lieu en cette rade sur dix navires destinés pour Marseille. Nous sçavons qu'un de ses navires capitaine Blain a été pris par les Anglais et conduit à Malte.

Des navires impériaux et autres avec pavillon tunisien chargent sans cesse à Malte, et nous apportent ici les marchandises anglaises ou leurs prises.

Un brick de guerre anglais a mouillé le 6 de ce mois en cette rade. L'objet de sa venue était sans doute d'apporter des dépêches du Gouvernement pour l'Inde. Il a séjourné ici une huitaine de jours. Le commandant a fait sa visite au gouverneur qui l'a bien accueilli.

Il paraît que les beys mameloucs qui sont dans la Haute Égypte ont de nouveau négocié avec le Pacha du Caire, et que la bonne intelligence continue à régner entre l'une et l'autre partie.

Je suis avec respect, etc.

SAINT-MARCEL.

P. S. — Je dois à la vérité d'informer Votre Excellence qu'à l'arrivée du dernier brick de guerre anglais, M. Campo y Soler, Consul général d'Espagne, n'a pas fait arborer le pavillon de sa nation ainsi qu'il l'avait fait à l'arrivée du premier brick. M. Godard vice consul d'Autriche, grand partisan anglais, n'a pas manqué dans cette occasion, de faire flotter celui de sa nation.

St M.

18. — Le Ministre à Drovetti.

SOMMAIRE. — La correspondance de Drovetti avec l'ambassade de France à Constantinople ne doit pas nuire à la correspondance directe avec Paris. — Approbation donnée à sa conduite. — Instructions renouvelées sur les mesures prohibitives à prendre contre le commerce anglais. — Envoi des formules des certificats d'origine et de la circulaire du 31 décembre 1807.

Paris, le 17 avril 1809.

Depuis la réponse que j'ai faite, M., le 16 octobre 1807 à vos lettres des 10, 15 et 21 janvier, 2 février et 2 mars de la même année, n° 1 à

5, il ne m'en est parvenu que quatre datées des 18 janvier, 8 avril, 12 juillet et 10 aoust 1808.

J'aurois lieu de m'étonner que vous ayez laissé écouler un aussi long espace de temps pour m'écrire plus fréquemment, si je n'en trouvois la raison dans l'opinion où vous êtes que l'activité de votre correspondance avec l'ambassadeur de S. M. à Constantinople a dû rallentir celle que vous avez à entretenir avec moi. Mais à cet égard vous êtes dans l'erreur. Le Département qui vous est confié a dans tous les temps fixé l'attention du Gouvernement : il n'en mérite pas moins aujourd'hui, et les rapports que vous faites à la Légation ne peuvent dans aucun cas vous dispenser de ceux que vous me devez à moi même. Je vous invite donc à reprendre et votre correspondance avec moi et à la continuer avec l'exactitude dont vous avez précédemment donné des preuves.

Les quatre lettres dont je vous accuse réception n'étant point numérotées, il m'est impossible de vérifier si vous ne m'en avez point écrit quelques autres qui auront été interceptées, mais vous pouvez par le rapprochement des dates faire vous même cette vérification, et si vous appercevez que quelques unes de vos dépêches ne me sont point parvenues, vous voudrez bien m'en adresser par une voie sure des duplicata.

J'ai d'ailleurs peu d'observations à faire sur ce que vous me marquez.

J'approuve pleinement que vous ayez éludé d'intervenir dans la ratification qui se négocie entre les Beys et le Pacha. Il y a trop d'instabilité dans leurs conseils et dans leurs dispositions, pour que le médiateur qui s'entremettra entr'eux, n'ait pas à craindre de se trouver en définitif compromis peut-être vis à vis de tous.

Vous avez également bien fait de refuser d'accompagner le pacha dans la tournée qu'il se propose de faire dans les différens ports de l'Égypte. Je ne vois point de quel avantage une pareille course auroit été pour les intérêts du service qui vous est confié : il me semble qu'il n'auroit pu en résulter qu'un accroissement de dépenses, et à cet égard je ne sçaurois trop vous recommander de vous renfermer dans les limites de la plus sévère économie.

L'arrivée à Alexandrie de quelques bâtiments chargés de marchandises anglaises dont l'introduction a été permise, a excité de votre part des représentations qui n'ont point eu le succès que vous deviez en attendre.

Vous avez bien fait d'en rendre compte au Chargé d'affaires de S. M. à Constantinople, en le pressant de demander à la Porte des firmans conçus de manière à mettre le Pacha dans la nécessité de renoncer au système de partialité qu'il paroît avoir adopté en faveur du commerce de l'Angleterre. Quelque puisse être le résultat des démarches de M. de la Tour Maubourg, je vous invite à continuer de faire autant qu'il dépendra de vous, tout ce qui sera nécessaire pour assurer l'exécution des mesures prohibitives ordonnées par S. M.

M. St Marcel me mande qu'il n'a point encore reçu les instructions qui ont été adressées à tous les agens consulaires relativement à la nouvelle forme à donner aux certificats d'origine. En conséquence je lui adresse un duplicata de ma circulaire du 31 décembre 1807, accompagné de celui d'une autre circulaire dont l'objet est de fixer les perceptions auxquelles la délivrance des certificats d'origine doit donner lieu. Comme je présume que vous n'avez pas non plus reçu les deux circulaires, je vous en remets ci joint des duplicata.

J'ai l'honneur de vous saluer.

19. — Le Ministre à M. de Saint-Marcel.

SOMMAIRE. — Envoi des formules de certificats d'origine et de la circulaire du 31 décembre 1807. — Approbation de la conduite de Saint-Marcel dans l'affaire du pavillon de Jérusalem.

Paris, le 17 avril 1809.

Les dernières lettres que vous m'avez écrites, Monsieur, sont des 2 novembre, 2 et 3 janvier derniers.

Vous m'annoncez l'arrivée de quelques bâtimens venus avec des marchandises françaises de Marseille à Alexandrie, où ils ont pris en retour des productions d'Égypte. Je conçois que n'ayant point encore reçu les dernières instructions adressées à tous les consuls relativement à la nouvelle forme à donner aux certificats d'origine, vous vous soyez trouvé fort embarrassé pour ceux que vous avez eu à leur remettre. Mais M. Pillavoine

s'étant empressé sur la demande que vous lui en avez faite, de vous envoyer copie de ma circulaire du 31 décembre 1807, votre marche à cet égard se trouve pleinement assurée pour l'avenir. Cependant comme il est nécessaire que vous en puissiez déposer un original authentique dans votre chancellerie, je vous en remets ci joint un duplicata accompagné de celui d'une autre circulaire portant fixation des perceptions auxquelles la délivrance des certificats d'origine doit donner lieu. Je fais pareil envoi à M. Drovetti.

Je vois par les dépêches et par celles qui les ont précédées, qu'à l'occasion d'un bâtiment venu de Malte à Alexandrie sous pavillon de Jérusalem, avec un chargement de marchandises anglaises, vous avez été très inconvenablement contrarié dans vos opérations par les autorités locales. Vous avez bien fait de recourir à l'intervention de notre chargé d'affaires à Constantinople, et quelque puisse être le résultat de ses démarches, je vous invite à continuer de faire, toutes les fois que les circonstances l'exigeront, tout ce qui dépendra de vous pour assurer l'exécution des mesures de répression décrétées par S. M. I. et R. contre le commerce de l'Angleterre.

J'ai l'honneur, etc.

20. — Drovetti à (Ministre).

SOMMAIRE. — Dispositions favorables de Mohamed Aly en cas de rupture entre la France et la Porte; mais il demande là-dessus le secret. — La fermeture du canal de Pharaonié.

Au Caire, le 29 avril 1809.
(Reçu le 11 décembre.)

MONSEIGNEUR,

Un navire français est arrivé de Marseille à Alexandrie, le 20 de ce mois; il a donné avis du départ d'un autre qui ne doit pas tarder à paraître. On en attend aussi de Livourne. Le cas possible d'une rupture avec la Porte ottomane m'inspirant des craintes pour ces bâtiments qui pourraient être saisis dans les ports du royaume, j'ai cru devoir sonder les intentions du Bacha à ce sujet. Notre conversation fut longue; il en est résulté qu'on

prendra des mesures pour que les bâtimens qui seraient à Alexandrie puissent mettre à la voile avant la publication des firmans qui annonceraient la guerre. Mohamet Ali veut faire plus pour prouver, dit-il, son estime à l'Empereur des Français. Il fermera les yeux sur la nature des passe-ports dont seraient munis les navires français qui aborderaient en Égypte sous pavillon barbaresque et déguisés de manière que lui, Bacha, ne se trouvât point compromis avec la Porte Ottomane et les Alliés. Dans le cas où Sa Majesté l'Empereur et Roi voulût permettre à ses sujets qui font le commerce d'Égypte de continuer à y faire des expéditions avec la réserve et ménagement ci-dessus indiqués, le Bacha désirerait que ses intentions à cet égard fussent communiquées avec les précautions du secret; il désirerait aussi qu'on fréquentât plutôt le port de Damiette que celui d'Alexandrie.

De mon côté, je prie V. E. si elle daigne me donner des instructions à ce sujet, d'avoir la bonté d'ordonner dans ses bureaux qu'il m'en soit envoyé des copies par diverses voies, pour prévenir les inconvénients qui pourraient résulter de l'interception.

Nous touchons aux derniers jours de la trêve avec les Beys; on croit toujours à la paix quoique des deux côtés on se prépare à la guerre.

Mohamed Ali heureux en tout ce qu'il entreprend, est venu à bout sans aucunes des ressources de l'art hydraulique, de fermer le canal dit Pharaonié. Dans mon rapport du 9 de ce mois, il est question de cette entreprise qui honore l'administration du Bacha.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : DROVETTI.

21. — Saint-Marcel à Champagny.

Sommaire. — Réception du décret impérial du 11 août 1806 et des formules de certificats d'origine. — L'affaire de la tartane *Joseph-Marie*. — Les navires anglais venus de l'Inde à Suez. — Rétablissement des relations commerciales entre l'Inde et l'Égypte.

Alexandrie, le 24 may 1809.

Monseigneur,

L'expédition du décret impérial du 11 aoust 1806 portant taxation du droit à percevoir par les consuls de Sa Majesté pour la délivrance des certificats d'origine, expédition attenante à la lettre imprimée de Votre Excellence à ce sujet du 31 aoust 1808, ne m'est parvenue qu'hier. Néanmoins, comme j'avais déjà eu avis de ce décret, je crois être confirmé, ainsi que sur la forme des certificats d'origine. Je n'ai fait involontairement erreur à ce sujet, que sur les expéditions de la tartane *Joseph Marie* capitaine Paul, partie pour Marseille en septembre 1808, époque à laquelle je n'avois aucune information relativement à la forme litérale des certificats d'origine.

Le chargement de ce navire consistoit en natron, gomme, encens, saffranum et quelques balles coton. Ces marchandises étoient originaires de l'Égypte, de l'Arabie et de la Syrie. Elles ne provenaient ni directement, ni indirectement du commerce anglois, quant aux navires ou bateaux qui peuvent les avoir apportées en partie de la Syrie ou de l'Arabie, il est impossible de les désigner sous une dénomination qu'ils n'ont pas dans ce pays.

J'ai appris que le chargement de ce capitaine Paul avoit été séquestré à Marseille, à cause des défauts de forme dans le certificat d'origine. Je me suis donc fait un devoir de donner à Votre Excellence des informations précises qui puissent inviter l'administration à la délivrance des marchandises qui ont été chargées sur son navire en cette rade.

J'apprens dans ce moment que trois navires anglois marchands, chargés de marchandises de l'Inde sont arrivés à Suez. Deux viennent du Bengale, le troisième de Surate. Cette navigation directe de l'Inde avec l'Égypte avait été depuis 20 ans interrompue par la spoliation de la caravane angloise venant de Sirie au Caire. Les vaisseaux anglois se rendoient à Gedda. Il paroit aujourd'hui qu'un des articles secrets du traité entre l'Angleterre et le pacha d'Égypte lors de l'évacuation des Anglois étoit à ce dessein de permettre la communication commerciale de l'Inde par Sues sur les vaisseaux anglois.

Je suis avec respect, etc.

St Marcel.

22. — Lettre de Chayn-Bey à Son Excellence l'Amiral Commandant les forces britanniques dans la Méditerranée, août 1809[1].

Sommaire. — Chayn bey demande la protection de l'Angleterre. — Comme héritier des Mameluks, il prétend au gouvernement de l'Égypte. — Il acceptera les conditions de l'Angleterre. — Il compte sur les troupes turques, s'il peut satisfaire à leur avidité. — Protestations de dévouement absolu à l'Angleterre. — Toutes les ressources de l'Égypte au service de l'Angleterre. — Restauration des pèlerinages de La Mecque et de l'ancienne puissance des Mameluks «pour la gloire de la nation britannique». — Sinon, il sera facile à la France de reprendre pied en Égypte.

Excellence,

Me souvenant des avantages et des honneurs qui ont été départis par la magnanimité du Gouvernement Britannique à feu mon prédécesseur Elfi Bey, naturellement enclin à suivre ses traces et flatté de l'espoir d'une semblable condescendance en ma faveur par le Sieur Francesco Petrucci agent britannique à qui j'avais fait connaître mes désirs par la hardiesse de présenter à Votre Excellence la présente supplique et je me flatte d'obtenir sa puissante protection à l'appui de cette même demande d'autant

[1] On verra plus bas, pièce 49, comment ce document a pu venir dans nos Archives : il n'est pas besoin d'insister sur son importance exceptionnelle.

plus que les propositions que contient ma requête sont d'accord avec nos intérêts réciproques.

Il est naturel que tout homme cherche à rentrer dans la possession des biens dont il a été dépouillé. V. E. n'ignore pas que de temps immémorial les Mameluks gouvernaient l'Égypte; en conséquence en ma qualité de successeur légitime des ces Mameluks je crois avoir tout le droit possible d'aspirer à ce Gouvernement, mais ne pouvant l'arracher pour le moment des mains du possesseur actuel et quand bien même je le pourrais ne pouvant le maintenir en paix et en sûreté sans la puissante protection de la Grande-Bretagne je lui demande sa protection et son secours aux conditions que ce Gouvernement voudra lui même me dicter. Le peuple de mon côté avec tous les chefs de la Loi aspirent au bonheur de retourner sous leur ancienne domination parce qu'ils se regardent comme sûrs et certains d'être soulagés sur le champ de tous les fardeaux et tous les genres d'oppression sous lesquels ils gémissent, tous les autres Beys mameluks se trouvent dans l'impossibilité depuis la mort de Schiaja Bey Bardisi, le partisan des Français, d'opposer un obstacle à mes entreprises. Au contraire ils ne manqueraient pas de se réunir à moi au moindre signal, comme y sont également disposées et prêtes à le faire presque toutes les troupes Albanaises et Turques pourvu que je me trouve en mesure de pouvoir acquitter provisoirement la solde qui leur est due et les flatter de l'espoir d'assouvir par la suite leur avidité habituellement trompée par l'avidité encor plus puissante du Bacha actuel appuyé de la protection des Français. Ce projet déjà combiné avec le sieur Petrucci agent de S. M. Britannique en ces lieux sera très exécutable lorsque je pourrai verser une somme d'environ quinze mille bourses. Ce ne serait pas une grande dépense pour la Grande-Bretagne de les fournir parce que je demande cette somme par l'intermède de Votre Excellence seulement en avance et avec la certitude de pouvoir la rembourser en autant de valeur en marchandises du produit de l'Égypte et de me rendre entièrement soumis avec toutes mes forces à la volonté du Gouvernement Britannique quand cette démarche devrait même me coûter la vie que je sçaurais sacrifier avec l'alacrité possible au soutien de ce gouvernement contre quelque ennemi que ce puisse être et particulièrement contre l'ennemi rival qui tentera certainement tôt ou tard de se montrer avec des forces considérables parce que la crainte déjà

imprimée et la vue de ses flatteuses promesses il trouvera dans la personne de ce Pacha et des troupes qui dépendent de lui un allié et autant d'esclaves plutôt que des obstacles. Mais si au contraire la Grande-Bretagne secondait mes vues en m'accordant les secours que je lui demande je serais dans le cas de m'opposer à ses ennemis avec la force de tous les mameluks qui seront infailliblement de mon parti. Je pourrai recruter en outre la force de toutes les autres troupes avec de l'argent soit dans le pays même soit les Albanais et les turcs que dans l'Abyssinie le royaume de Darfour et le Sennaar, dont les habitans une fois enrégimentés et sous une discipline militaire quelconque se montreront des hommes comme les autres et égaux aux autres, je dois y joindre presque tous (*sic*) arabes de ce royaume déjà dédiées et consacrées à mon service ainsi que la force de tout le peuple que je pourrais en un besoin armer en masse pour soutenir les propres droits et garantir les intérêts d'une nation ma bienfaitrice. Indépendamment de cela la Porte ottomane elle même ne pourrait être que très satisfaite de voir l'Égypte passer entre les mains d'un homme qui lui paiirait exactement l'impôt ou le tribut connu sous le nom de miry, qui lui revient puisque certainement j'acquitterais exactement cette dette envers elle. On reprendrait l'usage des voyages en caravannes en pèlerinage au Saint-Sépulcre de notre Prophète à La Mecque et avec la faveur et sous la protection de la Cour Britannique ainsi que sous celle de divers Ministres du Divan de Constantinople parmi lesquels il faut compter une créature d'Elfi Bey mon Prédécesseur cette créature dont j'ai raison de vanter le crédit est actuellement premier eunuque au Serrail de la Sublime Porte, j'ose dire que par les moyens il me serait facile d'obtenir le renouvellement de l'achat de nouveaux mameluks au moyen des quels on rétablirait notre corps sur son ancien pied, mais toujours néanmoins entièrement dédié au service de la Grande-Bretagne, ensuite si cette Puissance voulait de nouveau reparaitre dans nos parages avec son escadre et des troupes, V. E. pourra l'assurer que dans l'emploi provisoire de la somme demandée en avance je promets dès ce moment de voler à son secours avec tout mon parti et les arabes des diverses tribus et que réunis sous les ordres du Commandant Britannique nous verserons volontiers notre sang pour la gloire de la Nation Britannique.

L'intérêt de l'Angleterre rendra indispensable du moins à ce qu'il me

semble l'adoption de l'un ou de l'autre de ces partis proposés par moi d'autant mieux que si elle veut agir autrement elle pourra renoncer pour toujours à avoir jamais dans ce royaume la plus légère influence. Si les oppresseurs du monde rentrent en Égypte et viennent à y remettre les pieds il sera très facile de leur arracher ce pays. Le peuple las de souffrir embrassera dans son désespoir toute autre chaîne pourvu qu'elle soit plus légère que celle qu'il porte actuellement et qu'on lui présentera. En pesant mûrement les réflexions je prie Votre Excellence d'excuser mes digressions, elles portent au reste leur excuse avec elles, puisqu'elles me sont dictées par le zèle et l'attachement que je porte à l'avantage de la nation Britannique. J'espère qu'elle voudra bien m'honorer d'une gracieuse et favorable réponse que j'attends impatiemment à ce qui fait l'objet de mes désirs.

Je la prie de me croire avec soumission et attachement son très humble, etc.

23. — Drovetti au Ministre.

Sommaire. — Transmission d'une dépêche du chérif de La Mecque. — Échec des négociations de Mohamed Aly avec les Beys mameluks.

Caire, le 21 août 1809.
(Enregistré le 26 février 1810.)

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'adresser à V.E. une dépêche pour S.M. l'Empereur et Roi de la part du Shérif de la Mecque. Ce Prince, qui se considère comme un des souverains de l'Arabie, se plaint du silence qu'on observe sur plusieurs lettres qu'il a écrites à S. M. I. et R. Il a chargé le vice roi de l'Égypte de me demander à ce sujet des explications; je me suis borné à persuader S. E. que je n'ai pas manqué d'expédier les lettres dont on exigeait de moi les réponses; que les circonstances de la guerre peuvent très bien avoir distraites les unes ou les autres de leur destination; mais que S. E. pouvait assurer le Sherif que le plus grand des Empereurs ne refuserait jamais l'honneur et la justice due à ses représentations.

Ainsi que je me suis permis d'en faire le présage à V. E. dans mes rapports précédens, les négociations entre Mohamed Ali et les Beys n'ont pas produit les résultats qu'on se flattait d'en obtenir. Le Bacha se dispose à faire marcher un corps de son armée pour aller prendre possession des villes et bourgs situés sur les rives du Nil, opération qui souffrira peu de difficultés attendu le débordement de ce fleuve qui ne permet pas aux mamelouks de se servir de leur cavallerie; aussi les Beys se préparent-ils à passer dans les villages qui avoisinent le désert. Ce ne sera qu'à la retraite des eaux que les deux partis pourront déployer toute leur force et que les hostilités commenceront.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Drovetti.

24. — Traduction d'une lettre écrite par Osman, Prince de Moka.

L'adresse porte : A Sa Majesté, le très magnifique Sultan Bonaparte; que Dieu le conserve!

Sommaire. — Affirmation d'amitié sincère. — Plainte au sujet de la capture d'un navire de Moka par un corsaire français de Maurice. — Demande que le général Decaen reçoive des instructions en conséquence.

Au nom de Dieu clément, miséricordieux.

A Sa Majesté aussi illustre que Chosroès, aussi généreuse que Halem, aussi savante que David, aussi courageuse que Gazanfer, aussi perspicace que Jésus, laquelle gouverne avec équité et justice, arbore dans ses États les étendards de la vérité, et réprime les personnes qui établissent les drapeaux de l'erreur, le Monarque inébranlable dans ses desseins, revêtu de dignités et de grandeurs, le très Magnifique Bonaparte; puisse-t-il

constamment jouir d'une gloire brillante et d'une valeur inébranlable, par la sainteté de l'Évangile et des Psaumes.

Notre but principal, en vous écrivant cette lettre amicale, est de rappeler à votre mémoire qu'il existe entre nous et vous des traités et une amitié sincère, que nous ne vous avons jamais causé le moindre préjudice, que votre maison dans notre ville est florissante et votre pavillon déployé, et que, parmi les nations chrétiennes, vous êtes celle que nous aimons le plus.

Nous vous informons que l'année passée il partit d'ici le navire de Seii Ahmed ben Abd Ulkadis Elkak, et que le frère de celui-ci nommé Seii Abd Ulrahman y fut embarqué; que ces deux Seïds sont des habitans de la ville de Moka renommés parmi nous et les autres Arabes; que le susdit navire appartient à Seiid Ahmed, que son nom est *Chah Alem,* et qu'il était muni de mon passeport, que le 7e jour après son départ de Moka, il rencontra un navire français sorti de l'île de Maurice; que se trouvant en face de lui, il lui montra notre passeport; mais que les Français n'eurent aucun égard pour ce papier, ce que nous n'aurions jamais cru de vous; qu'ils exercèrent des violences contre le navire, pillèrent tout l'argent qu'ils y trouvèrent, conformément à l'état que Seiid Ahmed vous envoye, commirent des excès très graves, enlevèrent l'eau et les provisions, et ne laissèrent d'eau que pour huit jours aux cent personnes qui étaient sur ce bâtiment, et qui se trouvant en pleine mer ne savaient quand elles arriveraient.

Certes, nous pensons que vous n'approuverez pas cette conduite, mais nous espérons, si l'ancien pacte doit avoir son exécution, que vous ferez savoir au Gal Decaen qu'on rende tout ce qui a été pris sur ce navire, qu'on respecte nos passeports, et qu'on s'abstienne de toutes vexations contre nos sujets. C'est ce que nous espérons de vous; car si vous aviez des intentions contraires, vous nous l'auriez fait savoir. Dieu nous suffit; il est le meilleur protecteur.

Écrit le 25 du mois de Mouharrem de l'année 1224 de l'hégire (le 13 mars 1809).

L'inscription du cachet porte le nom d'Osman.

25. — Traduction d'une lettre arabe écrite par Ahmed Abd Ulkadis Elkak, habitant de Moka.

L'adresse porte : A Sa Majesté, le très magnifique Sultan Bonaparte, que Dieu le conserve!

Sommaire. — Précisions sur la même affaire du *Chah-Alem.* — Circonstances de la capture. — Demande de garanties pour les marchands de Moka.

Au nom de Dieu clément, miséricordieux.

De la part d'Ahmed Abd Ulkadis Elkak au chef du Gouvernement, Directeur des jugements et des intérêts d'État, Régulateur des affaires de terre et de mer, Maître des régions du bonheur et des bénédictions réunissant tous les biens de la prospérité et de la félicité, lion des guerres et des combats, celui qu'implorent les affligés, Monarque juste, droit, doué d'une prudence parfaite et consommée, le Sultan Bonaparte, puisse-t-il être constamment garanti des revers de la fortune et préservé des peines et des maux par la sainteté de l'Évangile et des Psaumes. Lui qui est revêtu du manteau de la magnificence, et élevé au-dessus de ceux qui l'ont précédé et de ceux qui viendront après lui.

Nous exposons à Votre Illustre Majesté que nous sommes des nobles (Seiids) arabes, que nous ne nous immisçons point dans les affaires d'autrui et que nous ne sommes pas repris pour les fautes des autres, que nous avons le pavillon vert connu des Arabes, et nous sommes habitans de la ville de Moka. Vous savez qu'il existe entre vous et les habitans de Moka un pacte stable et une amitié solide, que la maison française dans cette ville est florissante, et le pavillon déployé. Il est déjà arrivé chez nous plusieurs Français qui ont vu que nous les avons traités avec la plus grande amitié, entre autres Mastroni Salens Maurice qui en a été témoin, nous lui avons demandé une attestation.

Sachez que l'année passée, le 7 du mois de Djemad-ulakhir 1223 de l'Egire (le 1er août 1808), notre navire appelé *Chah-Alem,* ayant pour capitaine notre frère Abd-Ulrahman Ben Abd Ulkadis Elkak, partit de Moka

pour le Bengale, et qu'après sept jours de marche il rencontra un bâtiment français. Nous étions munis d'un passeport du Chef de Moka, lorsque ce bâtiment se trouva en face de nous, il demanda que le capitaine lui montrât son passeport; celui-ci dit : « Je suis de Moka »; mais le capitaine français n'agréa pas cette réponse et dit : Tu es de Calcutta et ton chargement appartient aux Anglois. Le Capitaine ayant répliqué : je suis arabe et habitant de Moka; on le retint prisonnier pendant deux jours, sans lui donner à boire ni à manger, et on lui dit : nous ne te relâchons point à moins que tu n'envoyes avec nous un homme à l'île de Maurice, ou que tu n'écrives que tu es habitant de Calcutta. Le capitaine craignant pour sa vie, écrivit ce que le capitaine français lui dit, mais il le fit forcément. Ensuite le capitaine français envoya des hommes sur notre navire qui pillèrent tout l'argent, plusieurs agrès, câbles et mâts, les vivres et l'eau même qu'ils trouvèrent sur le dit navire, et ne laissèrent aux cent hommes d'équipage que des vivres et de l'eau pour 8 jours. La déclaration détaillée ci-jointe explique tout ce qu'ils ont fait, et tout ce qu'ils ont pris.

Nous espérons que vous n'approuverez pas cette conduite, et que vous ordonnerez aux habitans de Maurice de nous restituer notre bien. Nous vous demandons en outre un passeport pour notre navire *Chah-Alem,* et un ordre en faveur de tous nos compagnons les nobles (Seids) pour que les habitants de Maurice ne les inquiètent point. Le nombre des navires et barques qui appartiennent à ces nobles, est de cinquante. Nous vous avons exposé avec vérité ce qui nous est arrivé de la part des habitants de Maurice, c'est à vous à l'examiner. Que la miséricorde divine soit sur Mohammed et sur sa famille!

Écrit le 25 du mois de Mouharrem de l'année 1224 de l'hégire (le 13 mars 1809).

Signé : Elseid Ahmed Ben Abd Ulkadis Elkak.

26. — Traduction de la déclaration faite par Abd-Ulrahman Ben Abd-Ulkadis Elkak.

Sommaire. — Autre déposition sur la capture du *Chah-Alem.* — Détails de l'interrogatoire par le capitaine français.

Au nom de Dieu clément, miséricordieux.

Déclaration faite par Abd-Ulraman Ben Abd Ulkadis Elkak, capitaine du navire appelé *Chah Alem,* de ce qui lui est arrivé en pleine mer de la part des Français.

Je partis du port de Moka le 7 du mois de Djemadi Ulakhir 1223 de l'hégire (1er août 1808). Le 14 du même mois, à l'aube du jour, nous découvrîmes un bâtiment qui avait déployé le pavillon anglais. Dès que nous l'apperçumes, nous arborâmes le pavillon que nous avions avec nous, c'est à dire le pavillon du chef de Moka. Il s'approcha de nous, et nous ayant tiré deux coups de canon, nous nous arrêtâmes. Lorsqu'il nous eut atteint, il envoya sa chaloupe avec 8 hommes qui montèrent dans notre navire et demandèrent son nom. Nous leur répondîmes : le nom du navire est *Chah-Alem,* et le nom du capitaine; nous répondîmes c'est celui de Seïd Abd Ulrahman. Ils nous demandèrent ensuite : d'où êtes-vous partis et où allez-vous? Nous répondîmes : Nous sommes partis de Moka et nous allons au Bengale. Ils me dirent : prends tes papiers et viens chez notre capitaine sur notre bâtiment. Je pris le passeport qui était du chef de Moka et le connaissement de toutes les marchandises et des bourses d'argent qui étaient dans le navire. Ils emmenèrent avec moi le premier écrivain. Un d'eux nous accompagna et les autres restèrent sur mon navire. Lorsque nous fûmes arrivés à leur bâtiment, ils me firent entrer seul dans la chambre du capitaine qui m'adressa les mêmes demandes comme précédemment : d'où venez-vous? où allez-vous? quel est le nom du navire? quel est le vôtre? Je répondis comme la première fois. Il me demanda ensuite : à qui appartient le navire? Je répondis à moi et à mon frère. Il me demanda : avez-vous acheté ce navire ou l'avez-vous construit? Je répondis : nous l'avons construit. Il me demanda dans quel port l'avez-vous construit? Je répondis : Nous l'avons construit dans le Malabar, dans le port de Calcutta. Il me

demanda le passeport, je le sortis. Il le prit. Il me demanda également le connaissement de tout ce qu'il y avait dans le navire. Il me fit ensuite sortir de sa chambre, et fit venir l'écrivain sans que je fusse présent. Il lui demanda ce qu'il lui demanda (c'est-à-dire j'ignore ce qu'il lui demanda). Après avoir fait sortir l'écrivain il me fit appeler et me dit : Vous êtes un homme fort connu à Calcutta, vous y avez acheté le navire et toutes vos marchandises appartiennent aux Anglais. Je vous prends. Je lui répondis : ces marchandises appartiennent aux Arabes, et moi je suis arabe et habitant de Moka. Tout le monde me connaît. Il me réplica : je n'écoute pas ce discours. Après cela il(s) se rendirent à mon navire, sortirent les bourses d'argent et pillèrent les marchandises, les armes, les provisions, l'eau et les agrès. Ils retournèrent ensuite à leur bâtiment et après m'avoir laissé 24 heures sans prières, sans boire et manger, le capitaine me dit : envoye quelqu'un avec moi à Maurice. Je lui répondis : je n'ai personne avec moi qui soit capable de cela. Il me fit des menaces et me dit : Eh bien, j'écrirai que tu n'as voulu envoyer personne avec moi. Je lui répondis : j'écrirai que je n'avais personne avec moi qui fût capable de faire ce voyage. Il me menaça, tira son sabre contre moi, et me dit : écris comme nous te le disons, et nous écrirons dans nos livres et toi tu y apposeras ton cachet. Je craignis qu'il ne m'arrivât du mal, et j'écrivis tout ce qu'il me dicta, savoir que le capitaine avait demandé que j'envoyasse avec lui un homme à l'isle de Maurice, mais que je ne l'avais pas envoyé; que j'avais construit le navire à Calcutta et que j'étais habitant de cette ville. Après avoir écrit dans leur livre je ne sais quoi, ils me dirent : apposés y votre cachet. Je fis tout cela forcément. Ils enlevèrent du navire 16 mille réaux en argent comptant, du café et des amandes pour 2 mille réaux, des agrès, des armes, des provisions et deux esclaves, également pour 2 mille réaux; de sorte que le total de ce qu'ils ont emporté s'élève à 20 mille réaux. Ils ne voulurent pas nous rendre le passeport ni le connaissement. Ils enlevèrent même l'eau, et ne nous en laissèrent que pour 7 jours à nous qui étions cent personnes. Après nous avoir extrêmement maltraité et retenu pendant 24 heures ils nous relâchèrent, et nous nous séparâmes d'eux. Le nom du bâtiment français est *Lamack* (ce nom est très mal écrit dans le texte arabe, il serait possible qu'il fallût lire autrement). Nous demandâmes le nom du capitaine, mais on ne nous le dit pas. Nous savons que l'un des écrivains

s'appelle Lebleboch, que le patron indien s'appelle David et le patron arabe Perchad. Ce sont ces trois noms que nous avons appris. Dieu nous suffit; il est le meilleur protecteur.

27. — Drovetti à Champagny.

Sommaire. — La retraite des Mameluks devant les troupes du Pacha. — Le Pacha veut en finir avec les Mameluks pour que l'Angleterre ne puisse plus compter sur eux. — Danger que courrait Mohamed Aly, si les Mameluks s'accordaient avec un débarquement anglais.

Caire, le 9 septembre 1809.
(Enregistré le 26 février 1810. R. le 31 mars 1810.)

Monseigneur,

Mon dernier rapport annonçoit à V. E. les préparatifs que faisoit Mohammed Aly Bacha pour faire marcher un corps de troupes contre les Mamelouks. J'ai aujourd'hui l'honneur d'instruire V. E. du succès de cette expédition. Les Beys n'ont apporté aucune résistance quelconque; à l'approche des Osmanlis ils ont abandonné tous les pays qu'ils occupaient sur les bords du Nil, et se sont retirés dans les montagnes entre Guirgé et Siout.

Le Bacha, dont l'intention est de forcer les Beys à venir au Caire se mettre à discrétion, et faire partie de sa force armée, a considéré leur retraite pacifique, comme une preuve de leur impuissance, ou de leur désir d'épargner le sang et de traiter; il a pris le parti de se transporter lui même dans la haute Égypte, où il compte par sa présence pouvoir amener un arrangement ou tout au moins susciter des scissions favorables à son projet. Avant son départ, il m'a communiqué ses vues sur cette expédition; persuadé que la guerre avec l'Autriche touche à sa fin, il l'est également, que la Sublime Porte la déclarera bientôt à l'Angleterre, que cette puissance forcée de renoncer à toute entreprise sur le continent et menacée dans ses possessions indiennes aura besoin plus que jamais de s'emparer d'un pays qui la mette en contact plus prochain avec ces mêmes possessions; que par conséquent, il craint et à grand'raison, que l'occasion se

présentant, les Beys n'observeront plus la même neutralité qu'à l'époque de la dernière incursion britannique; son plan est donc d'employer tous les moyens qui sont en son pouvoir pour les détruire; s'il ne peut s'assurer par une négociation sincère, qu'ils feront cause commune avec lui, dans le cas où il serait obligé de porter son armée sur les côtes.

En attendant, les émissaires anglais et leurs partisans, (car comme j'ai déjà eu l'honneur de l'écrire à V. E. le Gouvernement britannique malgré la paix, n'a point envoyé de consul en Égypte) soutiennent les Mamelouks et les habitans qui soupirent après un nouvel ordre de choses, dans l'espérance qu'une rupture avec la Porte donnera infailliblement lieu à une nouvelle expédition déjà combinée pour s'assurer la conquête du pays.

Mohamed Aly Bacha est en mesure pour repousser une agression semblable à celle de 1807. Mais s'il avoit à combattre une dizaine de mille hommes de plus, et surtout une meilleure direction, il est douteux qu'il puisse résister; d'autant plus que tout porte à croire que les Beys et les Tribus d'Arabes qui sont avec eux ne refuseraient pas cette fois ci l'alliance des Anglais.

Quoiqu'il puisse en être, je prie V. E. de vouloir bien me donner des instructions pour la conduite que je devrai tenir, si les mêmes circonstances qu'en 1807 venaient à se reproduire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

28. — Drovetti à (Ministre).

SOMMAIRE. — Mohamed Aly veut traiter avec les Mameluks et les amener à la résidence du Caire.

Caire, le 4 décembre 1809.
(Enregistré le 7 juin 1810. R. le 30 juin 1810.)

MONSEIGNEUR,

Mohamed Ali Bacha est de retour de la Haute Égypte. D'après ce qu'il a bien voulu me communiquer sur les résultats de son expédition il paroitroit que la plus grande part des Beys ont consenti à venir fixer leur résidence, soit à Gizeh, soit dans cette capitale et se sont soumis à payer le miri, et autres contributions extraordinaires que le Bacha voudra imposer sur leurs possessions de la Haute-Égypte. Ce qui prouve qu'il a au moins atteint en partie le but qu'il se proposoit en faisant marcher ses troupes contre les mamelouks, c'est d'avoir amené avec lui Mohamed Bey surnommé Manfouk. Celui-ci, un des plus puissans de la Maison de Mourad, est le même dont il est question dans mes rapports de 1807. C'est lui qui m'a si bien secondé dans les démarches que j'avais cru devoir faire à cette époque pour empêcher les Mamelouks d'aller rejoindre l'Armée Anglaise à Alexandrie. Au dire de ce Sandjak, Ibrahim Bey, Osman Bey Hassan, et ses autres confrères doivent descendre après trois mois, terme qu'ils ont obtenu du Bacha pour régler leurs affaires dans le Said. Cette dilation ne laisse pas que de fournir matière à parler aux personnes qui croient savoir combien peu on doit compter sur les stipulations si souvent renouvellées des deux partis. Il est d'ailleurs certain que Mohamed Ali est parvenu à gagner Manfouk par des promesses et des concessions très généreuses. Le tems seul pourra donner une idée exacte de cet arrangement informe, qu'on ne sauroit regarder comme un traité de paix, et encore moins comme une amnistie ainsi que le Bacha veut la qualifier.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

1810

29. — Drovetti à (Ministre).

Sommaire. — Toujours les cabales et les intrigues de Petrucci. — La tentative d'accord entre l'Angleterre et les Beys mameluks. — Les Anglais cherchent à séduire Mohamed Aly par la promesse de l'indépendance. — Il semble que le Gouvernement britannique n'aurait pas renoncé à ses projets sur l'Égypte. — Préparatifs militaires de Mohamed Aly.

Caire, le 12 mars 1810.
(Enregistré le 18 mars. R. le 30 juin 1810.)

Monseigneur,

Depuis le rapport que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence, le 4 décembre 1809, l'ancien consul anglais d'Alexandrie, est venu y reprendre ses fonctions. Avec lui sont retournées en Égypte les cabales et les intrigues de toutes sortes, cortège ordinaire de la Diplomatie Britannique. Le fameux Petrucci qui, sous le titre de Consul général de Suède, a toujours remplacé les agens de l'Angleterre, est depuis quelque tems dans cette capitale. D'abord ses menées auprès de Chain Bey, de la Maison d'Elfi, ensuite la fréquence de ses entrevues secrètes avec le Bacha, et en dernier lieu la permission qu'il a obtenue d'exporter des grains pour Malte (exportation que j'avais été assez heureux pour empêcher jusqu'à ce jour) m'ont décidé à faire quelques sacrifices pour parvenir à pénétrer le secret de ses manœuvres. Deux personnes de confiance du Bacha et de Chain-Bey m'ont assûré que Petrucci a travaillé auprès de ce dernier pour faire revivre les anciennes relations entre ce Prince et le Gouvernement anglais. A la fin de 1808, ce Bey avoit demandé un corps de troupes plus considérable que celui qui a débarqué à Alexandrie en mars 1807, promettant d'aller de suite le joindre avec tous ses confrères et les Tribus d'Arabes, leurs partisans; à défaut ils sollicitoient un subside de huit millions de piastres turques avec lesquelles ils se flattoient de gagner les troupes du Bacha, faire insurger les habitans et s'emparer ainsi du Gouvernement qui conserveroit les apparences de la sujétion à la Porte Ottomane mais qui dépendroit essentiellement de l'Angleterre. On vient maintenant d'assûrer

Chain-Bey que la Porte est sur le point de déclarer la guerre à la Grande Bretagne, et que cette Puissance tient une expédition toute prête pour l'Égypte. Chain-Bey, soit qu'il ait cru ne pouvoir compter sur les promesses toujours fallacieuses des Agens anglais, soit qu'il ait craint d'être victime de cette intrigue qui pourroit parvenir à la connoissance du Bacha, dont il n'a qu'à se louer, a répondu qu'il ne pouvoit, pour le moment, prendre une détermination; qu'il se réservoit de donner une réponse cathégorique, lorsque les circonstances, d'après lesquelles on veut négocier, se développeront d'une manière plus positive. Cette espèce de refus, ou plus probablement l'intention de faire perdre son tems au Bacha, qui a déjà commencé à s'occuper des préparatifs de défense, ont fait prendre aux négociations une toute autre tournure. On a entretenu Mohamed Ali de son projet favori de se soustraire à la souveraineté de la Porte et prendre rang parmi les Puissances Barbaresques; on a eu soin de flatter son amour-propre par la promesse de laisser flotter le pavillon du Roi d'Égypte dans la Méditerranée avec tous les privilèges de la neûtralité, mais à deux conditions auxquelles il ne veut pas souscrire : sçavoir, de permettre l'entrée des bâtimens de guerre anglais dans le Port Vieux d'Alexandrie et de renvoyer les agens français. Avec ces manœuvres, ils ont au moins obtenu l'extraction des grains pour Malte en attendant la suite des négociations. Comme je ne connais les circonstances de ces menées secrettes que par des rapports décousus, je n'ai encore pu m'en faire une idée assez exacte pour pouvoir hasarder quelques présages sur leur résultat. J'ai cependant cru devoir remarquer que les agens anglais, depuis qu'il est question d'une rupture prochaine avec les Turcs, ne mettent plus en avant leur épouvantail ordinaire, de l'escadre de Toulon prête à venir fondre sur l'Égypte, et lorsqu'ils parlent des préparatifs qui se font dans leurs Ports ils cherchent à détourner l'attention du Bacha, en les annonçant destinés pour le Portugal et pour Corfou. Ces données me paraissent démontrer que le Gouvernement Britannique n'a pas renoncé à ses projets sur l'Égypte, et que les circonstances où je me suis trouvé en 1807, pourroient bien se reproduire. Étant toujours dans l'incertitude cruelle, si la conduite que j'ai cru devoir tenir à cette époque, a mérité l'indulgence supérieure, n'ayant reçu depuis aucune instruction, je serais ici fort embarassé de ma situation jusqu'à ce que je puisse agir d'après les ordres de Votre Excellence.

Les Beys ne sont pas encore descendus de la Haute Égypte; ils ont demandé au Bacha un nouveau délai sous le prétexte de ménager la récolte qui est immense, et qui seroit entièrement ruinée, s'ils se mettent en route à présent avec toute leur suite. Ces tergiversations ne prouvent pas que les dernières négociations aient été plus loyales que les précédentes. En attendant, le Bacha fait travailler à un chemin de communication entre la citadelle de cette ville et le Mokatan, ce chemin doit aboutir à une position dominante où il se propose de faire bâtir un petit fort qui au besoin maintiendra la communication avec le plat pays. Ces travaux tiennent peut être à un plan de retraite sur Suèz où le Bacha se propose d'avoir une petite flottille qui est en ce moment sur les chantiers de Boulac; elle se compose de 20 bâtimens qu'on dit destinés à des opérations commerciales avec Gedda et Moka. Je sçais que Son Excellence a demandé aux agens anglais des passeports et des assurances pour une corvette qu'il a dans le port d'Alexandrie qu'il veut faire passer dans la Mer Rouge par l'Océan. Le Bacha parle toujours de porter son armée à 20 mille hommes; il paroît cependant plus occupé à thésauriser et à enrichir les siens qu'à prendre des mesures propres à augmenter ses forces militaires. Les habitans sont aux abois et soupirent toujours après un nouvel ordre de choses.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Signé : Drovetti.

30. — Saint-Marcel au Duc de Champagny.

Sommaire. — Le commerce des grains entre l'Égypte et Malte. — Préparatifs navals de Mohamed Aly dans la mer Rouge. — Les navires français de Marseille. — «Conduite scandaleuse» du père Ermenengilde et du Révérendissime de Jérusalem.

Alexandrie, 20 mars 1810.
(Enregistré le 15 juin. R. le 13 octobre 1810.)

Monseigneur,

Je viens de recevoir le duplicata de la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 31 décembre 1807, comme celle du 17 avril 1809, avec les pièces qui y étaient jointes, touchant les certificats d'origine. J'étais déjà informé des décrets impériaux qui ont eu lieu à ce sujet; ma

lettre du 24 mai n° 60 vous en donnait l'avis. Depuis lors je me suis toujours conformé à leur teneur, et je n'ai délivré des certificats d'origine qu'après avoir vérifié la propriété, la nature et l'origine de la marchandise et suivi dans son expédition les formes prescrites par le décret impérial du 23 novembre 1807.

La conclusion de la paix entre la France et l'Autriche a mis un terme à l'expédition de Malte des navires autrichiens, chargés des marchandises anglaises pour l'Égypte. La plupart de ces navires ou ont été vendus par simulation, ou ont été confisqués à Malte. Les navires qui viennent présentement de cette isle ont tous le pavillon anglais. Quelques uns sont commandés par des Génois ou par des Autrichiens qui ont embrassé le parti de l'Angleterre. Au reste le commerce anglais ne présente pas ici des avantages; car les marchandises d'entrée comme celles de sortie qui consistaient principalement en lins ne donnent plus que des pertes. Aussi l'envoi des navires expédiés de Malte pour ces pays n'a pour objet, que l'exportation des grains, dont l'Égypte abonde, et dont Malte manque absolument. Le Pacha d'Égypte s'est toujours refusé à tous permis d'extraction à cet égard; mais comme un brik de guerre anglais, escortant deux navires de cette nation vient d'arriver ici avec des caisses d'argent, voyons si ce gouvernement résistera à cet appas.

L'ancien Vice-Consul anglais en cette échelle Mr Briggs, est venu de Malte fixer ici sa résidence et rétablir son ancienne maison de commerce qui a des fonds considérables.

Le Pacha a destitué depuis quelques mois l'ancien commandant de cette ville qu'il a remplacé par son neveu Halil Bey jeune homme sans nulle expérience, mais qui a la volonté de l'ordre et de la justice.

L'ancien commandant de cette ville avait fait construire en ce chantier un bâtiment ou corvette; le Pacha l'a confisqué et projette de lui faire faire le long voyage du tour de l'Afrique pour le porter à la Mer Rouge, où il désirerait se procurer quelques forces maritimes; il fait aussi élever à Suez quelques forts de défenses.

Les Beys Mamelouks sont toujours dans la Hte Égypte, où malgré leur refus de venir fixer leur résidence à Gizé près du Caire suivant leur ancienne convention avec le Pacha, ils restent tranquilles, et la paix n'en est pas troublée.

Nous voyons arriver de tems en tems quelques navires français expédiés de Marseille avec quelques marchandises à l'adresse des négocians, juifs, italiens, ou des négocians étrangers; ils portent en retour du natron, des gommes, du saffranon, drogues et autres productions de ces pays.

J'ai à vous informer, Monseigneur, de la conduite scandaleuse du Père Ermenegilde, président de l'hospice de Terre Sainte en cette ville, qui dans un tems arbora à son hospice le pavillon de Jérusalem lors de la venue à terre du commandant d'un brik anglais, qui ensuite se mit sous la protection du Consulat de Suède; qui d'après les libelles venus de Malte, ou d'après des ordres prétendus émanés du Pape, cessa à l'église toutes les prières d'usage pour Sa Majesté l'Empereur Napoléon; qui enfin s'est toujours montré l'ennemi acharné des Français. J'avais porté mes plaintes soit à M. Drovetti au Caire, pour faire rapeller ce religieux réfractaire, et obtenir du Pacha main forte que je ne pouvais avoir en cette échelle où il était éminament protégé par le sieur Petrucci agent anglais et consul de Suède, soit à Constantinople à Monsieur Latour-Maubourg. Le premier n'a pu engager le Pacha à se mêler de cette affaire. Le second m'a simplement répondu dans sa lettre du 12 mai 1809 que ce religieux devait être châtié par ses chefs, et dans celle du 6 décembre 1809 qu'il quitterait cette ville. Néanmoins je ne vois rien s'effectuer. Le révérendissime de l'hospice général de Jérusalem que j'avais informé de tous ces faits, avait prévenu en décembre dernier Mr Drovetti, du rappel de ce religieux et de son remplacement par un autre. Il avait même ordonné qu'un religieux de l'hospice du Caire, vînt ici provisoirement faire les fonctions de curé. Mais comme ce président a prétendu avoir le droit singulier d'appeller à Rome du décret du Révérendissime, il a toujours resté en place, et celui qui devait venir le remplacer n'est jamais arrivé : ce qui a manifesté bien clairement l'adhésion et la conduite fallacieuse du Révérendissime de Jérusalem qui donnait ici à ses agens des ordres contraires, dans le tems même qu'il fuyait de faire droit à nos représentations. Il serait cependant nécessaire de réprimer les viles intrigues de ces moines aveuglés par ce coupable fanatisme qui dans d'autres endroits a déjà causé tant de maux.

Je suis avec respect, etc.

St Marcel.

31. — Lettre adressée à Drovetti.

Sommaire. — L'affaire des corsaires de l'île Maurice : ordres leur sont donnés de respecter les commerçants arabes. — Pour l'Égypte, attendre les événements.

Paris, le 31 mars 1810.

J'ai reçu, Monsieur, vos lettres des 21 aoust, 9 et 17 septembre dernier. Elles me sont parvenues accompagnées des différentes pièces dont vous m'annoncez l'envoi, et notamment d'une dépêche que vous me marquez être adressée à Sa Majesté Impériale et Royale par le chérif de La Mecque. Elle s'est trouvée provenir de la part d'un Prince de Moka nommé Osman; il se plaint de ce qu'un bâtiment appartenant à l'un de ses sujets a été arrêté en mer et retenu pendant 24 heures par un bâtiment français de l'isle Maurice, lequel ne l'a relâché qu'après lui avoir enlevé une partie de son eau et de ses vivres, tout l'argent qu'il avoit à bord, ainsi que quelques autres objets.

J'ai fait part de cette réclamation au Ministre de la Marine, afin qu'il soit envoyé à l'isle de France des ordres pour qu'il en soit dorénavant usé d'une manière plus convenable envers les navires arabes que l'on rencontreroit en mer. Vous pouvez en prévenir le Prince Osman si vous avez quelque moyen de communiquer avec lui.

J'ai lû avec intérêt ce que vous me mandez de l'état actuel des choses en Égypte et des vues politiques du Pacha. Mais je ne puis encore vous donner aucune instruction, relativement aux événemens que vous me présentez comme possibles, et il me paroit convenable d'attendre qu'ils soient effectivement arrivés pour que l'on puisse se déterminer sur le parti qu'il y auroit alors à prendre.

Je vous renouvelle d'ailleurs l'invitation de mettre plus d'activité dans votre correspondance avec moi, et de numéroter vos dépêches, afin que je puisse vérifier si elles me parviennent toutes exactement.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

32. — Saint-Marcel au Ministre.

Sommaire. — Le «scandale» du Père Ermenengilde. — Son successeur publie l'excommunication de l'empereur Napoléon. — Menacé par Saint-Marcel, il se réfugie chez le consul d'Angleterre.

Alexandrie, le 19 avril 1810.
(Enregistré le 26 juin. R. le 13 octobre 1810.)

Monseigneur,

Je ne dois pas laisser ignorer à Votre Excellence, les scènes scandaleuses qui ont été la suite de l'excès, du fanatisme des religieux de l'hospice de Terre Sainte en cette ville. Nous avions pour supérieur de l'hospice un homme entêté et fanatique par orgueil. Des feuilles imprimées à Malte furent colportées ici; elles étaient regardées comme officielles et envoyées de la part ou par les agens du Pape qui lançait les foudres de l'Église contre Sa Majesté l'Empereur des Français et mille sottises pareilles. Le Président de cet hospice natif de Lucques, possédé d'un esprit de haine contre le Gouvernement Français et sa nation, saisit aussitôt ce moment pour cesser à l'église les prières d'usage pour Sa Majesté. J'aurais fait aussitôt partir ce religieux si le service de l'église aurait pu continuer, mais il avait avec lui un collègue dont les opinions étaient encore plus exaltées. Je voulus donc éviter un scandale dont nos ennemis auraient sçu profiter; j'écrivis aussitôt au Révérendissime du couvent de Jérusalem pour l'informer des faits, en le priant de remplacer aussitôt le religieux coupable. En effet il en nomma un autre qui ne put se rendre ici qu'environ trois mois après. L'ancien religieux ne céda sa place qu'avec peine et d'après mes menaces : il est enfin parti de cette échelle; mais son confrère n'en devint que plus turbulent : un dimanche à la messe il lut un écrit où il excommuniait Sa Majesté l'Empereur des Français, dans lequel même il eut la hardiesse de parler contre le nouveau mariage de Sa Majesté. Il finissait par excommunier toutes les personnes qui assisteraient aux prières pour Sa Majesté, que faisait alors le nouveau Supérieur. Celui-ci informé de cette action alla aussitôt à l'autel déchirer cet écrit et fermer la bouche à

ce possédé qui ne s'arrêta que momentanément, car à l'élévation de l'hostie, il se tourna vers l'auditoire pour prêcher avec encore plus de frénésie sur l'objet en question. Instruit de ces faits, j'ordonnai à ce religieux les arrêts; ne voulant pas y obéir, je plaçais mon janissaire à la porte de l'hospice pour qu'il n'en sortît point. Mon intention était de m'assurer de lui et de l'embarquer sur le soir avec son procès en forme sur un navire genois qui était prêt à mettre à la voile; mais à ma grande surprise j'appris que ce moine qui voulait être martir de la foi et sacrifier plutôt sa vie que de changer d'opinion, aidé du Consul d'Espagne et de quelques capitaines maltais s'échappa dans le jour par les fenêtres de sa chambre, sauta les murs du couvent, sans être apperçu que de ceux qui lui prêtaient la main, et se sauva chés le consul anglais où il reste jusqu'à présent sans oser en sortir. Tel est le résultat des faits scandaleux dont ces moines viennent de donner ici l'exemple le plus extraordinaire, et on peut dire le plus incroyable. Au reste tout est aujourd'huy tranquille à l'hospice depuis le départ de ces révolutionnaires, et les prières de Sa Majesté l'Empereur des Français se font comme par le passé.

Je suis avec respect, etc.

S[t] Marcel.

33. — Saint-Marcel au Ministre.

Sommaire. — Le commerce d'Alexandrie.

Alexandrie, ce 25 avril 1810.
(Enregistré le 26 juin. R. le 13 octobre 1810.)

Monseigneur,

Je donne avis à Votre Excellence que le courrier Cader Créole a passé de Damiette au Caire, et qu'il se disposait de partir vers le 17 de ce mois pour Suès et de là continuer sa route.

Depuis le commencement de cette année jusqu'à cette époque, nous avons vu arriver en cette rade deux navires de guerre et quatre navires

français venant de Marseille, avec quelque peu de marchandises. La plupart de leur retour s'est fait en natron.

Quelques autres bâtimens grecs sous pavillon ottoman sont aussi arrivés de Marseille avec fort peu de marchandises; mais le principal but des chargeurs de ces navires est d'effectuer leur chargement en natron, que la disette de la Soude fait rechercher à grands prix à Marseille.

Depuis un mois environ le Pacha du Caire a permis aux navires anglais de charger ici pour Malte des grains et des ris moyennant un droit assés considérable qu'on lui paye pour le permis d'extraction.

Le gouverneur vient encore d'imposer un droit sur les lins qui s'exportoient en grande partie pour Malte; sur le natron, et sur les comestibles que l'on importe en Égypte, tels que les bois et les savons.

Au reste l'Égypte est tranquille, les Beys mameloucs sont toujours dans le Saïd, et la paix n'en est pas troublée, quoyque suivant leur dernière convention avec le Pacha, ils devoient fixer leur résidence à Gizé ou dans ses environs.

Je suis avec respect, etc.

S[t] Marcel.

34. — Drovetti au Ministre.

Sommaire. — Les intrigues anglaises : le Pacha permet l'entrée de leurs navires de guerre dans le port vieux d'Alexandrie. — Le Pacha a voulu empêcher ainsi une entente entre les Anglais et les Mameluks. — Les imprudences du courrier Kader. — La colère du Pacha. — Drovetti court à la citadelle et demande des explications. — Nouvelle entrevue de Drovetti avec le Pacha : les déclarations du Pacha contre l'Angleterre, 19 avril 1810. — Le Pacha frappe de lourds droits les exportations de grains pour Malte. — Les Beys se rapprochent du Delta. — Les constructions navales du Pacha à Suez.

Caire, le 28 avril 1810.
(Reçu le 13 octobre 1810.)

Le succès des négociations du sieur Petrucci avec le Bacha n'étant pas aussi prompt qu'on se l'était promis, le Consul d'Angleterre a fait venir au

Caire un des associés de la maison de commerce qu'il a établie à Alexandrie; il a aporté quantité de présens pour le Bacha et les officiers de sa Cour. Cette puissante ressource des agens de l'Angleterre dans les pays turcs n'a pas manqué son effet; j'ai appris bientôt qu'ils avaient obtenu l'entrée de leurs bâtiments de guerre dans le port vieux d'Alexandrie à condition cependant qu'il ne pourrait s'y en trouver plus de deux à la fois. Toutes ces intrigues furent efficacement secondées par le premier drogman du Bacha et par son médecin, celui-ci est un certain Mandrici originaire genois fameux dans les fastes de la Cour du Bey de Tunis, il est protégé par les Anglais, et se dit agent des États Unis d'Amérique. Le bonheur de ceux qui le soudoyent, a voulu qu'il ne se soit trouvé ici aucun individu propre à le remplacer dans l'exercice de sa profession auprès de ce vizir. Les arguments qu'ils ont employés pour faire décider le Bacha portaient essentiellement sur les moyens qu'a la Grande Bretagne d'envoyer sans obstacle une armée en Égypte en cas de rupture avec la Porte ottomane et de secourir le Bacha dans celui d'une invasion de la part de la France. Selon les rapports qui m'ont été faits, il paraît que la première des deux hypothèses ci-dessus fut celle qui a fait plus de sensation; le Bacha a cru que en accordant aux Anglais ce qu'ils demandaient ils cesseront d'entretenir des relations avec les Beys, et qu'il n'aura plus rien à craindre d'eux. Dans ces entrefaites le nommé Kader indien, courier au service de S. M. I. et R. arrive ici pour passer à l'isle de France; cet homme n'ayant pris aucune précaution pour cacher le but de son voyage, il était connu avant même qu'il parvînt dans cette ville, et par son zèle imprudent s'étant donné un trop grand air, il fit attribuer à sa mission une importance qu'elle m'a semblé ensuite ne point avoir. Ce passage extraordinaire (car c'est le premier courier français qu'on a vu prendre cette route pour aller aux Indes, au moins depuis que je suis en Égypte) ne manqua pas d'exciter les agents anglais aux démarches qui leur sont habituelles en pareille occasion; ils ont cru pouvoir tirer parti de celui-ci. Ils ont espéré avoir les dépêches dont le courier était porteur du Bacha lui même, et par ce moyen me brouiller avec lui; ils tâchent de lui persuader que ce courrier m'avait apporté des lettres que j'avais fait passer aux Beys. Heureusement pour moi le soir même de ce complot j'ai dû envoyer chez le vizir; son excellence reçut très mal mon interprète, et dans la fougue de son ressen-

timent sans le laisser parler, le renvoya me dire si je désirais être tranquille, il fallait que je m'abstinsse d'entretenir en Égypte des relations contraires à ses intérêts. Je reçus cette ambassade, je montai à cheval et je me portai à sa citadelle sans perdre un instant. Il se faisait nuit; j'ai trouvé le Bacha prêt à passer dans son harem. Son accueil fut froid, mais il laissa bientôt appercevoir qu'il était satisfait de mon empressement à venir lui demander une explication; elle ne pouvait avoir de mon côté que le caractère et les expressions de la loyauté; le Bacha me quitta en me remerciant d'être venu lui épargner une mauvaise nuit et me donna rendez vous pour le lendemain. Cette seconde entrevue fut très longue; entr'autres choses, il m'assura que les agents anglais lui ont dit qu'ils donneraient cinquante mille piastres turques pour avoir seulement une copie de la lettre que j'avais reçue de France pour les chefs des Mammelucs, ce qui m'a paru signifier qu'ils auraient sacrifié cette somme pour faire dépouiller le courrier Kader. Je crois inutile d'entretenir V. E. de tous les objets qui ont été discutés dans cette entrevue, je me borne à l'instruire de ces résultats. Le Bacha m'a semblé être persuadé qu'il ne peut se fier aux protestations d'amitié des Anglais, et que ceux-ci cherchaient à l'induire à faire des démarches contre ses intérêts, et son devoir; il m'a juré sur son sabre que sentant trop bien ce qu'il doit à sa dignité et à son système de gouvernement, il a refusé toutes les conditions qui semblaient le placer sous la protection des Anglais; il m'a témoigné des regrets d'avoir laissé partir pour Malte la corvette qu'il se propose de faire passer dans la mer Rouge par l'Océan; il m'a dit qu'il révoquerait la permission pour l'entrée des vaisseaux de guerre anglais dans le port vieux d'Alexandrie, qu'il allait donner des ordres pour mettre cette place en bon état de défense, que ne pouvant plus retirer les permissions d'exportation des grains pour Malthe, il sauroit les rendre si coûteuses que les spéculateurs en seraient dégoûtés; le Bacha finit en me priant d'oublier ce qui s'était passé, et fit venir devant moi le commandant de l'escorte de la caravane de Suez, le rendit responsable de tout événement dont le courier Kader aurait à se plaindre et me donna une lettre qui le recommandait vivement à tous les officiers civils et militaires des échelles. Cette conférence a eu lieu le 19 de ce mois; j'ai différé d'en rendre compte à V. E. pour avoir l'honneur de lui annoncer en même tems que le courrier est heureusement arrivé à Suez et qu'il

en est parti pour Gedda; il est porteur de lettres de recommandation pour cette ville de l'Arabie; ainsi que pour Moca. Le Bacha a envoyé un de ses officiers à Alexandrie pour faire travailler aux réparations qu'exigent les fortifications de cette place; après avoir fait payer un droit d'exportation équivalent aux deux tiers de la valeur des grains, sous le prétexte de quelques envois qu'il veut faire à Constantinople; il a mis des entraves aux chargemens que fesait le consul anglais pour Malte; en dernier lieu, enfin, il a refusé son approbation au nouveau tarif que l'ambassadeur anglais a obtenu de la Porte ottomane pour la perception de la douane sur les marchandises que les négocians de sa nation importaient ou exportaient de l'Égypte. Ce refus tient à son esprit d'indépendance qui se fortifie toujours de plus en plus pendant que Constantinople, Smyrne et Alep, et les isles de l'archipel sont affamées, et que l'Égypte abonde en bled, l'exportation pour la Turquie a été grèvée d'un droit considérable qui n'a jamais existé.

On vient d'apprendre que les Beys sont arrivés à Benissouef; en calculant la route d'après celle qu'ils ont faite jusque à présent on croit qu'ils seront rendus à Gizeh vers la moitié du mois prochain; ils viennent tous à l'exception d'Osman bey Hassan qui est resté, dit-on, pour observer un corps de 4 à 500 hommes que le Bacha lors de sa dernière excursion a laissé à Keneh pour garnison de cette ville et du port de Kosseir; ils marchent unis, et leurs mouvemens se ressentent de la méfiance.

De la flottille que Mohammed Ali Bacha a fait construire pour la mer Rouge il n'y a plus sur les chantiers de Boulac que la carcasse d'une corvette; les autres ont été transportées à Suez. Ces travaux ne laissent pas que de donner de l'inquiétude aux Anglais, jaloux de la moindre concurrence sur telle mer que ce soit.

Je suis avec respect, etc.

Drovetti.

35. — Drovetti au Ministre.

Sommaire. — Les Mameluks concentrés à une heure de Gizeh. — Les hostilités reprises. — Le Pacha recourra à des négociations. — Un brick de guerre anglais à Alexandrie. — Les Anglais dans la mer Rouge.

Caire, le 19 mai 1810.
(Enregistré le 17 septembre. R. le 13 octobre.)

Monseigneur,

Les Beys que, par ma lettre du 28 avril, j'ai eu l'honneur d'annoncer à V. E. arrivés à Benizouef, sont venus le 12 de ce mois camper sur la rive gauche du Nil à une heure de Gizeh. Les pourparlers de quelques jours ont laissé tout le temps aux chefs des mamelouks d'entraîner dans leur parti Chaïn Bey successeur de l'Elfi qui était brouillé avec eux, et depuis deux ans vivait en très bonne intelligence avec le Bacha. Pour mieux s'assurer de lui ils l'ont placé à la tête de la maison de Mourad, et ainsi que le sandjak de son vivant, il partage aujourd'hui l'autorité suprême avec Ibrahim bey. Cette défection amènera celle de quantité de mamelouks qui s'étaient retirés dans cette capitale pour y vivre en paix sous l'apparence de la sujection au Bacha. Les Mamelouks réunis en un seul camp, chose qui ne leur était pas arrivée depuis bien long tems, commencèrent à traiter avec Mahamed Ali tout autrement qu'ils en avaient usé dans la Haute Égypte; ils ne voulurent plus ratifier les conditions qu'ils avaient acceptées à Siout; en un mot les hostilités ont recommencé hier au soir, et le bacha a fait passer le fleuve à ses troupes pour occuper Gizeh abandonné par Chain bey, et il y a établi son quartier général. Les beys paraissent désirer une rencontre décisive, mais je ne crois pas que dans les circonstances actuelles il soit dans les projets, et de l'intérêt du bacha d'en courir la chance. Cette cavalerie mamelouke quoique très inférieure en nombre est toujours terrible en rase campagne. Mahamed Ali entamera des nouvelles négotiations, et en accordant aux Beys au moins pour le moment des conditions plus agréables cherchera à gagner du tems jusques à la crue du Nil qui forcera les Beys d'abbandoner la plaine. En attendant les provinces de la

rive gauche seront comme elles étaient il y a cinq ans le théâtre de tous les désordres que peut commettre une soldatesque indisciplinée.

Pendant que ces choses se passaient ici il est encore arrivé à Alexandrie un brick de guerre anglais venant de Malthe. C'est le second qui paraît depuis trois mois; il est certain que les agens britanniques fomentent, comme ils l'ont toujours fait, la guerre civile dans ce pays; il n'y a pas quinze jours qu'un de leurs émissaires assurait Chaïn bey l'Elfi que M. Adair devait quitter bientôt Constantinople et que la rupture entre les deux gouvernements ayant lieu une armée anglaise viendrait sans faute en Égypte. Depuis quelque tems il circule le bruit que les Anglais se sont emparés d'une île du petit archipel qui est vis-à-vis les côtes de l'Abissinie dans la mer Rouge. Les uns disent que c'est l'île de Daltah, d'autres veulent que ce soit celle que le lord Vallentier a appelé de son nom lorsqu'il a visité les dites côtes en 1804, mais ils s'accordent à dire que cette possession est très propre pour entretenir des relations commerciales avec l'intérieur de l'Afrique par l'échelle de Machoua principal débouché de l'Abyssinie.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Drovetti.

36. — Drovetti au Ministre.

Sommaire. — Mouvements militaires des Mameluks et du Pacha. — Les intrigues anglaises à Alexandrie. — Situation critique de Mohamed Aly.

Caire, le 13 juin 1810.
(Enregistré le 4 octobre. Rép. le 4 février 1811.)

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'adresser à V. E. le 4e de mes rapports 28 avril et 19 mai. Depuis cette époque il ne s'est fait aucun mouvement essentiel. Les beys se sont retirés sur les confins des provinces de Benizouef et du Faioum, leurs avant postes s'étendent jusques aux Pyramides de Zaccara. Le Bacha continue d'avoir son quartier général à Gizeh et ses troupes campent aux environs; il fait des préparatifs pour envoyer du monde prendre possession des villes principales de la haute Égypte. Benizouef est déjà tombé en son pouvoir; il emploie tous les moyens pour gagner les tribus arabes qui suivent le parti ennemi, et vient d'envoyer des émissaires en Syrie pour recruter des troupes tant à pied qu'à cheval; il craint et avec raison que la conduite de Chain Bey l'Elfy ne tienne à des plans concertés avec d'autres que ses frères les Mamelouks. En effet les agens anglais depuis la rupture des beys avec le bacha n'ont cessé d'avoir des relations secrètes avec le camp des premiers. M. Hudeli dont il est question dans mon raport du 26 avril est reparti il y a peu de jours pour Alexandrie. M. de St Marcel me mande que le brick anglais a mis à la voile le matin de l'anniversaire de la fête du roi Georges, après avoir reçu des dépêches qui ont donné lieu à ce départ précipité et inattendu. Ce jour a été célébré par le Consul britannique avec toutes sortes de réjouissances, et notamment avec les profits ordinaires d'argent jeté au bas peuple d'Alexandrie dont on cherche de nouveau à gagner l'esprit par les mêmes procédés qu'ils employèrent avant leur invasion de 1807.

La situation actuelle du Bacha me paraît des plus critiques, où il se soit trouvé depuis qu'il gouverne l'Égypte. Les troupes recommencent à élever des prétentions démesurées pour leur solde, que pour frapper les provinces de la Basse Égypte d'une contribution extraordinaire qui achèvera de ruiner les pauvres agriculteurs. Cependant Mahamed Ali fait bonne contenance avec les ressources de son génie entreprenant, et surtout avec ces coups de bonheur qui lui ont été asséz familiers jusques ici il espère surmonter tous les obstacles et se tirer de ce mauvais pas.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Drovetti.

37. — Saint-Marcel au Ministre des Relations Extérieures.

SOMMAIRE. — Le commerce et la navigation à Alexandrie. — Les marchandises du commerce des Échelles. — Le commerce des blés pour Malte.

Alexandrie, le 20 juin 1810.
(Enregistré le 22 décembre. Rép. le 4 février 1811.)

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de vous transmettre une dépêche de Mr Drovetti qui informe Votre Excellence de tout ce qui a rapport au Caire et aux événemens actuels. Je me bornerai donc à faire part à Votre Excellence du commerce et de la navigation en ce port.

Mes dépêches sous la date du 28 may et 4 juin 1810, portaient là dessus des informations circonstanciées, et relatives à la lettre de Votre Excellence en date du 26 janvier. Depuis lors, trois navires de Smirne, quatre de Constantinople, deux de Salonique, deux de Tunis dont l'un voye de Malte, deux navires anglais de Malte, et un navire espagnol de Mahon sont arrivés en cette rade. Smirne nous a fourni des draps et autres marchandises d'Europe et de la Turquie, Constantinople des bois de construction, Salonique des tabacs, et quelques troupes pour le Pacha, Tunis des bonnets et autres marchandises de France. Les navires anglais ont porté de Malte des marchandises provenantes en grande partie des prises parmi lesquelles sont des draps français et des papiers.

Quelques uns de ces navires ou bateaux sont déjà partis pour Smirne, Constantinople et Salonique, avec les marchandises appropriées à ces échelles. Une seule caisse plumes d'autruche destinée pour Marseille ou Livourne a été chargée sur un navire turc pour Salonique, d'où elle doit être réexpédiée par turc, et à ce sujet j'ai délivré au chargeur négociant italien, le certificat d'origine. Le soupçon où j'étais que les capitaines de quelques navires étaient munis de passavants anglais, m'a fait refuser le certificat d'origine des marchandises qu'on désiroit y embarquer pour nos ports.

Les navires anglais doivent charger des bleds pour Malte; il y en a trois qui seront bientôt prêts à mettre à la voile. Malte n'a presque plus que la ressource de l'Égypte pour s'approvisionner de grains. Le Pacha du Caire cy devant contraire à cette exportation la permet aujourd'hui, parce que les droits qu'il en perçoit fournissent quelques secours à ses finances dans les circonstances actuelles de la guerre qu'il a à soutenir contre les mameloucs. Constantinople manque cependant de grains, et la Porte en demande à l'Égypte. Mais ici les besoins de la capitale sont au-dessous de l'intérêt des choses, ou de toute autre considération.

Je suis avec respect, etc.

St MARCEL.

38. — (Le Ministre) à M. Drovetti au Caire.

SOMMAIRE. — Informations à prendre sur les intrigues anglaises en Égypte.

Paris, le 30 juin 1810.

Vous m'avez écrit, Monsieur, les 4 décembre et 12 mars dernier. Ces deux dépêches ont pour objet de me rendre compte de l'état actuel des choses en Égypte. J'y ai surtout remarqué que depuis le retour de l'agent anglais à Alexandrie, les Anglois paroissent vouloir reprendre le cours de leurs intrigues. Vous avez bien fait de chercher à en pénétrer le secret. Je vous prie de faire autant qu'il dépendra de vous tout ce qui sera nécessaire pour vous tenir à cet égard le mieux informé qu'il sera possible, et de continuer à m'adresser exactement tous les avis qui vous paroissent mériter quelque intérêt.

Recevez, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

39. — Drovetti au Ministre.

Sommaire. — Succès de Mohamed Aly sur les Mameluks. — Défections parmi les Beys.

Caire, le 4 juillet 1810.
(Reçu le 4 février 1811.)

Monseigneur,

J'ai reçu l'honneur de la lettre que Votre Excellence a daigné m'écrire le 11 décembre 1809. Quoique je n'aye jamais manqué de lui adresser des rapports circonstanciés sur tous les événemens qui m'ont paru mériter son attention, je dois à la vérité d'avouer que depuis 1807 ma correspondance ne fut plus aussi active qu'antérieurement à cette époque; mais oserai-je me flatter que Votre Excellence me pardonnera la liberté que je prens de lui dénoncer comme une des causes de ce relâchement de zèle et d'activité l'état de découragement auquel j'ai été abandonné précisément depuis la même époque de 1807? Les rapports que j'ai eu l'honneur d'envoyer à Votre Excellence dans le courant de cette année datent des 12 mars, 28 avril, 19 mai et 13 juin, de sorte que celui-ci porte le n° 5. J'y joins le triplicata du dernier sous le n° 4. J'ai aujourd'hui l'honneur d'annoncer à Votre Excellence que les troupes que Mahamed Ali envoyait dans la haute Égypte ont rencontré à dix lieues d'ici un corps de Mamelouks, qui à la faveur d'une position dominante où ils avaient placé une batterie de six pièces se sont opposés à leur passage. Elles furent obligées de se débarquer pour vaincre cet obstacle. Cela donna lieu à une action assez vive qui paraît avoir coûté beaucoup de monde aux Arnaouts choisis pour cette expédition. Cependant les mamelouks ont été forcés de se retirer dans l'intérieur des terres, et les troupes du Bacha ayant pu continuer leur route se sont successivement emparées de Minieh, Montfalout et Siout. En même tems le bonheur de Mahamed Ali a voulu que quatre Beys de la Maison de Chain l'Elfi dégoûtés du ton fier et hautain de leur chef depuis qu'il partage l'authorité supérieure avec Ibrahim Bey désertent du camp mamelouk pour venir au Caire avec une centaine de cavaliers. Le Bacha

n'a pas manqué de leur faire l'accueil le plus flatteur, il espère que cette désertion sera suivie de celle de plusieurs autres Beys de la même maison; il entretient avec quelques uns d'entre eux des relations secrètes, et il calcule beaucoup plus sur l'effet de ces intrigues, que sur le succès de ses armes. En effet les deux armées sont pour ainsi dire en présence, les mamelouks défient hautement le Bacha qui cherche tous les jours par des manœuvres insignifiantes à gagner du tems pour recevoir les renforts qu'il attend de la Sirie; il paraît au surplus décidé à ne vouloir courir le sort du combat que lorsque le Nil prêt à inonder pourra en cas de malheur mettre une barrière entre lui et ses ennemis.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Drovetti.

40. — Saint-Marcel au Duc de Cadore.

Sommaire. — Commerce. — Nouvelles intérieures. — Défections chez les Mameluks. — Le Pacha reçoit des renforts de Syrie.

Alexandrie d'Égypte, 4 juillet 1810.

Monseigneur,

J'ai eu l'honneur de vous écrire le 20 du mois dernier sous le n° 66. Depuis cette époque quelques navires et bateaux ont mis à la voile, chargés de productions de l'Égypte pour Constantinople, Smirne, Salonique et Candie. Un navire sous pavillon anglais, chargé de bleds est parti pour Malte. Quatre autres de cette nation chargent aussi en ce port des grains pour la même destination.

Trois navires venant de Constantinople sont arrivés en ces ports, ainsi que deux navires de Salonique chargés des productions de ces échelles. Quelques autres bateaux de Chypre et de l'Anatolie ont passé des eaux de vie et des bois.

Quatre beys, quinze cadifs et environ 200 cavaliers mameloucs turcs mécontens de la conduite de Chain Bey viennent de déserter et d'arriver

au Caire. Chargés de protéger des batteries sous le feu desquelles les osmanlis devaient passer, tandis que tout le camp se mettait en marche pour aller attaquer celui du Pacha en avant de Gizeh, ils les ont abandonnés en passant sur la rive droite, au-dessus de Benisouef. De là ils ont expédié au Pacha, pour lui demander grâce, et se sont acheminés vers le Caire où ils ont été bien reçus.

Topens Oglou qui commande une division destinée pour la H[te] Égypte, est arrivé à Minié, et on croit bientôt apprendre qu'il a pris possession de Siout.

Le gros des mameloucs est au pont de Saoun distant de 30 heures environ de Gizeh, qui débouche dans le Fayoum. Au Caire l'on fait toujours des préparatifs pour le départ des troupes. Déjà le Pacha a reçu un renfort de 300 délis de la Syrie, et il en attend journellement d'autres.

Cette désertion des mameloucs diminuera beaucoup les forces et l'influence de Chain bey qui semble ne s'être réuni à ses anciens confrères que d'après les insinuations des Anglais. Il se repent même aujourd'hui de ses imprudentes démarches, par des exclamations qu'il n'a pu contenir. Il s'écrie : maudit le jour que j'ai quitté Gizeh, maudits soient les Anglais.

Je suis avec respect, etc.

S[t] Marcel.

41. — Drovetti au Ministre.

Sommaire. — La question des certificats d'origine et de l'application du blocus. — Toujours l'exportation des blés pour Malte.

Caire, le 17 juillet 1810.
(Enregistré le 22 décembre. Rép. le 4 février 1811.)

Monseigneur,

M. le Chargé d'affaires de Sa Majesté l'Empereur et Roi près la Sublime Porte a eu la bonté de me faire parvenir la copie de la circulaire de V. E. du 26 janvier. En attendant que je puisse me procurer de mon collègue d'Alexandrie les renseignements les plus exacts sur divers points qui forment l'objet principal du rapport demandé par V. E., je prends la liberté de lui faire observer que le poste qui m'a été confié, fournit peu d'occasions où il soit possible d'employer la surveillance prescrite par sa circulaire du 31 décembre 1807. Quant à l'exécution des Décrets impériaux du 21, 23 novembre et 17 décembre même année, j'ai l'honneur d'assurer V. E. que j'ai constament refusé de délivrer des certificats d'origine à quiconque m'en a demandé, tant ici qu'à Damiette. Cette rigueur a même excité des plaintes portées à la Légation de Constantinople par des négociants qui vouloient exporter des marchandises par Damiette à Smyrne, d'où ils comptaient les faire ensuite passer en France ou en Italie. J'ai cru que pour la stricte exécution des ordres de S. M. il valait mieux que les déclarations d'origine ne fussent délivrées en Égypte que par un seul bureau; celui d'Alexandrie devoit être préféré sous tous les rapports et je suis persuadé que mon estimable collègue M. de S[t] Marcel d'une expérience consommée dans les relations maritimes et commerciales et qui pour ces objets correspond directement avec V. E. n'aura rien laissé à désirer du côté du zèle, de la vigilance et de l'exactitude à remplir les devoirs qui lui sont tracés par les instructions supérieures.

Depuis l'affaire du bâtiment avec pavillon de Jérusalem arrêté dans le port d'Alexandrie et dont il est question dans ma dépêche du 12 juillet 1808, M. de S[t] Marcel n'a plus porté à ma connoissance aucun fait de ce genre qui rendît nécessaire mon intervention; seulement dans les premiers jours du mois passé, il m'instruisit qu'un navire autrichien avec pavillon ottoman venu de Malthe chargeoit pour Marseille. Nous avons été d'accord qu'il ne falloit point le munir des certificats d'origine; il fut obligé de décharger et prendre une autre destination.

De toutes les entreprises du commerce anglais en Égypte, celle qui m'a paru mériter toute mon attention, ce fut toujours l'exportation des bleds pour Malthe. Ainsi que j'ai eu l'honneur d'en instruire V. E. par mon rapport du 12 mars de cette année; j'étais parvenu à y apporter des obstacles malgré l'état de paix entre l'Angleterre et la Porte; les agens britanniques n'avoient rien pu obtenir jusques à cette époque; d'après la promesse du Bacha j'avais osé espérer que leurs intrigues resteraient encore sans effet; mais l'or corrupteur des insulaires ayant gagné les principaux individus

de la cour du Bacha, celui-ci, sous le prétexte du besoin de se créer une nouvelle ressource pour soutenir la guerre contre les Mamelouks, vient de leur accorder la libre extraction des grains moyennant un droit de dix piastres turques l'Ardeb de Rosette, qui équivaut à 25 myriagrammes.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

42. — Saint-Marcel au Duc de Cadore.

SOMMAIRE. — Le commerce et la navigation à Alexandrie. — Nouvelles politiques. — Positions des troupes du Pacha et des Beys. — On annonce à Alexandrie une victoire du Pacha. — Arrivée d'une frégate du Grand Seigneur.

Alexandrie, le 21 juillet (1810).
(Rép. le 4 février 1811.)

MONSEIGNEUR,

Depuis ma dernière du 14 juillet nous avons vu arriver en ces ports trois navires de Constantinople chargés des productions de cette capitale, trois bateaux de Smirne avec de l'argent, des draps et autres marchandises de France et d'Angleterre, et quelques bateaux de Salonique, d'Enos, de Rhodes, de Stanchio, avec des tabacs, des bois et des fruits.

Deux navires ont mis à la voile pour Constantinople, trois bateaux pour Smirne, et deux navires pour Salonique, chargés des productions de l'Égypte.

Deux navires sous pavillon anglais, chargés de bleds, sont prêts à mettre à la voile pour Malte.

Le Consul anglais, Mr Briggs, qui a ici une maison de commerce régie par un Hollandais nommé Mr Sutch, est parti pour Smirne sur un navire de sa nation.

Une polaque commandée par le capitaine Bodromuli ottoman mettra incessamment à la voile pour Tunis. Elle est chargée de cent balles de lin, saffranum et autres productions de l'Égypte, lesquelles arrivées à Tunis

doivent être ensuite expédiées à Marseille et à Livourne. Je n'ai accordé les certificats d'origine des dites marchandises, qu'après en avoir bien vérifié l'achat, la vente, la propriété et m'être assuré que le capitaine n'était muni d'aucun papier anglais avec lesquels il pût contrevenir à nos lois prohibitives.

Un autre brigantin tunisien commandé par Achmet Capitan, de Tunis, est aussi destiné pour cette ville d'où il doit ensuite se rendre à Marseille. Il porte deux cent balles lins, gommes arabiques, saffranum, sucre, quarante cinq balles laine, d'où sept balles coton, toutes productions de l'Égypte. Le capitaine n'a de même aucun papier anglais, et d'ailleurs je crois que cette nation n'a aucune relation avec les Anglais pour agir en fraude de nos dépenses.

Le Pacha parti depuis trois jours de Gizeh près du Caire avec trois mille hommes de cavalerie, et deux mille d'infanterie, se trouve maintenant à six lieues de cette ville. L'intervalle qui le sépare des beys n'est pas bien long, puisque ceux cy sont campés en avant du Faïoume. Il peut se faire qu'avant la huitaine, il se livre quelque bataille qui oblige l'un ou l'autre à faire la paix : le Pacha est décidé de les attaquer.

Sali aga *ben bachi* albanais, s'est rendu maître de Siout, Nassau Pacha a pris possession de Girgé. Topan Oglen est à Minieh de sorte que les principales places de la Haute Égypte sont aux osmanlis. Des troupes de la Cavale[1] et de la Macédoine sont venues ici au service du Pacha, qui reçoit journellement des renforts de la Syrie.

Du 1er aoust 1810.

Le Pacha vient d'expédier hier un courier à son subdélégué Kalit bey commandant de cette ville, pour lui apprendre qu'il a surpris pendant la nuit les mameloucs dans leurs camps; que quelques uns ont été tués ou faits prisonniers; qu'à peine ont ils eu le temps de prendre la fuite, laissant les osmanlis maîtres de leurs camps et de tous leurs bagages. A cette nouvelle Kalit Bey en signe de réjouissance a fait tirer les canons du château et des forteresses.

[1] Kavala.

Une frégate du Grand Seigneur vient d'arriver en ce port avec un grand officier du Gouvernement. On dit qu'il porte des firmans qui enjoignent au Pacha de l'Égypte, de fournir un certain contingent de troupes, et des bleds à Constantinople.

Je suis avec respect, etc.

S[t] MARCEL.

43. — Drovetti au Ministre.

SOMMAIRE. — Les Beys refoulés par Ibrahim bey et Hassan pacha. — Les défections continuent chez les Mameluks. — Victoire de Mohamed Aly à Cantara-el-Laoun; il devient le maître du Fayoum, 20 juillet 1810. — La retraite des Mameluks. — Comment ils l'expliquent.

Caire, le 28 juillet 1810.
(Enregistré le 22 décembre. Rép. le 4 février 1811.)

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de prévenir V. E. que Hassan Bacha, commandant les troupes albanaises destinées à prendre possession des deux rives du Nil dans la Haute Égypte, a parfaitement justifié la confiance que Mahamed Ali avoit placée en lui pour l'exécution de ce projet; il s'est rendu maître de tout le pays depuis Benissouef jusques et compris Esneh. Le Bacha de son côté ayant reçu une partie des renforts qu'il attendoit de la Sirie, c'est à dire environ deux mille hommes à cheval, et mille fantassins, a manœuvré pour se rapprocher du Fayoum en longeant le fleuve, et passant d'un village à l'autre en assez bon ordre pour ne pouvoir être attaqué avec avantage. Ce mouvement qui avoit pour but de couper les communications du camp des Mamelouks avec le Nil les a forcés de se replier sur le canal de Joseph.

Un des beys de la Maison d'Elfi, plusieurs kachefs et mamelouks ont profité de cette circonstance pour venir rejoindre le Bacha; ils lui ont rapporté que Chain Bey, chef de cette maison, depuis que quatre de ses officiers (dont il est question dans mon rapport N° 5) avoient déserté, il ne jouissoit plus du même crédit parmi ses confrères; qu'il se plaignoit amèrement d'Ibrahim bey et des autres sandjaks de la maison de Mourad; qu'il regrettait de s'être laissé entraîner à faire cause commune avec eux et qu'il étoit prêt à les abandonner si le Bacha vouloit lui accorder le pardon et les revenus de la province du Fayoum. Ce rapport décida le Bacha à réunir toutes ses forces et assaillir les Beys dans la position qu'ils venoient de prendre à Cantarat-el-Laon; l'attaque a eu lieu dans la nuit du 20. Les mamelouks surpris par un mouvement auquel ils croyoient ne devoir pas se tenir prêts d'après la circonspection qu'ils avoient remarquée dans la conduite précédente du Bacha, n'ont opposé que la résistance nécessaire pour sauver le matériel de leur camp. Ils y ont cependant abandonné trois pièces de canon. Ce combat qui n'a pas été bien meurtrier a livré la province du Fayoum aux Osmanlis qui y ont trouvé une quantité considérable de bouche. Les beys se sont retirés à Banaseh à dix lieues du Fayoum; leurs partisans font circuler divers bruits sur cette retraite inattendue; les uns prétendent qu'ils ne se sont pas battus à Cantarat-el-Laon parce qu'ils ont reçu des instructions qui leur font un devoir de ne point s'exposer inutilement, et d'attendre les circonstances favorables où ils pourront être soutenus et agir avec assurance de succès; d'autres disent qu'ils veulent attirer le Bacha sur la ligne du désert où ils pourront le combatre avec plus d'avantage et d'où, dans un cas malheureux, il lui seroit plus difficile de se réfugier sur le Nil et rentrer au Caire. Quoiqu'il en soit, leur retraite a inspiré aux troupes de Mahamed Ali, une confiance dans leurs forces qu'elles n'avoient pas, et a privé Chain Bey de toutes les ressources qu'il tirait de ses villages situés dans les provinces de Gizeh et du Fayoum, ce qui ajoutera à son mécontentement et à la mésintelligence qui règne déjà entre lui et ses collègues.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

44. — Saint-Marcel au Duc de Cadore.

Sommaire. — La défaite des Beys. — La Porte demande à Mohamed Aly de marcher contre les Wahabites. — Les blés de la Haute-Égypte. — La situation à Malte. — La fête de l'Empereur à Alexandrie.

Alexandrie, 24 aoust 1810.
(Enregistré le 24 novembre. Rép. le 4 février 1811.)

Monseigneur,

Des coups de canons ont été tirés du château de cette ville en signe de réjouissances des avantages du Pacha vers le 10 de ce mois sur les mameloucs au dessus de la province du Faïoume. Les beys ont attaqué les osmanlis, qui les ont repoussés, se sont rendus maîtres de leurs positions, leur ont tué quelques mameloucs, en ont blessé et fait prisonniers d'autres. Les beys se sont aujourd'hui retirés loin des eaux du Nil dont la grande crue a inondé les environs. Quelques uns parlent d'un accomodement que les mameloucs désirent et que le Pacha éloigne. La Sublime Porte voudrait ce rapprochement pour donner au vice roy les moyens d'aller contre les Waabis qui menacent la Syrie. On aurait peut être lieu de croire que le Pacha ne s'y rend difficile que pour avoir un prétexte de s'en emparer. Cette guerre intérieure ruine l'agriculture et le commerce. Les villages sont détruits, les laboureurs fuyent de toutes parts : Au Caire rien ne se vend, rien ne s'achète. L'argent est resserré, et les débiteurs éloignent tout payement.

Le Pacha a une grande ressource dans la grande quantité de bleds dont il s'est emparé dans la Haute Égypte. Outre le prix de vente, il en retire les droits d'extraction qui s'élèvent de 10 à 12 piastres par ardeb. La pluspart de ces bleds passent à Malte, d'autres dans les isles de l'archipel, mais fort peu à Constantinople où le fisc s'en empare, on le fait vendre à un prix peu convenable au propriétaire.

Nous voyons de tems en tems arriver quelques navires ottomans de Salonique, de Smirne, de Constantinople, qui apportent les articles commerciaux de ces pays et en rapportent ceux de l'Égypte. Smirne seule fournit quelques marchandises d'Europe.

Cinq navires avec pavillon anglois, chargés de bleds, ont mis à la voile ces jours passés pour Malte. Nous nous appercevons que la navigation des Anglois venant de Malte n'est plus aussi active que par le passé. A Malte, les marchandises y abondent, et ne s'y vendent pas. L'argent y est rare et beaucoup de faillites y ont eu lieu.

Nous apprenons qu'en Sicile la terreur s'y est emparée des esprits. Le négociant craint pour ses magazins pleins de marchandises, et il ne trouve pas une assurance de 10 à 15 pour o/o qu'il propose pour l'espace de 6 mois tant les habitans croyent à la descente prochaine d'une armée en Sicile.

Je me suis empressé de manifester au public la fête de notre auguste Empereur le 15 de ce mois, par des illuminations, des feux d'artifice, par 63 coups de canon et par un banquet où le consul autrichien et sa nation ont assisté. Chacun a pris part à la joie et à la gaieté que procurait ce grand et mémorable jour.

Je vous adresse ici, Monseigneur, une dépêche de M. Drovetti.

Je suis avec respect, etc.

St Marcel.

45. — Drovetti au Ministre.

Sommaire. — Les succès décisifs de Mohamed Aly sur les Beys. — Ordre du sultan à Mohamed Aly de marcher contre les Wahabites.

Caire, le 1er septembre 1810.
(Répondu le 4 février 1811.)

Monseigneur,

Mahamed Aly Bacha voulant profiter de l'enthousiasme qu'avait inspiré à ses troupes le succès de Cantarat-el-Laon, après leur avoir accordé quelques jours de repos les remit à la poursuite des Mamelouks. Ceux ci ont

6.

pris l'offensive aussi tost que les Osmanlis se sont approchés du désert : il en est résulté plusieurs combats; les Beys furent toujours les agresseurs; on s'est battu le 11, le 18 et le 24 du mois passé avec beaucoup de bravoure et d'acharnement de part et d'autre; mais le Bacha réunissant au choix du champ de bataille une artillerie plus nombreuse, mieux servie que celle de l'ennemi et surtout appuyée par quelque corps de bonne infanterie, a remporté dans toutes ces journées des avantages considérables. La dernière paroît avoir été décisive. J'ai l'honneur d'envoyer à V. E., Monseigneur, traduction de la lettre que m'a écrite Mahamed Aly pour m'annoncer cette victoire.

Pendant que ces choses se passoient dans la haute Égypte, un officier de la maison du Grand Seigneur, le lieutenant du trésorier de la Couronne, est arrivé au Caire porteur de firmans qui dans les termes les plus impérieux ordonnent au Bacha de faire marcher son armée contre les Ouahabis. Cet officier a tenu jusqu'à présent une toute autre conduite que ceux qui l'ont précédé pour de pareilles missions; il a refusé tous les présens d'usage et même le logement qui lui avoit été préparé d'ordre du Bacha; il est, dit-on, très pressé de voir exécuter les commandemens de son maître, auprès duquel il doit retourner le plutôt possible. Son langage, ses manières, le ton d'autorité qu'il prend, joint à ce qui vient de se passer en Sirie depuis le voyage qu'il a fait à Acre pour le même objet qui l'a conduit en Égypte, donnent lieu à des conjectures qui n'auroient pas été en faveur de Mahamed Aly, sans les victoires qu'il vient de remporter sur ses ennemis; mais aidé de son génie actif et surtout de sa bonne fortune, il saura encore conjurer cet orage. Le Bacha est attendu ici pour ce soir ou demain au plus tard. Hassan bacha le remplace dans le commandement des troupes qu'il a laissées dans le Saïd pour surveiller les débris de l'armée mamelouke.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Drovetti.

46. — Traduction d'une lettre de S. A. Mohamed Aly pacha à son très sincère ami Drovetti, consul de France.

Sommaire. — Mohamed Aly fait part à Drovetti de sa victoire sur les Beys : «la tyrannie des Mameluks enfin anéantie».

Du camp entre Beni Aly et Manfalout le 25e du mois de Regeb 1225.

Lorsque nous nous sommes portés à marches forcées sur Bahnassé nous ne vous avons pas fait part de la bataille que nous avons livrée aux princes mamelouks et nous ne vous avons fait passer aucuns détails sur leur fuite précipitée; mais aujourd'huy nous nous empressons de vous annoncer les événemens qui ont eu lieu dans cette dernière affaire. Nous n'avons pas plutôt aperçu les escadrons des mamelouks, que faisant jouer notre artillerie, nous nous sommes avancés vers eux à la tête de notre cavalerie accompagné de notre cher fils Ibrahim bey Defterdar de l'Égypte, et courant sur eux à bride abattue, nous les avons enfoncés dès la première charge et mis en pleine déroute. Nous avons vivement poursuivi ceux qui tentoient de se réfugier dans les montagnes jusques au delà de l'Akabé de Beny Aly. Le nombre des morts et des prisonniers s'élève au delà de 600. Mille hommes à peu près ont cherché leur salut dans la fuite et se sont réfugiés à Monfalout, à Siout et dans d'autres endroits. Aussitôt après la bataille trois beys d'Osman bey Hassan et un bey de l'autre parti sont entrés dans Manfalout et dans Siout. Six beys ont demandé l'amân, ainsi qu'un grand nombre de kachefs et de mamelouks. Quant aux fuyards, Ibrahim bey, Selim bey l'aveugle, Osman bey Hassan et Chahin bey grièvement blessé ont pris le chemin d'Ibrim et du pays des noirs avec les débris de leur armée; enfin, grâces à Dieu, la tyrannie des Mamelouks est anéantie. Voilà les détails que nous avons le plaisir de vous communiquer en vous priant de nous rappeler quelques fois à votre souvenir.

Traduit d'après l'original et collationné conforme par nous Chancelier interprète du Consulat général de l'Empire français et du royaume d'Italie, en Égypte.

Asselin.

Kaire, 1er septembre 1810.

47. — Saint-Marcel à Champagny.

SOMMAIRE. — Réponse à la circulaire ministérielle du 23 juin 1810. — Commerce et navigation. — Le commerce français en Égypte. — Le système des licences. — Le parti qu'en tirent les Anglais. — Le commerce des blés d'Égypte. — Leurs prix. — La consommation des vins et des eaux-de-vie. — L'infériorité des Turcs en matière de manufactures. — Les produits des pays réunis à la France. — Le commerce de l'Allemagne et de la Russie. — Les exportations de la France dans le Levant; — ses importations d'Égypte. — La voie de Vienne à Constantinople. — Les victoires de Mohamed Aly. — Les marchands italiens à Alexandrie.

Alexandrie, le 11 octobre 1810.
(Répondu le 4 février 1811.)

MONSEIGNEUR,

Je viens de recevoir la lettre circulaire que V. Exc. m'a fait l'honneur de m'écrire le 23 juin 1810.

Jusqu'à présent aucun navire muni de licences françaises n'a paru en cette rade. Notre commerce maritime ne s'est fait que par des navires français, grecs, tunisiens, par le moyen des certificats d'origine des marchandises que je délivrai aux chargeurs, après informations exactes. L'expédition de ces navires ne s'est pas soutenue soit par la prise de plusieurs que les Anglais ont conduits à Malte, soit par la cherté du frêt et par celle des assurances, le prix des marchandises étant élevé en raison composée de ces frais, elles ne pouvoient avoir qu'un débouché limité. Aussi la consommation de nos draps dans le Levant, qui faisait la principale branche de notre commerce, s'est réduite aux quarts de l'exportation antérieure. Les gens du pays et surtout les Arabes de Moka qui faisaient ce commerce important, ne se vêttissent plus comme autrefois de nos draps, sans doute à cause de leur cherté. Les Anglois éprouvent peut être plus que nous ce défaut de consommation, parce que leur drap est encore plus cher et que les nôtres, surtout *les flottes et vernazobres*, sont préférés aux leurs. En général les draps français en Égypte sont beaucoup plus recherchés que ceux de toute autre nation.

Il est de l'intérêt des Anglais de favoriser le sistème des licences, puisque leur but est la propagation de leur commerce et de leur navigation. Le Gouvernement anglais l'a si bien aperçu qu'il a supprimé le droit de vingt pour cent, cy devant perçu à Malte, et qu'il n'exige plus aujourd'huy par chaque navire qu'un léger droit de licence de trois cents francs pour aller dans nos ports sous la seule restriction de retourner aux ports d'Angleterre ou de la colonie anglaise, où sa licence a été accordée. De là ces navires peuvent ensuite se rendre avec leurs chargemens chés les étrangers.

Nos bleds, nos vins et eaux de vie trouvent, il est vrai, un débouché avantageux à nos productions territoriales; mais il ne sera pas moins et peut être plus important aux Anglais qui payerait nos bleds, etc. avec les produits de vente de leurs cargaisons importés en France, ils porteront ensuite ces bleds, vin et eaux de vie en Amérique peut être, où ils les vendront avec des bénéfices considérables. En général ces licences vont alléger les entraves données au commerce anglais, et lui fournir plus de moyens pour éluder nos lois prohibitives. Mais ce qui est aussi important pour nous dans ces circonstances, c'est d'encourager chés nous l'agriculture par l'exportation de ses produits, et de favoriser l'industrie par l'importation des matières premières qui manqueraient à nos fabriques.

L'Égypte a de tous tems fourni des grains à l'étranger; la pluspart de ses bleds dont elle abonde, passe à Malte par des navires autrichiens sous pavillon anglais. Quatre navires viennent d'arriver de Malte, escortés par un brick de guerre anglais, qui a rapporté des fonds considérables pour l'achat des bleds. Huit autres navires partis en même tems que les premiers sont en arrière. Ils viennent ici pour le même but, ainsi que d'autres navires qui devaient les suivre. On calcule que trente navires environ vont charger des grains soit pour Malte soit pour l'Espagne et le Portugal. Nous avons encore en cette rade sept navires grecs qui chargent des bleds pour la même destination.

Le prix courant des bleds est aujourd'huy de vingt-six piastres turques par ardeb et de dix piastres par ardeb pour droit de licence, ce qui le fait monter à trente six piastres l'ardeb, qui équivalent mesure de Paris, à vingt un boisseaux un sixième et demi ou à un hectolitre et demi et huit cent quarante neuf millièmes. Le prix du bled augmentera sans doute et sans

se tromper on peut le fixer à quarante piastres l'ardeb. En comptant mille deux cent ardebs par chaque navire, l'un portant l'autre, trente navires importeront trente six mille ardebs lesquels à piastres quarante l'ardeb feront un million quatre cent quarante mille piastres turques et monnoye de France au change actuel, un million huit cent mille francs. Si on ajoute à cette somme la valeur des bleds cy devant exportés pour Malte, on pourrait porter leur vente jusqu'aujourd'hui à près de trois millions de francs.

La consommation des vins et des eaux de vie est assés limitée dans ces pays. Le Pacha a mis sur ces liquides outre le droit de douane celui de trois sols environ par litre et six sols sur les eaux de vie. Outre ces surexactions on est obligé de vendre à un fermier qui a seul le droit d'acheter et de vendre. Au reste nos vins et eaux de vie ne pourraient supporter la concurrence de ceux des isles de l'Archipel transportés en Égypte. Tous frais faits, ils se vendent ici neuf sols le litre et l'eau de vie trente sept sols.

Chacun sçait que le turc n'est pas manufacturier, qu'il vend à l'étranger ses matières premières, qui servent à la fabrication des draps et étoffes que nous lui apportons. Celles qu'il fabrique en soie ou coton sont bien au dessous de celles de Lyon en tout genre, ou de l'Italie pour les velours et satin qui sont toujours préférées, quoique le prix en soit un peu plus élevé.

Je ne mentionne pas ici les draps qui forment la principale branche de notre commerce dans le Levant, sur laquelle nous n'avons pas à redouter la concurrence des étrangers et dont la consommation n'est aujourd'huy moindre que par leur cherté accidentelle. Mais dès que la tranquillité politique sera rétablie, cette branche de commerce reprendra son ancienne vigueur.

Dans l'exportation des marchandises dans le Levant nous devons joindre à celles de la France celles des pays qui lui sont réunis, ainsi que celles de l'Italie, tous objets que nous apportons aux Turcs qui ne peuvent nous rivaliser dans la fabrication, à l'exception des bonnets de Tunis qui sont préférables par la couleur et par leur matière à ceux que peuvent leur fournir la France et l'Italie. Gênes apporte des velours, des soyeries, des bonnets, du papier, quelque peu de merceries; Florence ses satins; Venise ses verreries, verroteries, papiers, draps, soye, bonnets, planches; Trieste, des draps de Leipsick, verres, cristaux, clous, acier, fer, fer-blanc, étain et planches.

Quant à la Russie et l'Allemagne, cette première a ses fourrures en tout genre, ses fers, aciers, quelques étoffes, des bleds, vin, eau de vie, bois, cordages, goudrons, braies, d'autres articles qu'elle peut fournir aux Turcs plus avantageusement que nous et les autres nations. L'Allemagne apporte des draps, étoffes de coton, velours de coton, quelque peu de soyeries, du fer, de l'acier, de l'étain. Quelques-uns de ces articles commerciaux ne peuvent entrer en concurrence avec nous.

Les objets exportés de France dans le Levant sont déjà assés connus sans les rapeller ici. Les Anglais ne peuvent guères nous rivaliser sur les draps, soyeries en tout genre, galons, étoffes d'or, papier; mais ils ont l'avantage sur nous sur leur étain, plomb, acier, merceries, horlogeries, châles et sur les toiles de coton imprimées dont il se fait une grande consommation.

Il convient sans doute à la France de favoriser l'importation des matières premières qui lui manquent, pour alimenter ses fabriques. Or, le Levant lui fournit principalement des cotons, des laines, laines de chevron, soyes, cire, gases, saffranum, gommes, qui servent en partie à notre draperie et à nos étoffes, galons, aux teintures et aux apprêts. Les Turcs auxquels nous les apportons ouvrés, nous restituent le prix de la matière, avec celui de la main d'œuvre. Nous devons donc encourager cette exportation qui est toute à notre avantage.

A défaut de la navigation maritime, les marchandises du Levant peuvent être voiturées en France par la voie de Constantinople à Vienne ou par celle de Salonique à Vidin ou dans la Bosnie et vice versa pour celles de France dans le Levant. A Constantinople, à Salonique se forment des caravanes qui font ces trajets avec sûreté. Arrivés en Allemagne, ces marchandises sont expédiées à leur destination. Nos négotians d'ici, qui ne peuvent expédier directement les leurs par mer, les font passer à Salonique d'où elles sont transportées par les caravanes dans la Bosnie, de là dans l'Allemagne, l'Italie ou la France.

Il ne peut y avoir de prix courant sur les denrées coloniales en Égypte où l'on n'importe que la cochenille; le caffé ni le sucre, ni l'indigo de

l'Amérique ne s'y consomment; car ces denrées naissent en Arabie sa voisine, ou sur son territoire.

Comme je n'ai reçu que depuis peu de jours cette lettre circulaire, je ne puis vous envoyer, Monseigneur, par cette occasion voye de Tunis les états de navigation et de commerce que me demande Votre Excellence; mais je m'occuperai incessament à les rédiger, dès que je pourrai me procurer les documens nécessaires en suivant la forme que Votre Excellence a bien voulu m'indiquer.

M. Drovetti aura informé Votre Exc. de tout ce qui avait rapport à la guerre du Pacha contre les Mameloucks. Votre Exc. aura appris les succès de ce gouverneur sur eux, qui, après une déroute, se sont enfuis vers les montagnes du Sayd. Dans la dernière action qui a eu lieu à Behnessé, plusieurs mamelouks ont été tués ou faits prisonniers. D'autres ont déserté et sont venus se soumettre au Pacha. Sakiarin bey qui a été blessé, Ibrahim bey et les autres beys proposent de nouveau un accommodement au Pacha qui paraît difficile à l'accepter. Ces beys sont vers Syenne d'où ils descendront sans doute, dès la décroissance du Nil.

Je reçois dans le moment la lettre que V. Exc. m'a fait l'honneur de m'écrire le 23 juillet. Les Toscans qui résident ici sont tous de nation juive et ne sont guères que des pacotilleurs ou des censaux. Ces gens là sont la pluspart nés et mariés sur le pays, n'étant qu'originaires de la Toscane. Il n'y a qu'une maison livournaise nommée Nunes-Vais qui s'est établie ici comme négociants, mais qui n'a pas les moyens de fournir un cautionnement. Je lui signifierai les ordres de V. Exc. Il n'existe ici aucune maison genoise et il n'y a aussi aucun établissement français. La pluspart des marchandises expédiées de Marseille sont adressées à des négociants étrangers ou gens du pays ou à la maison de commerce italienne nommée Fua Horia et Tilche qui est le plus riche établissement commercial de l'Égypte.

Je suis avec respect, etc.

St Marcel.

48. — Le Ministre à Saint-Marcel.

Sommaire. — Approbation générale de sa conduite.

Fontainebleau, le 13 octobre 1810.

J'ai à répondre, Monsieur, aux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire les 20 mars, 19 et 25 avril et 29 mai dernier n°s 61, 62, 63 et 64.

D'après ce que vous me mandés des excès auxquels paroissoient disposés à se porter quelques religieux fanatiques de l'hospice de Terre Sainte à Alexandrie, je ne puis qu'approuver les démarches que vous avez faites pour les obliger à quitter cette résidence et je vous félicite d'y avoir réussi. L'hospice se trouvant par leur départ rendu à sa tranquillité habituelle, j'espère que vous continuerez de veiller à ce qu'il ne s'y passe plus rien, qui soit capable de la troubler encore.

Vous me rendez d'ailleurs compte de l'état du commerce en général dans votre Résidence. Les détails que vous me transmettez à cet égard, répondent pleinement à ce qui vous étoit demandé par ma dépêche du 26 janvier dernier de laquelle vous m'accusez réception. Je vous prie de n'en point perdre de vue les dispositions, et de me faire en conséquence très exactement tenir toutes les informations qui auront quelque rapport soit direct soit indirect avec les intérêts du service de Sa Majesté, notamment en ce qui concerne le commerce et le système maritime de l'Anglетerre.

Recevez, M., l'assurance de ma parfaite considération.

49. — Drovetti au Ministre.

Sommaire. — Les projets de Mohamed Aly sur la Syrie. — Il permet le commerce des blés aux Anglais. — Ses armements militaires et navals. — La soumission de Chayn bey.

Caire, le 11 novembre 1810.
(Enregistré le 9 juin.)

Monseigneur,

Par mon rapport du 9 septembre, j'ai eu l'honneur de prévenir Votre Excellence de l'intérêt que prend Mohamed Ali au rétablissement de

Youssouf-Bacha dans le Gouvernement de Damas; il paroit que les représentations qu'il a adressées à la Porte en faveur de celui-ci n'ont pas été accueillies comme il l'espéroit. Cela ne l'empêche pourtant pas de croire à la possibilité de l'exécution de ses plans sur la Syrie. D'après plusieurs propos vagues tenus par lui-même, il semble vouloir Youssouf Bacha à Damas et son fils Tosun Bacha à St Jean d'Acre. Il prétend justifier ses projets d'ambition et d'indépendance par le ressentiment qu'a dû lui causer l'interception d'une lettre que Soliman Bacha, Visir actuel de la Syrie, écrivait aux Beys, lorsque ceux-ci lui faisoient la guerre; il prétexte aussi qu'un corps considérable de cavalerie syrienne qu'il a dans son armée, et dont Youssouf Bacha étoit jadis le chef, refusa de marcher contre les Wahabis tant que leur ancien commandant ne sera pas réintégré dans son Bachalick. Malgré les ordres très précis de la Porte qui défendent l'exportation des bleds pour les Pays d'Europe, il s'est laissé séduire par les intrigues des agens Britanniques et leur a accordé plusieurs chargemens. Aux remontrances que je lui ai faites à ce sujet, il a répondu qu'il craignoit, par un refus absolu, de s'attirer le courroux et peut être des hostilités de la part des Anglais; que cependant il augmenteroit le droit d'exportation au point de dégoûter les spéculateurs; il a en effet porté ce droit à 26 piastres turques les 25 miriagrames. Mais je crois qu'on doit plutôt attribuer cette augmentation extraordinaire à l'avidité d'amasser de l'argent en profitant de la disette qui règne à Malte et dans presque toutes les Isles de la Méditerranée.

Les derniers succès sur les Mameloucks lui ont inspiré une trop grande confiance dans ses ressources et dans sa position. Il me disoit il y a peu de jours qu'il ne craignoit que les François. Il continue de faire travailler aux fortifications d'Alexandrie sans négliger sa flotille de la Mer Rouge.

Le fameux Chaïn-Bey est venu se ranger parmi les Mameloucks sujets; il a été bien reçu; on lui a même rendu une bonne partie de ses possessions, mais il a perdu toute son influence. Depuis son retour au Caire, j'ai pu me procurer quelques pièces originales de sa correspondance avec les Anglais. Je n'y ai trouvé que celle ci-jointe qui me paraisse pouvoir être mise sous les yeux de Votre Excellence[1]; elle y observera les intrigues du Sieur

[1] Voir ci-dessus la pièce n° 22, à la date du 9 août 1809.

Pétruci, Consul général de Suède, qui, sous ce titre, continue d'être en Egypte un des plus puissants suppôts du Gouvernement Britannique et un des ennemis les plus acharnés du nom français.

Ibrahim Bey avec les débris du Corps des Mameloucks s'est retiré au-dessus d'Assouan. On croit qu'il est toujours en relation avec Soliman Bacha de Damas.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : Drovetti.

50. — Drovetti au Ministre.

Sommaire. — Conférence secrète avec Mohamed Aly : il veut s'entendre avec la France pour assurer son indépendance et organiser le commerce de la Méditerranée. — Drovetti, faute d'instructions, demeure sur la réserve. — La suite des intrigues anglaises.

Caire, le 28 novembre 1810.
(Enregistré le 9 juin 1811.)

Monseigneur,

Mohamed Ali prêt à partir pour Alexandrie où il se rend, dit-il, pour surveiller lui-même les chargemens de bleds qu'il doit envoyer à Constantinople, a désiré avoir une conférence secrète avec moi avant son départ. Notre entrevue fut longue. Il fut question de ses projets de commerce dans la Méditerranée et la Mer Rouge, et surtout, de son désir d'avoir dans la première, des bâtimens marchands qui puissent, en tous cas, jouir du droit de neutralité. La discussion de cet objet, le porta à me faire l'aveu qu'il n'étoit pas en très bonne intelligence avec son Gouvernement; qu'il désiroit l'agrément de la France pour prendre rang parmi les Puissances Barbaresques. Il est entré ensuite dans une digression très longue sur les avantages qu'il pouvoit offrir au commerce françois et il conclut par me demander une explication sur la possibilité ou non de faire agréer ce profit à Sa

Majesté notre Auguste Empereur. Pressé pour donner une réponse cathégorique, je lui ai déclaré que cet objet était d'un ordre supérieur aux fonctions dont je suis chargé auprès de lui; que tout ce que je pouvois lui promettre c'étoit d'en référer à Votre Excellence. Cette réponse m'a paru lui déplaire, et il mit dans ses propositions suivantes une réserve que je n'avois pas remarqué jusqu'alors. D'après tout ce qu'il m'avoit dit antérieurement il paroissoit que les Agens Anglois l'avoient assuré du succès des négociations qu'il entameroit pour cette affaire avec leur Gouvernement; je croirois même qu'ils ont beaucoup contribué à la détermination qu'il a prise de passer à Alexandrie où l'on attend un nouveau Consul de leur Nation, ci-devant Chancelier de la Légation Britannique à Constantinople. J'ai su qu'ils se sont flattés d'être parvenus à soustraire le Bacha à l'influence de mes conseils, et qu'une fois rendu à Alexandrie, ils espèrent pouvoir obtenir de lui beaucoup de facilité pour l'extraction des grains et pour toutes leurs autres opérations, politiques et commerciales. Malheureusement tout ce qui l'entoure est vendu aux Anglois qui font des sacrifices en or pour le circonvenir et l'induire à des démarches qui le compromettent toujours plus avec la Porte, le lient d'intérêt avec eux et l'obligent à les regarder comme les seuls amis dont il pourra attendre quelques secours en cas de besoin. J'espère cependant que le zèle de M^r de St Marcel parviendra à entretenir chez Mahamed Ali cette méfiance salutaire qui l'a empêché jusqu'à présent de donner dans les pièges de la clique ennemie. Pendant que le Bacha restera à Alexandrie, je m'en rapporterai à ce que mon estimable collègue de cette échelle aura l'honneur d'écrire à Votre Excellence.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : Drovetti.

51. — Drovetti au Ministre.

Sommaire. — Réponse à la circulaire du 23 juin sur la situation commerciale de l'Égypte. — Les caravanes de l'intérieur de l'Afrique. — Les Wahabites dans l'Yémen; crise dans le commerce du café. Le commerce des draps. — Blé. — Vin. — Objets manufacturés. — Décadence générale du commerce. — Les entreprises commerciales des Anglais. — L'horlogerie anglaise de qualité supérieure à celle de l'horlogerie française. — Les communications par terre. — Les états de navigation et de commerce.

Caire, le 14 décembre 1810.
(Enregistré le 28 mai 1811.)

Monseigneur,

J'ai tardé de répondre à la circulaire que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser le 23 juin de cette année, pour prendre tous les renseignemens qui pourroient me mettre à même d'y satisfaire de la manière la plus convenable. Il s'en faut cependant de beaucoup que je sois content du fruit de mes recherches. Dans tout le Levant, il n'y a pas un pays où il soit plus difficile qu'en Égypte de se faire une idée exacte des rapports commerciaux actuels et des variations dont ils peuvent être susceptibles. En Égypte plus que dans toutes les autres Provinces de l'Empire Turc, la forme et les personnes du Gouvernement, l'irrégularité et l'instabilité de l'Administration, les moindres événemens politiques et militaires exercent une influence immédiate sur les relations commerciales. Je citerai quelques faits à l'appui de cette assertion.

Depuis quelques années, il n'arrivoit plus de l'intérieur de l'Afrique, que de petites caravanes : cette branche importante du commerce égyptien alloit chercher d'autres entrepôts dans les échelles de la Mer Rouge, et déjà on voyoit des navires anglais et américains aborder à Souakim et Massoua sur les côtes de l'Abissinie pour y charger des gommes et des dents d'éléphants etc. etc. Mohamed Aly Bacha voulant rassurer les conducteurs de ces caravanes, contre les avanies et les vexations qui les avoient éloignés de leur ancienne route, traita avec eux, leur accorda toutes les

faveurs d'une protection puissante et généreuse. Par suite de cet arrangement, une caravane nombreuse venant de Darfour, est arrivée à la grande ouasis; les chefs l'ont devancée à Siouth pour connoître s'ils peuvent compter sur les promesses qu'on leur a faites; leur apparition a suscité une querelle assés sérieuse entre deux chefs Albanois qui commandent les Provinces de Gergé et de Siouth, et qui tous les deux prétendent de certains droits sur les objets que cette caravane apporte : elle se trouve par ce contre tems arrêtée dans sa marche, ce qui ne peut manquer d'inspirer de nouveaux dégoûts et de la méfiance; et empêchera que ces communications se rétablissent comme on l'espère.

Les dernières incursions des Ouahabis dans l'Yemen, viennent de porter un coup funeste aux relations que l'Égypte entretenoit dans ce pays là; les armemens que fait le Pacha à Suez, et le besoin où il s'est trouvé de retenir pour son expédition de la Mecke, tous les navires qui y sont arrivés des échelles de l'Arabie, est encore une circonstance très défavorable au commerce de la Mer Rouge; aussi le caffé qui en est un article essentiel, est ici à un tel prix que les négocians ne trouvent plus leur intérêt à l'expédier en Turquie dont les habitans se contentent de celui que les Américains et les Anglais leur apportent des Antilles.

L'éloignement du corps des Mamelouks, ne contribue pas peu au discrédit où sont tombés les draps; ceux surtout appellés *saies*, qui formoient un grand objet pour le commerce vénitien.

La nécessité pressante où Malthe s'est trouvée, et le grand prix auquel le Pacha a vendu les grains exportés pour cette isle, ont attiré en Égypte une quantité prodigieuse de marchandises anglaises, qui, par leur bon marché seront employés de préférence à celles que d'autres nations étoient dans l'usage de fournir. Il se fait maintenant dans la Cour du Pacha et parmi tous les grands une consommation considérable d'Indiennes, qui ont remplacé, tant pour l'habillement que pour l'ameublement, plusieurs qualités d'étoffes qu'on tiroit jadis de France et d'Italie.

Ces circonstances éventuelles jointes à un sistème d'administration sans bases solides et qui n'a d'autre but que celui d'amasser de l'argent, laissent un très petit champ aux calculs, aux conjectures mêmes qu'on voudroit faire sur les avantages de nos relations commerciales avec ce pays. Malgré ces difficultés, j'entreprens de répondre aux questions que Votre Excellence a daigné me proposer, aussi bien que me le permettent mes connoissances et les renseignemens que j'ai pu recueillir.

1° Pour épargner à Votre Excellence l'ennui des répétitions inutiles, je me réfère à ce que mon estimable collègue d'Alexandrie aura eu l'honneur de lui écrire sur cette article.

2° Le bled de ce pays a maintenant deux prix; c'est-à-dire celui du marché général qui est de 12 à 15 piastres turques les 25 miriagrammes, celui d'exportation, dont Mohamed Aly fait seul le commerce a varié depuis 26, 40, 62 jusques à 80 piastres les 25 miriagrammes, prix des dernières ventes faites aux Anglais. La récolte de cette année a été très abondante et celle de 1811 présente les plus belles apparences.

3° Il ne se fait en Égypte aucune consommation des eaux-de-vie de France. Celle du vin pourroit par la suite devenir un objet important pour notre commerce, mais il faudroit pour cela que les prix de nos vins fussent modérés, ayant à soutenir la concurrence de ceux des isles de l'Archipel qu'on peut se procurer à très bon compte.

4° et 5° Le tableau ci-joint, me paroît satisfaire aussi bien que possible au premier paragraphe de cet article. Votre Excellence y observera que la consommation des objets que nos fabriques et manufactures fournissoient anciennement à l'Égypte est de beaucoup diminuée. Celle des draps surtout et des étoffes. L'état constant de troubles et de révolutions où est ce pays, depuis dix ans; les contributions onéreuses, les avanies et les vexations de toutes sortes sous lesquelles gémissent les habitans des campagnes ont réduit beaucoup de propriétaires et de tenanciers à la misère, et beaucoup en ont pris la livrée pour se soustraire à l'œil du fisc.

Le Corps des Mamelouks consommoit jadis une quantité prodigieuse de draps; les troupes qui les ont remplacés ne veulent que thésauriser, il n'y a guères que les maisons du Pacha, de ses fils, et des officiers de sa Cour, qui procurent aux négocians quelques débits des marchandises d'Europe.

C'est aux circonstances que je viens de mettre sous les yeux de Votre Excellence plutôt qu'aux entraves qu'il éprouve par celle de la guerre et aux difficultés des communications qu'on doit attribuer la décadence du

commerce de ce pays. On avoit cherché d'établir une fabrique de draps dans cette ville; mais soit par ignorance des entrepreneurs, soit par le défaut d'ouvriers habiles elle n'a pas prospéré.

Les loix qui régissent le commerce de ce pays tendent à étouffer plutôt qu'à encourager l'industrie des habitans; il n'y a pas à craindre qu'ils puissent faire faire à leurs manufactures des progrès capables d'alarmer les nôtres.

L'Angleterre ennemie de tout ce qui aurait pu contribuer à faire revivre l'ancienne prospérité commerciale de l'Égypte n'y a jamais eu aucun établissement; elle n'entretenoit qu'un consul dont la fonction plus importante étoit celle de faire passer dans l'Inde par la Mer Rouge les dépêches de son Gouvernement et de la Compagnie. Les marchandises de leurs fabriques qui se consommoient dans ce pays y étoient portées de Marseille et de Livourne ou de quelques autres échelles du Levant où ils avoient des comptoirs. Ces marchandises étoient des draps, des chalons, de l'alun, des montres, de l'étain, du fer, du fer blanc, du plomb et quelque peu de quincaillerie; maintenant ces objets y sont apportés par les Anglais eux-mêmes et en plus grande quantité. Ils y ont ajouté la bijouterie, la cochenille, les bois de teintures, le vitriol, l'arquifoux, les armes, les mousselines unies et fleuries, toutes sortes de toileries de coton surtout une grande quantité d'indiennes et une nouvelle espèce de schâls à l'imitation de ceux de cachemires qui par leur bon marché se débitent assez facilement pour les mêmes usages auxquels ceux-ci sont employés.

Il paroîtroit raisonnable de croire que ce ne sera qu'à l'époque où le Pavillon anglais ne flottera plus en maître dans la Méditerranée, ou bien à la paix générale, que notre commerce pourra succéder aux avantages que tire actuellement de l'Égypte celui de l'Angleterre, par l'importation des matières premières qui, vu leur peu de valeur intrinsèque demandent des grandes facilités dans les moyens de transport et ne peuvent supporter des frais trop considérables de nolis et d'assurance tel que le fer, le plomb, l'étain, le vitriol, etc.; tous les autres objets qui pourroient être susceptibles d'un transport par terre, comme les armes riches, les montres, bijouteries, draps fins, étoffes brodées on peut même dès à présent soutenir une concurrence avantageuse. Parmi ces objets, il y en a cependant, dont on devroit chercher à perfectionner les manufactures.

L'horlogerie anglaise a toujours été plus recherchée que la nôtre en raison de la plus grande solidité du travail. Les montres que les Français apportoient jadis en Égypte, sortoient en grande partie des manufactures de Genève, celles-ci étoient obligées de rendre hommage à la réputation de quelques fabriquans anglais, tels que Prior et Markwich dont elles empruntoient le nom pour en faciliter le débit; mais par un de ces abus inconcevables que la routine introduit presque toujours dans ces sortes de contrefaçons les horlogers genevois et les français qui ont travaillé sur leurs traces paroissent s'être fort peu souciés d'atteindre la même perfection de mécanique qui accrédite les ouvrages de leurs rivaux, aussi a-t-on rarement vu dans le commerce de l'horlogerie du Levant d'autres montres genevoises et françaises que celles appellées de pacotille et qui se vendent à la douzaine. On ne pourra pas allégué le peu d'encouragement résultant du prix auquel on pourroit vendre ces montres; les Anglaises simples de manufacture de Prior et autres se sont presque toujours vendu au double des françaises de la même qualité : il n'y a donc qu'à mieux faire.

On se plaint ici de la qualité des draps qu'on reçoit depuis quelques années de France. Les fabriquans n'y apportent plus la même attention qu'autrefois, les pièces ne sont plus égales (irrégularité insignifiante qui ne paroîtroit pas aux yeux d'un marchand détailleur éclairé, mais qui fait sensation dans un pays où les anciens usages sont presqu'en tout les seules loix qu'on connoisse), le milieu et la fin des pièces ne représentent plus le même tissu que le commencement; le bleu perd sa couleur par le flottement.

On se plaint aussi que les étoffes de soie, qui sortent des fabriques françaises et italiennes n'ont plus le même corps et la même souplesse, que les ouvrages en fer et la quincaillerie manquent de solidité.

6° L'Angleterre et l'Allemagne sont les seules nations qui peuvent pendant la guerre rivaliser avec la France pour l'importation du produit de leurs manufactures en Égypte, mais leur industrie et leur commerce cesseroient de triompher de l'inactivité des nôtres, aussitôt que la liberté des communications seroit rétablie. Il n'y a que quelques articles sur lesquels il y auroit à craindre leur concurrence. Ces articles sont, les quincailleries d'acier, les mousselines, les Indiennes et les draps appellés Mahouts;



ceux-ci par leur légèreté sont d'un très grand usage pour les saisons tempérées et chaudes; les mahouts français dont il n'y a plus le moindre débit quelconque à présent ne pourroient être livrés au même prix que les Anglais et les Allemands; ce seroit donc à nos fabriquans de saisir le terme moyen qui concilierait avec la bonté et le meilleur apprêt reconnu de nos draps la moindre valeur de la matière première et de la main d'œuvre qui permettroient de fournir le marché du Levant aux mêmes et s'il est possible à de meilleures conditions que nos rivaux.

7° Le tableau ci-joint indiquant toutes les matières premières qui forment le commerce d'importation et d'exportation de l'Égypte, on peut facilement y distinguer celles qui conviennent mieux au commerce, à l'industrie et aux manufactures françaises.

8° Les communications les plus sures et les plus faciles qu'on pourroit établir, pour diminuer autant que possible les risques de la mer paroissent être celles de Salonique et de Constantinople.

9° Le prix des denrées coloniales qui ont quelque débit en Égypte est noté à la suite du tableau ci-joint.

Pour ce qui concerne les états de navigation et de commerce, Votre Excellence me permettra que je me rapporte à ceux qui lui seront adressés par les Consuls de Sa Majesté résidens dans les échelles de ce Département. Il me seroit au reste impossible d'en dresser un qui fut plus exact que celui qui résulte du tableau général que j'ai l'honneur d'adresser à V. E. dans un pays où les douanes sont affermées à des particuliers toujours intéressés à cacher leurs produits réels, dans un pays où avec de l'argent on peut tout faire passer en contrebande, dans un pays où cette contrebande se fait même sans aucun avantage, mais dans le seul but de cacher l'étendue de ses opérations pour ne pas s'exposer à des avanies, dans un tel pays, il est et sera toujours bien difficile de se procurer des états de commerce qu'on puisse garantir véritables même par approximation. Au surplus une quantité des objets qui s'exportent par la douane du Caire se consommant dans les provinces de la Basse-Égypte; quantité de ceux qui viennent du dehors n'arrivant pas jusqu'ici, il n'y a que dans les échelles

où il soit possible de se procurer pour la formation de ces états des renseignemens un peu positifs. Quoique cela je ne cesserai pas de m'occuper des recherches qui pourront me procurer la satisfaction de remplir les devoirs de mon poste et de mériter ainsi l'approbation de Votre Excellence.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Drovetti.

1811

52. — Saint-Marcel au Duc de Cadore.

Sommaire. — États de navigation et de commerce. — Navires venus de Trieste. — Le commerce des grains. — Mohamed Aly désormais occupé de développer le commerce de l'Égypte. — Ses grands projets de travaux publics. — Sa visite à Alexandrie. — Toujours les agissements du sieur Petrucci. — Le Pacha va se faire construire un palais à Alexandrie. — Augmentation des impôts. — Préparatifs contre les Wahabites. — Droits élevés sur toutes les marchandises. — Les Wahabites dans l'Yémen.

Alexandrie, 7 janvier 1811.

Monseigneur,

J'adresse à Votre Excellence les états de navigation et ceux de commerce d'entrée et de sortie, depuis le 1er octobre jusqu'au trente et un décembre. J'ai eu beaucoup de peine à me procurer les documens nécessaires pour les former; la douane est trop soupçonneuse, les Turcs sont méfiants et on ne peut prendre des informations que comme à la dérobée, néanmoins mes mesures d'investigation ont été prises de manière à approcher le plus près de la vérité.

Aucun navire muni de licence n'a encore paru en ce port si ce n'est un navire nommé la *Sabine,* capitaine Ivanovich, parti de Trieste au mois de septembre avec une licence de S. E. Mgr le Maréchal Marmont. Ce navire qui avait à bord pour subrécargue les sieurs Vechtig et Pascotini de Trieste, était assés richement chargé de toutes sortes de marchandises d'Allemagne. Ce navire se rendit à Malte et de là il passa en ce port d'Alexandrie où le capitaine après avoir débarqué sa cargaison vendit quelques jours après son navire à Mehemet Aly pacha du Caire pour la somme de cinquante deux mille piastres.

Le brigantin *Enée,* capitaine Salvator Bayada, ayant pour subrécargue

un certain Raguzin esclavon était parti chargé de marchandises d'Allemagne; il s'est rendu à Malte d'où il a passé en ce port d'Alexandrie avec pavillon anglais.

Quoique tous les navires d'Europe ou de Malte qui abordent en ces ports soient anglais la pluspart de ces navires appartiennent à des cy-devant autrichiens ou à des Esclavons.

Toute l'attention se porte aujourd'hui en Égypte sur le commerce des grains que le Pacha vend aux Anglais; le prix des bleds a beaucoup varié ici; il se vendait premièrement 22 piastres les 21 boisseaux, ensuite 26, 40 et enfin aujourd'hui il est porté à 80 piastres les 21 boisseaux. Cette hausse n'a pas empêché les Anglais de contracter dernièrement ici avec le Pacha pour l'achat futur de 420.000 boisseaux. Le Pacha a affreté aussi quelques navires anglais qu'il chargera de grains pour les vendre en Espagne et en recevoir les retours en effets qui lui sont utiles.

Le Pacha qui n'a plus rien à craindre des mamelouks qu'il a à peu près réduits ne pense plus en ce moment qu'à vendre ses comestibles dont l'Égypte abonde. Ce commerce qui lui est exclusif lui a fait entrer des sommes immenses dans ses coffres; aussi songe-t-il à l'étendre en entreprenant lui même, pour faire importer en Égypte les marchandises d'Europe, dont il voudrait faire baisser lui-même le prix élevé où elles sont ici. Il a aussi des projets d'utilité soit dans des constructions militaires, soit dans celles des nouveaux canaux qu'il veut creuser. Les plus importants sont ceux d'une digue près d'Aboukir, qui empêche la mer d'entrer dans les lacs, et le renouvellement du canal de Ramanié à Alexandrie, qui, il y a environ 130 ans était pratiqué pour le transport des marchandises, ce qui rendait la navigation libre en tout tems de la mer au Nil et réciproquement et donnait de plus l'avantage d'éviter le danger du bogas. Il fait travailler depuis environ un an à des nouveaux murs qui formeront l'enceinte de la ville, à la place des anciens murs des Sarrazins qu'il a fait abattre, ces nouveaux murs sont bâtis à l'imitation de ceux que le général Menou avait fait élever à Alexandrie près de la porte située à la grande place. Le tiers à peu près de cette enceinte est achevée, l'on continue le reste qui ne peut l'être que dans deux ans, si le nombre des ouvriers n'augmente.

Le Pacha est arrivé en cette ville le 3 décembre dernier. Sa venue n'avait pour but que le commere des grains dont il voulait élever le prix, ses entreprises commerciales, et ses projets d'utilité publique; il est toujours en cette ville. Je l'ai vu plusieurs fois, et il m'a accueilli avec distinction et amitié à l'instar des autres consuls, j'ai été obligé de faire des présens à lui et à ses officiers.

Une frégate anglaise et un brick de guerre sont venus depuis peu, et ont eu ainsi que les navires marchands anglais l'entrée au port vieux que le Pacha défendait cy devant à tout navire qui ne portait pas le pavillon turc. Ce changement n'est dû qu'à la prospérité du commerce des grains qui est si lucratif au Pacha. Le commandant de cette frégate était M. Valgrave fils du Lord Rostock; il a eu plusieurs conférences avec le Pacha, qui, pour ménager les Anglais qu'il craint tient avec eux une politique adroite. La frégate et le brick ont mis à la voile ces jours derniers, escortant dix navires anglais chargés de bleds pour Malte.

Trois voyageurs anglais ont passé ici venant de Constantinople. Parmi eux est un seigneur nommé M. North, fils de l'ancien Ministre de ce nom; ils se sont rendus au Caire où ils comptent passer l'hiver, et de là se rendre à Jérusalem et dans la Syrie.

J'avais oublié d'informer V. Exc. de l'extrême partialité pour les Anglais du sieur Petrucci, Consul g^al^ de Suède en Égypte. Dernièrement encore à l'arrivée de la frégate anglaise il arbora le pavillon suédois. Ce consul continue son commerce avec Malte. Il vient de charger de bled sept navires anglais. Cet homme cependant était durant le tems de l'armée française en Égypte receveur payeur à Siout, et dans cet emploi il avait fait une fortune assés considérable. Au départ de l'armée craignant un rendement de compte, il resta en Égypte où il se mit au service des Anglais, comme leur agent à Rosette. Depuis lors dans toutes ses opérations politiques il n'a montré que de la haine pour la nation française. Est-ce un tel homme qui puisse occuper aujourd'hui le poste de consul g^l^ de Suède en Égypte; avec celui d'agent anglais à Rossette, pour lequel il reçoit du Gouvernement anglais douze mille piastres turques de traitement par an?

Du 14 janvier.

Le pacha qui compte partager désormais sa résidence entre le Caire et Alexandrie, va faire construire un palais en cette ville sous la pointe des

figuiers et des casernes pour les troupes soit d'infanterie, soit de cavalerie.

Ses projets au Caire sont de faire payer aux gens de lois les impositions comme les autres propriétaires de terrain; ils payeront quatre pataques par *feddan*, qui est en Égypte l'unité de mesure agraire, c'est à dire un carré de vingt cannes, ou 3 mille sept cent vingt quatre mètres, équivalant à un arpent soixante sept centièmes environ, mesure de Paris, ce qui fera une augmentation bien considérable à son revenu.

Ses projets sont encore de faire suivre les gens de lois avec les troupes qu'il fait marcher contre les Waabis. Elles ont à leur tête le second fils du Pacha, jeune homme d'environ 17 à 18 ans, qui doit incessamment se mettre en route pour Jedda. L'expédition des gens de loi aurait peut être moins pour but la prédication de la religion du prophète, contre les sectateurs qui en veulent changer les préceptes, que leur éloignement de la capitale.

Comme le commerce entre aujourd'hui dans les spéculations du Pacha, il fait fabriquer à ses dépens de nouvelles dgermes et quelques navires marchands.

Trente ou quarante navires anglais sont attendus de Malte; trente mille ardebs de bled dont ils doivent être chargés, ont déjà été payés au Pacha, qui a reçu pour leur valeur, la somme de 2.400.000 francs.

Toutes les branches de commerce d'exportation d'Égypte ont été surchargés de nouveaux droits; rien n'a été oublié même jusqu'aux biscuits nécessaires aux marins, sur lesquels on exige 6 piastres de droit par quintal, qui ne coûte primitivement que 14 piastres; les ris même dont la consommation est presque de nécessité parmi les Turcs, doivent payer un droit de 10 piastres par quintal. Cette surexaction a fait élever le prix de toutes les marchandises.

On apprend de Jedda que les Ouahabis ont pris d'assaut la ville de Hideda[1] dans l'Yemen, où ils ont fait un butin d'environ 12 millions de piastres fortes. Tout a été passé au fil de l'épée, quelques uns n'ont trouvé leur salut, que sur quelques navires qui se sont réfugiés à Jedda et à Suakim. Les Ouahabis se dirigeaient sur Moka. Déjà ils se sont rendus maîtres de Betelfaqui et du port de Loya, où ils ont détruit peut être par fanatisme

[1] Hodeidah.

les plantations de cafier, principale richesse des habitans de l'Yemen, je dis par fanatisme, car ces sectateurs défendent l'usage de cette boisson.

Je suis avec respect, etc.

St Marcel.

53. — Drovetti au Ministre.

Sommaire. — Le Pacha fait beaucoup de commerce de blé avec les Anglais pour se créer des ressources. — Les négociations avec les Mameluks; ils demandent un apanage dans la Haute-Égypte. — Mohamed Aly à Suez.

Caire, le 16 janvier 1811.
(Enregistré le 9 juin.)

Monseigneur,

Mohamed Ali est de retour de son voyage d'Alexandrie; M. de Saint Marcel aura sans doute déjà eu l'honneur d'instruire V. E. de la conduite qu'il y a tenu envers les Anglais. La frégate qui a porté le nouveau consul de cette nation, et une corvette convoyant les navires qui viennent de Malthe chercher des comestibles eurent l'entrée dans le port vieux. Ils ont obtenu la permission d'en extraire une quantité considérable, en payant toutefois un droit de cinquante piastres turques les 25 miriagrammes. Le besoin d'argent pour la solde des troupes, pour la construction de la flotille de la mer Rouge et l'expédition qu'on dit préparer contre les Ouabis est toujours le moyen de justification qu'on prétend faire valoir auprès du Gouvernement de Constantinople. Cette circonstance vient encore à l'appui de ce que j'ai eu l'honneur d'écrire à Votre Excellence sur la politique de ce Bacha. Elle ne dépasse pas les bornes de sa province. Nous recevons en attendant la nouvelle que les Ouabis ne s'en laissent pas imposer par le bruit des expéditions qu'on prépare contre eux tant ici qu'en Sirie. Après avoir complettement battu le shérif Hammoud, ils se sont emparés dans le mois de novembre de Loheia et de Hodeida; le butin qu'ils ont fait dans

cette dernière ville où les plus riches négocians de l'Yéménie avaient ramassé leurs trésors est évalué à dix millions de piastres fortes, non compris une quantité prodigieuse de caffé et de marchandises de l'Inde. On assure que le Prince Osman el Madaisi qui parcourt l'Arabie en conquérant à la tête de ces novateurs est parvenu à introduire parmi eux un certain ordre et une certaine discipline capables de les élever à de plus grandes entreprises.

Les Beys qui s'étaient réfugiés au dessus d'Hassouan ont fait un mouvement pour se rapprocher d'Esneh, ils viennent encore d'envoyer un négociateur auprès du Bacha; ils consentent à le reconnaître comme souverain du pays, mais ils veulent rester dans la haute Égypte, où ils demandent qu'il leur soit assigné un apanage. Mahamed Ali persiste dans sa résolution qui est celle de les forcer à venir résider au Caire, en leur promettant autant de possessions qu'il leur en faudra pour vivre selon leur rang, et comme les autres chefs de son armée.

Mohamed Ali repartira sous peu de jours pour Suez; il s'y rend pour y accélérer les travaux du petit arsenal qu'il y a établi, et pour voir lancer à la mer une corvette et plusieurs autres navires de sa flotille.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

54. — Le Ministre à Drovetti.

SOMMAIRE. — Remerciements pour les informations fournies. — Les firmans de la Porte pour interdire l'exportation des blés d'Égypte.

Paris, le 4 février 1811.

J'ay à vous accuser réception, M., des lettres que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire depuis le n° 4 jusqu'au n° 14 inclusivement.

Votre n° 6 contenoit deux expéditions du certificat que je vous avois demandé par ma lettre du 23 décembre et que je vais faire passer aux héritiers des généraux Destaing et Faultrier.

La lettre du Révérendissime Père de Terre Sainte annoncée dans votre n° 7 ne s'y est pas trouvée jointe.

Je vous remercie des détails circonstanciés que renferment vos autres dépêches relativement aux opérations militaires de Mahamed Ali et aux combats qu'il est parvenu à livrer aux Mameloucks sur lesquels il a remporté, dans la Haute Égypte, des avantages importans. La défection de plusieurs beys de la maison de l'Elfi qui se sont ensuite soumis à ce Pacha vous fait considérer cette maison comme détruite et avec elle les projets de coopération des Anglois. C'est une circonstance favorable dont je ne doute point que vous ne profitiez avec habileté pour éclairer Mahamed Ali sur les menées secrettes et les vues de nos ennemis. Vous voudrés bien d'ailleurs me faire connaître quelle aura été la détermination de ce Pacha pour l'exécution des firmans de la Porte qui lui enjoignent expressément de faire marcher des troupes contre les Wahabis.

Je viens d'être instruit par M. St Marcel que Mahamed Ali avait reçu des firmans qui prohibent de nouveau l'extraction des ports de l'Égypte de toutes espèces de comestibles pour l'Europe ou l'ouest et que des précautions ont même été prises par la Porte pour arrêter en mer tout navire qui, en contravention à ses ordres, seroit chargé de grains. Cette mesure devoit particulièrement frapper sur le commerce des Anglois qui ne cessent d'exporter d'Alexandrie des chargemens de blés pour Malte, il conviendra que vous ne négligiés rien pour contrarier, en tout ce qui pourra dépendre de vous, les manœuvres qu'ils ne manqueront pas d'employer auprès du Pacha pour parvenir à se soustraire à la deffense de la Porte. Je m'en repose à cet égard sur le zèle et l'activité dont vous avés dans tous les tems, donné des preuves.

Continués, je vous prie, à me rendre compte avec la plus grande exactitude de tous les événemens qui vous paroîtront de nature à mériter quelqu'attention notamment de tout ce qui pourra intéresser le service et les vues de S. M.

Agréez, M., etc.

55. — Le Ministre à Saint-Marcel.

Sommaire. — Remerciements pour les informations fournies. — Les nouveaux firmans de la Porte contre l'importation des grains. — La question des licences.

Paris, le 4 février 1811.

J'ay reçu, Monsieur, les lettres que vous m'avez écrites les 20 juin, 7, 21 juillet, 24 août, 11 et 14 octobre derniers, sous les n°s 66, 67, 68, 70, 71 et 72. Vos n°s 65 et 69 ne m'étant point encore parvenus, vous aurez soin de m'en faire passer des duplica.

Je vous remercie de votre exactitude à m'informer du nombre de navires et bateaux qui arrivent successivement à Alexandrie, de la nature des marchandises qu'ils y apportent, de celle des chargemens qu'ils y prennent en échange, et qui, pour les Anglois se composent tous de blés destinés pour Malte. Vous voudrez bien continuer à me rendre compte très régulièrement de tous les mouvemens du port de votre résidence et surtout des mesures qui y auront été prises pour l'exécution des nouveaux firmans de la Porte qui prohibent l'exportation des ports de l'Égypte de toutes espèces de comestibles et grains pour l'Europe ou l'ouest; les détails particuliers dans lesquels vous êtes entrés, sur l'état actuel du commerce en général de l'Égypte me paroissent suffisament satisfaire aux instructions que je vous ai adressées par ma lettre du 23 juin. Je vous invite à ne pas perdre de vue les dispositions qu'elle renferme et à me faire passer à l'avenir les informations les plus détaillées sur tous les points qui y sont traités. Vous me soumettez relativement aux licences des observations auxquelles j'ay fait attention et dont je vous sais gré de m'avoir donné connoissance. Je compte au surplus sur votre empressement à me faire passer les états que je vous ai demandés dans la même lettre aussitôt que vous vous serez procuré les documents nécessaires à leur rédaction.

Je vous recommande d'ailleurs de me transmettre avec la plus grande exactitude tous les avis et renseignemens qui vous paroîtront mériter l'attention du Gouvernement.

J'ay l'honneur de vous saluer.

56. — Saint-Marcel au Duc de Cadore.

Sommaire. — Les certificats d'origine.

Alexandrie, ce 4 février 1811.
(Enregistré le 21 mai.)

Monseigneur,

Je viens de recevoir en même tems les lettres que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 16 juillet, 22 et 30 août, et 27 septembre de l'an dernier.

Votre Excellence trouvera cy inclus l'état des certificats d'origine que j'ai délivrés dans le cours de l'an 1810. Elle y verra que depuis la date de la lettre de Votre Excellence à ce sujet (que je n'ai reçue que le 2 de ce mois) plusieurs navires partis d'ici pour Tunis, Alger et Salonique sont porteurs de certificats d'origine dont la date est postérieure aux ordres de Sa Majesté. Je ne dois pas aussi laisser ignorer à Votre Excellence que le dernier que j'ai délivré pour un navire qui a chargé ici simplement du natron, et dont la destination était pour Alger et Marseille, à l'adresse à Alger du V. D. Cohen Baïriq est sous la date du 4 janvier dernier. Mais dorénavant je me conformerai aux ordres que je viens de recevoir, en ne délivrant des certificats d'origine que pour les ports de France. Votre Excellence ne me désigne pas si j'en puis délivrer pour le port de Trieste.

Le pavillon de Jérusalem n'a plus paru ici depuis l'arrestation que je fis au mois de may 1808 des marchandises anglaises dont un navire couvert de ce pavillon était porteur.

Nous n'avons ici aucun sujet Illyrien. Quelques-uns résident accidentellement en cette échelle, sont sous la protection du Consul d'Autriche dont ils se couvrent, ainsi que des sept insulaires et des Dalmatiens, pour faire le commerce anglais.

Je suis avec respect, etc.

St Marcel.

57. — Drovetti au Ministre.

Sommaire. — Mohamed Aly à Suez. — Correspondance suspecte des Mameluks. — L'exécution des Mameluks, 1er mars 1811. — Consternation produite par cette «catastrophe» parmi les partisans des Anglais. — Les Anglais inquiets des armements de Mohamed Aly dans la mer Rouge.

Caire, 4 mars 1811.
(Enregistré le 3 septembre.)

Monseigneur,

Par mon rapport du 16 janvier, j'ai eu l'honneur d'annoncer à V. E. que Mohamed Aly Bacha se disposoit à partir pour Suez. Il s'y est rendu quelques jours après et ne fut de retour que le 24 février. Pendant son absence, on a intercepté dit-on des lettres que lui rendoient suspecte la conduite des Beys et des Mameloucks domiciliés en cette ville, on croit qu'ils entretenoient des correspondances avec ceux de la haute Égypte et par le moyen de ceux-ci avec Soliman Bacha gouverneur de la Sirie qui n'est pas en bonne intelligence avec Mahamed Aly. Tel motif enfin que celui-ci ait eu de prendre une résolution aussi extraordinaire, il est de fait, que le premier de ce mois sous le prétexte d'une cérémonie qui devoit avoir lieu pour la nomination de Toussoum Bacha à la charge de Commandant en chef de l'armée destinée à marcher contre les Ouahabis, ayant rassemblé la majeure partie des Beys, Kachefs, Mamelouks dans la citadelle, à un signal donné, les portes en furent fermées et l'infanterie composée en grande partie d'Arnaoutes, les a surpris, attaqués et détruits sans qu'ils aient pu opposer la moindre résistance. Aucun de ceux qui étoient montés n'a échapé au carnage; ceux qui étoient restés en ville périrent la plus part dans leurs maisons qui furent pillées. Dès la veille des ordres avoient été envoyés dans les provinces à tous les Commandans militaires pour faire main basse sur tous les mamelouks qui se trouvoient éparpillés dans leurs campagnes.

Cet événement devoit de nécessité produire quelques désordres; plusieurs maisons autres que celles des Mamelouks ont été saccagées, on craignoit des suites plus étendues et plus funestes, mais grâce à l'énergie qu'a déployée

le Pacha en envoyant des patrouilles et des gardes par tout où leur présence étoit nécessaire, en parcourant lui-même toutes les rues à la tête d'un corps de troupes, faisant trancher la tête à une vingtaine de pillards, sans en excepter deux individus de la garde, la sûreté des habitans ne fut que menacée et la tranquillité fut parfaitement rétablie dès avant hier au soir.

On compte que dans cette exécution terrible il a péri plus de cinq cens Mamelouks parmi lesquels 25 Beys et une soixantaine de Kachefs, la maison de l'Elfi a été presque entièrement détruite.

Cette catastrophe qui a étonné tout le monde et consterné les ennemis du Pacha, enlève aux Anglais le peu de partisans qui leur restoient en Égypte et sur lesquels ils pouvoient compter dans un contingent futur. Ils paroissoient le pressentir, car depuis quelques tems ils ont dirigé toutes leurs intrigues à gagner les environs du Bacha pour attirer celui-ci dans leurs intérêts. Il me semble que leurs vues tendent à le compromettre avec la Sublime Porte pour tenir ce pays dans un état de révolution et d'indépendance dont ils puissent tirer quelque parti. Ils ne voyent cependant pas d'un œil tranquille, les armemens de Mahamed Aly dans la Mer Rouge. J'ai été assuré que dans le but d'en suspendre les travaux, ils lui ont offert de faire venir de l'Inde des Batimens de transport pour servir à son expédition contre les Ouahabis. Le Bacha les a refusés.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Drovetti.

58. — Saint-Marcel au Ministre.

Sommaire. — Sur le massacre des Mameluks. — Autres détails.

Alexandrie d'Égypte, 6 mars 1811.
(Enregistré le 20 juillet.)

Monseigneur,

Je fais part à Votre Excellence d'un événement bien tragique qui vient de se passer au Caire le premier de ce mois. Le Pacha d'un coup de filet

vient de détruire tous les mameloucs qui se trouvoient en cette capitale de l'Égypte. Il avait fait annoncer qu'il allait revêtir son fils, Pacha de Gedda, et faire sortir le camp en grande pompe : toutes les troupes et tous les beys se trouvoient par conséquent tous réunis à la citadelle. A un signal donné les troupes du Pacha firent une décharge de mousqueterie sur les mameloucs. Ceux qui ne furent pas tués, furent poursuivis, et comme les portes de la citadelle étoient fermées, aucun ne put échapper. Le Pacha ne fit grâce à personne; beys, cadifs, mameloucs, tout fut passé au fil de l'épée. Jusqu'à présent l'on fait nombre de plus de quatre cents. L'ordre fut en même tems de dépouiller leur maison et de s'emparer de leurs propriétés. C'est un coup terrible dont les suites développeront la cause et les détails, que je m'empresserai de vous communiquer, Monseigneur, lorsque j'en serai parfaitement instruit.

Je suis avec respect, etc.

St Marcel.

59. — Saint-Marcel au Duc de Cadore.

Sommaire. — Le massacre des Mameluks du Caire; nombreuses maisons saccagées. — Les autres Mameluks retranchés dans la Haute-Égypte. — Débarquement de munitions.

Alexandrie d'Égypte, le 15 mars 1811.
(Enregistré le 20 juillet.)

Monseigneur,

Les mameloucs qui ont été sacrifiés au Caire avoient à leur tête Scheim Bey le successeur de l'Elfi. Ce chef mamelouck zélé partisan des Anglais avoit sous lui plusieurs beys et cadifs qui ont eu le même sort. Les troupes du Pacha qui ont dépouillé les maisons des mameloucs, ont profité de ce moment, pour envelopper dans ce désordre bien des particuliers musulmans ou autres. Le Pacha a fait trancher la tête à vingt de ces pillards, parmi lesquels étoient quelques soldats de sa garde. On compte plus de cent vingt maisons saccagées, et on évalue le butin à dix millions de piastres.

Il y a eu parmi les morts vingt-cinq beys, soixante cadifs, et plus de quatre cent mameloucs ordinaires.

Le Pacha donna ordre la veille de cette expédition à tous les commandans des provinces de faire main basse sur ceux qui s'y trouvaient.

On présume que le Pacha n'a été porté à cet ordre de destruction, que d'après des lettres des mameloucs, interceptées, aux beys de la Haute-Égypte, et à Soliman Pacha de Damas aujourd'hui ennemi de Mahamet Ali Pacha, depuis que celui cy a donné azile à Iousseph cy-devant Pacha de Damas.

Il ne reste plus de la race des anciens mameloucs que Ibrahim bey, Osman Bey Hassan, Selim Bey et Murandgy, qui ont sous eux plusieurs beys, et entr'autres Abduraman Bey et Manfouck Bey. Leur nombre peut encore monter à cinq cents; mais comme ils ont recruté quelques déserteurs et quelques noirs; ils peuvent former un corps de quinze cent hommes environ. Tous ces beys sont retournés dans la H^te Égypte bien au-dessus de Girgé. Quelques autres sont à Assuan.

Vingt quatre têtes des beys mameloucs viennent d'être envoyées du Caire en cette ville, pour être portées à Constantinople.

Au reste la tranquillité est aujourd'hui rétablie au Caire.

Je suis avec respect, etc.

St Marcel.

Du 17 mars.

On vient de débarquer ici six mille boulets, d'un navire marchand tunisien, venu de Malte, expédiés au Pacha du Caire par les Anglais. Deux officiers anglais viennent d'arriver de Malte, l'un est, dit-on, envoyé comme commissaire pour acheter en Égypte des bleds pour l'approvisionnement de la Sicile; ils ont passé au Caire, pour contracter avec le Pacha qui fait le commerce exclusif des grains.

Je viens d'apprendre qu'Ibrahim Bey, le chef des mameloucs qui sont dans la Haute Égypte, vient de terminer sa longue carrière.

St Marcel.

60. — Drovetti au Ministre.

Sommaire. — Mohamed Aly explique à Drovetti le besoin qu'il a de vendre du blé aux Anglais pour assurer ses propres ressources. — Sa crainte d'une invasion anglaise, s'il s'y refusait. — Il offre à la France des conditions meilleures qu'à l'Angleterre. — Les relations du Pacha avec la Porte. — Les intrigues des Anglais.

Caire, 27 mars 1811.
(Enregistré le 3 septembre.)

Monseigneur,

J'ai l'honneur de prévenir V. E. qu'un officier du commissariat général de l'Armée anglaise de Sicile vient d'arriver ici chargé dit-on de négocier une quantité de comestibles. Depuis son arrivée j'ai vu Mohamed Aly, à qui j'ai cru devoir faire des remontrances très énergiques sur la continuation de ce commerce avec nos ennemis, contre les ordres de son Souverain, et les égards qu'il doit à l'auguste Chef de l'Empire Français. Le Bacha m'a répété les mêmes argumens qu'il a toujours employés pour prouver la nécessité où il est de ménager nos ennemis et tirer en même tems parti du besoin qu'ils ont des bleds de l'Égypte pour subvenir à celui de l'argent qui lui est indispensable pour mettre Alexandrie en état de défense; augmenter son armée, achever ses armemens sur la Mer Rouge et faire l'expédition contre les Ouahabis. Il m'a dit et cela est vrai que le défaut de numéraire et la misère des habitans des campagnes l'ont obligé à percevoir en nature les contributions foncières de l'année dernière, qu'il est pour celle-ci dans le même cas et qu'il n'y a par conséquent qu'un avantageux débit des Bleds qu'il reçoit en payement qui puisse soutenir ses finances; il m'a représenté qu'en accordant en premier lieu la permission d'extraire des Bleds il avait été mû par la crainte, qu'expulsés de la Sicile comme on se l'attendoit alors, les Anglais, viendroient fondre sur l'Égypte pour s'y procurer de quoi ravitailler Malte et leur escadre; qu'aujourd'hui (et il paroît que les agents anglais l'en ont menacé) il doit avoir la même crainte sur la destination ultérieure de l'armée qui sera forcée de quitter le Portugal, qu'on lui annonce devoir entrer dans la Méditerranée; qu'il avait d'autant plus appréhendé une attaque de la part de nos ennemis qu'il croit une rupture entre la Sublime Porte et l'Angleterre très imminente; il a ajouté que s'il a vendu des comestibles aux Anglais, il l'a fait à des conditions qui leur sont très onéreuses, ayant exigé d'eux des munitions de guerre dont il pourra se servir un jour contre eux-mêmes, (six mille boulets ont déjà été débarqués à Alexandrie), et leur vendant extrêmement cher; qu'au surplus pour prouver que la conduite qu'il tient en cette occasion n'est pas dictée par des sentimens de partialité pour nos ennemis, il offroit de vendre aux navires qui viendroient chercher des comestibles pour le compte du Gouvernement français à 25 o/o de moins et qu'il allait faire pour son propre compte des expéditions avec les Ports de l'Allemagne qui fournissent le Bled à l'isle de Corfou qu'il a su être également dans la disette.

Telle valeur qu'on veuille attribuer à ces moyens de justification et telle influence que puisse avoir l'argent en pareille circonstance, il paroît cependant très difficile à concevoir, comment le Bacha peut prendre sur lui, d'enfreindre si ouvertement les ordres de son souverain et comment les Anglais qui paroissent si intéressés à vivre en Paix avec la Porte, en agissent en cette circonstance avec si peu de ménagement, ne cherchent même pas à sauver les apparences, et ils excitent au contraire Mahamed Aly à des démarches qui paroîtroient devoir le compromettre sérieusement avec la Sublime Porte. Ne faudroit-il pas supposer dans tout ceci quelque trait de cette politique versatile du Cabinet de Constantinople qui lui a souvent fait remettre au même messager deux firmans, un détruisant l'autre? Si cela n'est pas, la Sublime Porte auroit dans la conduite des agens anglais en Égypte une grande preuve que leur gouvernement est aujourd'hui prêt à sacrifier toutes les convenances, tous les rapports politiques quelconques à ses moindres intérêts. Rien de plus ridicule en effet que de voir afficher à la porte du Consulat Britannique d'Alexandrie un avis qui prévient qu'en vertu des ordres de l'Ambassade de Constantinople à dater du 25 octobre on ne signeroit plus les expéditions des navires qui chargeraient des grains pour Malte etc. et voir en même tems arriver de cette Isle des convois escortés par des Bâtiments de guerre qui viennent en chercher, voir ensuite arriver M. Mathos, jadis employé à la dite Ambassade, qui aussitôt débarqué traite avec le Bacha pour l'extraction d'une quantité considérable

de comestibles. Peut-être aussi que les Anglais se voyant destitués de tous les moyens que les Mamelouks leur avaient fournis jusqu'ici pour entretenir la guerre civile et l'anarchie en Égypte, ils cherchent aujourd'hui à compromettre le Bacha avec son Gouvernement pour l'entraîner un jour à des démarches qui favoriseraient les projets qu'ils ne cessent de former sur ce pays. C'est de quoi je me suis fait un devoir de prévenir le Bacha, qui m'a dit être en garde contre ces pièges. Quoi qu'il en soit de ces incohérences il est toujours vrai que si Mohamed Aly satisfait d'un côté aux sollicitations de nos ennemis, il porte d'un autre un coup assez sensible à leurs finances. C'est aussi vers le but de soutenir autant que possible le prix des bleds que sont dirigés et se dirigent tous mes efforts depuis que j'ai vu l'impossibilité de persuader le Bacha à se priver des ressources que ce commerce lui procure.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

61. — Drovetti au Ministre.

SOMMAIRE. — Les préparatifs de Mohamed Aly pour l'expédition de La Mecque. — Son voyage à Alexandrie. — Il est inquiet de la destination de l'escadre française de Toulon. Il compterait sur les Anglais pour assurer son émancipation en Égypte. — Il vise le pachalik de Syrie. — La prospérité de ses finances. — La force de son armée. — Sa grande puissance désormais.

Caire, 19 avril 1811.
(Enregistré le 2 septembre.)

MONSEIGNEUR,

Mohamed Ali après avoir fait camper son fils Toussoum Bacha à une heure de distance de cette ville, où doivent se réunir sous les ordres de ce dernier les troupes qu'*on dit* destinées à l'expédition de La Mecque après le départ de son aîné Ibrahim Bey trésorier général envoyé dans les provinces de la Haute Égypte pour en organiser l'administration financière, est lui-même parti tout à coup pour Alexandrie. On ignore ici la cause de ce

voyage inattendu. M. de St Marcel le démêlera, sans doute, et il aura soin d'en instruire V. E. On pourrait cependant conjecturer, que les intrigues de la Cabale Anglaise ont encore contribué à cette excursion. Depuis celle qu'il y a fait en Décembre dernier, sa conduite ne se ressent plus de cette sagesse et de cette prudence qui le faisoient regarder comme un homme d'un génie peu ordinaire parmi les Turcs. Mais la faute n'est pas à lui. Les officiers de sa Cour qui exercent une plus grande influence sur son esprit sont vendus aux Anglais, et il paroît que les correspondans qu'il a à Constantinople ne le sont pas moins. En peu de mots, il est séduit et trompé.

Le Bacha se montre inquiet plus que jamais de recevoir des nouvelles de l'escadre de Toulon. Il paraît que la communication de certains prétendus articles du Traité de Tilsitt qu'on m'a dit lui avoir été donnés par l'Amiral Coton l'ont persuadé que les armemens qui se font dans ce port de l'Empire Français sont destinés contre lui.

Il est inconcevable combien de ressorts font jouer les agents Britanniques, pour convaincre Mahamed Ali, que leur gouvernement seul est l'allié, l'ami nécessaire des Turcs et surtout du Bacha d'Égypte. On a voulu m'assurer que l'offre d'une retraite avantageuse dans les Indes, pour les contingens futurs les plus malheureux, a été mise en avant pour le soutenir dans ses projets d'indépendance. On a employé tous les manèges possibles pour me faire perdre son estime et sa confiance. On m'a représenté au Bacha comme ne jouissant d'aucune considération près de notre Auguste Souverain, et par conséquent ne méritant aucune attention, lorsque je donne des conseils, ou fais des remontrances. Toutes ces ménées me paraissent avoir fait sensation. Quoique le Bacha dise se méfier autant des Anglais que des Français, il se conduit cependant de manière à faire croire qu'il entretient avec les premiers des intelligences dans le sens du projet dont il est question dans mon rapport du 29 novembre dernier. J'ai su qu'il a chargé son Capikiaya, à Constantinople, de sonder les intentions des Ministres du Grand Seigneur sur la possibilité d'obtenir l'émancipation après laquelle il soupire. Il vise toujours au Bachalik de la Syrie et il me disait un jour qu'il ne désespérait pas de l'avoir en sacrifiant 7 à 8 millions de piastres qu'il ferait entrer à propos dans le trésor du Grand Seigneur. Ses idées d'indépendance ont pris de la force à mesure des succès qu'il a obtenus sur ses ennemis, sur l'indiscipline de ses troupes et sur

les désordres qui régnaient dans ses finances. Celles-ci prospèrent au delà de ce qu'on aurait osé espérer, il y a deux ans. On peut calculer que les contributions directes et indirectes, et le monopole des grains lui rapporteront cette année 45 à 50 millions de piastres turques. Son armée se renforce insensiblement; bientôt il l'aura portée à 20.000 hommes. S'il en avait le projet, elle deviendrait encore plus nombreuse, si les armées moscovites continuent d'être victorieuses dans la Romélie : car il y a toute apparence que l'Égypte sera le point de réunion des fuyards de l'armée ottomane. Il en est déjà arrivé plusieurs détachements qui ont été encadrés dans les différens corps, sous les ordres des fils ou autres parens du Bacha.

Le commerce des Bleds avec Malte se fait aux mêmes conditions et prix que par le passé. Malgré les sollicitations pressantes des Agents anglais Mahamed Aly n'a rien voulu rabattre de ce dernier. D'après ce que me mande M. de S[t] Marcel, les soupçons que j'ai énoncés dans ma dépêche du 27 mars sur le consentement tacite de la Porte, à ces extractions de comestibles en faveur de nos ennemis ne paraissent pas tout à fait mal fondés, car ce n'est pas seulement de l'Égypte mais de toutes les autres échelles de la Turquie que les Anglais tirent leurs subsistances.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

62. — Saint-Marcel à M. Champagny.

SOMMAIRE. — Mohamed Aly à Alexandrie. — Les entreprises commerciales. — Il est disposé à s'appuyer sur l'Angleterre à cause de la prépondérance qu'elle a sur la Méditerranée.

Alexandrie, le 6 may 1811.

MONSEIGNEUR,

Nous avons Mehemet Aly Pacha de l'Égypte en cette ville, depuis une vingtaine de jours, et il compte y rester encore environ un mois. On croirait que sa venue n'aurait pour objet important que celui des bains de mer qu'il prend chaque jour.

Il vient de recevoir un *Hatcherif* par lequel il lui est enjoint de ne plus expédier des grains qu'à Constantinople. La Porte lui en demande quatre à cinq cent mille ardebs. Nous verrons si cet ordre suprême arrêtera les projets qu'il médite pour entreprendre le commerce des bleds à Malte où il doit envoyer un agent qui lui ferait les retours en marchandises propres à la consommation de l'Égypte. Les droits excessifs qu'il a mis sur une grande partie des articles d'entrée et de sortie sur lesquels on paye pour douane et autres droits de gabelle environ trente pour cent de leur valeur, prouveraient assés qu'il veut dégoûter le négociant d'un commerce qu'il veut faire exclusivement.

Il est d'un autre côté très rigide sur les fraudemens de la douane. Dernièrement il fit brûler quelques caisses de bonnets venus de Malte appartenant à un ancien capitaine esclavon, destinées pour Chypre, sous le seul prétexte qu'elles avaient été transbordées du navire anglais en une autre embarcation sans en avoir avisé les douaniers. Le Consul anglais ne fit aucune représentation au Pacha sur cette violence peut-être sans exemple dans les échelles du Levant.

Je suis convaincu que le Pacha désire une alliance avec les Anglais. On a beau lui remontrer qu'en se tenant l'ami de la France, celle-cy peut l'affermir dans son gouvernement. Mais comme il se voit trop éloigné de la Puissance qui promettrait et qu'il n'envisage que le moment secondaire, il croit ne mieux faire qu'en se donnant à l'Anglais, qui par ses forces maritimes peut protéger son commerce. D'un autre côté il voit bien que l'Anglais ne le protégera que pour parvenir à ses vues astucieuses; mais il calcule que dans l'alternative de succomber sous les armes de la Porte Ottomane, ou de l'Angleterre, il doit préférer de se livrer à la seconde, qui lui conserverait la vie et ses capitaux, plutôt qu'à la première qui lui ôterait l'un et l'autre.

Je suis avec respect, etc.

S[t] MARCEL.

63. — Drovetti au Ministre.

Sommaire. — Mohamed Aly établit un comptoir commercial égyptien à Malte pour l'organisation des échanges. — Les Anglais félicitent Mohamed Aly de sa victoire sur les Mameluks, leurs anciens alliés. — «Caractère atroce» de leur politique. — Les Mameluks dans la Haute-Égypte. — Ils y sont encore dangereux. — Les préparatifs contre les Wahabites.

Caire, le 8 mai 1811.
(Enregistré le 15 novembre.)

Monseigneur,

J'ai reçu il y a trois jours seulement la circulaire de V. E. du 30 novembre 1810. Je dois croire que les rapports que j'ai l'honneur de lui faire, ne sont pas moins tardifs à lui parvenir. Le dernier que je lui ai adressé datait du 19 avril passé. Depuis cette époque je n'ai eu connoissance d'autres évènements un peu importants, que de ceux qui se sont passés à Alexandrie, où le Bacha continue de résider, et dont M. de St Marcel n'aura pas manqué d'instruire V. E. Cet estimable consul a dû mettre sous les yeux de V. E. une série de faits qui viennent à l'appui de l'opinion que j'ai manifestée sur la grande influence qu'exercent les agents anglais sur l'esprit du Bacha et sur sa conduite politique. Celle-ci a pris une tournure marchande analogue au génie de ses conseillers actuels. Non seulement il continuera de faire le commerce des Bleds avec Malte, mais il aura un comptoir dans cette Isle chargé de vendre ou de faire passer en Espagne et en Portugal les comestibles qu'il y expédiera par la suite. Cet établissement fera ses retours en toute sorte de produits des manufactures et du commerce. L'adoption d'un pareil plan si contraire aux idées saines que Mohamed Ali avait eues jusques à présent sur ses vrais intérêts paraîtront sans doute surprenant, mais ce qui étonnera davantage V. E. ce sera d'apprendre que le Bacha a été déterminé au massacre des Beys et des Mamelouks qui étaient venus se mettre à sa discrétion par les insinuations des agents anglais, ils ont eu l'impudence d'oser s'en flatter, et dire que Mahamed Aly par ce succès sur ses ennemis de l'intérieur avait remporté une petite victoire par anticipation sur l'armée française qui doit venir faire la conquête

de l'Égypte. Dans une conférence que j'ai eu avec le Bacha avant son départ pour Alexandrie, il lui est échappé à ce sujet une expression que je n'avais pas bien saisie alors, mais qui me paraît aujourd'hui devoir être interprétée dans ce même sens. Quoi qu'il en soit de ces sarcasmes il me paraît prouvé que les Anglais ne considérant plus les Mamelouks comme un instrument capable de donner à leurs intrigues toute l'étendue désirée, nourrissant toujours le ressentiment de l'inaction dans laquelle ils se sont tenus lors du débarquement de leur armée à Alexandrie en 1807, ils ont cru par le sacrifice de leurs anciens alliés se justifier des imputations que le Bacha était en droit de leur faire sur leurs intelligences passées avec eux et cimenter ainsi les relations d'amitié qu'ils viennent d'établir avec lui. Exemple terrible à ajouter à tant d'autres qu'on avait déjà sur le caractère atroce de leur politique. Il est cependant encore très douteux si ce prétendu succès sur les ennemis de l'intérieur a produit et produira les résultats qu'on s'en promettait. Les Mamelouks qui restaient dans la haute Égypte et qui se seraient contentés de la concession d'une province en appanage pour vivre en paix avec le Bacha, renforcés de tous ceux qui ont échappé au carnage, ainsi que de diverses tribus d'arabes qui ont abandonné le parti du Bacha après ce terrible évènement, ces Mamelouks dis-je ayant perdu tout espoir de réconciliation, et bien convaincus qu'on ne leur fera plus de quartier, quoique moins nombreux qu'auparavant, seront beaucoup plus à craindre : on dit que leur projet est de vivre dorénanant en bédouins, saccageant tous les villages qu'ils pourront surprendre, détruisant les récoltes et assassinant tout ce qui voudra s'opposer à leurs incursions. Ce sistème de guerre aux propriétés leur attirera beaucoup de partisans, parmi les Arabes, et l'Égypte continuera d'être le théâtre d'une guerre de faction très désastreuse. Il est vrai que Mahamed Aly Bacha a beaucoup plus de forces qu'il n'en faut pour se défendre d'un coup de main, mais il n'en sera pas moins obligé d'employer une bonne partie de ses troupes pour tenir en échec les Mamelouks et les Arabes, ce qui le distraira des opérations plus essentielles qu'il a projettées.

Le camp de Tossoum Bacha se renforce tous les jours des détachemens qui lui arrivent des divers points de l'Égypte. Son complet doit être de sept mille hommes. Cependant l'organisation de cette armée produit deux effets directement contraires au but vers lequel on la dit destinée. On

assure qu'elle a inspiré à Soliman Bacha de Damas des craintes assez sérieuses pour lui faire suspendre les préparatifs de son expédition contre les Ouahabis et on dit que le Schérif de Gedda appréhendant qu'elle ne soit dirigée contre ses états plutôt que pour les lieux saints de La Mecque et Medine, n'est pas éloigné de s'entendre avec les Ouahabis pour conserver ses possessions. Ce qu'il y a de certain, c'est que les communications entre les ports de Suez et de Cosseir, avec les diverses échelles da la Mer Rouge sont entièrement interceptées.

Je ne connois pas d'acte de ce gouvernement et de variation dans le commerce qui me paraissent dignes de l'attention de V. E.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

64. — Saint-Marcel à Champagny.

SOMMAIRE. — La mission du colonel Boutin. — Fête en l'honneur du Roi de Rome.

Alexandrie, le 4 juin 1811.

MONSEIGNEUR,

M. Boutin arrivé en cette ville vers la fin de may m'a remis la lettre que V. Exc. m'a fait l'honneur de m'écrire le 16 novembre. Je donnerai à M. Boutin tous les renseignements qu'il m'a demandés sur nos relations commerciales dans cette ville; après un séjour de quelques jours il est parti hier pour Rosette d'où il se rendra incessament au Caire.

Cet agent m'a communiqué officiellement l'heureux accouchement de Sa Majesté l'Impératrice et la naissance du roy de Rome, et à l'occasion de ce grand et mémorable événement, le Te Deum a été chanté à l'église de l'hospice de Terre Sainte en cette ville; M. le Consul d'Autriche et sa nation se sont réunis à la mienne pour assister à cette fête qui a été célébrée au bruit des boëtes.

Méhémet Aly Pacha de l'Égypte est parti pour le Caire avec la résolution apparente d'expédier sa petite armée à Gedda. J'ai l'honneur de remettre ici à V. Exc. le tableau de ses vues commerciales et politiques.

Dans ma lettre du 16 avril n° 78, étaient inclus les états de commerce et de navigation d'entrée et de sortie, depuis le 1er janvier, jusqu'au 31 du mois dernier.

Je suis avec respect, etc.

St MARCEL.

65. — Drovetti au Ministre.

SOMMAIRE. — Correspondance interceptée. — Réponse aux renseignements demandés. — Le Pacha fait-il des préparatifs contre les Wahabites ou contre la Syrie? Son secret. — Les incursions des Mameluks dans la Haute-Égypte. — Les embarras de Mohamed Aly. — Il ne pourrait guère opposer que 9 à 10.000 hommes à un débarquement. — Opinion que ses troupes ne pourront pas résister aux Français. — Il prépare des plans de retraite. — Les défenses du Caire. — Mohamed Aly s'efforcera de garder Alexandrie pour y attendre les secours des Anglais. — La situation militaire d'Alexandrie.

Caire, 5 juin 1811.
(Enregistré le 19 novembre.)

MONSEIGNEUR,

Ce n'est qu'hier au soir que j'ai reçu dans une dépêche de M. de Latour Maubourg datée du 1er mai, la lettre que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire le 7 décembre. L'importance des articles qu'elle contient me cause sur ce retard et sur celui qu'éprouvera V. E. à la réception de cette réponse les plus vives inquiétudes. Je ne suis pas moins inquiet de l'égarement ou de l'interception de celle que V. E. m'annonce sous la date du 24 octobre : elle ne m'est pas parvenue; quoique je ne puisse rassembler sur le champ les matériaux nécessaires pour la rédaction d'un rapport, tel que le désire V. E., je crois de mon devoir d'ébaucher à la hâte les idées exactes sur la situation politique et militaire de ce pays et sur les fortifications de cette ville et de celle d'Alexandrie. Pour cette dernière place je vais demander des renseignements positifs à M. de St Marcel.

Le Bacha est revenu ici d'Alexandrie le 30 mai. Les premiers soins se dirigent vers l'armée qui s'organise sous les ordres de Toussoum Pacha et qu'on dit destinée contre les Ouahabis. Tous les préparatifs qu'on fait indiquent qu'elle doit passer le désert pour aller en Syrie. Le vrai but de cette expédition est encore le secret du Bacha qui n'abandonnera pas en cette occasion, son système, qui est de temporiser et d'agir suivant les circonstances. Il est toujours décidé que cette armée sera portée au complet de 7 mille hommes.

Les nouvelles reçues de la Syrie et de l'Arabie depuis le 8 mai, date de mon dernier rapport ne contredisent pas ce que j'ai eu l'honneur d'annoncer à V. E. au sujet des craintes que ces préparatifs ont inspirées à Soliman, Pacha de Damas et au Schérif de Gedda.

Les Beys de la Haute Égypte ont commencé leurs incursions. On croit qu'outre les Mamelouks, on forme un corps de cavalerie de mille à 12 cens hommes. Mais ils ont encore avec eux plusieurs tribus d'Arabes, qui peuvent offrir en campagne mille cavaliers. Leurs derniers mouvemens ont obligé le Bacha à faire partir un corps de cavalerie pour aller au secours du détachement chargé de les observer. Les Beys ont envoyé leurs gros équipages dans la grande oasis, et n'ont conservé que ce qu'il leur faut, pour faire la guerre en partisans. Le désespoir des Mamelouks joint à l'esprit de pillage des Arabes donnent de l'embarras au Bacha. Il lui sera difficile d'atteindre les Beys. Les contributions et les avanies continuent de désoler les pauvres habitants des campagnes. Leur impatience de secouer le joug actuel est à son comble; mais il ne faut pas compter qu'ils osent jamais se montrer tant qu'ils ne se sentiront pas appuyés par une force capable de soumettre leurs oppresseurs. Les premiers succès qu'on obtiendra sur les troupes de Mohamed Aly, seront le signal de l'insurrection. L'assassinat des Mamelouks et le pillage de leurs harems que les Turcs regardent comme des lieux sacrés, ont fait une sensation horrible. Le Bacha qui paroissoit racheter les défauts ordinaires aux Turcs par le caractère de générosité et de clémence qu'on lui croyoit, est aujourd'hui l'objet de l'exécration publique. Les troupes ne sont pas exemptes de ces mauvaises dispositions contre lui. Elles le craignent davantage il est vrai, mais elles ne lui accordent plus la même confiance qu'auparavant. Il est, et sera toujours impossible de connoître au juste la force numérique d'une armée turque, cependant les calculs les plus probables font monter celle de Mohamed Aly à 15 mille hommes, dont 9 mille d'infanterie, 4 mille de cavalerie, 500 d'artillerie et un petit corps destiné au service de 10 à 12 barques canonnières formant la marine militaire du Bacha. De ces 15 mille hommes il y en a maintenant 3 mille employés dans la haute Égypte, et on pourrait difficilement compter sur eux dans le cas d'une attaque extérieure. Il faut que le Bacha les y laisse pour observer les Mamelouks et les Arabes; et il seroit d'ailleurs impossible de les transporter à tems là où devront se passer les évènemens décisifs. Des douze mille autres, on peut, sans crainte de se tromper, mettre en fait que 15 à 18 cents, chercheront par la fuite ou en se cachant, à sauver l'argent dont ils regorgent; de sorte que Mahamed Aly ne peut guères opposer que 9. à 10. mille hommes à une armée qui débarqueroit sur les côtes. Il faut cependant observer ici que ce nombre augmentera tous les jours par les recrues que lui envoyent plusieurs émissaires qu'il a expédiés à cet effet dans les Provinces de la Turquie d'Europe; et son projet est de porter son armée à 20 mille hommes et plus s'il est possible. Malgré qu'avec ces forces, on se flatte de pouvoir se soutenir en Égypte contre toute armée étrangère, il y a une opinion bien établie parmi les Troupes, qu'elles ne pourront pas résister aux François. Le Bacha lui même en est très persuadé, aussi donne-t-il tous ses soins à la Cavalerie sur laquelle il fonde toutes ses espérances pour une retraite qu'il peut faire de deux côtés, soit par El-Harich sur la Syrie, soit par l'Arabie, par Suez où son escadre sera dit-on bientôt prête à tout évènement.

C'est encore à ce plan de retraite, que tient le chemin de communication établi entre la citadelle de cette ville et le Mokattam. Ce chemin ne présente aucune des ressources que l'art fournit dans ces sortes d'ouvrages. C'est tout simplement une espèce de levée à plusieurs arches qui commence au pied de la montagne à une distance assez considérable de la porte de secours et qui par une pente insensible conduit au sommet, d'où l'on peut gagner le désert. Quant à la citadelle et aux autres fortifications qui environnent le Caire, elles sont en moins bon état que celles où l'armée d'Orient les a laissées. Cependant si le Bacha parvient à s'y réfugier, elle est susceptible de quelque défense. Il l'a approvisionnée en munitions de guerre, mieux qu'elle ne le fut jamais sous ses prédécesseurs. Pour les

subsistances il peut en ramasser considérablement en peu de jours. Les petits forts assis sur les positions dont le Caire est entouré, sont la pluspart en mauvais état; et il n'y a guères que ceux qui sont sur le chemin du Caire à Boulac qui soient gardés et munis d'artillerie. Ces derniers comme on le sait protègent une ligne de retranchement. Mahamed Aly l'avait fait rétablir lors de la dernière invasion des Anglois; et il prendra sans doute encore la même précaution, si les circonstances l'exigent; mais des troupes turques peuvent difficilement garder une pareille étendue de terrain, à moins qu'elles ne soient favorisées par la haute crue du Nil qui remplit les fossés des retranchemens. Dans ce cas une attaque de front devenant impraticable il faudroit tourner ces positions, ce qui présenteroit plus de difficultés. Mais je ne crois pas que le Bacha réduit à cette extrémité, persistât sérieusement à se défendre hors de la Citadelle. Son plan de campagne me paroît celui-ci. Il fera tous ses efforts pour conserver Alexandrie, jusqu'à ce qu'il puisse recevoir les secours que les Anglois lui ont promis en pareil cas.

S'il perd cette Place et que la première rencontre lui soit fatale, il se retirera sur le Caire, ravagera tout le Pays par lequel il passera. Arrivé au Caire, il cherchera à tenir cette ville soumise par le fer et le feu de l'artillerie du château. Il tiendra sa cavalerie aux environs du Caire, sur la rive du fleuve, et lorsqu'il se verra réduit au dernier parti, ou il demandera à capituler ou il cherchera son salut dans la fuite, vers Suez, emportant ses trésors et emmenant avec lui ses parens et ses affidés et à cet effet il entretient une quantité suffisante de dromadaires.

Les années de leur dernier séjour à Alexandrie, les Turcs n'ont rien ajouté aux fortifications de cette place. Ils n'ont fait que réparer celles qu'y a laissées l'Armée d'Orient. M. St Marcel aura déjà sans doute rendu compte à V. E. des nouveaux travaux entrepris par le Bacha. On m'a assuré qu'ils ne sont d'aucune conséquence. Il ne s'agit que de réparer les murs de l'ancienne enceinte des Arabes. Ces ouvrages portés à leur plus grande perfection ne pourroient opposer qu'une faible résistance à une attaque soutenue par de l'artillerie. Encore faudroit-il pour les défendre, une garnison considérable que le Bacha pourra difficilement réunir à Alexandrie. Je regarde comme impossible qu'il puisse jamais y avoir la quantité de canonniers nécessaires au service des postes les plus importans. Les fortifi-

cations de Damiette sont absolument les mêmes que les François y avoient établies sur la branche du Nil à peu de distance de son embouchure.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : Drovetti.

66. — Drovetti au Ministre.

Sommaire. — Suite des précédentes informations. — L'état d'esprit des Arabes Bédouins. — Les relations de Mohamed Aly avec leurs tribus.

Caire, 20 juin 1811.
(Enregistré le 18 novembre.)

Monseigneur,

Dans le rapport que j'ai eu l'honneur de faire à V. E. le 5 de ce mois, je me suis réservé de demander à M. St Marcel des renseignemens sur la situation militaire d'Alexandrie. V. E. les trouvera dans le mémoire ci-joint. Cet estimable collègue m'ayant mandé qu'il n'a point de tables de chiffres pour correspondre avec V. E. j'ai cru devoir lui en envoyer une des trois que possède le Consulat Général.

Les informations que j'ai prises depuis mon dit rapport ne m'ont rien fourni de contraire à ce qu'il contient; je dois cependant y ajouter quelques réflexions sur les Arabes bédouins qu'on croit suivre le parti du Bacha. Mohamed Aly après sa dernière campagne contre les Beys à la défaite desquels ces Arabes avaient contribué, a cherché à s'attacher ceux-ci par des liens qui les tinssent dans quelque sujétion. D'abord pour les fixer, il leur a donné des villages, il leur a ensuite désigné un de ses officiers comme le seul arbitre de tous les différens entr'eux, et chargé de traiter leurs affaires avec le Gouvernement. Il espéroit de leur donner un chef. Les Arabes commençoient à se plier à ces habitudes, lorsque le massacre des Mamelouks réveillant en eux l'esprit de liberté et de méfiance qui les caractérise, jetta deux tribus dans la faction des Beys et replaça les autres sur les bords du désert où elles tiennent comme à leur ordinaire, une conduite

équivoque et propre à inspirer des doutes sur la sincérité de leurs relations avec le Bacha. Celui-ci n'en paroît pas affecté; toutes les fois qu'il m'en a parlé il m'a témoigné ne pas les craindre et les regarder comme des auxiliaires dont il pourra disposer au besoin en leur accordant une solde comme aux autres troupes. Il ne calcule cependant pas sur eux pour le cas d'une attaque extérieure. En me faisant il y a huit jours l'énumération des divers corps dont se compose son armée, il n'a pas fait la moindre mention d'eux. Il sait bien qu'ils ne se départiront jamais du principe fondamental de leur tactique qui est celui de se déclarer toujours pour le vainqueur. Mohamed Ali s'occupe sans relâche de l'Expédition contre les Wahabis. Les préparatifs se font cependant assez lentement, et il sera bien difficile pour ne pas dire impossible que les troupes puissent se mettre en mouvement à la fin de juillet, ainsi que le Bacha l'a annoncé à la Porte.

Rien d'important de la haute Égypte; la prochaine crue du Nil forcera les Beys à se retirer dans les oasis. Le Bacha espère profiter de cette circonstance pour attirer à lui les Arabes et mettre la désertion parmi les Turcs albanais et autres auxiliaires qui sont avec eux.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : Drovetti.

67. — Saint-Marcel au Ministre.

Sommaire. — La situation politique et militaire d'Alexandrie. — Les rapports du Pacha avec les Anglais. — Le château d'Aboukir. — L'arrivée du colonel Missett, le nouveau résident anglais. — Le comptoir égyptien de Malte.

Alexandrie, le 3 juillet 1811.
(Enregistré le 18 novembre.)

Monseigneur,

M. Drovetti vient de m'envoyer un chiffre, le même que celui avec lequel Votre Excellence correspond avec lui. Je m'en sers aujourd'hui, pour vous donner les renseignemens que ce Consul m'a demandés sur la situation politique et militaire d'Alexandrie.

Alexandrie, du côté de la mer, est défendue par deux forts, l'un appellé Château du Phare, l'autre le Pharillon. Le premier, quoiqu'en mauvais état, est garni de quelques batteries; quant au Pharillon, il est abandonné et tombe presqu'en ruine. Au dedans, Alexandrie étoit environnée d'une ancienne enceinte, flanquée de plusieurs tours. Cette enceinte qui tomboit en ruine, a été mise à bas; et sur ses débris, on construit de nouveaux remparts bastionnés. On a pratiqué quelques embrasures pour la mousqueterie, avec un chemin dans l'épaisseur du mur. Ces remparts ont peu de largeur. D'ailleurs, plusieurs hauteurs les dominent au dehors. Cette enceinte où travaillent 400 ouvriers, a été commencée en mai de l'année dernière, et il n'y en a tout au plus qu'un quart de fait, c'est-à-dire depuis le Nord-Est, jusqu'au dessous du fort Crétin. Il faudra peut-être encore deux ans pour le terminer. Du côté du Nord-Est, on a fait à cette enceinte quelques bastions où sont des embrasures pour trois canons; à l'angle nord-ouest de cette enceinte, au sud de la Rosette, ces bastions ont plus de largeur et d'épaisseur. Du côté du sud-est, où l'on travaille aujourd'hui, on fait de simples murs avec quelques embrasures pour la mousqueterie, sans bastions. Au reste ces murs sont construits à peu près dans le genre de ceux qui furent faits près la grande place d'Alexandrie, du tems du général Menou, et lors du siège de cette Place par les Anglois; les fortifications seroient peu formidables pour une armée européenne dont l'artillerie auroit bientôt abattu de minces murailles que les mamelons extérieurs dominent en plusieurs endroits. Du côté de la Porte de Rosette, les François avoient élevé quelques redoutes qui sont toutes dégradées; mais les lignes de défense des François, qui sont des fossés creusés par de cette porte, jusqu'au canal, du côté de l'Est, existent encore. Il y a au dedans de l'enceinte d'Alexandrie, trois forts, les deux premiers, élevés par les François; l'un, le fort Cafarelli, l'autre, le fort Crétin, n'ont subi que quelques légères dégradations; le troisième est le fort Triangulaire, situé au sud-est. En dehors de cette direction, près de Necropolis, est encore élevé un autre petit fort qui est tel qu'il existoit du tems des François.

Le Pacha projette de faire bâtir près du Palais qu'il va construire, à l'endroit appellé la pointe des figuiers, un fort qui ne peut être d'une grande utilité, puisque le fort Cafarelli défend assez, par sa position, l'entrée du Port Vieux et l'extérieur de la place du côté du Sud-Ouest;

l'étendue de cette enceinte et des forts exigeroit, pour défendre Alexandrie, une grande quantité d'artillerie et au moins 5 à 6 mille hommes. Cette place n'est gardée aujourd'hui que par quelques mauvais canonniers et par une garnison d'environ 5 à 600 hommes.

Le Pacha entretient des liaisons assez étroites avec les Anglois, soit par les rapports de son commerce avec eux en bled qui lui donne des bénéfices immenses, soit par ceux de leurs appuis qui peuvent seconder son ambition d'indépendance, ou d'être moins aux ordres de la Porte dont il redoute toujours l'astucieuse politique, soit enfin, par ce qu'il appréhende une autre Puissance; il projette de porter ses forces à 40 mille hommes avec lesquels il se croira invincible.

Le château d'Aboukir est aussi dégradé que par le passé, aucune réparation n'y a été faite et il n'y a pour garnison que quelques mauvais canonniers. Le terrain sur lequel les eaux de la mer avoient passé par la rupture de la digue faite par les Anglois commence à se dessécher, depuis trois ans qu'une nouvelle digue, quoique assez mal faite a été rétablie pour l'écoulement des eaux de la mer. Il y a aussi à l'entrée du Port Vieux d'Alexandrie, vers la pointe des figuiers, une batterie de quelques canons sur la hauteur qui domine l'entrée de ce port.

Le colonel Misset, l'ancien Résident des Anglois en Égypte, lors de la retraite de l'armée angloise en 1807 se retira en Sicile et vient de retourner à son poste. Cet homme impotent, perclus des pieds et des mains, ne peut se mouvoir que par une chaise roulante. Voilà l'officier que le Gouvernement anglois envoye dans cette mission, avec un traitement annuel de 80 mille piastres, outre ses appointemens de colonel. Il vient de faire une entrée pompeuse, 200 hommes de troupes albanaises escortoient la voiture entourée de cavaliers, c'est à dire des Anglois résidens ici, du commandant et des officiers d'une corvette angloise mouillée dans ce port. 2 chevaux de main précédoient sa voiture. Il est entré au bruit du canon de la Ville et des navires anglois, ses guinées ont opéré ce grand cortège.

J'ai informé Votre Excellence de l'établissement commercial du Pacha de l'Égypte à Malte sous le nom de *Keun*, lequel est déjà parti de ce pays avec trois chargemens de grains. Ce régisseur recevra des bleds de l'Égypte et en fera les retours au Pacha en objets propres à la consommation de l'Égypte.

Le commerce des grains continue toujours ici avec les Anglois. Les ports abondent de navires autrichiens, vénitiens, esclavons, avec pavillon anglois qui chargent des bleds pour Malte, l'Espagne ou le Portugal. Le Pacha les leur vend aujourd'hui à 100 piastres les 21 boisseaux.

Je suis avec respect, etc.

Signé : St Marcel.

68. — Saint-Marcel au Ministre (Duc de Bassano).

Sommaire. — Le retour triomphal du colonel Missett. — Les fortifications d'Alexandrie. — Envoi d'ouvriers albanais par Ali pacha de Janina. — Renforts de troupes venus des diverses parties du Levant. — Les accords secrets de Mohamed Aly avec les Anglais pour le commerce des grains. — Départ des troupes pour Suez.

Alexandrie, le 14 juillet 1811.
(Enregistré le 18 novembre.)

Monseigneur,

Le Colonel Missett cy devant chargé des affaires britanniques en Égypte, lequel était parti en septembre 1807 avec l'armée anglaise, vient de retourner à son poste, quoique perclus des bras et des jambes; cet agent ne peut se mouvoir que par une chaise roulante. Cela ne l'a pas empêché, moyennant le secours de sa voiture, de faire une entrée magnifique, en se faisant escorter jusqu'à son hôtel de 500 hommes de troupes albanaises, mais les chefs de ces troupes ont ensuite exigé de lui pour gratification la somme de deux mille piastres fortes qui ont été payées.

Le travail des nouveaux murs formant l'enceinte d'Alexandrie que l'on construit à la place des anciens qui existaient, continue avec ardeur. Le Pacha d'Ianina a envoyé ici trois cents ouvriers qui en augmentant le nombre des maçons, font avancer l'ouvrage. Ces murs au reste sont faits à l'imitation de ceux construits ici par les Français dans le temps du général Menou. Ils sont bastionnés par intervalle, mais l'ouvrage n'est pas solide; d'ailleurs, comme l'enceinte est assés considérable, il sera difficile

de la munir de l'artillerie nécessaire et des troupes considérables qu'elle exigerait. Vers la fin de cette année, je présume que la continuation de ces murs pourra avancer jusqu'à la porte dite de Pompée.

Cette place, la construction de ces murs à part, est à peu près dans le même état que l'ont laissé les Français. Cinq cents hommes forment aujourd'hui sa seule garnison.

Le Pacha de l'Égypte projettait d'élever ses forces militaires de 30 à 40 mille hommes. Déjà plusieurs navires arrivaient ici des diverses parties du Levant, chargés de troupes, lorsque tout à coup le Pacha a donné ordre, d'après, dit-on, un firman de la Porte, de ne plus permettre l'entrée des troupes en Égypte, et en effet plusieurs navires contenant des troupes qui arrivaient ici ont été renvoyés. Les troupes qui ont abordé ici, peuvent monter aux environs de deux à trois mille hommes.

L'expédition des troupes destinées pour Gedda contre les Ouahabis, n'a pas encore eu lieu, et on présume qu'elle n'est arrêtée que par le manque des chameaux nécessaires à cette expédition.

Les Mamelouks ont fait quelques excursions aux environs de Fayoum; ces gens là n'osent plus que paraître pour dépouiller, car ils n'ont plus les moyens de combattre à force ouverte.

Les avantages du commerce en grains du Pacha de l'Égypte avec Malthe sont la cause principale des liaisons du Pacha avec les Anglais. Je serois aussi porté à croire que la continuation de ce commerce contre les ordres mêmes de la Porte est une suite d'une obligation du Pacha envers les Anglais insérée dans le traité secret qui eut lieu lors de leur retraite de l'Égypte en 1807.

Je n'ai point reçu les dépêches du 23 novembre 1810 et 11 février 1811, que V. Ex. m'annonce dans sa dépêche du 27 avril 1811.

Je suis avec respect, etc.

St Marcel.

Du 8 août.

L'expédition des troupes pour Gedda à l'Arabie a eu enfin son effet. Elles sont parties du Caire pour Sues où le Pacha s'est aussi rendu avec son fils Toussoum Pacha, jeune homme de 18 ans qui les commande.

Nous avons en cette rade 46 navires anglais venus de Malte pour charger des grains. Néantmoins cette exportation ne sera permise qu'autant que la croissance des eaux du Nil présagera la fertilité et l'abondance pour l'an prochain.

St Marcel.

69. — Bulletin du 20 juin au 20 juillet.

Sommaire. — Le retour triomphal du colonel Missett. — Les préparatifs de l'expédition contre les Wahabites. — Le rétablissement du commerce avec l'Yémen.

Le ci devant major Missett aujourd'hui colonel est retourné à ses anciennes fonctions de résident en Égypte. Son débarquement à Alexandrie fut une espèce de fête triomphale. On se donne ici beaucoup de mouvement pour lui trouver une habitation. Il revient, dit-on, avec une suite très nombreuse et avec des ressources considérables pour étaler une grande représentation.

Du 10 au 18 de ce mois, Mahamed Ali a fait une tournée dans les provinces de Kalioub et de Charkieh, pour ramasser des chameaux destinés au transport de l'infanterie et des équipages de l'armée. Il persiste à vouloir que le départ de la première ait lieu à la fin de ce mois. Elle ira, dit-on, à Suez où les bâtimens sont prêts pour la transporter à Yembo. La cavallerie prendra la route de terre lorsque les chaleurs tempérées par la fraîcheur des vents et des nuits plus longues n'opposeront plus d'aussi grands obstacles au trajet du désert.

Le Bacha a suspendu d'accorder des licences pour l'exportation des comestibles jusqu'à ce qu'il puisse s'assurer que l'inondation de cette année ne laissera plus de craintes sur la récolte de 1812.

On écrit d'Acre qu'il a paru sur les parages de la Sirie des frégates et corvettes turques qui ont ordre de saisir et conduire à Constantinople tous les navires chargés de comestibles. Si la Sublime Porte avoit réellement voulu empêcher l'exportation des grains pour Malthe et pour les ports de l'Espagne et du Portugal, elle auroit dû prendre cette mesure il y a un an et faire exécuter ses ordres à la rigueur. Quant aux extractions qui ont

lieu en Égypte, il n'y a plus de doute que la Porte les a tolérées, pour ne pas dire autorisées.

Les communications entre Gedda et Suez viennent de se rétablir par l'arrivée en cette dernière échelle de trois bâtimens chargés de caffé. Ils y ont été attirés par le prix exorbitant de cette graine qui s'est vendue ici jusques à dix piastres turques le kilogramme.

Le Vice Consul
chargé du Consulat Général,
Drovetti.

70. — Saint-Marcel au Duc de Bassano.

Sommaire. — Envoi des états de navigation et de commerce. — Mohamed Aly seul négociant de l'Égypte. — Le commerce du café. — Les draps de France.

Alexandrie, le 24 juillet 1811.
(Enregistré le 14 novembre.)

Monseigneur,

J'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence le second trimestre des états de navigation et de commerce d'entrée et de sortie. Votre Exc. observera que l'exportation des grains pour Malte est progressive; le Pacha y trouve de si gros bénéfices, qu'il ne peut adhérer aux ordres de la Porte, plusieurs fois réitérés. Bien loin de donner quelques marques de soumission, il vient de former un établissement de commerce à Malte où il enverra des grains soit pour cette isle, soit pour la Sicile, soit pour l'Espagne et le Portugal. Il recevra les retours en marchandises propres à la consommation de l'Égypte; en un mot il va devenir le seul négociant de l'Égypte, puisque l'autorité exclut toute concurrence et toute rivalité.

La disette du café Moka a fait permettre en Égypte l'entrée du café de l'Amérique, moyennant un droit exorbitant de douane de onze pour cent. Les Anglais y font des bénéfices considérables; mais cette branche de commerce, toute nouvelle en Égypte, ne peut s'étendre parce que le café Moka

qu'on préférera toujours, a son principal débouché dans ces pays. Déjà l'arrivée de quelques navires à Suez chargés de cette graine a fait baisser le prix de cent piastres fortes le quintal à soixante.

Plusieurs articles de commerce extérieur et intérieur sont si surchargés de droits surnuméraires à ceux de douane, que la marchandise paye au fisc environ vingt-cinq pour cent de sa valeur.

Les draps Londrins de France sont toujours fort recherchés en Égypte et préférablement aux draps anglais.

Depuis un an et demi, nous n'avons vu paraître en cette échelle aucun navire français.

Je suis avec respect, etc.

St Marcel.

71. — Bulletin du 20 au 31 juillet 1811.

Sommaire. — Départ du Pacha pour Suez. — Renforts de troupes albanaises. — Les Anglais refusent de laisser passer une corvette égyptienne pour la mer Rouge.

Mohamed Ali Bacha, ne pouvant réunir tous les moyens nécessaires pour transporter en même tems à Suez l'infanterie destinée à l'expédition de Médine et Mecque, a pris la résolution de l'y faire passer par trois caravanes qui se succéderont d'aussi près que possible. Il est parti lui-même pour Suez le 30 juillet au soir avec quinze cents hommes. Ce corps doit s'embarquer le premier jour pour la côte orientale de la Mer Rouge. Les personnes qui se croient dans la confidence du Bacha supposent qu'il sera dirigé sur *Cimbt;* il n'est cependant pas probable que Mahamed Ali qui paraît avoir des renseignemens très exacts sur ce pays là veuille laisser entre les mains de gens sur la bonne foi desquels il ne peut guères compter l'importante position et le château de *Moilah.*

Deux navires ayant à bord des troupes ont voulu les débarquer à Alexandrie et Damiette; c'étaient des Albanais; on les a renvoyés. Le Bacha paraît décidé à ne recevoir que des soldats recrutés par les émissaires qu'il a expédiés à cet effet dans la Macédoine et la Nadolie.

La corvette que Mahamed Ali avait fait partir pour Malthe en 1810, après y avoir été doublée en cuivre, passa en Angleterre d'où elle devait se rendre dans la Mer Rouge. Le Gouvernement britannique a refusé les secours et les assurances que ses agents avaient promis au Bacha pour le trajet de ce bâtiment par l'Océan et la mer des Indes. Il retournera à Alexandrie.

Rien de nouveau de la Haute Égypte.

Le vice consul
chargé des affaires du Consulat Général,
Drovetti.

72. — Bulletin du 1er au 20 août.

Sommaire. — Les préparatifs de l'expédition d'Arabie. — Ibrahim bey, fils du Pacha, trésorier général dans la Haute-Égypte.

Toute l'infanterie que Mahamed Ali Pacha avoit destinée pour l'expédition contre les Ouahabis est partie. La dernière caravane s'est mise en route le 17 au soir. A mesure que ces troupes arrivent à Suez, elles s'embarquent et se rendent à Tor où elles doivent se réunir pour passer outre.

Mahamed Ali Bacha sera de retour ici dans six jours au plus tard. On dit qu'il n'a pas été satisfait des revues qu'il a passées à Suez. Les corps d'infanterie sous les ordres de divers chefs de ses plus affidés n'étoient pas de la force qu'il les supposoit de sorte que il pourroit bien se faire qu'au lieu de sept mille fantassins qu'il croyait employer à cette expédition, il ne s'en trouve que six mille au plus.

En attendant le retour du Bacha, on s'occupe des préparatifs pour le départ de la cavalerie; Toussoum Pacha partira avec elle.

Ibrahim bey fils aîné du Bacha et trésorier général continue sa tournée dans les provinces de la Haute Égypte, il parcourt maintenant celle de Siout. Il a éprouvé des difficultés à lever les contributions dans quelques villages. Il a dû les contraindre en employant la force armée.

On assure que les espérances que le Bacha avoit conçues sur la désertion des partisans que les Mamelouks avoient avec eux, se sont réalisées. Les Arabes n'ont pu les suivre et les soldats turcs auxquels on avoit fait des propositions avantageuses sont venus se ranger sous les drapeaux des chefs cantonnés dans les villes principales du Saïd jusques et compris Siemo.

Le Nil promet une inondation abondante, aussi les grains ont-ils diminués de prix. Cependant le Bacha n'a pas encore accordé de nouvelles licences d'extraction et à supposer qu'il en donne, il n'y a pas apparence qu'il veuille rabattre sur les conditions auxquelles il a fait ses dernières ventes, c'est à dire le bled à quatre vingt piastres l'ardeb ou les 25 miriagrammes l'orge et autres légumes à quarante.

Pour faciliter aux habitans des campagnes le payement des contributions, il les fait percevoir en bonne partie et selon les moyens de chaque contribuable en comestibles.

Le Vice consul
gérant le Consulat Général,
Drovetti.

73. — Bulletin du 20 au 31 août.

Sommaire. — Départ des troupes pour l'Arabie.

Mohamed Ali Bacha a été de retour au Caire le 27 au soir. Les troupes dont les bulletins précédens annoncent le départ pour Suez y étaient arrivées, et dès le 28 au matin étaient toutes embarquées pour leur destination.

Les communications entre Gedda et Suez sont entièrement rétablies. Il est arrivé dans ce dernier port un convoi de onze bâtimens chargés de caffé Moka.

Le Bacha paraît très satisfait de la subordination qui règne parmi les troupes de l'expédition. Il compte beaucoup sur la coopération du shérif de Gedda.

La tribu d'Arabes des Gianni qui suivait le parti des beys a envoyé des députés au Bacha pour demander grâce et obtenir la permission de rentrer sur le territoire d'Égypte. On dit que deux ou trois beys sont passés du Barabra en Sirie auprès de Soliman Bacha.

Le Vice consul
gérant le Consulat Général,
DROVETTI.

74. — Saint-Marcel au Duc de Bassano.

SOMMAIRE. — Arrivée du corsaire napolitain le *Roy de Rome* : incidents divers. — Opposition du colonel Missett à la vente des prises de ce corsaire. — Convention entre les Anglais et la Porte sur la course dans le Levant. — Incidents et rixes entre Anglais et Français. — Navires anglais chargés de grains.

Alexandrie, ce 26 août 1811.

MONSEIGNEUR,

L'arrivée en cette rade vers le 12 de ce mois du corsaire napolitain nommé le *Roy de Rome,* commandé par le capitaine Antoine Michel, enseigne de vaisseau de S. M. le Roy des Deux Siciles, chevalier royal, a donné lieu à des discussions avec ce gouvernement, et à des rixes provoquées par les marins anglais contre ceux du corsaire.

Ces discussions ont leur source dans l'opposition de M. Missett, résident et consul général des Anglais auprès de ce Gouvernement, à la vente de la prise apportée par ce corsaire en cette rade. Ses oppositions sur l'admission de toute prise quelconque dans tous les ports du G. S. sont fondées, dit-il, sur des capitulations faites depuis peu par son Gouvernement avec la Porte où cet article est spécialement énoncé. D'après son observation, le Commandant de cette ville n'a pas même permis le débarquement des effets de la prise, jusqu'aux ordres du Pacha, auxquels il s'est référé.

J'ai informé aussitôt M. Drovetti de ces étranges prétentions des Anglais, qui tâcheront sans doute de surprendre la religion du Pacha. Je ne puis

cependant croire que celui-cy veuille aveuglément y adhérer. Il n'ignore pas que des corsaires français portent assés souvent leurs prises dans les ports du Grand Seigneur et sans oppositions quelconques elles y sont vendues. L'Égypte serait-elle comme Tunis et Tripoli de Barbarie où l'on m'assure que les beys ou pachas de ces régences commencent à accueillir les représentations des Anglais à ce sujet? Mehemed Aly Pacha quoique porté par son seul intérêt pour les Anglais, sait trop apprécier ce qu'il doit à la France et à la Porte, dont il dépend, pour admettre aussitôt les demandes des Anglais, et pour les faire exécuter avant d'avoir reçu les ordres expresses de la Porte. En attendant la décision du Pacha qui est aujourd'hui à Sues, le navire et la prise ont resté en cette rade et le corsaire est parti pour continuer sa croisière. Cette prise faite près de Malthe, fut ensuite portée à Tripoli de Barbarie où le Pacha n'en permit pas la vente. Elle est composée principalement d'esprit d'eau de vie, de quelque peu de vin, de vinaigre, de planches, de bois et de goudrons. Elle avait été expédiée de Cephalonie pour Malthe.

S'il était vrai que l'article mentionné cy dessus fut inséré dans les nouvelles capitulations des Anglais avec la Porte, il serait tout à l'avantage de nos ennemis, puisque leurs prises pourraient aborder plus promptement à Malte voisine du Levant, que les nôtres dans nos ports qui en sont plus éloignés. Ce serait à peu près interdire la croisière de nos corsaires dans les mers du Levant et donner toute sécurité au commerce des Anglais qui y est déjà si florissant.

La rixe qui est survenue le 15 de ce mois parmi les marins anglais au sujet du corsaire napolitain pouvait produire les conséquences les plus sérieuses. La désertion d'un matelot du corsaire qui se promenait publiquement avec la cocarde anglaise en vomissant mille injures contre le gouvernement donna lieu à l'événement qui en fut la suite. Le capitaine du corsaire me demanda l'arrestation de cet homme insolent. J'envoyai mon janissaire avec un homme qui put le reconnaître; il fut bientôt trouvé et arrêté; mais comme il y a apparence qu'il y avait un complot des Anglais pour provoquer en cette occasion le trouble, le drogman anglais voulant inutilement tirer des mains de mon janissaire le matelot napolitain, fut dès le moment secouru des capitaines anglais et matelots qui vinrent assaillir le janissaire. Celui cy ne trouva son salut que dans le service de ses armes.

Il tira son pistolet dont la balle perça de part en part la cuisse du matelot coupable. Le janissaire se retira ensuite au Consulat. Les mutins se saisirent du blessé qu'ils portèrent au Consulat anglais. Ceux là coururent ensuite à leurs navires, pour y prendre leurs armes; mais mes promptes mesures auprès du Gouvernement turc, en arrêtèrent les dangereux effets. Depuis lors la tranquillité est rétablie.

Les mutins moteurs de ces désordres ne sont pas proprement des Anglais, mais des Esclavons, des Illyriens, qui sous la banière anglaise croyent pouvoir manifester avec plus de licence leur haine contre les Français. Ce sont ces seuls navigateurs sous le pavillon anglais qui viennent de Malthe ici pour y charger des grains. Nous avons dans ce moment plus de cinquante de ces navires qui y sont venus pour cet objet. Les principaux coupables des désordres qui viennent d'avoir lieu, sont un certain Antonio Nicolovich natif de Brazza en Dalmatie, dont le père, d'ailleurs, dit-on riche, est domicilié à Trieste, un certain Augustin Canevaro génois qui le lendemain de l'émeute pavoisa son navire en signe de réjouissance et en déprisant le pavillon français, un certain Delucio de Zara. Tous ces gens dénommés sont capitaines de navires.

Je suis avec respect, etc.

St Marcel.

75. — Saint-Marcel au Duc de Bassano.

Sommaire. — Le Pacha interdit la vente des prises du *Roy de Rome*. — Satisfaction des Anglais. — L'anglomanie en Égypte.

Alexandrie, le 1er septembre 1811.

Monseigneur,

Le Pacha avait donné ordre au Commandant de cette ville de ne former aucune opposition à la vente de la prise faite par le corsaire le *Roy de Rome,* commencé en cette rade; mais le Pacha révoqua cet ordre, aussitôt que les représentations des agens anglais lui furent parvenues. Je profitai de l'intervalle de quelques jours avant son arrivée, pour faire débarquer la cargaison, et en vendre quelque peu; mais je fus bientôt forcé de suspendre toute vente, d'après les ordres du Pacha que me fit communiquer le commandant de cette ville.

Cet ordre sera permanent jusqu'à la décision de la Porte à laquelle cette affaire est portée. Ainsi nous voilà de nouveau entravé, et les Anglais bien satisfaits de leurs faits d'armes, après avoir fait éclater avec fierté leurs plaintes contre les premiers ordres du Pacha par des affiches publics attentatoires à son autorité [1]. Ainsi voilà les Anglais dominateurs de l'Égypte dont ils tirent tous les bleds pour la subsistance de nos ennemis, et qui non contens de ces faveurs, forcent le Pacha à suivre leurs volontés contre la vente d'une misérable prise que des Français ou Napolitains apportent dans ces pays. L'Anglomanie en Égypte ne fait que croître et embellir, et les Français qui y résident, ne peuvent oublier les humiliations qu'ils y éprouvent que par la gloire de leur nation qui a pour souverain le plus grand des héros.

Je suis avec respect, etc.

St Marcel.

Nota. — Cette affiche mise à la porte de la Maison Consulaire d'Espagne portait que le Gouvernement local ayant permis la vente de la prise anglaise faite par le corsaire le *Roy de Rome,* le public était averti par ordre de M. Missett Résident et Consul général de S. M. Britannique en Égypte que quiconque achèterait la cargaison de la prise la *Bombarde,* le *St Paul,* ou partie de la prise, ou la bombarde même, serait poursuivi en tems et lieu comme ayant mal acheté et obligé d'en rendre la valeur, si l'objet même acheté n'était pas représenté.

[1] Voir le Nota ci-dessous.

76. — Saint-Marcel au Duc de Bassano.

SOMMAIRE. — L'affaire du *Roy de Rome*. — Achat de bombes par Mohamed Aly. — Le commerce des blés : richesse extraordinaire de l'Égypte à cet égard. — Expédition de grains à Corfou. — Prohibition des cafés d'Amérique.

Alexandrie, le 1er septembre 1811.

MONSEIGNEUR,

Ma lettre sous le N° 86 en date du 26 août faisait mention de l'arrivée en cette rade du corsaire napolitain le *Roy de Rome* commandé par le Chevalier Michel Enseigne de vaisseau de S. M. le Roy des Deux-Siciles, de la prise anglaise qu'il y avait emmenée après l'avoir conduite à Tripoli de Barbarie où le Consul de France avait jugé la prise bonne, enfin de l'opposition du Pacha à la vente actuelle de cette prise, d'après la demande des Anglais et du renvoi de cette affaire à la Porte, dont nous attendons la décision. J'ai informé Mr de la Tour Maubourg de tout ce qui vient de se passer à ce sujet.

Huit mille bombes environ ont été expédiées de Malte ici par un particulier nommé le Comte Gallini, qui les vend au Pacha.

Nous avons en cette rade une cinquantaine de navires autrichiens ou esclavons sous pavillon anglais qui attendent leur chargement de grains pour Malte. Mais leur expédition sera retardée par les circonstances qui y donnent lieu. La Porte vient d'expédier ici sept navires cy devant autrichiens sous pavillon ottoman avec des firmans pour y charger des grains. On assure même que leur nombre est porté à 50 qui viendront ici pour le même objet. Cela n'empêchera pas le Pacha, qui sans doute obéira en cette occasion aux ordres de la Porte, de fournir des grains aux Anglais; car l'Égypte pourrait en vendre à l'étranger plus de deux cent mille ardebs ou 4.200.000 boisseaux, sans rien ôter aux besoins de ses habitans.

Mr Drovetti a invité le Pacha à faire une expédition de grains pour Corfou. Un navire esclavon, monté par le capitaine Petroviche, a été conséquemment nolisé pour Damiette, par l'agent de France. Ce navire doit être présentement sous charge. Il sera expédié pour Corfou, sous la surveillance de Mr Mentel, négociant au Caire. Il faut espérer que cette expédition sera suivie d'une autre, si rien ne contrarie la bonne volonté du Pacha.

Le travail des nouveaux remparts de la ville continue. Deux mille ouvriers y sont employés journellement. L'ouvrage est avancé, jusqu'à la porte dite de Pompée. Ces remparts sont bastionnés dans tous leurs pourtours, mais sont bâtis avec peu de solidité, on les environnera ensuite d'un fossé.

Une partie de l'armée d'Égypte destinée contre les *Ouahabis* est partie de Suès; la seconde ne l'est pas encore du Caire. On assure que cette armée ne monte pas à plus de six mille hommes.

Le Pacha vient de prohiber l'entrée des caffés de l'Amérique, qui était cy devant permise. Quantité de cette graine venue de Malthe et de Smirne ne pourront pas être débarqués, et reprendront la route d'où ils sont venus. En effet l'introduction de cette graine aurait nui à celle du caffé de l'Yemen, dont la consommation intérieure et l'exportation au dehors sont considérables. Au reste la guerre actuelle contre les Ouahabis pourrait bien en arrêter momentanément le commerce, et faire renouveller celui que l'on prohibe aujourd'hui.

Le Pacha reçoit en retour de ses bleds portés à Malte et autres lieux, des marchandises d'Europe et des Colonies. Ce commerce ne peut guère se soutenir, car la vente locale de ses grains aux Anglais, lui donne plus de bénéfice, que celle qu'il a faite au dehors.

Je suis avec respect, etc.

St MARCEL.

77. — Drovetti au Ministre.

SOMMAIRE. — L'affaire du *Roy de Rome*. — Drovetti chez le Pacha. — Le Pacha veut renvoyer l'affaire à Constantinople.

Caire, le 5 septembre 1811.
(Enregistré le 14 janvier 1812.)

MONSEIGNEUR,

M. de St Marcel a sans doute eu l'honneur d'annoncer à V. E. que le corsaire napolitain le *Roi de Rome* a introduit dans le port d'Alexandrie

une prise sous pavillon anglais, et que le commandant de cette échelle sur les représentations des agens britanniques s'est opposé au débarquement et à la vente des effets qui composoient le chargement du bâtiment capturé. Le Bacha se trouvant alors à Suez, j'ai cru devoir y envoyer le sieur Mengin, ci-devant agent du Consulat G[l] en cette ville accompagné d'un drogman. Il venoit d'obtenir les ordres que je l'avois chargé de solliciter lorsque des dépêches du colonel Missett résident britannique, qui réclamoit contre la vente sous prétexte d'une nouvelle convention avec la Porte, déterminèrent le Bacha à remettre la décision de cette affaire à son retour au Caire. Il revint le premier de ce mois, je me suis empressé de le voir, toutes mes réclamations ne purent le distraire de la résolution qu'il avait de renvoyer l'affaire à Constantinople. Il a été principalement induit à cette démarche par ce que lui avoit dit M. le Chevalier Palin, chargé d'affaires de Suède près la Sublime Porte, qui venant en Égypte pour en visiter les monumens avoit été le voir à Suez. Mahamed Ali l'ayant consulté sur les mesures qu'il devoit prendre, M. Palin répondit qu'il ignoroit ce qui se passoit au dehors, mais qu'il savoit très bien qu'il n'étoit pas permis ni aux Français ni aux Anglais de vendre des prises à Constantinople. Cette ignorance de ce qui se passoit au dehors m'a paru singulière. Elle me paroîtroit même une réticence malicieuse; car, comment M. Palin peut-il ignorer que des corsaires françois ont introduit et vendu dans les ports de Scio et de Salonique des prises faites sur les Anglais?... C'est M. Palin qui a nommé et toléré pour Consul G[l] de Suède en Égypte le fameux Petrucci dont il est question dans beaucoup de mes rapports à V. E. C'est l'ennemi le plus acharné du nom françois et l'agent le plus zélé que le Gouvernement anglais ait en Égypte.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

78. — Drovetti au Ministre.

SOMMAIRE. — Célébration de la naissance du Roi de Rome.

Caire, le 7 septembre 1811.

MONSEIGNEUR,

Je n'ai reçu que hier l'honneur de la lettre que Votre Excellence a daigné écrire le 20 mars pour m'annoncer la naissance du Roi de Rome.

Cet événement heureux a été célébré en cette ville le 14 juin par les sujets de S. M. l'Empereur et Roi avec le plus vif enthousiasme et des réjouissances extraordinaires auxquelles ont pris part Messieurs les Consuls des Puissances alliées et leurs nationaux.

Les officiers et sujets de S. M. l'Empereur et Roi domiciliés en Égypte supplient V. E. de vouloir bien déposer aux pieds du Trône de S. M. les vœux sincères qu'ils adressent à l'Éternel pour la conservation des jours précieux du Roi de Rome et de ses Augustes parens.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

79. — Drovetti au Ministre.

SOMMAIRE. — Envoi de graines de coton.

Caire, le 11 septembre 1811.
(Enregistré le 30 janvier 1812.)

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de prévenir Votre Excellence que je viens encore d'envoyer à M. Clairambault, Consul à Salonique, deux paquets contenant chacun vingt-six livres graine de coton, j'ai tiré celle-ci de la Province de Mansourah, où cette plante est cultivée avec beaucoup de succès, j'ai cru

que cette semence tirée d'un pays dont la température est beaucoup plus analogue à celle des provinces méridionales de l'Empire pourroit s'y acclimater plus facilement.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

80. — Bulletin du 1er au 30 septembre.

SOMMAIRE. — L'expédition d'Arabie. — Premiers contacts : prise de Yambo. — Bonne crue du Nil.

Ce n'est que le 28 de septembre qu'est parti Toussoun Bacha qui par le désert doit aller joindre les divers corps d'infanterie dont on vient d'apprendre l'arrivée à Moïlah et à Yembo. Il a avec lui deux mille hommes de cavalerie et vingt pièces de canons de campagne. Les troupes de Mahamed Ali ont trouvé à Yembo une résistance à laquelle elles ne s'attendoient pas. La prise de cette ville et du petit fort qui la défend, a donné lieu à plusieurs assauts meurtriers dans lesquels les assaillants ont perdu 290 hommes. Une grande partie de la garnison composée d'Ouahabis et de soldats du Schérif fut faite prisonnière. On a trouvé dans le fort 16 pièces de canons.

Le colonel Missett, Consul gl anglais, qu'on attendoit ici pour les premiers jours de ce mois, a contremandé son départ, et continuera de résider à Alexandrie. On ignore les motifs de cette résolution, on croit, cependant, que les dernières nouvelles d'Espagne ont contribué à la lui faire prendre.

Le Bacha a encore reçu de Malthe 7 à 8 mille bombes, ce sont le retour des comestibles qu'il continue d'envoyer en cette île. La crue du Nil de cette année faisant concevoir les espérances d'une récolte très abondante ces expéditions augmenteront au lieu de diminuer, il ne veut cependant rien rabattre des anciens prix.

Mahamed Aly se propose de passer à Alexandrie vers la fin de ce mois.

Caire, le 2 octobre 1811.

Le Vice Consul, chargé de la gestion du Consulat général,
DROVETTI.

81. — Bulletin du 1er au 31 octobre 1811.

SOMMAIRE. — La suite de l'expédition d'Arabie : marche sur Médine. — Grandes ressources financières de Mohamed Aly. — Les projets de Mohamed Aly sur la Syrie.

Il n'y a que peu de jours que Mahamed Ali a reçu l'avis de l'arrivée à Moïlah du corps de cavalerie commandé par son fils Toussun Bacha : il espère recevoir incessamment celui de sa jonction avec l'infanterie qui l'attend à Yembo pour se diriger tous ensemble sur Médine. On dit que Toussun Bacha a été attaqué à diverses reprises pendant sa route, mais que les Ouahabis ont toujours été repoussés avec vigueur. On fait monter à trente mille hommes l'armée de ces Arabes que commande un nommé Ebn Giubbara chargé de la défense de la Mecque et Médine.

Le Bacha a suspendu son départ pour Alexandrie. Il est occupé à se faire rendre compte de la Régie des Douanes, des gabelles et apalthes qui pèsent sur presque tous les articles du cru et du commerce de ce Royaume. Il a porté ces sortes de contributions indirectes au point d'en retirer un revenu annuel de huit millions de piastres turques. Ces ressources ajoutées aux autres non moins considérables, que lui fournissent le monnoyage et l'extraction des comestibles, le mettent dans le cas de songer au remplacement des troupes qu'il a envoyées dans l'Arabie. Il a aussi fait partir des renforts pour les garnisons qu'il entretient dans la Haute Égypte. Celles-ci doivent s'attendre aux incursions des Mameloucks aussitôt que les eaux du Nil se seront retirées, et que la cavalerie pourra parcourir les campagnes.

Mahamed Ali n'a pas encore renoncé au projet de rétablir Ioussouf Bacha dans le gouvernement de Damas, et mettra par ce moyen un pied en Sirie. La Sublime Porte lui a fait espérer la possibilité d'un pareil arrangement aussitôt qu'il aura chassé les Ouahabis des lieux saints de l'islamisme.

Caire, le 3 novembre 1811.

DROVETTI.

82. — Saint-Marcel au Duc de Bassano.

Sommaire. — Les états de commerce et de navigation. — Les fortifications d'Alexandrie. — On attend des nouvelles d'Arabie : difficultés de l'expédition. — Puissance qu'aura Mohamed Aly s'il triomphe des Wahabites. — Il veut avoir une marine considérable. — Mohamed Aly garde le monopole de tout le commerce égyptien : autorisation, puis prohibition de l'importation du café des colonies. — L'affaire du *Roy de Rome*. — Le corsaire lui-même pris à Chypre par les Anglais. — Drovetti et Boutin dans la Haute-Égypte.

Alexandrie, le 2 novembre 1811.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de remettre à Votre Excellence, les états généraux de commerce et de navigation en cette échelle pendant le 3e trimestre. J'aurai soin à la fin de cette année de dresser l'état général.

Les sommes résultantes des nouveaux droits imposés contre les droits de douane, sur les marchandises d'entrée et de sortie, qui vont à environ vingt cinq pour cent de leur valeur, sont employées aux dépenses qu'entraîne la continuation des nouveaux remparts de la ville, dépenses qui montent à environ quinze cent piastres par jour.

Deux mille ouvriers y travaillent journellement. Les premiers ouvrages ébauchés commencent à la porte dite triangulaire; tout est fini inclusivement à la porte dite de Pompée. L'ancienne a été abattue et on en a élevé une nouvelle à l'imitation de celle de la Porte de Rosette. Ces remparts sont bastionnés dans tous leurs pourtours; là où se trouvait une tour, on y a substitué un bastion. Lorsqu'ils seront terminés, l'on doit travailler à creuser les fossés qui les entourent; mais l'on ne pourra guères applanir le terrain environnant parsemé de petites hauteurs qui dominent les dits remparts.

L'on devrait ensuite porter l'attention sur les châteaux du Phare qui tombe en ruine, le chemin couvert qui y conduit, abîmé par les eaux de la mer qui en ont abattu les murs, sur le pharillon abandonné, sur le fort d'Aboukir qui reste toujours dans le même état, et enfin sur le canal qui

porte les eaux du Nil, où la digue nouvellement faite à l'endroit rompu par les Anglais a été si mal construite, que les eaux de la Madié passeront bientôt à l'intérieur; telles sont en général les réparations les plus urgentes sur lesquelles le Pacha devrait porter ses vues.

Mehemed Aly Pacha avait projetté de venir à Alexandrie après les fêtes du Bayram; il a différé ce voyage qui n'aura été interrompu que par l'attente inquiète des événemens de son armée expédiée contre les Ouahabis. On sait que Moilha et Yambo ont été pris avec quelques pertes d'hommes du côté des turcs. Mais ces succès ne sont rien auprès des obstacles à surmonter, dans des pays pleins de déserts, où l'eau manque, habités par une nation nombreuse qui quoique moins instruite, moins bien armée que ses ennemis, sçaura toujours prendre des avantages locaux, sur des troupes fatiguées et égarées. D'ailleurs Gedda ouvrira-t-elle ses portes sans soutenir un siège contre l'armée égyptienne? S'il faut se laisser imposer par des salves d'artillerie qui ont eu lieu dernièrement en cette ville à l'occasion des succès des égyptiens ottomans sur les Ouahabis, il faudrait bien présumer de l'avenir. Mais malgré ces démonstrations d'allégresse publique, l'on doit suspendre son opinion sur cette expédition, qui, si elle réussissait rendrait le Pacha de l'Égypte puissant par les trésors qu'il trouverait en Arabie, par la conquête d'un pays et par la gloire de s'être rendu maître des Lieux Saints du prophète en battant les Ouahabis persécuteurs de l'islamisme.

J'ai toujours remarqué dans mes observations sur les états du commerce d'entrée les dispositions commerciales du Pacha et ses intentions d'avoir une marine. Depuis trois ans environ qu'il vend aux Anglais les bleds de l'Égypte, des fonds considérables sont entrés dans ses coffres, et l'abondance de l'argent l'invite à entreprendre lui-même au dehors des spéculations mercantiles. Pour cela il s'est servi de plusieurs agens turcs, grecs et européens qu'il a envoyés soit à Malte, en Espagne ou en Portugal comme subrécargues avec des cargaisons de bleds; ces divers agens n'ayant pu simultanément coopérer dans les ventes, ont nui au prix des bleds par leur concurrence. Ses achats pour les retours ont correspondu à ces opérations défectueuses, de sorte que par des mesures aussi mal combinées les résultats ne lui ont pas présenté les attraits, qu'il en attendait, et qu'il y a lieu de croire qu'il se bornera désormais à des affaires

isolées avec la maison de commerce qu'il a établie à Malte, sous le nom de Keun et Compagnie.

Les opérations commerciales du Pacha doivent entraver celles des négociants étrangers, puisqu'il fournit lui-même les marchandises d'Europe propres à la consommation de l'Égypte et que ceux-cy ne peuvent que glaner après lui. Aussi aucun établissement européen ne prospère : les Anglais en ont deux que le commerce des grains a seul occupés. Quant à nous, nous n'avons proprement en Égypte qu'une seule maison qui a présenté jusqu'ici des combinaisons commerciales assés étendues, mais dont aujourd'hui les opérations avec la France ont cessé, par les difficultés de la navigation, et l'état aggravé du commerce.

L'on n'avait jamais vu admettre en Égypte le caffé de l'Amérique. La cherté de ceux de l'Yemen et les circonstances politiques ont empêché leur exportation de Jedda. Voilà sans doute la raison qui a fait permettre l'entrée en Égypte des caffés des colonies. Ce qui donnait un avantage de plus au commerce anglais. L'importation de cette graine a été si considérable qu'elle a fait ouvrir les yeux à ce gouvernement qui ayant apperçu les préjudices qui en allaient résulter pour le commerce naguères si florissant et si utile du caffé de l'Yemen, a prohibé quelques mois après l'introduction du caffé des colonies.

La Porte a expédié une quinzaine de navires pour venir ici charger les grains de l'Estira. D'après les ordres de la Porte, ces chargemens devaient promptement se faire; mais comme on avait aussi à fournir aux expéditions lucratives pour Malte on a négligé celles pour Constantinople. La pluspart de ces navires sont encore ici, sans pouvoir connaître encore l'époque de leur départ.

J'attens encore l'effet de mes réclamations auprès de Monsieur de Latour-Maubourg relativement à la prise conduite ici par M^r le Chevalier Michel commandant le corsaire napolitain nommé le *Roy de Rome*. J'ai fait part à Votre Excellence des oppositions du Pacha à la vente de cette prise, et de ses intentions de requérir les ordres de la Porte à ce sujet.

Ce corsaire fut pris en septembre dernier par un brick de guerre anglais vers les côtes de l'Isle de Chypres. Le capitaine anglais fit débarquer l'équipage à l'Arnaca et ne retint comme prisonniers, que le chevalier Michel, et son second capitaine Cavasso. Cet équipage au nombre de 40 hommes fut envoyé à Alexandrie par ordre de Monsieur le Consul de Chypres qui paya pour leur transport environ huit cent piastres; il m'écrivit que les dépenses de ces marins devaient être supportés suivant les règlemens par le produit de la prise et en effet quoyque celle cy soit invendue par force majeure, j'ai fourni jusqu'ici à ces marins tous les secours nécessaires pour m'en rembourser sur la valeur de la prise, si elle peut être vendue ici. Quant aux huit cent piastres payées par Mr Regnault pour le transport de ces marins en cette échelle, je n'ai accepté la traite qu'il a tirée sur moi de cette somme, que pour la payer à l'époque de la vente de la prise, qui ne consiste que dans une petite bombarde, et dans sa cargaison composée d'environ quatre-vingt-dix barils d'esprit d'eau de vie.

Au reste la pluspart de ces marins se sont embarqués sur divers navires destinés pour la Barbarie ou pour diverses échelles du Levant. Je n'ai pas eu crainte qu'ils se missent au service des Anglais, puisque les Consuls Brittaniques avaient ordonné à leurs capitaines de n'en embarquer aucun à leurs bords; il n'y a plus ici que deux officiers et six matelots de cette équipage.

Du 15 décembre 1811.

Mr Drovetti a accompagné Mr Boutin dans le voyage de la Haute Égypte. Ils sont partis l'un et l'autre le 17 novembre.

Rien de nouveau au sujet de l'armée égyptienne sur les côtes de l'Arabie. Après avoir pris Yambo, elle s'est portée sur Médine où l'on ne dit pas ici que les Ouahabis soient rassemblés pour s'opposer à ses projets.

Les Anglais et le Pacha continuent leur commerce des grains avec Malte et l'Espagne. Les navires même que la Porte avait expédiés ici pour les bleds de l'Estira sont délaissés, pour ne songer qu'à charger les navires des premières, sujets à des surestaxes ruineuses.

Deux bricks de guerre anglais viennent d'arriver ici, l'un venant de Malte n'a apporté que des paquets, l'autre venant de la côte de Chypre n'est employé peut-être qu'à la croisière.

Je n'ai aucune nouvelle officielle au sujet de la prise du corsaire le *Roy de Rome*.

Je suis avec respect, etc.

St Marcel.

83. — Drovetti au Ministre.

Bulletin du 1er au 20 novembre 1811.

Sommaire. — Nouvelles d'Arabie.

Dans la matinée du 15 le canon du château a annoncé la jonction de Toussoum Bacha avec les corps d'Infanterie, qui de Yambo sur mer avaient été prendre possession de Yambo dans les terres. Au départ du courrier porteur de cette nouvelle l'armée était en bon état et suffisamment approvisionnée. Le défaut de subsistance ne se faisait sentir que pour les bestiaux destinés au transport. On attend de retour à Suez la flotille qui sera de suite renvoyée avec des munitions de guerre et de bouche.

Mahamed Ali Bacha paraît avoir ajourné au printems prochain son voyage à Alexandrie.

Caire, 22 novembre 1811.

Le Vice Consul chargé du Consulat g^l^,
Drovetti.

84. — Drovetti au Ministre.
Bulletin du 10 au 31 décembre 1811.

Sommaire. — Fâcheuses nouvelles d'Arabie. — Échec de Toussoun pacha aux gorges de Bedr. — Un Albanais surnommé Bonaparte.

Les nouvelles de l'expédition sont très fâcheuses, Tossoun Pacha s'était avancé dans la plaine de Bedr — si fameuse par la victoire du Prophète, il avait établi son quartier général dans le village de Bedr même et se disposait à passer les gorges de Sofra et de Guideida longues de six lieues et si étroites que dans quelques endroits un chameau y peut à peine passer, lorsque les Wahabis se sont élevés de tous côtés comme la poussière et

ont fondu sur des troupes déconcertées qu'ils ont bientôt mises en désordre et dispersées de tous côtés. Artillerie, tentes, bagages, provisions, chameaux, tout a été pris; le pillage a commencé par les soldats mêmes de Toussoum Pacha qui est parvenu à se sauver à Yambo sur mer où il rallie maintenant les débris de son armée. Les Wahabis ne l'ont pas poursuivi; ils se sont de nouveau retirés dans les montagnes.

Mohemed Aly Pacha vient de faire sortir 3000 hommes de cavalerie pour aller au secours de son fils.

L'Albanois qui se fait appeller Bonaparte est un des chefs qui conduisent ce renfort.

Caire, 3 janvier 1812.

Le Vice Consul chargé du Consulat g^l^,
Drovetti.

1812

85. — Rapport fait à S. E. le Ministre des Relations extérieures par le soussigné à son arrivée à Corfou[1].

Sommaire. — La situation politique de l'Égypte jusqu'au 28 octobre 1811. — Les armements de Mohamed Aly à Suez. — La conduite du chérif de La Mecque. — Les Mameluks de la Haute-Égypte. — Leurs relations avec le pacha d'Acre. — Les adversaires de Mohamed Aly. — Leurs divisions. — Mohamed Aly et les Arabes. — Les charges dont le fisc accable les populations. — Les relations des Anglais avec Mohamed Aly. — «L'anglomanie» dans son entourage. — Les travaux à Alexandrie contre une invasion française. — L'opinion de Mengin sur un débarquement français.

Le séjour que j'ai fait en Égypte, la place que j'ai occupée pendant quatre années, les relations que j'ai eues avec les personnages les plus marquants, m'ont donné assés de connoissance sur sa situation politique pour en donner une idée exacte jusqu'au 28 octobre 1811 époque à laquelle je l'ai quittée pour me rendre à Corfou avec un chargement de bled.

D'après le dernier coup porté à la puissance des mamelouks et ensuite des ordres impératifs, et réitérés de Sa Hautesse, Mahamed Ali Bacha pensa sérieusement à son expédition pour Médine et La Mecque. Les bâtiments qu'il fit construire à Boulac, gréés et mis à flot dans le port de Suez, il fit partir les 4.000 d'infanterie qu'il destinoit à y embarquer; je fus témoin oculaire de cette opération ayant été envoyé près de lui pour faire lever les difficultés qui s'opposoient à la vente d'une prise amenée dans le port d'Alexandrie par le corsaire le *Roy de Rome*. La cavalerie évaluée au nombre de 2.500, et commandée par Thoussoum Bacha son fils étoit encore campée près le lac des Pèlerins attendant le complément des bêtes de somme qui lui étoient nécessaires pour arriver à Yambo dont l'infanterie

[1] Correspondance politique, Turquie, vol. 224, f° 44.

s'étoit déjà emparée, et qui étoit assigné comme le point de réunion de l'armée. A son approche les troupes du Sherife s'étoient retirées sans coup férir. Ce chef de la religion musulmane avoit depuis longtemps, et à l'insçu des Wabites, une correspondance secrète avec Mahamed Bacha dont il recevoit des présens. Tout portoit à croire qu'il favoriseroit l'entreprise dans la vue de rendre à son siège l'éclat dont il brilloit auparavant. De cette détermination dépendra le succès des Osmanlis. Néanmoins le sherif dont l'intérêt fait la base de son caractère n'a point été lésé dans son revenu par les nouveaux sectateurs. Son apanage lui a été conservé intact, ce qu'il ne pourroit espérer dans un changement de domination malgré les promesses de Mahamed Bacha. Le peuple des deux villes saintes se trouve heureux sous le gouvernement modéré des Wabites, dont les maximes propagées leur attirent de tous côtés des partisans; le Caire, et Damas, les deux portes de Lameque suivant les Mahometiens, en comptent un grand nombre qui s'accroîtra suivant le temps et les circonstances.

Dans le Saïd, les beys retirés au dessus d'Esneh ont au plus huit cent mamelouks sous leurs ordres et quatre cent auxiliaires jadis à leur service; ils se sont de nouveau réunis sous leurs drapeaux depuis les dernières vêpres que le Pacha fit sonner dans toutes les provinces, et qui ont ramené aux confins de l'Égypte ceux échappés au glaive. Ibrahim bey leur chef n'a de l'influence que par son nom et l'ancienneté de sa maison. Mohamed bey Mansouk, Abderaman bey et Ali bey Fayoumi sont les plus puissants par le nombre de leurs Mamelouks et par leurs services récens. Jusqu'au mois d'août époque à laquelle les eaux du Nil se répandirent dans les campagnes ils guerroyèrent avec la cavalerie des Dehlis qu'ils avoient en opposition. Pour ces excursions, ils se procuroient des vivres et de l'argent dont ils avoient besoin. Les derniers événements leur avoient appris que l'union fait la force; ils paroissoient pénétrés de cette vérité, personne ne se détachoit plus du chef à qui il obéissoit, et les chefs eux mêmes n'avoient plus entre eux de querelles particulières. Ils entretiennent toujours des relations avec le Bacha d'Acre qui observe les mouvements du vice roy avec lequel il est en mésintelligence, depuis que ce dernier a donné azile à Youssouf Bacha de Damas chassé de ses états par ordre de la Porte. Ces liaisons n'effrayent point Mahomed Bacha parce qu'il n'y a aucun chef de troupe qui puisse les embrasser; ceux qui auroient pu trahir ses intérêts

sont partis pour La Mecque. Hassan Bacha qui a 1500 Albanais lui est entièrement dévoué. Il lui a prouvé dans des moments difficiles l'attachement qu'il avoit pour lui; son humeur paisible et son peu de capacité l'éloignent de toute intrigue. Abdin bey son frère *Mutselim* de Girget est plus entier, plus brave, il est le *Bimbachi* de 500 hommes qui lui ont donné des preuves d'attachement. Il pourroit former un parti avec luss Hamet Aga qui commande Keneh, Casseir et tout le pays jusqu'à *Esneh*, mais les Albanais font rarement cause commune avec les Turcs, et telle est la politique du Bacha de les diviser, et de s'attacher les chefs qu'il auroit le plus à redouter. Hamet Luss par suite de ses passions et de ses principes d'indépendance a quelquefois outrepassé les bornes de son pouvoir; le voisinage des Mamelouks et les 600 hommes qu'il a sous ses ordres pourroient donner de l'inquiétude au Bacha qui tour à tour par les caresses et les menaces le retient sous les loix de son authorité. Il tient dans cette province Moustapha bey son beau-frère avec 1000 Dehlis pour parer à tout événement. Les autres places sont gardées pour ses parents et des gens de sa maison. La citadelle est confiée à Ibrahim Aya son neveu, le chef de la garde de ses *harems* est de sa famille. Kalil bey son gendre avec 300 hommes commande Alexandrie; Rosette, Damiette n'ont que de faibles garnisons, et il n'y a dans le Delta et la Béhiré que les gens des Kachefs nécessaires à la levée des impôts; le reste des troupes est disséminé dans les différens quartiers du Caire pour être employé suivant que les circonstances l'exigeroient.

Lorsque Mahamed Bacha faisoit la guerre aux Mamelouks, et qu'il les repoussoit dans le Saïd, il cherchoit par tous les moyens possibles de se concilier les Arabes de la rive gauche du fleuve; il n'épargnoit rien pour se les allier. Il leur faisoit des donations, il leur assignoit des villages où ils pouvoient cultiver et nourrir leurs bestiaux, aujourd'huy il les traite moins généreusement; souvent il les fait rançonner et lors du départ de la cavalerie pour Suez, chacune des tribus qui sont en paix avec lui a dû fournir un contingent de 100 chameaux; les *Cruadis*, les *Geamis*, les *Fouaids*, les *Oueled Uli* se plaignent de ses vexations; et si le Bacha avoit quelqu'ennemi qui se déclarât ouvertement contre lui, les Arabes abandonneroient son parti. Ceux de la rive droite quoique cultivateurs suivroient leur exemple; le genre de despotisme exercé en Égypte étend jusque sur eux ses

ramifications. Les *fellahs* sont encore moins épargnés, des contributions en tous genres pèsent sur eux, le feddan de terre qui sous le gouvernement de S. M. l'Empereur ne payoit que douze piastres est imposé à cinquante. Les réquisitions en bestiaux, le *huck el tarik* (le prix du voyage), le passage des troupes accablent ces malheureux et leur arrachent le fruit de leurs sueurs. Le produit des récoltes ne peut suffire aux demandes du fisc, et à la rapacité de ses agents. Ces principes destructeurs ont enlevé à l'Égypte plus d'un tiers de sa population, et rendu inculte une étendue considérable de terres qui ne peuvent recevoir les eaux du fleuve parce que le découragement et l'abandon des propriétés empêchent de pourvoir aux moyens d'irrigation. Dans cet état de choses les cheiks et les ulemas firent entendre leurs plaintes auxquelles le Bacha ne prêta qu'une oreille indifférente. La plupart lui sont vendus, et il a éloigné ceux qui ne favorisoient pas ses projets. Le cheikh Sadat, malgré son grand âge, est aujourd'huy le plus en faveur, et le plus puissant par sa place de Nakib el Acheraff (chef des shérifs) depuis l'exil de Seid Omar el Makram. L'un obéit aveuglément aux volontés du vice roy ce que l'autre ne voulait pas faire. Le Cheikh Soliman el Fayoumi, le plus populaire, le plus vénéré a fini ses jours. Le caractère paisible du Cheikh Abdallah Chercaoui ne lui permet pas d'entrer dans les embarras et de suivre sans péril les fonctions qu'il remplit de chef de la grande Mosquée. Le Cheikh el Nandi, plus adroit, plus souple, plus exercé aux affaires est l'organe de ses collègues, mais il est trop commandé par ses intérêts particuliers et trop bien traité du Bacha pour qu'il osât enfreindre ses commandements. Il accompagne avec le fils du cheikh el Lunir le fils du Bacha dans son expédition afin de ramener à la religion du prophète les peuples égarés.

Tels sont les principes qui régissent aujourd'hui l'Égypte; principes adoptés par Elfi bey le protégé des Anglais, et constamment suivi par le gouvernement actuel près duquel ils entretiennent des agents secrets et publics; ils ne s'appitoyent plus sur le sort des Mamelouks depuis qu'ils les voyent réduits à l'impossibilité de leur être utiles. Ils cultivent Mahamed Bacha n'oubliant rien pour le mettre dans leurs intérêts. La balance penche de leur côté; ses alentours tous anglomanes mettent beaucoup de chaleur à servir leur cause. Son médecin Mendrie a surtout beaucoup d'influence auprès de lui. Cet homme astucieux n'épargne rien pour nous nuire, et

mieux déchirer les français, il est d'autant plus dangereux que le Bacha suit asséz volontiers ses conseils; les affaires qui se font avec Malthe, la grande quantité de comestibles exportée de l'Égypte pour alimenter Minorque, Cadix et Lisbonne sont autant de moyens de rapprochement qui entretiennent la bonne intelligence entre les deux partis. Le colonel Miscett est arrivé de Messine en qualité de résident britannique pour la cimenter et le consul de Suède Petrucci n'omet rien pour le seconder. Des nouvelles toujours plus absurdes sont les armes dont ils se servent le plus souvent pour nous combattre. Les Damasquins et les Cophtes, nos plus grands ennemis, se font un plaisir de les répandre, et n'épargnent rien pour leur donner de la publicité. Les Anglais rêvant continuellement à une invasion de la part des Français, annonçant, puisque cela coïncide avec leurs intérêts, la sortie de l'escadre de Toulon, ont décidé le Bacha à se mettre en défense. Depuis longtems il a ordonné des travaux à Alexandrie. Il fait ceindre d'un large mur l'ancienne ville des Arabes; il employe à d'autres ouvrages 300 maçons et charpentiers que lui a envoyés Ali Bacha d'Albanie. Les plans de campagne que lui tracent nos ennemis seroient de bien faibles obstacles pour une armée de dix mille Européens qui voudroit envahir. Je n'ai que de foibles connoissances dans l'art militaire, mais si j'osois hazarder mon opinion, je penserois que la plus sûre opération seroit de débarquer, à la faveur du feu des chaloupes, dans le port neuf sur la place même d'Alexandrie. L'artillerie de deux frégates feroit taire celle du fort Phare qui est en mauvais état, tandis que d'autres bâtiments mettroient la confusion en canonant tout ce qui feroit feu du côté du port vieux. La ville seroit prise au même moment et les habitants, instruits par l'expérience, et fatigués de l'oppression, n'y prendroient aucune part. Le gros de l'armée seroit à Damanhour avant que le Bacha eut fait sortir ses troupes que nos premiers succès auroient déjà intimidées. On auroit au plus à combattre 3000 hommes de cavalerie et 5000 d'infanterie puisque les forces éparses dans la Haute Égypte ne pourroient être rassemblées; la première action seroit décisive et les provinces avec les Arabes seconderoient les projets du vainqueur. Le Bacha se retireroit dans la citadelle du Caire en y attendant une capitulation qui pût lui sauver ses trésors; et peut être en sortiroit-il par le chemin couvert qu'il a fait pratiquer près la porte des janissaires jusqu'au pied du Mokatan pour se sauver

à Suez et s'embarquer sur ses bâtiments pour Jedda dont son fils doit lui en ouvrir les portes. Il tient une grande quantité de dromadaires avec lesquels il pourroit faire sa retraite. Les troupes de la Haute Égypte abandonnées à elles-mêmes se rendroient à discrétion, ou seroient sacrifiées au ressentiment des habitants qui désirent un nouvel ordre de choses.

Je n'ai entré dans tous ces détails que pour le seul désir que j'ai de me rendre utile et de servir S. M. l'Empereur en lui donnant des preuves de mon entier dévouement.

Corfou, le 20 janvier 1812.

MENGIN.

86. — Saint-Marcel au Duc de Bassano.

SOMMAIRE. — Violences du consul anglais sur un sujet anglais. — Les consuls anglais protègent un assassin notoire.

Alexandrie, 20 janvier 1812.
(Enregistré le 26 juin.)

MONSEIGNEUR,

Il vient de se passer en cette ville un fait qui montre combien la constitution anglaise dégénère en despotisme. Un anglais quaker capitaine Dalton avait maltraité un maure qui lui servait de pourvoyeur : ce maure porta ses plaintes au Commandant de la ville qui demanda satisfaction au Sieur Stephens Maltas, Vice Consul anglais; celui cy sans écouter l'accusé lui envoya aussitôt ordre de garder les arrêts à son bord; le capitaine Dalton indigné d'une pareille injustice, désobéit aux ordres du Consul et vint à terre. Dès le moment le Consul le fit arrêter et conduire dans les prisons du Consulat. Le capitaine Dalton s'emporta alors en invectives contre le Consul qui voulut alors se faire justice lui-même, il ordonna à ses gens de le frapper dans sa prison et de ne pas l'épargner; ce qui fut en sa présence si bien exécuté, que ce malheureux blessé dangereusement à la tête et à l'abdomen nageait dans son sang; on fit venir un chirurgien

qui par ordre du Consul conduisit le blessé vers les onze heures du soir, dans une maison où il pansa des blessures dont le capitaine Dalton ressentira peut-être à l'avenir les douloureux effets.

Le Capitaine Dalton a voulu faire constater légalement la vérification des actes arbitraires et despotiques du Consul anglais à son égard : Mr Misset résident consul général britannique auquel il a eu recours, lui a dénié justice, et il est à croire que ne pouvant se munir de preuves légales pour les présenter et les faire valoir devant les tribunaux à Londres, l'acte arbitraire et tyranique du Sieur Maltas restera impuni. Tel est l'exemple de la liberté consacrée par la constitution anglaise qui n'en déploie ici comme ailleurs que les abus.

J'ajouterai à cet exposé celui de la conduite de Messieurs les Consuls anglais en cette échelle au sujet de la protection qu'ils viennent d'accorder à un assassin évadé des prisons du Consulat français où il était détenu depuis environ 4 mois, en attendant une occasion d'être embarqué pour la France ou l'Italie. La procédure qui constate cet assassinat était prête et devait suivre l'assassin. Dès que je fus informé du lieu de sa retraite je le réclamai de Mr Misset, Consul général Britannique, comme un scélérat qui ne pouvait être protégé par aucune nation civilisée. Cet agent anglais avoua que le criminel s'était réfugié chez le Sieur Maltas, mais qu'il ne pouvait le rendre. Ainsi les agens anglais en Égypte se font doublement remarquer soit en recélant le crime par l'azyle protecteur qu'ils accordent à tout européen homicide, soit en opprimant et tyranisant leurs concitoyens justiciables.

Je suis avec respect, etc.

St MARCEL.

87. — Bulletin du 1er au 31 janvier 1812.

Sommaire. — L'échec de Toussoun pacha aux gorges de Bedr. — Renforts envoyés par Mohamed Aly. — Succès d'Ibrahim bey dans la Haute-Égypte. — Augmentation du prix des comestibles. — Présents magnifiques du Régent d'Angleterre à Mohamed Aly.

(Enregistré le 30 novembre.)

Tous les rapports qu'on a reçus pendant le mois de janvier, sur le revers éprouvé par l'armée de Toussoum Bacha, en attribuent la cause à la fougue de ce jeune guerrier, et au malheur qu'il a eu d'être blessé et de tomber avec son cheval tué sous lui. Ses troupes l'ayant cru mort se mirent en fuite d'elles mêmes, laissant sur le champ de bataille, dont elles venoient de s'emparer, sept pièces d'artillerie, munitions, bagages, etc.

Les dispositions qu'on prenoit pour faire marcher de la cavalerie au secours de Toussoum Bacha ont dû être suspendues; un corps de 4 à 500 hommes de cette arme, qui étoit cantonné à Moilah, vient de retourner dans un état pitoyable. La mauvaise conduite du soldat a indisposé les Arabes et les habitans de la côte, dont on ne peut plus tirer les subsistances qu'ils fournissoient dans le commencement. Mohamed Ali ne veut cependant pas renoncer à une entreprise qui devient tous les jours plus difficile; il fait partir plusieurs corps d'infanterie pour renforcer l'armée de son fils, et pour le mettre dans le cas, dit-on, de s'emparer de Gedda.

Mohamed Ali Bacha a été plus heureux dans la Haute Égypte. On dit que son fils aîné Ibrahim bey est parvenu à repousser les mamelouks au dessus d'Ibrim. Il doit, dit-on, ce succès aux Arabes qui suivoient jadis le parti des beys qu'il a su attirer dans le sien. On raconte de diverses manières l'issue de ces opérations, il y a beaucoup de monde qui les croit supposées et divulguées pour faire dans l'esprit public une diversion favorable. Il est cependant certain qu'Ibrahim bey avoit son quartier général à Assouan le 16 du mois passé.

Le prix des comestibles vient de doubler tout à coup; on commence à se ressentir des exportations considérables qu'on en a fait pour Malthe. Plusieurs navires venus de Constantinople pour charger des bleds et qui chômoient depuis plusieurs mois dans les ports d'Alexandrie seront obligés de s'en retourner vides.

Quoique l'inondation dernière ait atteint le degré qui promet une récolte abondante, les eaux s'étant retirées trop tôt n'ont pu détruire les insectes dont fourmillent les terres avant la crue du Nil; les semailles ont été ravagées, et il y a des provinces où l'on a dû semer pendant trois fois; de sorte que les espérances qu'on avoit conçues sur la fertilité de la moisson prochaine seront loin de se réaliser.

Le Bacha vient de recevoir des présens magnifiques de la part du prince Régent de la Grande Bretagne. Ils lui ont été apportés par le nommé Ismail Capitan commandant la corvette qu'il avoit envoyée en Angleterre pour de là la faire passer dans la mer Rouge par l'Océan. On a corrigé ce que le refus de ce passage pouvoit avoir de choquant, en lui renvoyant ce navire doublé en cuivre complettement agréé et armé au dépens du Gouvernement britannique. On fait croire au Bacha que ces fraix se montent à trois cent mille piastres turques. Il se propose d'aller bientôt à Alexandrie pour visiter ce bâtiment et un autre brick qu'il a fait acheter dernièrement à Malthe.

Le Vice consul chargé du Consulat g^l,
Drovetti.

88. — Saint-Marcel au Duc de Bassano.

Sommaire. — Les Anglais renvoient à Alexandrie, complètement armée à leurs frais, la corvette que Mohamed Aly destinait à la mer Rouge. — Mohamed Aly augmente considérablement ses forces navales. — L'échec de Bedr. — Les fortifications d'Alexandrie. — Chargements de blé pour Constantinople. — Firman de la Porte sur les prises du *Roy de Rome*.

Alexandrie, 30 janvier 1812.
(Enregistré le 30 septembre.)

Monseigneur,

La corvette de Mehemet Ali Pacha du Caire commandée par Ismaïl capitan, partie d'ici vers le mois d'avril 1810 et qui était destinée pour

faire le tour de l'Afrique et se rendre dans la Mer Rouge est arrivée en ce port d'Alexandrie venant de Londres. Les obstacles qu'Ismaïl capitan a rencontré de la part du gouvernement anglais qui a pris ombrage de la destination de cette corvette, l'ont détourné de ce voyage, et les ministres anglais pour donner à leur refus une couleur moins sombre, ont fait briller l'or et les présens si séducteurs auprès des orientaux. Cette corvette qui avait été construite ici, a été réparée à Londres aux frais du Gouvernement, c'est à dire qu'elle a été doublée en cuivre, mâtée, voilée de nouveau, armée de trente pièces de canon de bronze, de trois cents fusils et pourvue pour une année de toutes provisions soit de guerre, soit de bouche. L'Anglais ne s'est pas borné à cette libéralité. Bien d'autres objets comme montres enrichies de brillans, pendules, diamans et pistolets enrichis ont été remis à Ismaïl capitan en présens pour Mehemed Ali Pacha auquel le régent a fait l'honneur d'écrire. Ces présens peuvent s'évaluer à quinze mille livres sterling.

Un brigantin américain armé en courses et marchandises achetées à Malte pour compte du Pacha vient de mouiller en ce port. Il y a aussi sur le chantier de cette ville une frégate en construction qui portera quarante pièces de canons. Le Pacha a aussi acheté à Malte quelques navires autrichiens de sorte que sa marine qu'il commence à créer est aujourd'hui composée d'une corvette, de huit gros navires marchands, sans compter la frégate en construction qui sera mise en mer dans deux ou trois mois.

Le Pacha a reçu des nouvelles allarmantes sur les mouvemens de son armée près d'Yambo. On assure qu'elle a essuyé une déroute complète en s'engageant dans un défilé étroit entre Yambo et Médine où elle s'est laissé surprendre par un corps nombreux de Waabis qui y était embusqué. Les turcs ont fait une grande perte en hommes, armes et bagages; ils se sont de nouveau retirés à Yambo, où la faiblesse de leurs forces les a découragés, parce qu'ils ont à se défendre contre un ennemi nombreux et fanatique pourvu d'armes et de vivres.

On continue toujours les travaux des nouveaux murs qui forment l'enceinte de cette ville. Ce travail dont on ne pourra voir la fin que dans deux ans au plus est avancé jusqu'au fort dit triangulaire. L'ancienne porte dite de Pompée a été abattue, et sur les fondemens des vieux murs, on en a construit trois. Au dessus des deux premières dont l'une située au nord, l'autre au sud ouest, entre lesquelles est un passage voûté avec deux magazins près de celle qui est au nord, est un bastion qui, quoy qu'élevé est dominé par les mamelons qui y sont opposés. A la troisième porte située au sud vis à vis la colonne dite de Pompée, est un pont levis fait entièrement sur le modèle de celui de la Porte de la grande place de cette ville. Au reste ces travaux sont peu solides, puisque les anciens murs sont le seul appui des nouveaux et que les bastions ne sont formés que des anciennes tours percées de plusieurs chambres voûtées, que l'on a simplement remplies de terres et de décombres, de sorte que les murs anciens soutiennent ce massif de terre rapportée qui écrouleroit dès qu'un de ces murs seroit abattu ou endommagé.

La Porte a expédié il y a environ cinq mois onze navires en ces ports pour y charger les grains de l'Istiva. Trois seulement sont partis avec leurs chargemens pour Constantinople; quatre autres sont encore chargés seulement au quart. Les quatre autres restans ont été congédiés après cinq mois de mouillage en ces ports; ce qui fait éprouver de grandes pertes à ces capitaines dont quelques-uns sont de l'Illyrie, et des bouches de Cataro. Les bleds cependant ne manquaient pas ici; mais ils étoient destinés pour les navires qui vont à Malte.

Je ne fais que de recevoir la lettre en date du 24 octobre 1811 de Mr de Latour-Maubourg au sujet de la prise conduite ici par le corsaire le *Roy de Rome*, laquelle a été séquestrée par le Pacha jusqu'à la décision de la Porte. Mr de la Tour-Maubourg ne m'a transmis aucun firman de la Porte à ce sujet; il me prévient seulement que la Porte a donné ordre au Pacha de ne mettre aucune opposition à la vente de cette prise. Je viens donc d'écrire à cet égard à M. Drovetti.

Ce Consul vient d'arriver de la Haute Égypte, avec une collection nombreuse d'antiquités, surtout en rouleaux, manuscrits de papyrus. Il a laissé Mr Boutin à Kéné d'où il s'est rendu à Coseir.

Je suis avec respect, etc.

St MARCEL.

89. — Drovetti au Ministre.

Bulletin de février 1812.

Sommaire. — La situation de l'expédition d'Arabie. — Toussoun pacha menacé dans Yambo. — La Porte préparerait en Syrie une autre expédition contre les Wahabites. — Les ambitions de Khosrew pacha. — Embarras et difficultés du commerce égyptien. — Importation du café d'Amérique. — Spéculation sur ce commerce.

Le départ du Bacha pour Alexandrie était fixé au 15 février, il a été suspendu tout à coup et il n'en est plus question — il paraît avoir été contremandé en suite des avis peu satisfaisans qu'on a reçus de l'Arabie. Les Ouahabis enhardis par le succès de Guideida serrent de près Tossoum Bacha qui est limité à la possession de Yambo. Le défaut de subsistances, le découragement et les maladies ont réduit ses troupes à l'incapacité de reprendre l'offensive. Mohamed Ali a déjà fait partir plusieurs détachemens d'infanterie destinés à les renforcer. On organise pour le même objet un corps de Maugrabins ou Barbaresques, pris parmi les individus de cette nation établis depuis quelques années en Égypte. Il reste à savoir si les renforts arriveront à tems. On a assuré que le Schérif de Gedda doit réunir ses forces à celles des Ouahabis pour attaquer Yambo par terre et par mer. Le Schérif prétexte de ne pouvoir résister à ces Arabes qui le contraignent à cette démarche; il vient même d'écrire une lettre au Bacha pour se justifier en lui promettant de le seconder si les circonstances changent en sa faveur.

Les espérances dont on avait flatté Mohamed Ali pour la réintégration de Iousef Bacha dans le gouvernement de Damas, loin de se réaliser paraissent se convertir en inquiétude. On dit ici que si la paix se fait entre la Russie et la Porte, cette dernière puissance a le projet d'organiser en Sirie une armée pour agir contre les Ouahabis et que le commandement en chef en sera confié à Keur Iousef Bacha, ci devant grand visir qui aurait sous ses ordres les troupes de l'Égypte. — D'un autre côté le nouveau Capitan Bacha, Mohamed Osrouf, jadis Bacha du Caire (dont il fut chassé il y a environ huit ans par les troupes insurgées contre lui et parmi

les chefs desquelles figurait Mohamed Ali) élève sur le gouvernement des échelles de l'Égypte des prétentions peu conformes à l'esprit de domination exclusif qu'on nourrit ici. — On espère cependant prévenir toute suite désagréable par des sacrifices et des complaisances.

La nouvelle de l'occupation d'Ibrime par les troupes du Bacha s'est confirmée, les Mamelouks se sont retirés dans le Dongola. Le bruit circule ici que deux Beys sont passés chez les Ouahabis.

Le Commerce de l'Égypte ne se soutient plus que par l'exportation des comestibles. Ces opérations viennent même d'éprouver des échecs considérables par suite des prises nombreuses que font nos corsaires. Les magasins sont encombrés de marchandises anglaises dont le prix baisse tous les jours. — La secousse de plusieurs faillites qui ont éclaté dernièrement à Malthe s'est fait sentir ici d'une manière ruineuse pour plusieurs établissemens. D'une autre côté le nombre des consommateurs diminue tous les jours, soit par l'absence des troupes, que par la misère qui commence à se glisser même dans les familles autrefois plus aisées. — Le Bacha, ses parens, et officiers de la Cour qui aujourd'hui sont les seuls consommateurs qui présenteraient quelques bénéfices au commerce extérieur se pourvoient par un monopole qui a fait des anciens négocians les censeaux et les commis de leurs fournisseurs.

Le commerce de l'Égypte voit une de ses branches plus importantes d'entrepôt dépérir par l'importation inouïe jusques à présent des caffés de l'Amérique. L'Établissement que le Bacha a fait à Malte en a expédié une forte quantité, et d'autres négocians ont suivi le même exemple. Le haut prix du caffé Mokka promettait un débit très avantageux de l'autre. Ce calcul mercantile l'emporta sur toutes les convenances et celui des Antilles fut vendu en Égypte. — Les spéculateurs d'Alexandrie profitèrent de la circonstance en mêlant les deux qualités pour leurs commissions de Constantinople et Smirne. — Les consommateurs d'Asie s'étant aperçus de la fraude ont mieux aimé s'en tenir à celui des colonies qui est chez eux à très bas prix. — Mahamed Ali ne fut cependant pas sourd aux conseils qu'on lui a donnés sur un sujet aussi important pour ses douanes et le commerce de l'Égypte, il deffendit l'importation ultérieure du caffé d'Amérique, il s'empara de tout celui qui existait entre les mains des particuliers, mais trop tard, le coup était porté à son grand détriment et à l'avantage des Anglais

qui dorénavant (vendront) avec beaucoup plus de facilité le caffé des colonies dans tous les pays de l'Empire turc.

Le Vice Consul chargé du Consulat g^l,
DROVETTI.

90. — Saint-Marcel au Duc de Bassano.

SOMMAIRE. — États de commerce et de navigation. — Les entreprises commerciales du Pacha. — Le Pacha s'empare à Suez du commerce du moka. — Le commerce des draps. — Les étoffes d'or et de soye.

Alexandrie, le 3 février 1812.
(Enregistré le 6 juin.)

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de remettre à Votre Excellence les états de navigation et de commerce pour le quatrième trimestre de l'an dernier; ainsi que l'état général du commerce d'entrée et de sortie pour l'année 1811. Les recherches que je dois faire pour avoir là dessus les renseignemens nécessaires et sûrs m'entraînent à des frais indispensables.

Les objets d'entrée de Malte ne sont que le retour des fonds qui proviennent de la vente des grains. Ce commerce ne peut que se rallentir par la diminution de l'exportation des bleds; aujourd'hui cette denrée n'est plus si abondante en Égypte, soit que les propriétaires la soustraient aux regards du Pacha qui veut les forcer à la vendre à vil prix, soit que la grande quantité qui en est sortie ait épuisé les greniers de l'Égypte.

J'ai déjà informé plusieurs fois Votre Excellence des entreprises commerciales du Pacha et des droits de sortie, outre ceux de douane, qui écrasent le commerce des particuliers et donnent au Pacha un avantage sur les négociants. Aussi les maisons de commerce les plus solides ne cherchent qu'à retirer leurs créances locales, dont ils ne peuvent même recevoir le payement qu'avec perte, et à attendre un moment plus propice pour continuer un commerce aujourd'hui si ruineux.

Les mouvemens militaires vers Gedda et Medine avaient empêché l'importation des caffés de l'Yemen et avaient donné lieu à permettre l'importation des caffés de l'Amérique en Égypte. Aussi plusieurs envois de cette denrée coloniale ont été faits ici, et ont donné d'abord des bénéfices importans. Mais bientôt l'arrivée des caffés de l'Yemen à Sues a arrêté le cours de ce commerce dont il n'y avait peut-être pas d'exemple en Égypte. Des défenses ont été mises à l'exportation de cette graine d'Amérique qui a fait éprouver en cette occasion des pertes aux expéditionnaires. Le Pacha seul avait entrée libre en ce genre, et encore dernièrement il a reçu de Malte plusieurs barriques pleines de caffé de l'Amérique. Quant au caffé de l'Yemen, le Pacha le fait acheter pour son compte dès qu'il arrive à Sues, et il force ensuite les marchands à l'acheter de lui à un prix beaucoup plus haut.

Les draps de France recherchés en Égypte sont préférés aux draps anglais; quelques ballots ont été expédiés en Égypte par la voie de Malte. D'autres sont venus de Smirne ou de Constantinople. Les draps appelés payas fabriqués à Venize étaient recherchés moins par les Turcs en Égypte que par les Mamelouks. Ceux ci n'existant plus cette espèce de draps a perdu toute vogue.

Les étoffes d'or et de soye fabriquées à Lyon étaient autrefois un article de consommation en Égypte, aujourd'hui cette exportation se réduit à fort peu de chose, parce que les gouvernans actuels ont beaucoup moins de luxe et de représentation que les cy devant Mamelouks.

Je suis avec respect, etc.

St MARCEL.

91. — Saint-Marcel à Bassano.

SOMMAIRE. — Détails sur la défaite de Toussoun pacha. — Toussoun bloqué dans Yembo.

Alexandrie d'Égypte, le 10 février 1812.
(Enregistré le 23 juin.)

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu quelques détails sur les mouvemens de l'armée du Pacha d'Égypte près d'Iambo dit de Turo. Toussoun Pacha fils de Mahamet Ali

Pacha du Caire qui la commandait avoit établi son camp à peu de distance d'Iambo. Un corps très considérable d'Arabes d'une autre tribu que celle des Waabis, gardait près de là un défilé par où devoit passer l'armée égyptienne pour se rendre à Médine. On tâcha de séduire le scheik qui la commandait et qui semblait accéder à tout. Mais étant venu au camp ennemi vers l'officier chargé de cette négociation, Toussoun Pacha lui fit aussitôt trancher la tête. Les Arabes instruits de la trahison et du malheureux sort de leurs chefs s'ébranlèrent aussitôt. Toussoun Pacha ordonna à ses troupes de marcher à l'ennemi. Le combat s'engagea; mais les Turcs en petit nombre et dans une position désavantageuse furent bientôt repoussés et accablés par l'ennemi qui leur tua environ quinze cents hommes, sans compter les blessés ni les prisonniers. Toussoun Pacha courut le plus grand danger : il eut un cheval tué sous lui.

Les vaincus firent leur retraite à Yambo où ils se retranchèrent, mais où ils sont aujourd'hui bloqués. Toussoun Pacha qui a perdu aussi une grande partie de son artillerie a demandé à son père des secours en hommes, en vivres et munitions de guerre. Mohamet Ali pacha vient d'envoyer à son fils deux mille hommes et les vivres ou munitions qu'il a pu rassembler à la hâte. Mais que peut-on espérer d'une telle force contre un ennemi nombreux qui ne manque ni d'artillerie, ni de toute sorte d'armes?

Les Waabis étaient campés dans la plaine qui suit les défilés où étoit embusqué le corps arabe.

Je suis avec respect, etc. St Marcel.

92. — Saint-Marcel au Ministre.

Sommaire. — Les inquiétudes de Mohamed Aly. — L'affaire du *Roy de Rome*. — Mauvaise volonté de Mohamed Aly. — L'exportation des blés suspendue. — Les fortifications d'Alexandrie. — Rapports consolidés entre Mohamed Aly et les Anglais.

Alexandrie, le 20 février 1812.
(Enregistré le 30 septembre.)

Monseigneur,

Mes lettres sous les nos 93, 94 sous la date du 3 et 10 février donnent à Votre Excellence les nouvelles des mouvemens de l'armée du Pacha contre

les Ouahabis près de Yambo. Nous n'avons pas d'ultérieures informations; mais ce qui porte à croire que tout va de ces côtés de mal en pis contre l'armée égyptienne, c'est que le Pacha qui devait venir à Alexandrie, fait d'autres dispositions militaires et paraît de plus en plus inquiet sur le sort de son armée.

Les nouvelles représentations de M. Drovetti au Pacha au sujet de la prise conduite ici par le corsaire napolitain nommé le *Roy de Rome* n'ont eu aucun effet. M. de la Tour Maubourg m'avait informé que la Porte avait écrit au Pacha de ne mettre aucune opposition à la vente de cette prise. Mais celui cy qui a feint de n'avoir reçu aucun ordre de la Porte, a répondu qu'il ne pouvait rien accorder sans m'être muni. Je viens d'informer M. de la Tour Maubourg de cet état de choses et de l'inviter à m'envoyer *ad hoc* un firman de la Porte adressé au Pacha du Caire, auquel celuy ci ne pourra donner une réponse évasive.

Le commerce des bleds de l'Égypte avec les Anglais va être en stagnation jusqu'à la nouvelle récolte; nous avons cependant en ces ports une vingtaine de navires soit anglais, soit espagnols qui devaient charger des grains; mais comme il en reste à peine pour la consommation des habitans qui le payent même aujourd'hui plus cher, l'exportation doit nécessairement être suspendue.

On continue les travaux des nouveaux murs qui forment l'enceinte de cette ville. Le travail est avancé jusqu'au fort triangulaire. L'ancienne porte dite de Pompée a été abattue et sur les fondemens des vieux murs on en a construit trois. Au dessus des deux premières dont l'une située au nord, l'autre au sud ouest, est un bastion qui quoiqu'élevé est dominé par les mamelons qui y sont opposés; à la troisième porte au sud, située vis à vis la colonne dite de Pompée est un pont levis fait entièrement sur le modèle de celui de la grande place de cette ville par les Français. Au reste ces fortifications sont peu solides puisque les anciens murs font le seul appui des nouveaux et que les bastions ne sont formés que des anciennes tours qui étaient percées de plusieurs chambres voûtées que l'on a simplement remplies de terre ou de décombres, de sorte que les murs anciens environnans soutiennent tout ce massif de terre rapportée qui écroulerait dès qu'un de ces murs serait abattu ou même endommagé.

Les relations politiques et commerciales du Pacha de l'Égypte avec les

Anglais se consolident de plus en plus; les vues du Pacha tendent à son indépendance envers la Porte et celles de l'Angleterre à la protéger pour la rendre ensuite dépendante d'elle-même et par là s'assurer de l'Égypte dont ils craignent toujours l'envahissement par les Français.

On sait M. Boutin arrivé à Coseir.

Je suis avec respect, etc.

S[t] Marcel.

93. — Le Ministre à Drovetti.

Sommaire. — Rapport de Lesseps, commissaire impérial à Corfou. — Proposition d'offrir un nécessaire d'armes à Mohamed Aly. — Envoi de ce nécessaire à Drovetti. — Demande d'une provision de blé pour Corfou.

Paris, le 21 mars 1812.

M. Lesseps, Commissaire Impérial à Corfou, m'a transmis, Monsieur, un rapport que lui a fait le sieur Mengin, subrécargue d'un navire chargé de bled pour compte de Mahemed Aly Pacha du Caire, et parti en 7[bre] dr. de Damiette à la destination de Corfou.

Il résulte de ce rapport, dont je joins ici copie, que par suite de la cupidité et de la mauvaise foi du capitaine Trisson Petrovich, ce chargement de bled a été vendu à Céphalonie, et que sur le produit de cette vente, il n'a été remis au Commissaire Impérial qu'une somme d'environ dix mille piastres, qu'il se disposait à convertir en huile pour être envoyée à Mahemed Aly.

M. Lesseps me prévient en même temps qu'il fait venir de Livourne un nécessaire d'armes qui lui avait été confié pour être offert à Mehemed Aly, lorsqu'il devait retourner en Égypte en qualité de consul général; et il m'observe que dans la circonstance et pour maintenir ce vizir dans les bonnes dispositions qu'il a montrées relativement à l'approvisionnement de Corfou, il pourrait être utile de lui envoyer ce nécessaire d'armes avec le faible résidu provenant du chargement de bled.

Cette considération m'a déterminé à accueillir la proposition du Commissaire Impérial et je le charge de vous expédier, avec la présente, par une occasion sûre, le nécessaire d'armes qui a dû lui être envoyé de Livourne. Lorsque cette expédition vous sera parvenue, vous pourrez en disposer, et pour cet effet, je vous autorise (si toutefois vous jugez que le moment soit favorable) à offrir ce nécessaire d'armes à Mehemed Aly, comme un témoignage de l'estime et de la bienveillance du Gouvernement français.

J'ai lieu de croire que le vizir sera sensible à cette marque d'attention et je ne doute point que vous ne cherchiez à tirer parti de la circonstance pour le déterminer à renouveller, ainsi qu'il vous l'a promis, l'envoi de quelques chargements de bled à Corfou : mais d'après ce qui vient de se passer, vous sentirez combien il est essentiel que de pareilles expéditions ne soyent confiées qu'à des capitaines sur le zèle et la fidélité desquels on puisse entièrement compter.

Vous voudrez bien m'instruire du résultat de vos démarches à cet égard.

Je profite de l'occasion, Monsieur, pour vous accuser réception de vos dernières dépêches timbrées n° 15 à 42 inclusivement et des pièces qui y étaient jointes. Je vous remercie des détails que vous y donnez sur la situation politique et commerciale de l'Égypte. Je vous invite à continuer de me transmettre avec exactitude toutes les nouvelles et informations qui vous paraîtront susceptibles de mériter l'attention du Gouvernement.

Recevez, Monsieur, les assurances de ma parfaite considération.

Le duc de Bassano.

94. — Drovetti au Ministre.

Sommaire. — Envoi de semence d'indigo.

Caire, le 21 mars 1812.
(Enregistré le 30 septembre.)

Monseigneur,

J'ai l'honneur de prévenir V. Exc. que j'expédie à M. le Consul de S. M. I. et R. à Salonique deux sachets contenant chacun vingt quatre

litres semence d'indigo. Je prens la liberté de prier V. E. de vouloir bien me faire connaître ses intentions sur les envois consécutifs de cette graine, ainsi que de celle de coton et jusques à quelle quantité il peut convenir que je les étende.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

95. — Drovetti au Ministre.

SOMMAIRE. — Retour d'Ibrahim bey. — Les Mameluks désormais incapables de nuire. — Réformes de Mohamed Aly dans l'armée : les soldats doivent être à lui et non plus à leurs chefs : une «espèce de révolution dans l'armée». — Chargements de blé pour Malte. — Améliorations dans le système des contributions. — Plantations d'olivier dans le Fayoum. — Culture du ver à soie.

(Enregistré le 30 novembre.)

Ibrahim Bey fils aîné de Mahamed Ali Bacha vient d'arriver au Caire. C'est lui qui a commandé la dernière expédition par suite de laquelle les Beys ont dû se retirer au dessus d'Ibrim. Outre la perte qu'ils ont faite de soixante et quelques Cachefs ou Kalemens tués dans les divers engagemens qui ont eu lieu, plus de 150 turcs, ou Arnaouds qui suivaient leur parti profitèrent de ces rencontres pour venir se ranger dans celui du Bacha. On regarde ici le corps des Mamelouks comme réduit à l'incapacité absolue de troubler Mohamed Aly dans la possession paisible où il est maintenant de toute la haute Égypte.

Ni les Ouahabis, ni le Schérif de Gedda ont rien tenté jusqu'à présent contre Yambo. Toussoum Bacha et ses troupes ne se trouvent aux prises qu'avec les privations et l'intempérie du climat.

Plusieurs *Bimbachis* ont demandé et obtenu de Mohamed Ali Bacha la permission de retourner en Égypte; elle leur fut cependant accordée sous la condition bien expresse qu'ils reviendraient seuls. Cette circonstance opère une espèce de révolution dans l'armée. Les chefs étaient dans l'habitude de ne se mouvoir qu'avec leurs soldats qu'ils regardaient comme leurs

propres gens indépendans des ordres directs du commandement supérieur. Le Bacha veut que les hommes payés et nommés par lui soient ses soldats, et a déjà commencé à prendre des mesures pour faire reconnaître la légitimité de ce nouveau principe constitutif de l'organisation de son armée. Mohamed Ali ne paraît pas très fâché des échecs qu'il a éprouvés en Arabie. Il disait un jour que si les troupes qu'il y a envoyées avaient d'abord obtenu des succès, l'orgueil et les prétentions des chefs auraient fini par lui donner de l'inquiétude. Il n'y a pas de doute qu'il a dû voir avec un certain plaisir, humiliés, perdus dans l'opinion des soldats et réduits ainsi à l'impossibilité de lui nuire, ceux d'entre les chefs dont il avait encore quelque chose à craindre.

Dans le courant de mars il est arrivé à Alexandrie plusieurs batimens anglais escortés par un Brik de guerre venant de Messine pour charger des bleds. Un aide de camp de Lord Beudick [1] est venu par cette même occasion pour traiter avec le Bacha l'achat d'une quantité de comestibles destinés à la subsistance de l'armée anglaise en Sicile. Le bled est à Malthe à un prix extraordinaire. Mohamed Ali profitera de la circonstance, et l'augmentera aussi de son côté. Il compte que la quantité qu'il peut exporter cette année lui rapportera au delà de vingt millions de piastres turques.

Pour la facilité du transport des grains, tant par le Nil que de Rozette à Alexandrie le Bacha fait construire deux cent germes ou autres petits bateaux qui seront aussi affectés au service des transports militaires. Par ce moyen la navigation des particuliers jouira d'une plus grande liberté.

Cette année comme dans la précédente les contributions foncières seront perçues en grains à un taux supérieur à celui du marché, ce qui joint à un régime vexatoire introduit dans les provinces, place les agriculteurs dans une position beaucoup plus agréable que celle où ils se sont trouvés jusqu'à présent. Les projets du Bacha pour l'amélioration de toutes les branches du produit territorial laissent concevoir de belles espérances. Les ordres qu'il a donnés pour la plantation de trente mille pieds d'oliviers dans la province du Faioum commencent à recevoir leur exécution, et des expériences qu'on fait en ce moment pour la culture des vers à soie promettent un succès favorable. S'il est tel qu'on doit l'attendre l'Égypte

[1] Lord Bentinck.

cessera d'être tributaire de la Sirie des sommes considérables qu'on y fait passer pour toute la soie qu'on travaille dans ce pays.

Caire, 4 avril 1812.

96. — Bulletin du mois d'avril 1812.

Sommaire. — Mohamed Aly à Alexandrie. — L'épouvantail de l'escadre de Toulon. — Les fortifications. — Les chantiers de constructions : le Pacha veut «voir venir» les événements d'Europe et de Constantinople. — Renforts pour l'Arabie. — Soumission des derniers Mameluks de la Haute-Égypte. — Les navires anglais de l'Inde à Djeddah.

Mohamed Ali Bacha est parti le 28 avril pour Alexandrie où il doit rester deux mois. Depuis que les Anglais ont remis en jeu l'épouvantail de l'escadre de Toulon prête à fondre sur l'Égypte, et depuis l'élévation de Mohamed Kosrou à la place de Capitan Pacha, on fait mille conjectures sur le but de ce voyage. Les motifs apparens d'un séjour *aussi long* hors du centre des affaires sont le désir de surveiller soi-même, et de presser les travaux des fortifications ainsi que ceux des chantiers sur lesquels il y a actuellement une frégate; on y ajoute des raisons de santé qui rendent nécessaire l'usage des bains de mer, et qu'on prendra lorsque la saison sera un peu plus avancée; mais on croit aussi que le Bacha veut être à portée de voir venir de plus près les événemens d'Europe et de Constantinople, qui peuvent influer sur ses destinées futures. Les Anglais trouvent leur intérêt à le tenir dans cet état d'inquiétude et d'alarme. C'est par ce moyen qu'ils font valoir les prétendus avantages de leurs accointances avec lui.

En attendant Mohamed Ali ne cesse de faire recruter dans les autres provinces de l'Empire ottoman pour remplacer les troupes qu'il a envoyées en Arabie; il ne cesse en même tems de s'occuper de cette expédition. On fait en ce moment les préparatifs pour faire partir après le Ramazan un nouveau corps de 4 à 5000 hommes. Mahamed Ali a annoncé que si les événemens du dehors ne l'en empêcheront pas, il se mettra lui-même à la tête de ces troupes.

Ibrahim bey est retourné dans la Haute Égypte dont il est nommé gouverneur. Son quartier général est à Esneh; environ deux cents mamelouks ont quitté les beys pour venir se mettre à la merci du vainqueur; ils ont mieux aimé courir les dangers de cette chance extrême que de mener avec leur chefs dispersés dans la Nubie des jours languissants et malheureux.

Il existe parmi les Beys, ainsi que cela fut toujours, des discussions sur le parti qu'il leur reste à prendre dans les tristes circonstances où ils se trouvent; les plus intrépides veulent passer chez les Ouahabis, les anciens tels qu'Ibrahim bey et Osman bey Hassan, prétextent des motifs de religion pour ne pas abandonner les bords du Nil. Leur corps est réduit à 5 ou 600 hommes.

Le bruit s'est répandu avant-hier que plusieurs bâtimens anglois venant de l'Inde ont abordé à Gedda. Les crédules et amis de l'extraordinaire prétendent qu'il y a parmi des frégates, mais les avis les plus exacts ne font mention que de navires marchands. Cette nouvelle fait sensation, parce qu'il y aura bientôt trois ans que le pavillon anglais n'a pas dépassé les parages de Gedda.

Caire, le 2 mai 1812.

Le Vice consul chargé du Consulat Général,
Drovetti.

97. — Saint-Marcel au Duc de Bassano.

Sommaire. — États d'entrée et de sortie. — La balance commerciale de l'Égypte.

Alexandrie, le 2 may 1812.
(Enregistré le 30 novembre.)

Monseigneur,

J'ai l'honneur de remettre à Votre Excellence les états de commerce d'entrée et de sortie, ainsi que ceux de navigation pendant le premier trimestre de cette année.

Votre Excellence y observera que pendant cet espace de tems l'exportation des marchandises de Malte se monte en argent comme en effets à 1.237.000 francs qui payeront à peu près l'importation en grains formant le seul objet de retour des Anglais pour Malte; laquelle importation s'élève à 1.390.000 francs dont le solde est prélevé sur le produit des exportations antérieures.

L'exportation des Turcs pour Malte ne consistant qu'en grains dont la valeur est portée à 230.000 francs est balancée par les retours en argent et marchandises.

Les marchandises d'exportation de diverses échelles du Levant expédiées sur les navires turcs et grecs de diverses échelles du Levant sont portés à 865.064 francs et leur retour à 1.710.000. Cette augmentation de la sortie provient ou d'une solde de la créance des étrangers, ou est peut-être l'effet de quelques expéditions des négociants du pays. Les marchandises d'Europe telles que draps, bonnets, chalon, cochenille, soyeries, etc. comprises dans ces envois d'exportation s'élèvent à 334.000 francs.

Ce n'est que par cette voie que l'on expédie en Égypte quelques produits de nos manufactures ou s'il en vient de Malte elles proviennent des prises.

Je suis avec respect, etc.

S[t] Marcel.

98. — Saint-Marcel au Duc de Bassano.

Sommaire. — L'affaire du *Roy de Rome* : le Pacha cède aux instructions venues de Constantinople.

Alexandrie, le 16 mai 1812.

Monseigneur,

J'avais informé Votre Excellence de la prise qu'avait laissée à son départ en cette rade le corsaire napolitain le *Roy de Rome* commandé par M. le chevalier Michel. Cette prise ne put être vendue. Le Pacha auquel les Anglais firent des représentations prétendit que n'ayant aucun ordre de la

Porte à ce sujet il devait lui écrire avant de rien déterminer. J'avisais aussitôt M. de la Tour Maubourg des difficultés du Pacha à la vente de cette prise; je n'eus qu'en février une lettre de ce Ministre sous la date d'octobre, par laquelle il m'informait que le Pacha avait ordre de la Porte de ne mettre aucun obstacle à la vente de cette prise. Le Pacha auquel se présenta à cet effet M. Drovetti répondit négativement; ce n'est qu'en mars dernier que l'armateur et commandant du corsaire qui s'était rendu à Constantinople, vint de cette capitale ici, avec une lettre de Kassy, kaya du Pacha du Caire. Cette lettre fit son effet. Le Pacha permit la vente de cette prise, mais sous la condition que désormais aucune prise ne serait conduite ou vendue ici, conformément d'ailleurs aux ordres nouvellement émanés de la Porte qui portent qu'aucune prise ni française ni anglaise ne pourra être conduite ni vendue dans les ports de sa domination.

On est occupé aujourd'hui à la vente de cette prise qui ne consiste que sur une bombarde et sur 90 à cent barils d'eau de vie.

Je suis avec respect, etc.

S[t] Marcel.

99. — Saint-Marcel au Duc de Bassano.

Sommaire. — Mohamed Aly à Alexandrie. — Renforts considérables envoyés à Yambo. — Les fortifications d'Alexandrie. — Les bénéfices du commerce avec Malte. — Le Pacha veut organiser des échanges réguliers avec la France. — Création d'une chambre d'assurances maritimes et d'une caisse d'escompte. — Mohamed Aly épouse la veuve de l'ancien pacha de Derna. — Ses desseins sur la Cyrénaïque.

Alexandrie, le 20 may 1812.
(Enregistré le 30 novembre.)

Monseigneur,

Mehemet Aly Pacha du Caire fait sa résidence en cette ville depuis un mois et il compte y rester jusqu'au mois de septembre.

Ce Pacha attend de diverses échelles du Levant douze mille hommes de troupe dont une partie est déjà arrivée. Il les a envoyés aussitôt au Caire d'où, lorsqu'ils seront tous rassemblés, il les expédiera à Yambo sur mer. La petite armée que le Pacha y avait envoyée contre les Ouahabis est toujours dans cette place où retranchée elle attend pour agir les renforts dont elle a besoin.

La fabrication des murs qui forment l'enceinte de cette ville est avancée jusqu'à la mer près l'endroit apellé autrefois fort triangulaire; celuy cy a été abattu; quelques bastions couvrent le terrain qu'il occupait. Au reste cette fortification est toujours construite sur les anciens murs et elle paraît avoir peu de solidité, car le mur extérieur de la Porte dite de Pompée que l'on avait nouvellement bâtie a écroulé avec une partie des voûtes qu'il soutenait; on l'a relevé en détruisant l'ancien mur et sur de nouveaux fondemens.

Sur le terrein où était cy-devant une mosquée près de la mer au dessous du fort triangulaire, l'on construit des cazernes pour loger les troupes.

Le commerce du Pacha avec Malte lui a donné des bénéfices. Il compte aujourd'huy y rétablir de nouveaux agens auxquels il adressera ses bleds qui forment le principal article de ses envois. Il m'a confié qu'il désiroit aussi envoyer en France les productions de l'Égypte pour en retirer celles de cet Empire. Je lui ai présenté les obstacles qui pouvoient naître soit de son commerce avec les Anglais, soit de l'opposition dans ceux ci, soit enfin des mesures que prescrivoit le système continental dont il ne pouvoit s'écarter. Il m'a dit qu'avant de l'entreprendre, il enverroit quelqu'un auprès du Gouvernement français avec les pouvoirs nécessaires.

Le Pacha vient de former un nouvel établissement qui n'a pas d'exemple dans l'Empire ottoman tant ce gouvernement écoute aveuglément les conseils qu'on lui suggère. Il a avisé le public par une affiche qu'il établissait une chambre d'assurance dont les fonds seraient de quinze cent mille piastres et dont les directeurs seraient le commandant, le douanier, et le sieur Petrucci, consul général de Suède; l'on conviendra des primes et l'on assurera tout navire avec leurs chargemens pour toutes les places du Levant ou de l'Europe. L'on compte encore donner une double utilité à cet établissement en le faisant encore servir de caisse d'escompte. Cette nouvelle création serait sans doute avantageuse au public s'il y pouvait assurer sa

confiance et s'il ne prévoyait pas les conséquences du pouvoir arbitraire et des abus qui l'entourent et le menacent. Ainsi il est presque certain que ce projet ne pourra avoir aucune exécution.

Les navires anglais et espagnols continuent à venir charger les bleds de l'Égypte. Le nombre en est moins considérable qu'autrefois à cause de la diminution des bleds dont le peuple même se ressent et qu'il paye beaucoup plus cher par les effets de l'exportation. De nouveaux marchés ont été faits par le Pacha avec les Anglais pour la nouvelle récolte.

Un brick de guerre anglais vient d'arriver de Malte avec des fonds considérables en argent.

Le Pacha de Tripoly avoit destitué son frère du Pachalik de Derne. Celui ci s'étoit réfugié en cette ville où il est mort. Le Pacha d'Égypte vient d'épouser sa veuve et il a placé convenablement ses frères qui étoient restés sans ressources. On seroit porté à croire que le Pacha n'a contracté ce mariage que pour favoriser ses vues d'invasion sur la Cirenaïque que les Rois d'Égypte avoient anciennement possédée. On sçait d'ailleurs que l'ambition du Pacha d'Égypte est de créer ce gouvernement à l'instar des Régences barbaresques si de grandes puissances vouloient seconder ses vues.

Les consuls anglais vont célébrer ici l'anniversaire du Roy George par des réjouissances publiques tels que canonades, illuminations, feu d'artifices, par des banquets et des bals.

Je suis avec respect, etc.

S[t] Marcel.

100. — Bulletin du mois de mai 1812.

SOMMAIRE. — Massacre des Mameluks à Esneh, pendant l'absence d'Ibrahim bey. — Cruautés commises par Mohamed Aly : son tempérament soupçonneux. — Renforts pour la mer Rouge. — Le chérif de Djeddah. — Le pèlerinage du fils du roi du Maroc. — Le récent mariage de Mohamed Aly, et ses ambitions sur le pachalik de Derna. — Mohamed Aly renvoie ses cavaliers syriens. — Augmentation de la garde des gouverneurs de provinces. — Crue extraordinaire du Nil.

Tous les Mamelouks qui étaient venus se mettre à la discrétion d'Ibrahim Bey ont été massacrés à Esneh, d'ordre du Bacha, pendant que son fils se trouvoit ici auprès de lui; parmi ces malheureuses victimes de leur extrême confiance dans la générosité de l'ennemi, il y en avait qui étaient munis d'un sauf conduit de la part d'Ibrahim Bey. Mais ce qu'il y a de plus inexcusable et de plus atroce dans cet assassinat tout à fait inutile, c'est qu'on n'a point épargné des esclaves abyssins ou nègres de l'âge de quinze à dix-huit ans.

Depuis la terrible journée du premier mars de l'année dernière (qu'on sait maintenant avoir été conseillée et en quelque sorte provoquée par le fameux Mandrici médecin du Bacha et un des suppôts du Gouvernement anglais en Égypte sous le prétexte que les Beys entretenaient des relations avec les français, mais réellement pour se venger de ce qu'en 1807 les Mamelouks n'avaient point été rejoindre l'armée britannique à Alexandrie), depuis cette journée là les moindres soupçons d'infidélité suffisent pour faire verser le sang de celui qui a le malheur de les inspirer. — Un certain Mohamed Effendi homme d'un mérite rare parmi les Turcs, et qui a été jusqu'à la fin de 1810, directeur de l'arsenal de Mohamed Aly ayant voulu passer à Constantinople pour s'employer auprès du Capitan Bacha qui lui accordait sa confiance, dans la crainte qu'il n'aille conspirer contre ce Vizir dont il avait à se plaindre, a été étranglé à Alexandrie. — Toussoum Bacha lors de la catastrophe du 1er mars avait sauvé la vie à son Kiaya qui jadis avait été le lieutenant d'Elfi Bey : deux ans de service sans reproche ne l'ont pas soustrait à la rage furibonde dont paraît être tourmenté le Bacha contre tout ce qui a été Mamelouk : soupçonné d'entretenir des relations avec ses anciens camarades : il vient d'être décapité à Yembo.

Les nouvelles qu'on a reçues de cette échelle de la mer Rouge ne sont d'aucune importance, les maladies continuent à faire des ravages parmi les troupes. Cinq des principaux chefs qui avaient obtenu la permission de retourner en Égypte sont arrivés à Cosseïr. — On vient de faire partir pour Suez le Corps des Maugrebins dont il est question dans le bulletin de février : son total est quinze cens hommes environ. Il se forme hors des murs de cette ville un nouveau camp qui se compose jusqu'à présent de cinq cens Albanois aux ordres d'Abdin Bey, frère de Hassan Bacha ainsi que de toutes les troupes nouvellement arrivées de la Turquie Européenne qu'on suppute à deux mille cinq cens hommes. — Tous les bâtimens turcs ou grecs qui arrivent à Damiette ou à Alexandrie portent des soldats; ils sont aussitôt expédiés sur Le Caire, d'où on les envoie au camp.

Le Schérif de Gedda fait courir le bruit qu'il est brouillé avec les Ouahabis. On raconte ici qu'ayant voulu aller à Médine, avec une escorte un peu considérable, le Commandant Ouahabite de cette place lui a fait dire, que s'il vouloit être reçu, il fallait qu'il se présente avec peu de suite et désarmé — sous l'apparence de cette brouillerie, il a cherché à renouer ses liaisons avec Mohamed Ali Bacha, et il a profité de la circonstance pour laisser venir de Gedda à Suez, neuf Djarmes chargés de caffé Mokka, encens, gommes, etc.

La prétendue flotte anglaise qu'on disoit arrivée à Gedda, s'est réduite à deux navires marchands venant de la côte du Malabar. Il y a des personnes qui croient que le Schérif dans la crainte d'être dépossédé de ses états par le Bacha d'Égypte, travaille à inspirer au Gouvernement anglais dans les Indes, des inquiétudes sur les suites que peut avoir l'agrandissement de Mohamed Ali dans l'Yemen.

Le fils du Roi de Maroc est de retour de son pèlerinage; pour le faire en sûreté il a dû payer aux Ouahabis une redevance de 24 mille piastres fortes.

Mohamed Ali Bacha vient d'épouser à Alexandrie la fille aînée de feu Ahmed Bacha, jadis Dey de Tripoli, frère aîné du Dey actuel à qui il avait été forcé d'abandonner les rênes du Gouvernement et venir se réfugier en Égypte. Il y était encore en 1805 et restoit chez les Mamelouks lorsque

M. Eaton, ci-devant consul général à Tunis vint le chercher pour s'en servir à réduire son frère à des négociations pacifiques; en le flattant de le replacer à Tripoli, il l'a engagé à marcher d'abord vers le pays de Barca. Soutenu par un ramassis de gens de toutes les nations que M. Eaton avait armés à Alexandrie, par quelques centaines de Bédouins et surtout par les équipages des deux corvettes américaines, il parvint à s'emparer de Derne et de ses dépendances. Le Dey crut alors à propos de faire la paix avec les Américains, par suite de laquelle il consentait de laisser à son frère et à sa famille, Derne et son arrondissement à titre d'apanage. Cette concession ne fut pas de longue durée. En 1810 Ahmed Bacha, revint se réfugier à Alexandrie où il fut bien accueilli. En 1811 il était question de marier Tossoum Bacha avec la jeune personne que son père vient d'épouser. On assure que Mahamed Aly a contracté cette alliance, avec le dessein de faire valoir les droits de la famille de son épouse sur la province de Derne.

Les corps de Delis, cavaliers syriens qui ont rendu des services assez signalés au Bacha surtout à l'affaire du 24 août 1810, qui a décidé du sort des Mamelouks, furent congédiés dans les premiers jours de mai; environ seize cens hommes sont déjà partis pour la Syrie; il n'en reste que de petits détachemens qui ne tarderont pas à suivre leurs camarades. Le Bacha avait à se plaindre de ce qu'ils prétendaient une solde trop considérable, eu égard à leur effectif. Il les remplacera en augmentant la suite des Kachefs ou gouverneurs des Provinces. Ceux-ci avaient rarement plus de cent hommes à cheval; il vient d'accorder à ceux de Bénissouef, de Fayoum, de Damanhour, et de Mehallet Kebir, personnes de toute confiance, la solde et les rations de vivres et fourrages nécessaires pour l'entretien de cinq cens cavaliers chacun, avec la faculté d'augmenter ce nombre si cela leur est possible.

Nous sommes ici témoins d'un phénomène qu'on ne se rappelle pas d'avoir vu en Égypte. Le Nil dont la crue n'est ordinairement sensible que vers la moitié de Juin, fut cette année du neuf au dix de Mai. Il avait hier 2 Juin environ, deux coudées au dessus des basses eaux des premiers jours de Mai : les prévoyants s'exercent à faire des pronostics sur cette crue extraordinaire, dont la cause plus probable est que cette année on n'a presque point eu de vents du Sud, et que les vents du Nord-Ouest règnent presque constamment depuis la moitié d'avril. Les pronostics qui font craindre ou une trop grande inondation, ou la retraite trop précoce des eaux, ont inspiré une crainte salutaire au Gouvernement, qui a suspendu de donner des permis d'extraction de grains jusqu'à ce qu'on puisse s'assurer de l'effet de cette crue anticipée.

Les avis d'Alexandrie annoncent que Mohamed Ali dans les premiers jours de son arrivée en cette échelle, y a eu des fréquentes et longues conférences avec le Consul général Anglais, le lieutenant Colonel Missett. Les opérations annoncent toujours les mêmes craintes et les mêmes inquiétudes pour la place d'Alexandrie.

Les expériences qu'on a faites pour la culture des vers à soie ont parfaitement réussi.

Le Vice Consul gérant au Consulat général,
DROVETTI.

101. — Bulletin du mois de juin 1812.

SOMMAIRE. — Vente de comestibles aux Anglais et aux Espagnols. — Un consul général du roi de Sicile nommé à Alexandrie. — Les marchandises anglaises affluent en Égypte, vendues à bas prix. — Les importations de café des Antilles. — Les maladies déciment le camp de Yambo. — Recrutement en Macédoine et Roumélie.

Mohamed Ali Bacha est retourné dans sa capitale avant hier au soir trente Juin. Pendant son séjour à Alexandrie il a vendu aux Anglais et aux Espagnols quarante mille ardeps de comestibles équivalant à quatre vingt dix huit mille huit cens hectolitres. Cette vente lui produit trois millions soixante mille piastres turques. Cependant le prix des grains a considérablement diminué tant à Malte que dans les Isles de l'Archipel. On attribue cette baisse à l'approche de la nouvelle récolte et à la nouvelle de la Paix entre la Porte Ottomane et la Russie.

Le Roi Ferdinand de Sicile ayant nommé pour son Consul général en Égypte le Sieur Riccardo Fandozzi originaire Toscan, celui-ci profite de la présence du Bacha à Alexandrie pour y arborer le Pavillon de son Roi. La maison de commerce Fandozzi est une de celles à qui le Bacha accorde

sa confiance pour son commerce des comestibles, avec Malthe et l'Espagne. Mohamed Aly voulant attirer à lui tous les bénéfices que ce commerce peut donner il a fait acheter à Malthe plusieurs bâtimens qui seront employés au transport des blés. Il a demandé aux Anglais que les navires portant son pavillon puissent jouir dans la Méditerranée de toutes les franchises de la neutralité; il paraît que les agens britanniques lui ont fait espérer des facilités et des privilèges particuliers.

Les marchandises anglaises continuent d'affluer en Égypte; elles y sont tellement dépréciées qu'on peut avancer pour certain que les manufacturiers y perdent au moins le capital des matières premières; on a vendu des belles indiennes et des mousselines à un franc le demi mètre.

Malgré la prétendue défense d'importer du caffé des Antilles il en arrive sur tous les bâtimens, qui viennent des isle Baléares, de Malte et de l'Espagne. Le caffé Moka a perdu tout son crédit dans les pays de Turquie. En Égypte même en raison du meilleur marché, celui d'Amérique commence à obtenir de la préférence.

On écrit de Malte que le gouvernement y a nolisé plusieurs navires pour transporter des troupes et des munitions de guerre.

Malgré l'activité que Mohamed Ali Bacha a pu inspirer par sa présence les travaux informes et insignifians des fortifications d'Alexandrie sont encore loin d'être achevés.

Les *Bimbachis* retournés dans Yembo en Égypte et dont il est question dans le Bulletin précédent paraissent inquiets sur l'accueil que leur fera Mohamed Ali. En général les Albanais ne sont pas contents de lui et ne le dissimulent pas.

Les troupes qui sont à Yembo continuent de souffrir du manque des rafraîchissements auxquels elles étaient habituées. L'eau y est mauvaise et il en est résulté des dissenteries qui enlèvent quinze à vingt soldats par jour.

Plusieurs tribus d'Arabes à qui on avait permis de faire paître leurs troupeaux dans les terres incultes des Provinces de Benissef et de Fayoum, se sont conduites de manière à forcer les gouvernemens de ces provinces à se mettre en campagne avec leurs troupes.

On n'entend plus parler des mamelouks. Plusieurs d'entr'eux sont réfugiés chez les Abebdi.

Dans le courant de juin on a encore vu arriver au Caire environ quinze cens hommes du recrutement que le Bacha fait faire dans la Macédonie et la Roumélie.

On a fait à Rozette la réquisition de mille arbres de Dattiers. Ce bois doit servir à la construction d'une caserne à Dembrassour; elle sera, dit-on, assez vaste pour contenir mille hommes avec leurs chevaux.

Caire, 2 Juillet 1812.

Le Vice-Consul gérant du Consulat général,
DROVETTI.

102. — Saint-Marcel au Ministre.

SOMMAIRE. — États de commerce et de navigation. — Le commerce des «indiennes» anglaises très actif en Égypte. — Le café des colonies remplace celui de l'Yémen.

Alexandrie d'Égypte, 20 juillet 1812.
(Enregistré le 20 octobre.)

MONSEIGNEUR,

J'ai l'honneur de vous remettre les états de commerce d'entrée et de sortie, comme ceux de navigation pour le second trimestre de cette année. J'ajoute un état concernant le prix courant des marchandises d'entrée et de sortie.

Votre Excellence observera que l'Anglais est la seule nation européenne qui fasse un commerce important en Égypte; il y apporte tous les produits de ses manufactures et de ses colonies, pour recevoir en retour les grains de l'Égypte qu'il solde ensuite avec des piastres fortes. L'article de ses manufactures qui a le plus de consommation en Égypte est l'étoffe de coton dite indienne, dont les Égyptiens se servent pour leurs vestes, pour leur turban et pour leur ameublement. La finesse, les couleurs, le goût et le bas prix de ces étoffes les ont fait adopter par ces gens cy et cette préférence sur tout autre étoffe de leur pays a porté coup à leurs manufactures. Plusieurs de leurs fabriques ont cessé tous travaux.

Quant à notre commerce, les moyens de l'exporter présentent tant de risques qu'ils ne peuvent que lui donner des bornes. La plus part de nos draps et de nos étoffes ne sont expédiées dans le Levant que par la voie de terre, et nos retours par la voie de Salonique.

Les Anglais portent dans les principaux marchés du Levant tant des caffés des colonies, et ils les vendent à si bas prix, que les Orientaux qui cherchent aujourd'hui l'économie jusque dans la boisson qu'ils aiment le plus, ont presque abandonné l'usage du caffé de l'Yemen, quoyque celuy cy aye aussi beaucoup diminué de prix.

Je suis avec respect, etc.

S[t] Marcel.

103. — Bulletin du mois de juillet.

Sommaire. — Quatre chefs de Yambo congédiés. — Arrivée de corsaires français. — Firman défendant la vente des prises dans les ports ottomans. — Situation favorable des Anglais grâce à Malte. — Les magasins de l'Afrique et de l'Asie désormais remplis de marchandises anglaises. — Des milliers de matelots français et italiens sous le pavillon anglais.

Les quatre chefs arrivés de Yambo ont été mal accueillis, et viennent d'être congédiés. On craint que ces Binbachis ne veuillent résister à l'ordre qu'ils ont reçu de quitter l'Égypte. Leur expulsion si elle réussit sera encore un coup de bonheur pour le Bacha. Ce sont des anciens compagnons de fortune peu habitués à la dépendance et assés riches pour se faire un parti.

Un corsaire français commandé par le capitaine Benoit Rivarola de Gênes est entré le 17 dans ce port d'Alexandrie avec une de ses prises. Une autre richement chargée qui avait ordre de le suivre ayant dû relâcher dans un port du royaume de Tripoly pour y faire de l'eau a été enlevée à l'ancre par un brick de guerre anglais. Ici on s'étaye d'un firman que nos ennemis sont parvenus à obtenir de la Sublime Porte pour empêcher la vente de la prise faite par le capitaine Rivarola. Il sera forcé de la remettre en mer et de l'abandonner peut-être aux Anglais : les firmans qui défendaient l'exportation des comestibles pour Malthe et l'Espagne ne furent

même pas lus, et aujourd'hui on cite avec une espèce de vénération celui qui interdit la vente des prises introduites dans les ports de la domination ottomane par les corsaires français. Cependant on y vend librement le produit des prises faites par les Anglais, et que ceux-ci importent de Malte sans le moindre obstacle. Nos ennemis trouvent donc dans les provinces turques, et dans la mer qui les baigne toutes les ressources d'un commerce et d'une navigation des plus favorisées, tandis qu'il est en quelque sorte défendu aux Français de pouvoir user dans les mêmes lieux de la moindre représaille. A quoi sert en effet de faire des prises si on ne peut les vendre?

Le Gouvernement particulier de cette échelle est entièrement dévoué aux Anglais et leurs consuls commandent ici en maîtres.

Tous les bâtimens arrivés de la Turquie en Égypte pendant ce mois avaient des soldats à leur bord. Il en vient même de Constantinople.

Une frégate anglaise escortant deux frégates et une corvette du Roi de Maroc est venue pour prendre le fils de ce prince qui est ici de retour de son pèlerinage.

Le commerce de Malte avec la Turquie a beaucoup perdu de son activité. Maintenant que tous les magasins de l'Asie et de l'Afrique sont remplis de marchandises anglaises, il se passera quelque tems avant que ces révélations puissent promettre le moindre bénéfice.

La navigation des Anglais dans la Méditerranée emploie beaucoup de navires, et de marins appartenant jadis aux États *vénitiens*, ragusais, gênois, etc. On assure qu'il y a dans cette mer plus de dix mille matelots français ou italiens naviguant sous pavillon anglais; il y en a aussi une quantité considérable qui mènent une vie oisive et vagabonde sur les diverses échelles du Levant. Une mesure de rigueur pourrait en ramener beaucoup au service de l'État. Il y en a qui ne demanderaient pas mieux que de se rapatrier, mais ils n'en ont pas les moyens, et les consuls de S. M. l'Empereur et Roi paraissent manquer des ressources indispensables à leur translation dans les lieux d'où ils pourraient passer à leur département.

A Alexandrie le 4 août 1812.

Le Vice consul gérant le Consulat général,
Drovetti.

104. — Saint-Marcel au Ministre.

SOMMAIRE. — Le corsaire le *Chasseur* à Alexandrie. — Le commerce français anéanti dans le Levant par les armements anglais. — Le *Chasseur* réussit pourtant à sauver sa prise. — Produit des droits de cette vente.

Alexandrie d'Égypte, le 14 août 1812.
(Enregistré le 20 octobre.)

MONSEIGNEUR,

Le corsaire le *Chasseur*, commandé par le capitaine Rivarola de Gênes, a capturé et conduit en ce port une prise anglaise dont la cargaison est estimée environ cinquante mille francs. Cette prise n'a pu être vendue sur les lieux, puisque la Sublime Porte avait récemment donné des ordres à Mehemet Ali Pacha, pour qu'aucun corsaire des puissances belligérantes ne puisse ni être reçu ni vendre leurs prises dans ses ports. Cet ordre est tout à l'avantage des Anglais qui l'ont sans doute sollicité, puisque le seul moyen que nous avions d'intercepter leur commerce dans le Levant étoit d'y avoir des corsaires, et ceux cy seront désormais obligés de désarmer, si ces ordres ne sont pas révoqués par la Sublime Porte. D'un autre côté, notre commerce est comme anéanti par le grand nombre d'armemens anglais qui couvrent ces mers et qui ne laissent passer aucun de ces navires marchands qu'ils conduisent à Malte. De là ils expédient les marchandises provenant de ces prises dans les échelles du Levant où ils ont fait une vente facile et avantageuse, de sorte que les Anglais peuvent commercer, aller et venir, sans aucun risque dans le Levant, et que les Français n'y peuvent rien entreprendre sans être exposés à des pertes évidentes.

Le corsaire le *Chasseur* a cependant vendu ici sa prise à un Français qui l'a conduite en Chypres, en la faisant escorter par le corsaire jusqu'aux environs de cette isle. Pour éviter autant que possible les risques, l'acheteur a eu la précaution de faire partir en même temps que la prise une dgerme ou bateau où il avoit dessein de transborder une partie de la cargaison, lorsque elle servit hors de la vue de ce port. Le corsaire et sa prise ont mis à la voile le 11 de ce mois.

Le corsaire avait à bord quelques marchandises provenant d'une prise jugée à Tripoly de Barbarie, il les a vendues au même Français qui a acheté celle de la prise faisant passer ce corsaire pour être armé en course et marchandises; mais le Pacha en a ordonné le sequestre à la douane, sous le prétexte qu'il y avoit dans le nombre quelques marchandises coloniales. Nous espérons cependant que M. Drovetti réussira à les délivrer.

Je viens de transmettre à Son Excellence le Ministre de la Marine un extrait des actes, procès verbaux, sentences et autres pièces qui ont été faites à ce vice consulat, à la vente de ladite prise. La somme de deux mille sept cent soixante et seize piastres d'Égypte qui forme sur le produit de la prise les cinq pour cent concernant les invalides, a été déposée par le capitaine du corsaire le *Chasseur* dans la Caisse des Dépôts.

Je suis avec respect, etc.

St MARCEL.

105. — Saint-Marcel au Duc de Bassano.

SOMMAIRE. — Les fortifications d'Alexandrie. — Le passage du fils du roi de Maroc. — Bruit de négociations entre Mohamed Aly et les Wahabites. — Mohamed Aly et les chefs albanais.

Alexandrie d'Égypte, le 18 août 1812.
(Enregistré le 20 octobre.)

MONSEIGNEUR,

Ma lettre sous le n° 99 en date du 20 de may, informait Votre Excellence de l'état des fortifications entées sur les anciennes qui formaient l'enceinte de cette ville. Les murs sont avancés jusqu'à la mer vis-à-vis le Port Vieux; ils sont de même flanqués de quelques bastions de diverses grandeurs qui peuvent contenir quatre ou trois ou deux canons. Les cazernes que l'on construit sont près du Port Vieux; elles ne pourront renfermer plus de cinq cents hommes. On travaille aujourd'hui aux fossés que l'on a

commencés près du Port Vieux : à ce travail sont employés environ 200 habitans de cette ville.

Le fils du Roy de Maroc venant de son Pèlerinage de la Mecque et Médine avec une suite nombreuse de Marocains, a fait une résidence de deux mois en cette ville et il s'est embarqué sur une frégate anglaise qui est venue ici exprès pour lui donner passage. Cette frégate escortait aussi deux corvettes, et un brick Marocain. Ces derniers ont embarqué les Pèlerins et les effets nombreux du fils du Roy de Maroc.

L'armée du Pacha qui est à Yambo, n'a fait aucun mouvement; on répand cependant le bruit qu'on traite un accomodement entre le Pacha et le chef des Ouahabis qui abandonneraient la Mecque et Médine, moyennant le paiement d'une somme d'argent.

Le Pacha qui est aujourd'hui au Caire a destitué trois chefs albanais dont il avait à se plaindre : cette destitution faisait craindre au Caire une révolution. Mais le Pacha a sçu découvrir les intrigues et les conspirations de ces chefs qui voulaient attirer à eux la pluspart des troupes albanaises. Le Pacha leur a payé la somme d'environ trois mille bourses qu'il leur devait; et il les renvoye de l'Égypte. Cependant comme ils n'en sont pas encore sortis, je ne puis encore connaître les derniers résultats.

M. Drovetti dont la santé est un peu altérée est venu ici passer quelques mois pour la rétablir. Je sçais que ce Consul informe Votre Excellence des nouvelles qu'il reçoit exactement du Caire.

Je suis avec respect, etc.

St Marcel.

106. — Bulletin du mois d'août 1812.

Sommaire. — La conspiration des chefs albanais d'Yambo. — Quelques soulèvements dans la Haute-Égypte. — Les renforts pour l'Arabie. — La crue du Nil satisfaisante. — Le commerce du blé. — La mort du prince de Maroc à Cérigo. — Les fortifications d'Alexandrie.

Les quatre chefs revenus d'Yembo, et dont il est fait mention dans le précédent bulletin, avaient tramé une conspiration tendante à mettre les rênes du Gouvernement de l'Égypte entre les mains du chef Arnaout appellé *Ahmet Bey*. Leurs menées furent découvertes et complettement déjouées. — Ahmet Bey mourut empoisonné, et trois des chefs récalcitrans furent obligés de s'éloigner du Caire. *Hassan Aga,* jadis commandant en chef les troupes de Mohamet Ali Pacha, paraît être rentré en grâce; *Egio* Bimbachi a pris la route de Syrie par le désert. *Salek* et *Soliman Aga* Arnaouts doivent s'embarquer à Aboukir pour Constantinople. Il est aussi question de l'exil d'un nommé *Laz-Agmed-Aga* commandant d'un corps stationné dans la Haute-Égypte. Ce chef qui jouit d'une excellente réputation dans l'armée et dont on craint l'influence et le génie entreprenant, est le seul qui puisse encore donner de l'ombrage à l'autorité suprême de Mohamed Ali.

Il y a eu dans la Haute-Égypte quelques soulèvements des habitans de la campagne contre les personnes préposées à la perception des impôts et par suite contre les troupes envoyées pour soutenir ces derniers. — On a dû prendre des mesures d'une extrême rigueur; plusieurs villages ont été incendiés et les habitans passés au fil de l'épée. On croit que ces mouvemens tenaient au plan d'insurrection des chefs exilés, et que Laz Agmed Aga n'y était point étranger.

Dans le courant de ce mois on a fait partir plusieurs détachements de troupes pour renforcer l'armée de Toussoun Pacha. Mohamed Ali qui a annoncé vouloir commander en personne l'expédition pour laquelle on fait des préparatifs depuis le mois de mai, est sorti dans la journée du 29 avec tout ce qui lui restait de troupes disponibles au Caire et a été se réunir au camp placé entre la Koubbeh et le village de Matarieh. — L'époque de son départ est fixée pour la moitié d'octobre c'est à dire après le Ramazan. Il vient de prendre à sa solde plusieurs Tribus des Arabes qui se tiennent dans le désert qui sépare l'Égypte de l'Arabie. Ces Tribus doivent lui fournir six mille hommes, il espère se trouver contre les Ouahabis à la tête de vingt mille combattans. On a déjà commencé à faire des expéditions considérables en comestibles pour Yembo. On les embarque à Kosseir et Suez. — On assure cependant que le Pacha a fait entamer des négociations avec les chefs des Ouahabis et leur a fait offrir une forte somme d'argent pour la cession de Médine et de Meke. On pense qu'il calcule beaucoup sur l'effet de ces intelligences.

La crue du Nil s'annonce d'une manière satisfaisante et si la retraite des eaux se fera par une gradation périodique, tous les terrains auront été suffisamment inondés pour qu'on puisse compter sur une bonne récolte.

La corvette, un brik et trois bâtimens marchands appartenant au Pacha, sont partis dernièrement pour Malte chargés de grains. Le commandant de la première nommé Ismaïl Capetan, le même qui fut en Angleterre avec ce navire qu'on voulait faire passer dans la Mer Rouge, homme doué de connaissances peu communes parmi les Turcs, doit résider à Malte comme agent de Mohamed Ali.

Le bruit vient de se répandre que le Prince de Maroc parti d'ici pour se répatrier, est mort dans l'Isle de Cérigo où il avait relâché pour se faire traiter d'une dissenterie qui l'a conduit au Tombeau.

Les murs d'enceinte de cette ville sont à peu près achevés, et on a commencé à déblayer le fossé et rétablir l'ancienne contrescarpe, ouvrage des Sarrasins. Il est assés singulier de voir régner une si grande activité dans des travaux informes et dont l'utilité réelle n'est pas bien constatée, tandis que le chemin couvert qui conduit de la Ville au château du Phare tombe en ruine de tous côtés, et la mer y a fait des brèches assés larges pour incommoder sérieusement les navires ancrés dans le Port Neuf lorsque les vents d'ouest soufflent avec violence.

On construit aussi des cazernes sur l'emplacement de l'ancienne ville du côté du Port Vieux.

Alexandrie, le 5 septembre 1812.

Le Vice-Consul, gérant le Consulat général,
DROVETTI.

107. — Bulletin du mois de septembre 1812.

SOMMAIRE. — Exécution de Lazare Hagmed Aga. — Succès remporté par Toussoun pacha. — Manque d'égards des Anglais pour le pavillon égyptien.

Mohamed Ali s'est débarassé du seul officier supérieur de son armée dont il avait encore à redouter l'ambition, le courage et l'influence sur

l'esprit des soldats. Laz Hagmed Aga signalé dans le bulletin précédent, fut attiré de Keneh au Caire sous le prétexte de quelqu'arrangement pour la solde de sa troupe. Au sortir d'une entrevue avec le Pacha, pendant laquelle on l'avait engagé à renvoyer une trentaine d'hommes qu'il avait à sa suite, il fut décapité.

La division des troupes qui doit partir pour Yembo vers la fin de ce mois est forte de 4 mille fantassins et 2 mille cavaliers.

On a fait au Caire et ici des réjouissances pour l'occupation des gorges de *Safrael Giudeida,* dont Toussoun Pacha est parvenu, dit-on, à chasser les Ouahabis. C'est la même position où il a été battu en décembre 1811.

Un brik de guerre anglais est entré dans ce port avec des fonds destinés à payer les comestibles achetés par les agens de cette nation. Le commandant de ce brik vient de donner au Pacha une démonstration des égards que les officiers de la marine britannique se proposent d'avoir pour son pavillon. Il a voulu faire enlever de force par ses propres marins du bord d'un navire appartenant à Mohamed Ali, un matelot français jadis prisonnier de guerre sur le brik, et dont il est parvenu à s'évader il y a environ neuf mois. Le capitaine turc a fait bonne contenance, les Anglais ont dû se retirer honteusement, mais le pavillon, et le territoire du Pacha n'en ont pas moins reçu un affront qui devrait lui prouver combien peu il doit compter sur les protestations d'amitié des Anglais pour qui il a tant de déférence.

La crue du Nil ne laissant espérer qu'une médiocre récolte pour l'année prochaine, le Pacha vient d'augmenter le prix des bleds pour l'exportation. Il les a taxés à 100 frs. les deux hectolitres et demi.

Alexandrie, le 4 octobre 1812.

Le Vice-Consul, gérant du Consulat général,
DROVETTI.

108. — Bulletin du mois d'octobre 1812.

Sommaire. — La terreur au Caire. — Exécutions et disparitions. — Toussoun pacha avance chez les Arabes, par des moyens de corruption. — Renforts pour l'Arabie. — Le commerce anglais. — Le trésor de Mohamed Aly. — Les richesses foncières.

(Enregistré le 20 février.)

Mohamed Ali continue à se défaire des personnes dont la fidélité lui est suspecte. Le cheik-El-Chercaoui chef de la Religion est mort le lendemain d'une visite qu'il fit au Pacha. Un certain Ismail cachef Touppigi Gouverneur de la Province de Minieh a été décapité; d'autres chefs ont reçu tout à coup l'ordre de partir pour Yembo. Tous les officiers de la Cour du Pacha, et de son armée qui ont eu des relations un peu intimes avec le capitan Pacha, et le Grand Visir actuel, sont notés comme suspects, et tremblent pour leur vie. On sait que Hourchid Pacha Grand Visir et Mohamed Kousrouf grand Amiral de la Sublime Porte ont gouverné l'Égypte et qu'ils en furent chassés par des insurrections des troupes parmi les chefs desquelles figurait Mohamed Ali Pacha.

Ce n'est plus l'escadre de Toulon toujours prête à fondre sur l'Égypte, au dire des agens anglais, qu'on appréhende maintenant. Les alarmes viennent de moins loin. On est disposé à faire tous les sacrifices pour tranquilliser la Porte Ottomane du côté des Ouahabis. Mohamed Ali persuadé qu'il pourrait difficilement réunir les forces nécessaires pour les réduire, a eu recours aux moyens de corruption qui sont toujours les plus puissants parmi les Arabes. On écrit de Yembo qu'environ vingt mille de ces novateurs de l'islamisme, qui occupent les environs de Mecque et de Médine se sont rangés sous les drapeaux de Toussoun Pacha, et que c'est par l'effet de cette réunion qu'on a pu s'emparer de l'importante position de *Safra-el-Guideida* sans coup férir.

La division des troupes qui était campée hors les murs du Caire a commencé à se mettre en mouvement pour passer à Yembo. L'infanterie prend la route de Suez où elle doit s'embarquer; la cavalerie prendra celle du désert. — Comme cela arrive toujours parmi les Turcs ce corps était tout

au plus de 5.000 hommes au moment de la revue de départ. — On croit qu'aussitôt que ces troupes auront rejoint Toussoun Pacha on marchera sur Gedda.

Le commerce de ce pays n'a presque plus d'autre base que les opérations en comestibles. Toutes les autres spéculations s'y rattachent, ou en sont nécessairement dépendantes. Les manufactures anglaises sont par conséquent les seules qui profitent de la circonstance. Cependant la grande quantité d'indiennes, mousselines et autres toileries de coton les a jettées dans un tel discrédit que les prix de vente ne couvrent point le capital primitif qu'on y a employé.

En attendant Mahamed Ali thésaurise. On lui suppose un pécule de 40 millions de piastres turques. C'est la ressource sur laquelle il compte le plus pour les contingens futurs, et surtout pour conjurer les orages qui se formeraient contre lui dans la capitale ottomane. Outre cette richesse pécuniaire le Pacha possède des domaines considérables. Presque toute la Haute-Égypte et les villages plus fertiles de la basse qui constituaient l'apanage des Beys et de leurs familles lui appartiennent en propre, ou à ses fils, et à ses parens; mais c'est bien ici le cas d'appliquer au corps politique la belle théorie de la circulation du sang. Ces richesses ne circulent point, le sang s'est porté à la tête et tous les autres membres sont dans une atonie alarmante. Jamais on n'a vu une si grande misère dans toutes les classes des habitans de l'Égypte.

Alexandrie, le 4 novembre 1812.

Le Vice-Consul gérant le Consulat général,
Drovetti.

109. — Bulletin du 1er au 23 novembre.

Sommaire. — Les entreprises politiques et commerciales de l'Angleterre en Égypte. — Constructions navales de Mohamed Aly. — La peste à Constantinople et à Smyrne. — Précautions sanitaires ordonnées par Mohamed Aly. — Occupation de Médine par Toussoun pacha. — Insurrection de tribus arabes vers le Fayoum.

(Enregistré le 24 avril.)

Le frère de Laz. Ahmed Aga, à qui ce dernier avait laissé le commandement de ses troupes lorsqu'il vint au Caire y subir sa triste destinée, s'est réfugié avec environ quatre cents hommes chez les Arabes; il s'y est, dit-on, formé un parti capable de donner des inquiétudes aux garnisons de la Haute-Égypte.

Une goëlette anglaise est entrée en ce port le 11; elle a porté un commissaire et des fonds que l'on dit destinés à l'achat de comestibles et de chevaux. — Le commissaire est parti le 13 pour le Caire, et la circonstance d'être accompagné dans ce voyage par le sieur Maltas ci-devant chancelier de la Légation britannique à Constantinople, actuellement Consul en cette échelle, fait attribuer à cette Commission des motifs politiques de la plus grande importance. Cependant les hommes sensés n'y voient que le but de trouver dans les grains d'Égypte les ressources que Cadix, Lisbonne et Gibraltar trouvaient dans les farines qui leur venaient de l'Amérique.

Un brik de guerre anglais qui croisait dans les eaux de Candie fut forcé par le mauvais tems à se réfugier dans ce port le 15 de ce mois. Il s'y est réparé et ravitaillé, et il doit partir pour aller continuer sa croisière dans les parages de Smyrne.

La frégate que Mohamed Ali fesait construire depuis le mois de mars vient d'être lancée à la mer : Elle est percée pour 40 pièces de canons; mais comme les bois qu'on envoyait de Constantinople pour la mâture de ce bâtiment se sont perdus, ce ne sera que dans quelques mois qu'il pourra être en état de naviguer.

Les ravages que la peste fait à Constantinople et à Smyrne ayant inspiré

des craintes sur les suites funestes qui peuvent résulter de la liberté des relations commerciales avec ces villes, les Consuls des diverses puissances résidants en Égypte ont fait des tentatives pour induire Mohamed Aly Pacha à ordonner quelques précautions : leurs démarches furent couronnées d'un succès complet. Mohamed Ali qui saisit avec empressement toutes les occasions où il peut secouer le joug des préjugés, qui parmi les Turcs s'opposent souvent aux mesures d'administration les plus sages et les plus salutaires, a décrété que les navires venant de Constantinople et de Smyrne soient soumis aux règles de la quarantaine et déjà cet ordre a subi son exécution.

Mohamed Ali était parti le 13 pour Suez; son fils Ibrahim bey était arrivé au Caire le 15. On supposait que celui-ci gouvernerait en l'absence du père qu'on croyait vouloir tenir parole, et passer sur les côtes orientales de la Mer Rouge; mais il n'en fut pas ainsi. Le canon de la citadelle a annoncé le 20 du matin l'occupation de Medine par Toussoun Pacha et Mohamed Aly fut de retour dans sa capitale le 23 au matin. Le Commissaire et le Consul anglais qui s'étaient transportés à Suez pour conférer avec ce vizir s'en sont retournés après lui sans l'avoir rencontré.

Alexandrie, le 26 novembre 1812.

Le Vice-Consul gérant le Consulat général,
Drovetti.

Du 25 au 30 novembre.

Le retour inattendu de Mohamed Ali Pacha dans sa capitale fut déterminé par l'insurrection des tribus arabes qui occupent la lisière des provinces du Faioum et de Benizouef. Aussitôt il a fait partir son kiaya avec quinze cent hommes à cheval, et dix pièces de campagne pour aller combattre les rebelles. Ils sont au nombre de six à sept mille, et on dit qu'ils ont parmi eux quelques Mameloucs descendus de la Nubie.

D'après cet événement on révoque en doute la prise de Medine. On croit que cette nouvelle ne fut donnée et fêtée que pour inspirer du courage

et de la soumission aux troupes qui devaient aller rejoindre Toussoun Pacha.

Malgré le mistère dont le Commissaire et le consul anglais veulent voiler leur mission auprès du Pacha on est toujours plus persuadé qu'il ne s'agit que de négocier une fourniture de comestibles et de chevaux.

Le brik de guerre anglais est reparti le 27 pour sa croisière.

Alexandrie, le 30 novembre 1812.

Le Vice-Consul gérant le Consulat général,
DROVETTI.

110. — Drovetti au Ministre.

SOMMAIRE. — Nouvelles de Corfou. — Le présent du nécessaire d'armes à Mohamed Aly. — Augmentation du prix du blé. — Mohamed Aly est «le pacha le plus riche de l'empire ottoman».

Alexandrie, le 28 novembre 1812.
(Enregistré le 24 avril, R. le 12 juin 1813.)

MONSEIGNEUR,

Mr Lesseps, Commissaire Impérial à Corfou, m'a fait parvenir la lettre que Votre Excellence a daigné m'écrire le 21 mars. Cet estimable commissaire vient de me faire connaître le foible produit du chargement expédié par Mehemet Ali pour Corfou et vendu à Cephalonie. Ayant écrit à ce Bacha pour lui rendre compte des résultats de cette opération, je lui ai annoncé le nécessaire d'armes que Sa Majesté lui a destiné en présent, de sorte qu'il ne m'a plus été possible de laisser ignorer au Bacha que j'étois chargé par Votre Excellence de le lui offrir, lorsque je le recevrois. Mr Lesseps n'a pas jugé à propos de le hazarder sur le bâtiment qui vient d'arriver de Corfou; il a conseillé à Mehemed Ali d'envoyer une personne de confiance chercher ce nécessaire d'armes à Janina ou à Prévésa où il peut le faire prendre en toute sûreté. Le Bacha a été très sensible à ce

témoignage d'estime et de bienveillance de Sa Majesté Impériale et Royale; mais comme sa conduite se ressent toujours d'une partialité marquée pour nos ennemis, et qu'il est très attaché à ses intérêts pécuniaires, j'ai cru qu'il convenoit de lui laisser entrevoir que ce présent est une marque de reconnaissance des tentatives qu'il a faites pour le ravitaillement de Corfou et une espèce de compensation des pertes qu'il a éprouvées. Il m'a paru que ce tempérament satisfait les vues intéressées du Bacha et laisse subsister les griefs précédents qu'on voudroit, le cas échéant, produire contre lui.

Il ne paroît pas probable que Mehemet Ali veuille de cette année tenter de nouvelles expéditions pour Corfou; les grains s'y vendent à un prix qui ne présente aucun bénéfice. Le Bacha vient de fixer celui du bled à cent francs les deux hectolitres; cependant les Anglais et les Espagnols, pressés par des besoins urgents, achètent à cette condition; ils ont traité jusqu'à présent, et pour être exportés avant la nouvelle récolte, 25 mille kilolitres. On peut calculer l'exportation totale de l'année à 40 mille kilolitres, y compris le riz et les légumes, ce qui forme une ressource extraordinaire d'environ 10 millions de francs. Le Bacha perçoit autant des Douanes, Gabelles et autres contributions indirectes; les foncières rapportent à peu près trente millions; ceux-ci couvrent les dépenses de l'armée, les frais d'administration, l'entretien de la Cour, les présents d'usage qu'on envoye à Constantinople et les autres frais extraordinaires. Mehemet Ali épargne donc pour les contingents futurs vingt millions par an. Il est considéré à cette heure comme le Bacha le plus riche de l'Empire Ottoman.

La politique de Mehemet Ali est toujours la même quant aux Européens. Il se dit et veut paraître l'ami de tous en protestant qu'il accorde à tous, sans distinction, les mêmes faveurs dont les Anglais se flattent comme d'un effet de leur prépondérance; mais dans le fond, il préfère nos ennemis, parce qu'il les craint moins et trouve dans ses relations avec eux de quoi flatter son ambition et assouvir son avarice. Celles qu'il entretient maintenant avec Constantinople annoncent de la crainte et le désir de se ménager l'indulgence du souverain et la faveur des Ministres.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé : DROVETTI.

111. — Nouvelles d'Égypte concernant les Vehabis[1].

Sommaire. — Bonnes nouvelles d'Arabie. — Énergie du Pacha. — Conduite équivoque du chérif de La Mecque. — Le Pacha part pour Suez. — Défaite des Wahabites devant Médine.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU CAIRE EN DATE DU 26 OCTOBRE 1812.

S. A. a reçu le consolant avis que soixante et dix chefs des Arabes des environs de Médine, jusqu'à présent soumis aux Vehabis, se sont rangés du parti de Tohsoum Pacha, lequel les a accueillis avec une grande distinction et leur a fait présent de pélisses, de vêtements, de grains et d'argent. Les principaux chefs de Médine ont aussi envoyé dire à ce vizir qu'ils étaient prêts à le recevoir, et qu'il ne tenait qu'à lui de venir librement prendre possession de cette capitale. On espère donc, sous peu de jours, recevoir l'heureuse nouvelle de l'occupation de cette ville. Toutes ces choses ne ralentissent pas cependant ni l'énergie ni l'activité de Son Altesse; elle a fait partir le 10 de la Lune courante Abdi-Bey, frère de Hassan Pacha, à la tête de 1.500 hommes d'infanterie, lequel, à peine arrivé à Suez, a fait voile avec sa troupe pour sa destination. On croit que ce corps est destiné à aller surprendre Gedda et, si cette opération s'effectue, le chérif de la Mecque ne sçaurait désormais cacher ses véritables sentimens qui, jusqu'à présent, sont fort équivoques. Moustapha bey, beau frère de Son Altesse, et chef des *Délis,* partira également dans les premiers jours de la Lune prochaine à la tête de plus de 10.000 hommes de cavalerie; Sakel-Arab-ibin Sadid, et divers autres chefs de Vehabis qui étaient venus ici, avec lui, faire leur soumission, l'accompagneront.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU CAIRE EN DATE DU 14 NOVEMBRE.

Nous n'avons aucune nouvelle du côté de Yembo; il y a huit jours que le Corps de cavallerie sous les ordres de Moustapha Bey, est parti; S. A. a aussitôt donné les ordres pour la formation d'un autre camp d'infanterie et de cavallerie, qui devra partir le plutôt possible sous le commandement de Silih-dar-Bey et de Jabus-Oghlou, ex-Kiaya-Bey.

[1] Correspondance politique, Turquie, vol. 227, f° 29.

Son Altesse a envoyé appeller hier à l'improviste Lassan Pacha, et est partie avec lui sur des dromadaires, escortée d'une quarantaine de ses plus affidés serviteurs. Ce départ du vizir dont on ne parlait plus a causé une surprise générale; les uns attribuent son objet à une inspection à Suez, les autres croyent que son intention est de se porter jusqu'à Yembo.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU CAIRE EN DATE DU 20 NOVEMBRE.

J'ai eu l'honneur de faire connaître à Votre Excellence, dans ma lettre du 14 du courant n° 193, qu'un jour avant Son Altesse était partie pour Suez; un dromadaire qu'Elle a expédié de ce dernier endroit, et qui arrive à l'instant a apporté la nouvelle que Haznadar Bey, s'étant avancé à la tête d'une partie de l'armée de Tohsoum Pacha, jusques sous les murs de Médine, les Vehabis qui s'y trouvaient firent une sortie et engagèrent un combat dans lequel ils furent entièrement défaits; ils ont laissé quatre mille morts sur le champ de bataille; le reste a pris la fuite.

Son Altesse écrit qu'elle attendait d'un moment à l'autre l'avis de l'entrée de son armée dans la ville de Médine.

Cette agréable nouvelle a été annoncée au public par une salve d'artillerie de la citadelle, qui a été répétée par tous les autres forts.

112. — Saint-Marcel au Ministre.

Sommaire. — États de navigation. — Le commerce anglais de plus en plus actif à Malte. — Médiocre activité du commerce français.

Alexandrie, 30 novembre 1812.

Monseigneur,

J'ai l'honneur de vous remettre l'état des marchandises d'entrée et de sortie, leur prix courant et celui des denrées coloniales, ainsi que les états de navigation pendant le troisième trimestre de cette année.

Les Anglais continuent à entretenir avec l'Égypte leurs relations commerciales, par le dessein où ils sont de tirer de ces pays les comestibles qu'ils portent à Malte, en Espagne, et d'y vendre à leur plus grand avantage leurs denrées coloniales et les produits de leurs manufactures. Ils apportent surtout une quantité d'indiennes et de mousselines qu'ils vendent à si bas prix qu'à peine peuvent ils y trouver le prix de la matière première, et leur bon marché a fait tomber quelques fabriques du pays, qui manufacturaient les étoffes à l'usage des habitans.

Les caffés des colonies ne sont introduits en Égypte que par le Pacha du Caire qui a un établissement commercial à Malte où il envoie des bleds, orges, fèves, ris, lentilles, et reçoit en retour des piastres fortes, des marchandises, des avoines et des munitions de guerre. Ce commerce prend tous les jours plus de consistance.

Nous ne recevons des marchandises de France et d'Italie que par des navires ou bateaux, venant de Smirne, Constantinople et Salonique. Quelques uns sont expédiés ici par des navires anglais venant de Malte où elles sont débarquées par des navires ou neutres ou français ou italiens ayant licence. Nos retours ne se font que par la voie de Salonique d'où elles sont transportées par terre à Trieste.

Je suis avec respect, etc.

St Marcel.

113. — Bulletin du 1er au 15 décembre.

Sommaire. — L'ordre rétabli dans le Fayoum. — L'occupation de Médine n'est pas confirmée. — Caravane dépouillée par les Bédouins du désert. — Mohamed Aly menace d'entrer en Syrie. — Vente de blé aux Anglais. — Achat de chevaux.

Les Arabes qui avaient jetté l'alarme dans la Province du Faioum appartiennent à la nombreuse tribu libique d'*Ebn Soliman* que le Bey de Tripoli a expulsée de son territoire; Mohamed Ali leur ayant permis de se fixer en Égypte l'ordre fut bientôt rétabli.

Le 29 novembre on a encore fait des réjouissances au Caire pour célébrer des nouveaux succès obtenus par les trouppes de Toussoum Pacha sur les Ouahabis en s'approchant de Médine; cependant la prise de possession de cette ville ne se confirme pas, et on croit toujours qu'elle ne fut annoncée que pour inspirer de la soumission et du courage aux soldats qui devaient aller réjoindre l'armée, dont on assure que le quartier général est encore à Yembo. Ce stratagemme était d'autant plus nécessaire que du corps de cavalerie, qui avait pris la route du désert on a vu manquer tout à coup 300 hommes qui se sont dirigés sur la Sirie.

Le Pacha est parvenu à ramener à son obéissance le frère de Laz-Haqmed-Aga, et les troupes qui l'avaient suivi lorsqu'il se refugia chez les Arabes.

Une riche caravane venant de Suez au Caire a été entièrement dépouillée par les Bédouins du désert qui sépare l'Égypte de la Sirie. Mohamed Ali vient d'envoyer son garde-sceaux auprès de Soliman Pacha d'Acre pour réclamer la restitution des objets volés par les Arabes, — à cette occasion il a laissé entrevoir qu'il n'a pas encore abbandonné le projet d'étendre sa domination en Sirie. — Son garde-sceaux doit menacer que le défaut de réparation satisfaisante amènera des hostilités. Un courrier a été expédié à Constantinople pour le même objet.

Le but du voyage du Consul anglais au Caire est enfin connu. — Mohamed Ali s'est engagé de fournir dix-mille kilolitres de bled moyennant trois millions six cent mille francs, et une pompe à feu évaluée quatre cent mille. — Cette machine idraulique servira, dit-on, à entretenir l'eau dans le canal qui traverse la ville du Caire et qu'on sait être à sec pendant huit mois de l'année.

Un brik de guerre anglais est arrivé ici le neuf de ce mois. Deux officiers de cavalerie, quelques sous-officiers, et un artiste vétérinaire en sont débarqués, et sont partis le 14 pour le Caire. Ce sont eux qui doivent traiter avec le Pacha pour des chevaux. Si l'on veut ajouter foi aux bruits qui circulent dans le public, il ne s'agirait de rien moins que d'une emplette de deux à trois mille; si cela est, il faut croire qu'ils en ont un besoin extrême, car de tous les chevaux d'Afrique, l'Égyptien malgré sa belle constitution et sa grande vivacité, paraît le moins capable de soutenir les privations et les fatigues de nos guerres. Au surplus à supposer que le

Pacha consente à leur en vendre il pourrait difficilement leur en fournir un aussi grand nombre. Son expédition en Arabie lui en a enlevé beaucoup et en exigera toujours plus si l'on parvient à s'interner jusqu'à Médine et Mecque.

Par un navire marchand venant de Malte le Pacha a reçu trois mille fusils qu'il a fait acheter en Angleterre.

Alexandrie, le 15 décembre 1812.

Le Vice-Consul, gérant le Consulat général,
Drovetti.

114. — Saint-Marcel au Duc de Bassano.

Sommaire. — Vue générale de l'expédition d'Arabie. — La prise de Médine. — Réjouissances au Caire et à Alexandrie. — Les relations commerciales des Anglais avec Mohamed Aly. — Les travaux d'Alexandrie.

Alexandrie d'Égypte, le 30 décembre 1812.
(Enregistré le 24 avril, R. le 15 juillet 1813.)

Monseigneur,

Mehemet Ali Pacha de l'Égypte occupé à se raffermir dans son gouvernement ne cherche qu'à s'attirer la bienveillance de la Sublime Porte, et qu'à entretenir ses liaisons avec les Anglais. Pour parvenir à ses vues politiques, il se conduit suivant le but de ces Puissances. La Porte désire principalement reconquérir la Mecque et Médine : elle a donné des ordres aux Pachas de Syrie et de l'Égypte d'armer pour combattre les Waabis en Arabie et pour reprendre surtout ces villes saintes. Le Pacha de l'Égypte est le seul qui se soit occupé de ce grand objet. Il n'a rien épargné pour avoir des troupes, des armes, et tout ce qui était nécessaire pour cette expédition. Un corps d'environ douze mille hommes commandé par Toussoum Pacha fils de Mehemet Ali Pacha fut envoyé l'an passé en Arabie : il y essuya des pertes et il fut obligé de se retrancher à Yambo, jusqu'à l'arrivée

des nouveaux secours, que Toussoum Pacha demanda à son père. Sept à huit mille hommes furent embarqués en octobre dernier et partirent de Sirie pour se rendre à l'armée de Toussoum Pacha. Cettte réunion de forces et d'une partie considérable d'Arabes que le Pacha a sçu se rendre favorables a si bien opéré, que Médine a été surprise d'assaut. Mehemet Ali Pacha a fait faire à ce sujet des réjouissances au Caire pendant dix jours; on les fait aujourd'hui pendant trois jours dans cette ville d'Alexandrie où vient d'arriver un homme du Pacha chargé de porter au Grand Seigneur les clefs de Médine. Il ne s'agit plus que de se rendre maître de la Mecque et de Jedda où les troupes du Pacha ont dû se porter, pour chasser les Waabis de l'Arabie et assurer la tranquillité religieuse et politique des Osmanlis.

Cependant quelques uns ne sont pas si crédules sur la prise de Médine, et cette incrédulité est basée sur les intentions que la Porte a manifestées au Pacha d'Acre d'envoyer en Égypte des forces considérables pour assurer les succès des opérations militaires en Arabie; et comme le Pacha appréhende peut-être leur venue, il a supposé que la prise de Médine en étoit une précoce pour arrêter l'expédition projettée.

Les liaisons des Anglois avec Mehemet Ali Pacha ont pour but principal la consommation de leurs denrées coloniales et des produits de leurs manufactures en Égypte et la liberté de leurs retours en grains pour Malte, l'Espagne et la Sicile. Le Pacha d'Égypte adhère, de son côté à des vues qui favorisent sa politique et ses intérêts, sa politique parce qu'il espère, par le moyen des Anglois, fonder son Gouvernement à l'imitation des Puissances Barbaresques et se rendre en quelque façon indépendant de la Porte; ses intérêts, parce que les Anglois remplissent ses coffres d'or et d'argent par leurs achats en grains et par les bénéfices du commerce direct du Pacha avec eux. D'un autre côté, les Anglois aiment à se rapprocher de ce Gouvernement auquel ils suggèrent la méchanceté de leurs conseils contre la France et ils lui parlent sans cesse des projets d'invasion qu'ils supposent à cette Puissance contre l'Égypte afin de faire valoir, au besoin, les secours de l'Angleterre.

Les nouveaux remparts de la Ville restés sur les anciens sont à peu près terminés jusqu'à la porte qui est au-dessous du fort dit Cafarelli, mais ces remparts sont si peu solides que déjà en plusieurs points il y a des

écroulemens. On travaille aujourd'hui aux fossés et aux contrescarpes. Ce dernier travail est fait par corvées, aux dépens des habitans de cette ville. Les casernes situées sur les remparts, vis-à-vis l'entrée du Port Vieux pourront contenir de 8 à 900 hommes. On travaille au 2e étage. Néanmoins tous ces ouvrages ne pourront être pleinement terminés que dans deux ans au moins.

Je suis avec respect, etc.

Signé : St Marcel.

1813

115. — Drovetti au Ministre.

Sommaire. — Demande de congé pour raisons de santé.

Alexandrie, le 18 janvier 1813.
(Enregistré le 5 juillet.)

Monseigneur,

Il y a peu de jours que j'ai reçu l'honneur de la lettre que Votre Excellence a eu la bonté de m'écrire de Wilna le 24 août. Conformément à l'ordre qu'elle m'y donne, j'ai l'honneur de lui adresser ci-joint le triplicata de mon Bulletin n° 12.

Je prie Votre Excellence de vouloir bien agréer l'expression de ma gratitude pour l'intérêt qu'elle a daigné me témoigner sur le mauvais état de ma santé. L'accueil indulgent qu'elle a fait à ma première demande d'un congé m'encourage à mettre sous ses yeux un nouveau certificat du médecin qui m'a traité et continue à me prêter ses soins en cette échelle. Votre Excellence y verra que la maladie dont je souffre prend tous les jours un caractère plus alarmant, et que la grâce que je sollicite est aussi indispensable au bien du service qu'au rétablissement de ma santé. En effet j'éprouve assez souvent des transports d'humeurs à la tête, qui me rendent le travail du bureau très pénible, et m'empêchent de vaquer comme je le voudrais aux fonctions qu'il a plu à S. M. notre Auguste Empereur de me confier. Je renouvelle donc mes prières, je supplie Votre Excellence de vouloir bien prendre en considération les motifs urgens qui me forcent à solliciter la permission de passer en France, ou en Italie, où par l'usage des eaux minérales je pourrai me remettre en état de retourner bientôt à mon poste donner de nouvelles preuves de mon zèle et de mon dévouement pour le Service de Sa Majesté Impériale et Royale.

J'ay l'honneur d'être, etc.

Drovetti.

116. — Bulletin du mois de janvier 1813.

Sommaire. — La peste signalée à Alexandrie. — Établissement d'une quarantaine.

Les précautions prises pour tenir la peste éloignée de l'Égypte furent trop tardives. Le germe de cette terrible maladie s'y était introduit précédemment avec des marchandises venues de Smirne et de Constantinople. Les premiers accidens se sont manifestés en cette échelle depuis le 12 de ce mois. Mohamed Ali Pacha voulant en garantir l'intérieur de ses États a fait tirer un cordon de troupes qui isole Alexandrie, et a établi une quarantaine à Rosette et l'autre à Boulac. Les marchandises venant de la Turquie ne pourront être expédiées d'ici pour Rosette, qu'après la St Jean époque à laquelle la maladie cesse ordinairement d'être contagieuse.

Les officiers anglais chargés de l'achat des chevaux n'ont pu en réunir jusqu'à présent qu'une centaine.

Le Pacha a reçu de Yembo des avis d'après lesquels il espère être bientôt maître de Gedda.

Alexandrie, le 4 février 1813.

Le Vice-Consul, gérant le Consulat général,
Drovetti.

117. — Bulletin du mois de février 1813.

Sommaire. — Ravages de la peste. — Prise de Djeddah et de La Mecque. — Projets d'établissements commerciaux en Arabie.

La peste fait ici des ravages extraordinaires pour la saison. Il meurt déjà de 60 à 80 personnes par jour. Il n'y a point encore eu d'accidens ni au Caire, ni à Damiette, ni à Rosette.

On apprend qu'elle s'est aussi manifestée en Sirie.

Le Pacha vient de recevoir l'heureuse nouvelle que ses troupes ont pris possession de Gedda avec le consentement du Chérif, et se sont ensuite emparées de la Mecque sans difficultés. Ismaïl Pacha le plus jeune des fils de Mahamed Ali doit aller à Constantinople pour porter les clefs de la Mecque au Grand Seigneur.

On s'occupe déjà au Caire du projet d'établissements commerciaux à Gedda, Moka, et autres échelles de la Mer Rouge. Le Pacha veut y envoyer des personnes de confiance avec des fonds considérables pour jetter les fondemens de ces relations qu'il désire étendre jusqu'à Mascate.

Les Agens anglais débitent ici des nouvelles d'une absurdité inconcevable, mais ils ont eu si souvent le démenti, et les bruits qu'ils font circuler sont si dépourvus de bon sens, qu'ils ne font presque plus d'impression.

Alexandrie, le 2 mars 1813.

Le Vice-Consul, gérant le Consulat général,
Drovetti.

118. — Drovetti à M^r^ d'Hermand, Chef de la Division des Consulats.

Sommaire. — Bruits absurdes d'une révolution à Paris.

Alexandrie, le 7 mars 1813.

Monsieur,

Nos ennemis fesaient circuler les bruits les plus absurdes sur l'événement que vous m'avez fait l'honneur de m'annoncer par votre lettre du 23 octobre [1]; il n'y avait cependant qu'eux qui en fussent persuadés; et il ne fallait rien moins qu'un avis officiel pour faire croire aux Turcs eux-mêmes qu'il existait encore en France des individus assez insensés pour vouloir

[1] Il s'agit de l'affaire Malet.

troubler un ordre de choses, auquel la nation française doit l'état de prospérité et de splendeur qui la met au-dessus de tous les autres peuples de la Terre. — Les sujets de S. M. I. et R. domiciliés en Égypte font des vœux sincères pour le maintien de cet ordre, et pour la conservation des jours précieux de S. M., ainsi que de son Auguste fils.

Je prends la liberté, Monsieur, de placer sous vos généreux auspices le contenu de la dépêche ci-jointe.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

119. — Saint-Marcel au Ministre.

SOMMAIRE. — La prise de Médine, de La Mecque et de Djeddah. — Reprise de l'activité commerciale. — Accidents de peste en Égypte. — Les travaux d'Alexandrie.

Alexandrie d'Égypte, 20 mars 1813.

MONSEIGNEUR,

Par ma lettre du 30 décembre 1812 nº 104, j'avois fait part à Votre Excellence de la prise de Médine par l'armée du Pacha du Caire commandée par Toussoum pacha son fils. Cette conquête annonçait de plus grands avantages, et en effet s'en sont suivies les prises de la Mecque et de Jedda. Les Woabis se sont retirés dans leurs districts, de sorte que les communications des Osmanlis avec les Lieux saints devenant libres et sures, leur ferveur religieuse pour un pélérinage qu'ils ne pouvoient accomplir depuis l'invasion des Woabis va prendre un nouvel essor.

Le commerce tirera aussi un avantage de ce changement de domination. L'Égypte qui conservoit encore quelque relation commerciale avec l'Arabie ne peut aujourd'hui que les accroître. Déjà les caffés de l'Yemen abondent au Caire. Leur prix a beaucoup diminué. Ils coûtent aujourd'huy vingt cinq piastres fortes les 33 ocques ou les 40766 grammes 55.

Le commerce des grains pour Malte et l'Espagne ne discontinue pas.

Les navires anglais et espagnols ne cessent d'arriver en ces ports et de charger des bleds dont les prix sont aujourd'hui élevés à 95 francs l'ardeb faisant 21 boisseaux pesant 208774 grammes 15.

Quelques piqueurs anglais sont arrivés depuis quelques mois, venant de Malte pour acheter en Égypte quelques chevaux de remonte. Ils ont obtenu du Pacha la permission de ces achats. Ils en ont aujourd'hui 300 qu'ils ont achetés très cher, sans être d'une trop bonne qualité.

Des accidens de peste se sont manifestés en cette ville en janvier dernier. Depuis lors ce fléau a fait des progrès et a enlevé jusqu'à présent environ 5 mille quatre cents âmes; ce qui fait à peu près le tiers de la population. Les communications de Constantinople et de Smirne avec cette ville nous ont attiré cette maladie. Le pacha auroit détourné ce fléau s'il avoit écouté les conseils que nous lui donnâmes vers le mois de may de l'an dernier, de l'établissement d'une quarantaine. Ce n'est qu'en décembre dernier qu'il donna ordre au Commandant de cette ville de faire construire un lazaret et d'ordonner une quarantaine à tout navire venant des diverses échelles du Levant. Les ordres vinrent trop tard parce que le loup était déjà dans la bergerie. Néanmoins cet établissement a eu lieu et si on n'en ressent pas ici les effets salutaires, il a eu son influence sur l'intérieur de l'Égypte où le fléau pestilentiel n'est pas encore arrivé, parce qu'on a établi un lazaret à Rosette, et que personne ne peut se rendre par terre dans l'intérieur de l'Égypte sans faire une quarantaine avec barrière déterminée. Cependant nous venons d'apprendre que des maladies violentes surviennent actuellement au Caire, et tout porte à croire que ce sont des préliminaires de la contagion. Le Pacha a quitté le Caire pour se rendre dans la Haute-Égypte. Peut-être ira-t-il de là à Cosseir pour visiter ensuite ses nouvelles conquestes en Arabie sur laquelle son ambition va peut-être se déployer.

On travaille toujours aux murs extérieurs de la ville, ainsi qu'aux fossés et contrescarpes. Ces derniers ouvrages vont lentement; mais les murs sont avancés jusqu'au fort dit Caffarelli. Les casernes ne tarderont pas d'être achevées.

Une grande partie de la garnison de cette ville qui pouvait être de 8 à 900 hommes fut envoyée en service au chateau d'Aboukir soit pour établir un cordon, soit pour la préserver des progrès de la contagion dont elle

était déjà atteinte. Elle est rentrée depuis peu en cette ville après avoir perdu les deux tiers de sa troupe.

Les circonstances critiques vous donneront à connoître, Monseigneur, la difficulté où je suis actuellement de me procurer les renseignemens nécessaires pour la rédaction des états de commerce que je n'ai pas adressés à Votre Excellence depuis le 4e trimestre de l'an dernier. Comme les personnes qui me procurent ces renseignements sont fermées chez eux, je dois attendre nécessairement la cessation de ce fléau pour avoir les moyens d'une rédaction lumineuse.

Je suis avec respect, etc.

St Marcel.

120. — Bulletin du mois de mars 1813.

Sommaire. — Progrès de la peste. — Mohamed Aly dans la Haute-Égypte.

Depuis que la peste s'est manifestée en cette échelle il a péri environ cinq mille individus. C'est plus que le tiers de la population. Quoi qu'on assure que la contagion s'est glissée dans quelques villages de la Province de *Beherah* on continue de prendre ici les précautions adoptées pour empêcher que la maladie ne se propage. On craint beaucoup pour le Caire. Mohamed Ali Pacha a trouvé prudent de s'en éloigner; il en est parti le 17 de ce mois pour faire une tournée dans la Haute-Égypte. Il se propose de passer à Gedda par Kosseir, si la peste allait à sa poursuite : en ce cas il ne serait de retour qu'au mois de juillet époque à laquelle ce terrible fléau cesse ordinairement tout à fait.

On annonce la prise de possession de Taifah par les troupes de Toussoum Pacha.

Les officiers anglais venus en Égypte pour l'achat des chevaux sont partis du Caire; ils en emmènent à peu près trois cents, qui seront embarqués à Aboukir sur des vaisseaux de transport qu'on y attend incessamment.

Alexandrie, le 3 avril 1813.

Le Vice-Consul, gérant le Consulat général,
Drovetti.

121. — Bulletin du mois d'avril 1813.

Sommaire. — Mission ottomane pour complimenter Mohamed Aly. — Les Anglais célèbrent aussi les victoires de Mohamed Aly. — L'armée décimée par la peste.

Mohamed Ali ayant reçu l'avis de l'arrivée prochaine en Égypte du *Kafegi* du grand seigneur est retourné au Caire le 13 de ce mois; il a de suite envoyé Taher Pacha à Damiette pour y recevoir ce personnage qui est un des premiers officiers de la Cour du Sultan. Il vient dit-on témoigner à ce Visir la satisfaction de son maître pour les succès obtenus sur les Ouahabis.

On lit dans un journal qui s'imprime à Zante l'article suivant sous la date de Malthe 23 juin.

« Le lieutenant-colonel Missett résident de S. M. en Égypte écrit à ce « gouvernement (de Malthe) que la nouvelle de la prise de Médine et de « tous ses forts est confirmée; cette nouvelle qui doit naturellement faire « beaucoup de plaisir à tous a été annoncée ce matin par une longue can- « nonade. »

C'est ainsi que les Anglais font bassement leur cour à Mahamed Ali, qui certes a pour eux la plus grande déférence, mais qui n'a jamais seulement daigné faire complimenter une seule fois le Résident Britannique sur les prétendues victoires qu'il a célébrées en Égypte où il est plus fier que ses amis, où il sait mieux conduire une intrigue politique.

Il est digne de remarque que les seuls Consuls généraux anglais en Turquie qualifiés de résidents sont ceux du Caire et de Jannina. Cette distinction ne suffirait-elle pas pour caractériser la nature des relations que le Gouvernement Britannique entretient avec ces Pachas contre les égards qu'il doit à la souveraineté de la Porte?

Les accidents de peste ont beaucoup diminué en cette ville, et l'on n'entend pas parler que ce fléau puisse avoir pénétré dans la capitale, malgré qu'il y ait eu des maladies qui en affectaient les symptômes.

Pendant ce mois il est entré dans ce port plusieurs navires avec des troupes venant de Macédoine; leur nombre pourra à peine remplacer les pertes que cette garnison a faites par la peste; elle fut réduite de 500 à 68 hommes.

Mahamed Ali est décidé à introduire une discipline dans son armée. D'après ses ordres son fils Ibrahim Bey, gouverneur de la Haute-Égypte a congédié divers chefs qui ne voulaient point permettre le dénombrement de leurs soldats.

Alexandrie, le 1er mai 1813.

Le Vice-Consul, gérant le Consulat général,
DROVETTI.

122. — Drovetti au Ministre.

SOMMAIRE. — Mohamed Aly voudrait avoir des marbres d'Italie pour son palais : demande de licence.

Alexandrie, le 20 mai 1813.
(Reçu le 8 octobre 1813.)

MONSEIGNEUR,

Mohamed Ali Bacha désire envoyer dans un des ports de l'Italie un de ses navires chargé de productions de l'Égypte pour les échanger contre des objets de nos manufactures, et spécialement des marbres dont il a besoin pour paver et orner son palais. Il m'a fait écrire par son premier secrétaire interprète pour que je prie V. E. de bien vouloir lui obtenir de S. M. notre Auguste Empereur une permission à l'aide de laquelle cette expédition soit garantie de tous les dangers et obstacles, qui pourraient survenir par suite des mesures restrictives de la navigation des neutres, et de l'introduction des denrées étrangères. Mahamed Ali espère que V. E. en envoyant cette licence aura la bonté d'indiquer les productions d'Égypte qu'il pourra importer sans crainte d'éprouver des contrariétés au débarquement. Il suppose qu'il n'y en aura point pour le caffé Moka. Le navire qu'il compte d'expédier est un petit brigantin nommé le *Postillon d'Égypte*, mais comme il pourrait se faire que ce bâtiment se trouvât dehors lorsque la licence arrivera en Égypte, il conviendrait peut-être de laisser la désignation du navire en blanc.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

123. — Bulletin du mois de mai 1813.

SOMMAIRE. — La propagation de la peste. — Les présents du Grand Seigneur. — Les clefs de La Mecque portées à Constantinople.

Toutes les mesures prises pour empêcher la propagation du fléau pestilentiel dans l'intérieur de l'Égypte furent inutiles. Dès les premiers jours de ce mois, il s'est manifesté à Rosette et Damiette et par suite dans les campagnes et au Caire; cependant le nombre des morts dans cette dernière ville n'a jamais dépassé les quatre-vingts par jour. La mortalité a été et est encore proportionnellement beaucoup plus considérable à Rosette, et dans les villages. Cette maladie, et l'ouverture de la Mer Noire dont les bleds ont commencé d'arriver à Malthe, portent un grand coup au commerce de l'Égypte.

Le Caffégi Bachi du Sultan Mahmoud qu'on attendait à Damiette est arrivé ici le 29 sur une frégate; il est reparti avant-hier pour Rosette. Mahamed Ali Pacha qui s'était retiré à Gizeh pour éviter toute communication dangereuse, sera obligé de rentrer au Caire pour la réception de cet officier, qui lui porte des riches présens de la part du Grand Seigneur. Son fils Ismaïl Pacha qui fut porter les clefs de la Mecque à Constantinople y a reçu l'accueil le plus flatteur. C'est un jeune homme de 15 à 16 ans; on dit cependant qu'il a été nommé Pacha de Tripoli en Sirie. Point de nouvelles de l'Arabie. On ne parle plus des Ouahabis.

Alexandrie, le 2 juin 1813.

Le Vice-Consul, gérant le Consulat général,
DROVETTI.

124. — Drovetti au Ministre.

SOMMAIRE. — Souscription pour la remonte des troupes à cheval de la grande Armée.

Alexandrie, le 4 juin 1813.

MONSEIGNEUR,

Le même besoin qui a porté les habitans de l'Empire à donner des nouvelles preuves de fidélité et de dévouement à notre Auguste Empereur,

s'est fait sentir aux sujets de S. M. I. et R. domiciliés au Caire. Ils ont espéré avec moi que V. E. ne dédaignerait point de déposer aux pieds du Trône Impérial l'offrande qu'ils destinent à exprimer le sentiment de ce qu'ils doivent à leur Souverain et à leur Patrie. Ci-inclus j'ai l'honneur d'adresser à V. E. l'état nominatif des offrans, ainsi qu'un ordre à mon fondé de pouvoirs à Paris pour qu'il verse dans la caisse qu'il plaira à V. E. de lui désigner la somme de deux mille francs.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

[Annexe à la dépêche du 4 juin 1813.]

CONSULAT GÉNÉRAL D'ÉGYPTE.

—

EMPIRE FRANÇAIS.

État nominatif des sujets de Sa Majesté Impériale et Royale domiciliés au Caire, qui ont de leur plein gré offert des sommes pour contribuer à la remonte des troupes à cheval de la grande armée, avec l'indication des sommes données.

Savoir :

Mrs Jean Pini, deux cents francs ci frs	200
Pierre Grana	125
Jean Brindisi	125
Denis Fernandez	125
Paul Cravazza	50
Loria et Tilchi	300
Asselin, interprète et chancelier du Consulat général	250
Drovetti, gérant le Consulat général	625
TOTAL deux mille francs ci frs	2.000

Certifié véritable, etc.

Alexandrie, le 4 juin 1813.

Le Vice-Consul, gérant le Consulat général,
DROVETTI.

Alexandrie, le 4 juin 1813.

MONSIEUR,

Vous voudrés bien verser dans la caisse qu'il plaira à S. E. Monseigneur le Ministre des Relations Extérieures de vous désigner la somme de deux mille francs, que vous passerés dans mes comptes.

J'ai l'honneur de vous saluer, etc.

DROVETTI.

MONSIEUR DE CHAYOLLE
Rue Fossé Montmartre n° 16
PARIS.

125. — Bulletin du mois de juin 1813.

SOMMAIRE. — Les félicitations du Sultan. — La contagion de la peste, jusqu'à Malte. — Les Anglais achètent des comestibles pour leur armée de Portugal.

Le Kafegi Bachi du Grand Seigneur outre les présens d'usage a porté au Pacha une lettre autographe du Sultan dans laquelle il est traité de *mon Lala* titre d'affection correspondant à celui de gouverneur des Princes.

Le fils ainé de Mohamed Ali, Ibrahim Bey, qui régissait les finances et commandait dans la Haute-Égypte a été nommé Pacha, et son frère Toussoum qui a commandé l'expédition de Médine et de Mecque a été élevé au rang de Pacha à trois queues.

Par suite de l'occupation des lieux saints de l'Islamisme le Sultan Mahmoud a pris le surnom de *Ghazi* c'est-à-dire de conquérant.

Malgré que nous soyons dans la saison où la peste était autrefois presqu'entièrement éteinte, elle continue à faire des ravages dans les campagnes, ainsi qu'à Rosette, et Damiette. On ne compte cependant plus qu'un ou deux accidents par jour en cette échelle, et au Caire la maladie est si peu sensible que les Européens ont rétabli leurs communications avec les habitans.

Cette terrible contagion s'est introduite dans l'Isle de Malthe. Elle en est toute infectée. Les Malthais attribuent ce malheur à l'incurie de l'administration anglaise.

Le fameux Mendrici Médecin et Conseiller de Mohamed Ali, un des puissans supports du Consulat Britannique, avait encouru il y a quelques mois la disgrâce du Pacha; lorsqu'on se flattait de pouvoir le réintégrer dans ses fonctions et dans son influence il contracta une maladie, dont il mourut.

Huit Bâtimens de transport escortés par un brik de guerre anglais sont venus charger une partie des comestibles achetés dans le tems pour la subsistance de leur armée qui est en Portugal; ces grains qui se trouvaient enmagasinés depuis plusieurs mois sont presque tous vermoulus; on assure que les Consuls anglais ayant sollicité la permission de les vendre sur le pays, et de les remplacer par d'autres de la nouvelle récolte, le Pacha le leur a refusé.

Alexandrie, le 4 juillet 1813.

Le Vice-Consul, gérant le Consulat général,
DROVETTI.

126. — Fêtes en l'honneur d'Ismaïl Pacha, fils du Gouverneur de l'Égypte[1].

SOMMAIRE. — A l'occasion de la présentation des clefs de La Mecque et à Médine. — La fête à Buyuk-Déré, le 21 juin. — La réception d'Ismaïl pacha. — Le spectacle et l'attitude de la foule. — Le dîner en l'honneur du Pacha, somptueux et délicat. — Autres fêtes préparées.

Le Grand Seigneur pour faire honneur à Ismaïl Pacha, fils de Mehmet Ali Pacha gouverneur d'Égypte, qui est venu lui présenter les clefs de la Méque, avait ordonné que le caïmakan et les autres principaux Ministres de la Porte lui donnâssent des fêtes sous des tentes, dans les lieux de prome-

[1] Correspondance politique, Turquie, vol. 228, f° 116.

nade les plus remarquables du Canal de la Mer Noire. Le Caïmakan donna la sienne à *Gueuk Souï* (Eau du Ciel) belle prairie sur la côte d'Asie où le Grand Seigneur a un superbe Kiosk et où Sa Hautesse fait de fréquentes promenades. Halet effendi, Kyaya Bey, choisit pour donner sa fête les prairies de Buyuq-déré; il voulut sans doute en animer le spectacle du concours de tous les étrangers qui habitent ce village, et ses environs. Ce fut la journée du 21 juin qui fut fixée pour cette fête. Dès la veille Halet Effendi se rendit sur les lieux pour présider aux dispositions qu'il avait ordonnées. Des murailles en toiles formaient la vaste enceinte qui contenait les cuisines. Des cuisiniers Turcs, Arabes, Arméniens et Grecs devaient rivaliser de talents pour présenter les mets les plus exquis et les plus recherchés. Des confiseurs francs étaient chargés de la partie de l'office.

Le devant de la prairie était meublé d'une trentaine de tentes plus riches et plus élégantes les unes que les autres; elles étaient destinées pour les personnages distingués invités à la fête; une cinquantaine de tentes, rangées derrière sur plusieurs lignes, devaient servir pour les officiers, les gens de suite et les spectateurs qui pouvaient y prendre place. Halet Effendi avait eu l'attention d'en faire dresser une très belle dans la rangée des premières, pour y recevoir les Ministres étrangers que la curiosité pourrait y amenner.

Des musiciens, des danseurs de cordes, des lutteurs, des troupes de bouffons, et de jeunes danseurs grecs étaient réunis pour contribuer aux plaisirs et aux agréments de la fête.

Halet Effendi profita de tous ces préparatifs pour passer agréablement la journée du 20 avec ses amis et autres personnes que l'étiquette ne lui permettait pas d'avoir le lendemain. Il passa même la nuit sous les tentes; et il avait fait disposer sur une petite éminence qui domine la prairie un quartier où s'établit son harem.

Le 21 dès la pointe du jour, une quantité de bateaux remplis de curieux remontèrent le canal et arrivèrent à Buyuq-déré. De tous les villages des environs une foule de peuple accourut pour voir le spectacle de cette fête, et cet immense concours d'hommes et de femmes n'en fut pas le moindre ornement.

Vers les 10 heures du matin Ismaïl Pacha monté sur un bateau blanc à 5 paires de rames et suivi d'un nombreux cortège de bateaux remplis de

ses officiers et de ses gens de suite arriva à l'échelle de la prairie. Là, il monta à cheval, et s'avança vers les tentes. Le Kiahia Bey vint quelques pas au devant de lui, et le mena dans la tente qui lui était destinée. Cette tente était ornée d'étoffes d'or et d'argent et meublée d'un soffa garni de riches coussins. Après les politesses du caffé et de la pipe, le Kiahya bey se retira dans sa tente pour y attendre les autres grands personnages invités à la fête. Ils arrivèrent successivement, et après être allés rendre des devoirs de politesse au Kiahia bey, ils se retirèrent dans les tentes qui leur étaient destinées, d'où ils allèrent ensuite les uns chez les autres, et passèrent ainsi leur temps à jouir des différents spectacles qui leur étaient offerts.

On avait établi devant les tentes du Pacha et du Kyaya Bey un très long soffa garni de coussins sur lequel vinrent s'assoir le jeune Pacha, le Kyaya Bey, le Bostandgi bachi, le Kyaya de la Sultane mère, le defterdar Effendi, le Reiss Effendi, le Zarbhane Emini, Intendant de la monnoye, le Tersana Emini, Intendant de l'arsenal et les autres personnages invités à la fête. On joua devant eux des comédies turques ou plutôt des bouffonneries auxquelles ces graves personnages paraissoient prendre plaisir. Elles divertissaient surtout le jeune Pacha qui âgé seulement de 16 à 17 ans, n'avait peut-être pas encore assisté à ce genre de spectacle.

Le peuple répandu dans cette vaste prairie se groupait sous les arbres et jouissait du mouvement de ces différentes scènes; d'autres se pressaient pour être plus près des acteurs, et leur curiosité était quelquefois violemment réprimée par les coups de fouet des gens de la police. Il n'arriva cependant aucun désordre dans cette fête, il y régna la plus grande décence et la plus grande sûreté. Les femmes turques, grecques, franques y étaient presque en aussi grand nombre que les hommes, et y ont joui de la même liberté.

Après le spectacle tous les invités rentrèrent dans les tentes pour le dîner. On sait que les Turcs se font servir sur des plateaux ronds autour desquels ils s'assoyent au nombre de cinq ou six. Le Pacha dîna donc sous sa tente avec trois ou quatre personnages des plus distingués de la compagnie; il y eut sous les autres tentes diverses tables dont les Ministres de la Porte firent les honneurs, et qui furent toutes servies avec autant de somptuosité que de délicatesse.

Après le repas, le caffé et la pipe, et au moment où le Pacha voulut se retirer le Kyaya Bey lui présenta une boëte d'or enrichie de diamants en reconnaissance de l'honneur qu'il lui avait fait d'accepter sa fête. C'est un usage chez les Turcs pratiqué constamment par les inférieurs envers ceux qui sont plus élevés en grade et en dignité.

On estime que cette fête aura pu coûter 40.000 piastres au Kyaya Bey; elle sera suivie de celles que donneront successivement :

Le Kyaya de la Sultane mère,

Le Defterdar Effendi, Ministre des Finances,

Le Reïss Effendi, Ministre des Relations Extérieures,

Le Tersana Emini, Intendant de l'Arsenal en l'absence du capitan Pacha, et le Seymen Bachi, officier général des Jannissaires en l'absence du janissaire Aga.

127. — Bulletin du mois de juillet 1813.

Sommaire. — L'envoyé du Sultan remporte de riches présents. — Pénétration des entreprises ambitieuses du Pacha jusque dans l'Yémen. — Mort de Petrucci.

Le Kaffegi du Sultan Mahmoud est de retour au Caire, il rapporte des présens considérables en objets d'Égypte. Cinq bâtimens qui en seront chargés doivent mettre à la voile sous peu de jours avec la frégate qui ramène cet officier à Constantinople.

Mohamed Ali se propose de faire pendant le mois de septembre prochain une tournée dans ses nouvelles possessions de l'Arabie. Son trésorier qui y commandait un corps de troupes est revenu au Caire le 13 de ce mois, il annonce que la plus parfaite tranquillité règne à Médine, Mecque, Gedda et leurs environs; que plusieurs tribus arabes alliées des Ouahabis sont venues se soumettre à Toussoum Pacha et que celui-ci faisait des dispositions pour envoyer une division de son armée dans une des provinces de l'Yemen, où il a su se ménager des relations favorables aux projets de conquête de son Père. Presque toutes les populations de ces pays-là ont souffert, et souffrent encore d'une grande disette de grains. Mahamed Ali s'est empressé de les secourir; il cherchera sans doute à tirer parti de

la circonstance pour leur faire sentir combien sa domination peut être utile sous le rapport essentiel de l'approvisionnement des comestibles.

Les accidents de peste sont devenus très rares tant ici qu'au Caire, Rosette, Damiette et dans les campagnes. On craint cependant pour le printems prochain, vu que presque toutes les provinces de la Turquie qui entretiennent des relations avec l'Égypte sont infectées de la maladie contagieuse et qu'on ne prend plus ici aucune mesure pour s'en garantir.

Le Sr Petrucci Consul général de Suède est mort en cette échelle le 13 de ce mois après une longue et douloureuse maladie.

Alexandrie, le 4 août 1813.

Le Vice-Consul, gérant le Consulat général,
DROVETTI.

128. — Saint-Marcel au Duc de Bassano.

SOMMAIRE. — La nouvelle des victoires françaises en Allemagne. — Le commerce des blés d'Égypte ruiné par le commerce de la mer Noire. — Les travaux d'Alexandrie. — Les affaires d'Arabie. — Saint-Marcel demande sa retraite.

Alexandrie, le 20 août 1813.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu les lettres que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire le 20 et 21 may; les victoires que Sa Majesté a remportées si rapidement sur les Russes et les Prussiens sont à la connaissance des Turcs et des Arabes de ce pays, soit par les nouvelles que quelques-uns, et surtout Mehemet Ali Pacha, reçoivent de Constantinople, soit par des Turcs eux-mêmes qui étant alors aux camps des Russes, et ayant été faits prisonniers par les Français ont été témoins des succès brillans de ces derniers. Délivrés ensuite, et un de ceux-là étant venu en Égypte, il a publié nos faits d'armes avec entousiasme, en disant qu'aucune nation, *pas même les Turcs,* ne pouvaient résister aux armées françaises.

Néanmoins les Anglais s'efforcent d'attribuer toujours des avantages à nos ennemis, dans le tems même où ceux-cy rétrocèdent, au lieu d'avancer.

Au reste ils ne sont guère crus sur parole, quoyqu'ils aient en Égypte un parti prépondérant qu'ont favorisé leurs intérêts mercantiles avec le Pacha du Caire.

Aujourd'hui le commerce des bleds de l'Égypte avec Malte, l'Espagne et le Portugal, est entièrement tombé, à cause de l'extraction qu'on en fait à la mer Noire où les grains sont meilleurs et à un prix beaucoup moins élevé. Ce défaut d'exportations en grains et l'interruption subite de ce commerce ont porté coup à la fortune de quelques négociants et au commerce en général de l'Égypte. La peste aussi qui a exercé en cette ville ses ravages depuis janvier dernier jusqu'en juin et juillet a aussi interrompu toutes les affaires. Présentement Malte a été attaquée de la contagion; ce qui fait que nous ne voyons que bien rarement arriver des navires de cette isle, à l'exception de ceux du Pacha du Caire, qui apportent moins des marchandises que des fonds en argent.

Les murs d'enceinte de cette ville sont presque achevés, on travaille présentement aux fossés qui les bordent, et aux contrescarpes. Mais ces ouvrages vont lentement. D'ailleurs on manque de canons pour en garnir les bastions, et je ne sais où l'on trouveroit le nombre de troupes nécessaires pour les défendre.

On répare présentement la chaussée qui servoit de chemin couvert pour aller de la ville au château. Les arcades étaient presque entièrement détruites et les murs étaient tombés. L'un et l'autre ont été rebâtis, et dans peu ils seront rétablis.

Le Pacha du Caire est toujours maître de la Mecque et de Médine; mais comme le climat n'est pas favorable à ses troupes; qu'il est difficile d'y entretenir des armées suffisantes, avec les seuls moyens du Pacha de l'Égypte; que les Arabes qui s'étaient déclarés pour ce dernier contre les Waabis pourraient se tourner de leur côté, si on ne leur payait encore certaine somme d'argent, qu'ils regardent ensuite comme un tribut imposé, il est à craindre que la conquête de ces pays ne soit pas bien raffermie. On assure que Mehemet Ali Pacha doit partir vers le 10 du ramadan, c'est-à-dire vers le 12 du mois prochain pour se rendre à la Mecque.

M. Drovetti qui a passé quelque tems en cette ville est aujourd'hui au Caire, en attendant le congé que Votre Excellence lui a fait espérer. Quant à moi, Monseigneur, le dérangement de ma santé, mon âge plus

que sexagenaire, et un service d'environ trente-cinq ans dans la carrière consulaire et parmi des Turcs me font renouveller auprès de vous, Monseigneur, la demande d'une retraite qui est justifiée par les titres les plus persuasifs. J'ose me flatter que Votre Excellence qui observera dans sa sagesse l'ancienneté de mes services, l'accueillera avec bonté et avec la reconnaissance d'un gouvernement généreux et bienfaisant envers les agents qu'il emploie au dehors.

Je suis avec respect, etc.

St Marcel.

129. — Bulletin du mois d'août 1813.

Sommaire. — Préparatifs du voyage de Mohamed Aly dans l'Hedjaz. — Ordre et discipline dans l'armée. — Création d'une fabrique d'armes. — Fabrication de poudre. — Construction de casernes. — La peste.

Ismaïl Bacha, fils de Mahamed Ali, qui fut chargé de porter à Constantinople les clefs de la Mecque, est de retour de sa mission : le bruit qui avait circulé sur sa nomination au Bachalic de Trypoli de Syrie était sans fondement. Il paraît au contraire que le Sultan Mahmout n'est pas disposé à permettre que Mahamed Ali Bacha se mêle des affaires de la Syrie.

Le départ de ce *Visir* pour l'*Hedgias* est définitivement arrêté; les préparatifs qu'on fait pour ce voyage annoncent qu'il doit durer deux ou trois mois. — On a déjà acheminé vers Suez une quantité considérable d'objets destinés à faire des présens aux chefs des troupes, aux cheiks des Tribus arabes, et aux principaux parmi les habitans des villes par où le Bacha doit passer : ce sont des selles richement garnies, des shals de cachemire, des armes, et des *benichs* ou *kaftans*, espèce d'habit d'apparat dont les Turcs revêtissent les personnes qu'ils veulent distinguer : ces objets sont évalués quinze cent mille francs. — Mahamed Ali sera suivi d'un corps de 2 mille hommes à cheval et de mille fantassins; l'inspection des lieux et la nature des liaisons qu'il pourra établir avec les Arabes de l'*Hedgias* détermineront ses projets ultérieurs sur l'Yemen; il paraît en attendant décidé à profiter

de toutes les circonstances qui pourraient contribuer à le rendre maître des Isles principales, ainsi que de la côte orientale de la Mer Rouge.

Les tentatives faites par le Bacha pour introduire de l'ordre et de la discipline dans son armée ne sont pas restées sans succès; il est parvenu à faire le dénombrement des soldats, qui la composent; chaque individu est connu, et son nom enregistré : cette seule innovation, et qui était la plus difficile, a déjà produit des bons effets quant à la police, et une épargne considérable pour le trésor.

Malgré les pertes qu'à dû essuyer la division aux ordres de Toussum Bacha, et malgré la mortalité qu'il y a eu dans les diverses garnisons de l'Égypte par suite de la peste, l'armée de Mahamed Ali s'est soutenue par les recrutemens au complet de 20 mille hommes. Le Bacha vient de prendre une mesure qui pourra l'augmenter de deux mille cavaliers sans que leur entretien lui cause la moindre dépense : plusieurs parmi les officiers de la Cour jouissaient de grands revenus produit des appointemens et des terres que Mohamed Ali leur a concédés; chacun dépensait ou économisait à sa convenance; ils doivent maintenant entretenir un nombre de cavaliers proportionné à leurs facultés; ce nombre fixé par le Bacha lui-même constituera la suite militaire de ces officiers et fera partie de la force armée.

Mohamed Ali ne borne pas ses vues d'amélioration au personnel de son armée, il vient d'enrichir son arsenal d'une fabrique d'armes à feu; les ouvriers qui y travaillent sont la plupart Albanais, il y en a parmi eux de très habiles, et les platines qui sortent de leurs mains sont infiniment supérieures à celles que le commerce de l'Europe est dans l'usage d'envoyer en Égypte.

La raffinerie du sel de nitre fournit beaucoup au delà de ce qu'il faut pour subvenir aux besoins de la fabrique à poudre, et cette dernière tient les magasins du Bacha abbondamment approvisionnés : la qualité de la poudre est beaucoup meilleure de celle qu'on y fabriquait il y a quelques années.

Une vaste et magnifique caserne où peuvent loger comodément douze cents hommes fut construite des débris et sur l'emplacement de la ci-devant ferme d'Ibrahim Bey : à côté sont des écuries pour autant de chevaux. Trois autres casernes, de la même capacité doivent s'élever aux environs de la ville du Caire. On travaille aussi à réparer les murs d'enceinte de la

citadelle et on construit au dedans des nouvelles maisons pour le logement du Bacha et de ses fils et des principaux officiers de leur suite. Les chefs de l'administration doivent également y avoir leurs bureaux pour être à la portée du Bacha et pour la facilité des communications entr'eux : mais par une de ces bizarreries qui attestent toujours l'incohérence et l'irrégularité des meilleurs plans et des travaux les mieux exécutés que puissent faire les Turcs, on construit ces Palais à la Constantinopolitaine, c'est-à-dire presque tout en charpente.

La caserne qu'on bâtissait à Alexandrie est achevée : le mur d'enceinte l'est aussi du côté du Port Vieux; il ne reste plus à découvert que l'intervalle qu'il y a des obélisques dits de Cléopâtre à la place d'armes près du quartier franc : on a suspendu ce travail ainsi que le déblayement du fossé et le rétablissement de la contrescarpe pour réparer la chaussée et le chemin couvert qui conduit de la ville au fort Phare. En général tous ces travaux sont mal conçus et encore plus mal exécutés; aussi les nouvelles fortifications assises sur l'ancienne enceinte des Sarrasins ont-elles déjà éprouvé des éboulements et des dégradations qui prouvent leur peu de solidité.

Depuis environ vingt-cinq jours on n'entend plus parler d'accidens de peste, mais il y a toujours des maladies affectant certains symptômes, qui annoncent que le germe de ce terrible fléau est dans le pays.

Les derniers avis de Malte portent que la contagion continue à faire des ravages : les relations de l'Égypte avec cette Isle sont aujourd'hui à peu près nulles; cependant comme le prix des comestibles y a augmenté, le Bacha espère qu'elles se rétabliront bientôt d'une manière avantageuse pour ses finances. Il paraît en effet qu'il y a déjà eu quelques recherches de grains, mais les spéculateurs ont exigé des conditions moins onéreuses : Mahamed Ali a réduit le prix du bled de 90 à 80 francs les deux hectolitres. Le permis d'extraction pour les fèves qui paroissent plus recherchées pour l'Espagne est maintenu à 40 francs.

Caire, le 8 septembre 1813.

Le Vice-Consul, gérant le Consulat Général,
DROVETTI.

130. — Bulletin du mois de septembre 1813.

SOMMAIRE. — Administration régulière de l'Égypte. — Établissement d'un système financier complet et méthodique.

La possession paisible de toute l'Égypte a permis à Mohamed Ali Bacha d'y introduire une administration beaucoup plus régulière que celle qui régissoit ce Royaume sous ses prédécesseurs. Les innovations faites successivement ramenoient déjà au trésor de l'État des branches de revenu public, ou inconnues, ou distraites au profit des Administrateurs et des particuliers. Cependant Mohamed Ali peu satisfait de ces résultats continuait à recueillir tous les renseignemens à l'aide desquels il pourroit completter son sistème de finances; ses recherches ne furent point infructueuses. Ce mois de septembre fut consacré à la formation d'un nouveau plan d'après lequel le revenu du Gouvernement doit être porté à 70 millions de piastres turques équivalant à 70 millions de francs. Ce plan, à l'exécution duquel rien ne paroît devoir plus s'opposer consiste à faire cultiver pour compte du Bacha tous les champs que les possesseurs laissoient en friche par défaut de fonds; — à dégréver les paysans de toutes les surcharges dont les accabloient les propriétaires des villages, et faire rentrer une partie de ces surcharges dans la contribution foncière; — dans l'abolition de toutes les immunités dont jouissoient les terres appartenant à des mosquées, et autres établissemens pieux, — à taxer celles appartenant à des personnes que leur alliance avec le Bacha, ou toute autre considération de cette sorte exemptoient en tout, ou en partie, de leur quote aux contributions, — à établir la taxe foncière sur la base de la proportion avec le produit de chaque territoire d'après le genre de culture auquel il est affecté, — à réduire cette contribution à un taux fixe et uniforme pour les terres dont le rapport est de la même valeur, — à simplifier enfin par ces changemens le mode de perception de la taxe foncière et attirer au Trésor public les bénéfices considérables, que les écrivains coptes, et les cheiks des villages trouvoient dans une administration irrégulière et compliquée qui prêtoit à beaucoup de malversations.

Les commandans des Provinces ont été appellés au Caire pour recevoir

les ordres, et les instructions du Bacha, sur la conduite qu'ils devoient tenir pendant son absence. Le départ de ce visir pour l'Heggaz est définitivement fixé au 9 de ce mois. Il laisse les rênes du Gouvernement à son Kiaya, sur la fidélité, le dévouement et l'expérience duquel il peut se reposer. Son fils aîné Ibrahim Bacha continuera à gouverner la Haute-Égypte.

Caire, le 5 octobre 1813.

Le Vice-Consul, gérant le Consulat général,
DROVETTI.

131. — Bulletin du mois d'octobre 1813.

SOMMAIRE. — Voyage de Mohamed Aly dans l'Hedjaz.

Mohamed Aly Bacha est parti dans la matinée du 9 pour Suez; il s'y est embarqué le 12 et a fait voile pour Yembo. Il a reçu avant son départ l'importante et agréable nouvelle que le fameux Osman el Madaïfi, le plus entreprenant des chefs Ouahabites, la terreur de l'Hedjiaz, et de l'Iemen, a été blessé, fait prisonnier, et conduit à Gedda. On pense généralement que ce coup de bonheur contribuera plus que tout autre succès à étendre et consolider les conquêtes de Mahamed Aly dans l'Iemen.

Le colonel Missett résident Britannique qui depuis son retour en Égypte avoit constamment séjourné à Alexandrie, vient de transférer sa résidence en cette capitale. L'état de sa santé empire tous les jours, presque tous ses membres sont paralisés, il paroît que le seul motif qui l'a déterminé à changer de domicile, est l'espoir de trouver dans ce climat plus tempéré quelque soulagement à ses souffrances.

Mahamed Aly Bacha avant son départ avoit ordonné que les navires venant des pays affectés ou suspects de peste fussent soumis à faire la quarantaine; cette mesure sanitaire a commencé d'être mise à exécution depuis une quinzaine de jours tant à Damiette qu'à Alexandrie.

Caire, le 5 novembre 1813.

Le Vice-Consul, gérant le Consulat général,
DROVETTI.

132. — Bulletin du mois de novembre 1813.

SOMMAIRE. — Projets nouveaux de Mohamed Aly contre les Wahabites.

Osman el Madaïfi qui avoit été transporté de Gedda en cette ville, en est reparti trois jours après pour Constantinople; c'est le capi Kiaya du Bacha qui le conduit avec lui comme un nouveau trophée des exploits de son maître.

Les nouvelles de l'Arabie n'offrent aucun intérêt, il est à présumer que ce ne sera qu'après les fêtes du Grand Bairam, qu'on célébrera ces premiers jours de décembre, que Mahamed Aly fera quelque mouvement contre les Ouahabis s'il persiste dans son projet d'aller les attaquer dans leur pays.

Le commerce est en général languissant; celui des bleds n'a pas encore donné lieu à des opérations conséquentes. Les grains d'Égypte se vendent à Malthe à si bas prix qu'ils couvrent à peine les deux tiers du taux auquel le Bacha s'obstine à les soutenir.

Caire, le 2 décembre 1813.

Le Vice-Consul, gérant le Consulat général,
DROVETTI.

133. — Lettre du colonel Boutin à un ami[1].

SOMMAIRE. — L'affaire de Lattif bey, son exécution. — Arrestation du Chérif de La Mecque et de sa famille; son trésor aux mains de Mohamed Aly.

14 décembre 1813.

MON CHER DE CAUX,

Il vient d'arriver au Caire une espèce de petit événement politique dont on parlera sans doute en Europe; comme à cette distance les choses changent de ton et de couleur je veux vous donner des détails exacts.

[1] Ministère de la Guerre, Archives administratives, dossier du colonel Boutin.

Lattif-bey était un jeune Musulman de 22 à 25 ans que le Pacha affectionnait beaucoup. S. A. lui avait confié la mission de faveur d'aller porter à S. H. les clefs de la Mekke et de Médine; pendant son séjour à Constantinople, Lattif eut, dit-on, des relations fréquentes et très particulières avec le Grand-Vizir et le capitan pacha, à qui des malveillans ne prêtent pas des intentions très favorables pour le gouverneur d'Égypte. Enfin Lattif revint avec le titre de pacha à deux queues; on remarqua dès lors en lui un certain (air) de prétention et beaucoup d'empressement pour augmenter son petit corps de troupe (il avait 200 hommes au plus à sa solde et en comprenant les mameluks du pacha il n'aurait jamais pu en réunir plus de 4 à 600). Profondément ignorant comme tous les Mameluks il avait une confiance aveugle dans les prédictions des diseurs de bonne aventure; il avait souvent auprès de lui deux de ces devins, l'un musulman et l'autre juif; ils lui avaient pronostiqué les plus belles choses du monde; à son retour ils ne manquèrent pas de prendre prétexte de son élévation pour lui faire remarquer la vérité de leurs prophéties; enfin au commencement de ce mois ils lui annoncèrent que le pacha était mort dans l'Hedjaz et qu'il était destiné à le remplacer au Kaire; ils avaient lu tout cela dans les étoiles. La tête du jeune pacha s'échauffa; il rassembla son monde, fit des confidences, dit même, à ce qu'on prétend, qu'il était muni d'un firman secret par lequel la Sublime Porte lui promettait le pachalik de l'Égypte s'il pouvait s'en emparer; ce dernier fait est plus que douteux; au moins le firman n'a pas été trouvé!

Le Kiaya bey (remplaçant du Pacha) informé de tout ceci fit appeler Lattif. Celui-ci refusa de se rendre à deux invitations successives. Alors le divan fut convoqué, et il fut décidé qu'on amènerait Lattif même de vive force s'il le fallait. Lattif résista et fit tirer sur les gens armés du Kiaya bey. Voilà la guerre commencée dans la nuit du 11 au 12, et le matin de ce dernier jour les portes des différents quartiers furent fermées pendant 15 à 18 heures. Il y eut en tout 60 à 80 hommes tués ou blessés. Lattif pacha s'était réfugié en se déguisant en femme chez son trésorier dont la maison n'était séparée de la sienne que par une ou deux autres. Il s'était caché dans une espèce de souterrain d'où on eut beaucoup de peine à le faire sortir; on ne savait comment s'y prendre; on parlementa pendant près de deux jours!... Enfin le 14 il fut saisi, conduit à la citadelle et décapité

sans même avoir été présenté à des juges suivant l'usage du pays. Son trésorier et le bimbachi qui commandait ses troupes subirent le même sort; le devin turc fut jetté dans le Nil. La tranquillité générale en ville n'a nullement été troublée sauf le pillage de vingt maisons plus voisines de celle de Lattif pacha qui furent pillées en même temps que la sienne.

On prétend qu'on trouva dans le souterrain 150 shals et d'autres propres à faire des présents.

Le Kiaya bey a expédié deux courriers dans l'Yemen et on s'attend à voir bientôt arriver S. A. Mehemet Aly.

. . . .

Le Kiaya bey vient de recevoir la nouvelle officielle que le chérif de la Mekke est arrêté avec toute sa famille; il est envoyé ici sous escorte pour passer ensuite à Constantinople où apparemment sa fin *ne sera pas heureuse.* Mehemet Khali pacha s'est emparé de toutes les richesses du schérif qui montent peut-être à plus de 50.000.000; c'est un bon acompte sur les indemnités de l'expédition de l'Yemen.

Le chérif arrêté était un homme odieux à tout le pays, un tyran farouche à qui aucun crime ne répugnait lorsqu'il y avait de l'argent à prendre.

Je vous salue et vous embrasse de tout cœur.

BOUTIN.

La peste règne encore sur les principaux points de la Syrie et principalement à Damas.

Dans ce moment, 9 janvier, arrive au Kaire le chérif de La Mekke avec ses trois fils; il est gardé à vue et doit bientôt partir pour Constantinople.

134. — Saint-Marcel à S. E. Mgr. le Ministre des Relations Extérieures de l'Empire Français.

SOMMAIRE. — Le complot de Latif pacha. — Répression vigoureuse.

Alexandrie, le 20 décembre 1813.
(Enregistré le 14 octobre 1814.)

MONSEIGNEUR,

Il semble que l'Égypte est un des pays les plus exposés aux secousses révolutionnaires — ces jours derniers elle fut menacée d'un de ces événemens qui pouvait avoir les suites les plus conséquentes. Latif Pacha, jadis un des principaux mamelouks favori de Mahamed Ali Pacha, celui qui était porteur des clefs de Médine à Constantinople, et auquel la Porte avait conféré le titre de Pacha à deux queues, Latif Pacha, en reconnaissance des bienfaits dont son maître l'avait comblé, se déclara son ennemi, il s'était fait un parti avec lequel il complota d'usurper la place de Vice-Roi d'Égypte; le projet des conspirateurs était premièrement d'assassiner le Kiaya Bey, et ensuite d'annoncer la mort de Mohamed Ali Pacha, de lui donner un successeur dans la personne de Latif Pacha qui s'était investi lui-même de la troisième queue et de consacrer l'annonce de tous ces événemens par les impostures des horoscopes.

Le Kiaya Bey averti à tems de cette conspiration en prévint les effets en se rendant aussitôt avec ses troupes à la maison du Latif Pacha où étaient rassemblés tous les conspirateurs. La porte fut enfoncée après une fusillade de deux heures. On prit Latif Pacha qui fut décapité et sa tête fut exposée devant le public comme un traître et un rebelle. Le tireur d'horoscope fut noyé, et plusieurs officiers de Latif Pacha subirent le même sort que leur maître; ainsi tout est rentré dans l'ordre, grâces à l'activité et à la bonne exécution des ordres du Kiaya Bey.

Mohamed Ali Pacha doit être en route pour se rendre en Égypte, où l'on est privé depuis quelque temps de ses nouvelles.

Les troupes qui sont en cette ville habitent aujourd'hui les nouvelles

cazernes. On travaille toujours aux murs d'enceinte, soit pour les terminer, soit pour les fossés qui les entourent.

Quelques navires anglais ou turcs pour compte du Pacha chargent des grains pour Malte ou l'Espagne; mais ces chargemens ne sont que la suite d'anciennes affaires qui donnent des pertes considérables, car présentement les grains à Malte sont à des prix très bas.

La presque cessation de la peste à Malte a fait donner la liberté au commerce; déjà sont arrivés deux navires de cette isle qui ont apporté ici des marchandises considérables, soit de l'Angleterre, soit de France, soit de Venise, ou de l'Allemagne.

Je suis avec respect, etc.

St MARCEL.

135. — Bulletin du mois de décembre 1813.

SOMMAIRE. — La conspiration et l'exécution de Latif pacha. — Les raisons de cette conspiration. — Arrestation du Chérif de La Mecque; son arrivée au Caire.

Latif Bacha ci-devant Mameluk, et Chambellan de Mehemet Aly, qui fut envoyé en décembre de l'année dernière porter les clefs de Médine à Constantinople, et à qui la Porte avait conféré le rang et titre de Bacha à deux queues fut décapité au Caire le 15 de ce mois; le Gouvernement le proclama coupable d'une conspiration tendante à changer l'ordre actuel des choses; on a dit que son projet était d'assassiner le Kiaya Bey, et de se faire nommer Visir de l'Égypte par les troupes, parmi les chefs desquelles il avait déjà cherché à se ménager un parti, en promettant à quelqu'un d'eux une paye plus considérable que celle dont ils jouissent. Divers bruits ont circulé sur cette prétendue conspiration; les uns supposent que Latif Bacha a été induit à tenter un coup aussi hazardeux par la seule instigation d'un devin qui avant son départ pour Constantinople lui avait déjà prédit son élévation au rang de Bacha et lui promettait dernièrement le Bachalic du Caire; — d'autres ont voulu faire croire qu'il était muni d'un firman du Grand Seigneur qui l'autorisait à opérer cette révolution :

ceux qui cherchent à connaître les effets par les causes sont d'une toute autre opinion, et la voici. Ils disent que Mehemet Aly n'a pas vu avec plaisir son esclave retourner de Constantinople avec la même dignité que celle accordée à ses fils; que cet individu pendant son séjour dans la capitale ottomane ayant eu des fréquentes conférences avec de grands personnages qu'on sait ne pouvoir être les amis du Bacha de l'Égypte, celui-ci en a conçu de violens soupçons; que Latif Bacha ayant demandé la fille de Mehemet Aly en mariage, qui lui fut refusée, a laissé éclater son ressentiment par des propos peu respectueux et il s'est élevé dès lors des motifs de méfiance qui ont déterminé le Bacha à ordonner avant même son départ pour l'Hedgias la mort de son ancien favori; on ajoute que le Kiaya Bey pouvait bien avoir des instructions pour préparer les apparences de culpabilité qu'on impute à Latif Bacha, et pour que cette catastrophe n'ait lieu qu'à l'époque où son annonce dans l'Hedgias servirait d'un prétexte plausible au Bacha pour abbandonner à propos ses entreprises peu heureuses contre les Ouahabis, et retourner en Égypte.

La Ville du Caire ne fut que peu troublée par cet événement; les dispositions militaires auxquelles il a donné lieu ont déployé des forces très imposantes, toutes dirigées par les parens, et les affidés du Bacha, tandis que son mamelouk avait à peine deux cents hommes à ses ordres, circonstance qui paraît appuyer l'opinion de ceux qui croient que Latif Bacha fut victime d'un ressentiment et d'une combinaison machiavélique étrangère à la prétendue conspiration. Parmi les circonstances qui ont suivi de près cette petite émeute on a remarqué que le Kiaya Bey gouverneur de l'Égypte a fait une visite de cérémonie au Colonel Missett résident Britannique, distinction dont aucun autre Consul a été honoré jusqu'à présent.

Pendant que ces choses se passaient en Égypte Mehemet Aly Bacha punissait le Chérif de Gedda de la conduite illégale qu'il paraît avoir toujours tenu depuis que les troupes Ottomanes sont dans l'Arabie; il l'a fait arrêter, et l'envoie avec toute sa famille au Caire; il l'a remplacé par un autre individu de la même dinastie qui gouvernera au nom et pour les intérêts du Bacha de l'Égypte. On annonce le prochain retour de ce Visir dans sa capitale.

Alexandrie, le 10 janvier 1814.

Du 13 janvier.

Le Chérif de la Mecque est arrivé au Caire le 9 de ce mois; il a reçu l'accueil le plus flatteur, mais il a été logé dans la citadelle, d'où on croit qu'il sera envoyé ici pour être transporté à Constantinople. On assure que Mahamed Ali Bacha a trouvé dans le Trésor du Chérif des richesses qui le défrayent abbondamment des dépenses qu'il a dû faire pour l'expédition qu'il a conduite dans l'Hedgias.

Le Vice-Consul, gérant le Consulat Général,
DROVETTI.

1814

136. — Bulletin du mois de mars 1814.

Sommaire. — Mohamed Aly dans l'Hedjaz. — La mesure des terres en Égypte (sorte de cadastre). — Le gouvernement s'empare de l'administration de toutes les propriétés. — Taxes exorbitantes sur les matières premières. — Appel aux manufacturiers et artisans de l'Europe pour s'installer en Égypte.

Mohamed Ali Bacha est toujours dans l'Hedgias; il paraît que ses affaires n'y prospèrent pas; il demande des nouveaux renforts qui lui seront amenés par son selihdar, et par Hassan Bacha chef des Albanais : son armée souffre d'une maladie épidémique qui enlève beaucoup de monde. Les Osmanlis supportent difficilement les funestes influences du climat brûlant de l'Arabie. Tout annonce que le Bacha sera encore absent pendant plusieurs mois, surtout s'il se vérifie qu'il y a eu des accidens de peste au Caire. Grâces à la quarantaine, cette échelle, la ville de Rosette et ses environs furent jusqu'à présent garanties des atteintes de ce terrible fléau; mais comme cette mesure sanitaire n'est en vigueur que pour les navires qui viennent des pays infestés, et que les communications avec l'intérieur de l'Égypte n'y sont point soumises, on ne saurait se rassurer tant que dure la saison propice à la propagation de la maladie contagieuse.

Quoique sérieusement occupé dans l'Hedgias, Mahamed Ali n'oublie pas les détails de son gouvernement d'Égypte; d'après ses ordres on procède à une mesure des terres cultivables de la basse Égypte et pour y introduire de la régularité on a d'abord supprimé les différences de l'ancien arpentage en réduisant à trois cent *Rassahé* le *feddan* qui selon le pays, le terroir et le genre de culture était tantôt de 350, tantôt de 400, et même de 450. Cette opération tendante en apparence à asseoir la contribution foncière sur des bases fixes, fut précédée d'une innovation par laquelle, sous le prétexte d'améliorer le sort des agriculteurs, en les soustrayant aux

vexations des propriétaires, on a dépouillé ceux-ci de l'administration de leurs domaines pour le produit desquels on leur attribuera une indemnité à recevoir du trésor public correspondant à l'ancienne rente de leur bien-fonds. Cette mesure extraordinaire qui met l'administration de toutes les propriétés entre les mains du Gouvernement, non exclues celles des cheiks et des mosquées, avaient produit parmi les possesseurs qui sont presque tous domiciliés au Caire un mécontentement dont les suites auraient été à craindre pour tout autre Bacha que Mohamed Ali, mais on a su si bien mettre en avant les intérêts des cultivateurs, qu'il n'y eut que quelques petites assemblées tumultueuses dans la grande mosquée, et elles n'ont produit d'autre effet que des promesses d'allégement qu'on ne tiendra pas.

Le commerce continue à souffrir des taxes exorbitantes qui pèsent sur l'exportation des matières premières du cru de l'Égypte, ainsi que des marchandises dont ce pays est l'entrepôt; les Européens ne sont pas à l'abri de ces avanies, et c'est en vain qu'ils invoquent le texte des capitulations; cependant les finances du Bacha ont commencé à se ressentir de ces rigueurs impolitiques et contraires à ses vrais intérêts. Les monnayes d'or et d'argent étrangères ont commencé à devenir très rares; ce sont elles qui animaient la circulation interne, alimentaient la riche branche du commerce de l'Égypte avec l'Yemen, et fournissaient à l'hôtel de la monnaye du Caire les fonds indispensables à ses travaux lucratifs. Les espèces sont si rares que le Gouvernement dans la crainte de voir tarir tout à coup la source féconde de l'hôtel de la monnaye (les bénéfices de l'année dernière dépasseront les sept millions de piastres turques) a eu recours à la mesure extravagante de faire saisir de force à la Douane tout l'argent monnoyé que les négocians reçoivent de l'étranger.

Quoique le Bacha ait besoin de réparer les pertes en hommes qu'il fait journellement dans l'Hedgias, et que la Porte ottomane paraisse attacher une grande importance à sa domination dans ce pays là, il n'est pas moins vrai qu'on met des obstacles à l'arrivée des troupes que Mohamed Ali fait recruter dans la Romélie et l'Albanie. Plusieurs navires qui portaient des soldats en Égypte ont été forcés par des bâtimens de guerre turcs à les débarquer ailleurs.

Mahamed Ali voulant établir dans son pays des atteliers et des manufactures qui le dispensent de recourir ailleurs pour les objets que l'industrie

locale ne saurait lui procurer, il a fait publier à Malthe un avis par lequel on promet tous les secours indispensables aux manufacturiers, artisans et autres qui voudraient venir se fixer en Égypte pour y exercer leur profession et métier.

Dans le courant du mois de mars on a vu arriver en cette échelle deux officiers anglais appartenant aux corps du Génie et de l'Artillerie; on a d'abord dit qu'ils venaient pour être employés au service du Bacha, qu'ensuite un d'eux devait rester quelque temps au Caire pour y apprendre la langue arabe, et faire ensuite un voyage dans l'intérieur de l'Afrique; on ne saurait annoncer avec précision le but de leur mission dans ce pays, mais il est certain qu'un d'eux pendant quelques jours qu'il a demeuré dans cette échelle a levé tout à son aise le plan des nouvelles fortifications, et qu'il a demandé à visiter les forts, ce qui lui a été refusé.

Alexandrie, le 4 avril 1814.

Le Vice-Consul, gérant le Consulat général,
DROVETTI.

137. — Saint-Marcel au Ministre.

SOMMAIRE. — Sentimens d'allégresse dont j'ai été pénétré à la nouvelle de l'avènement de Sa Majesté Louis dix huit à la couronne. — Fête faite à l'occasion de l'élévation du pavillon blanc.

Alexandrie, le 20 juin 1814.
(Enregistré le 22 septembre.)

MONSEIGNEUR,

Par une copie circulaire de S. E. le comte Andreosi, ambassadeur de France près la Sublime Porte, nous avons appris officiellement le rétablissement de l'ancienne dynastie et l'avènement de Sa Majesté Louis Dix huit à la couronne; cette nouvelle nous a tous pénétrés des sentimens d'allégresse en voyant la France rendue à ses anciens souverains, à la tranquillité par la paix générale, et dans l'espérance d'une prospérité future après avoir été longuement tyrannisée par un usurpateur.

Le pavillon blanc a été élevé ici le 16 de ce mois aux acclamations du public et salué par le canon du château, des navires, des alliés et de nos boëtes. Le *Te Deum* et la prière pour Sa Majesté Louis Dix huit ont été solennellement chantés le même jour 16 de ce mois en actions de grâces au très puissant de ces grands fastes de l'histoire.

Je suis avec respect, etc.

St Marcel.

138. — Saint-Marcel au Ministre.

Sommaire. — Stagnation du commerce de l'Égypte et raison qu'on en donne. — La maison de Fina Loria Tilchi est le seul établissement important du commerce en Égypte; ils désirent de le continuer sous la protection de la France. — Un an auparavant son départ il avait envoyé une armée d'environ 15 mille hommes à Gedda. — Les Mameluks dans le Sennaar. — La peste en Égypte[1].

Alexandrie, le 22 juin 1814.
(Enregistré le 22 septembre.)

Monseigneur,

Depuis la cessation du transport des grains de ce pays pour Malte et l'Espagne, le commerce n'a plus en Égypte la même prospérité, l'argent y manque parce que les monnaies étrangères particulièrement les piastres fortes y sont plus rares et que le gouvernement ne retire plus les bénéfices considérables de la fonte de ces monnaies qui servaient à la fabrication des piastres d'Égypte. La disette du numéraire et le haussement du prix des marchandises d'Europe et des denrées coloniales, sont les principales causes de la stagnation de ce commerce.

Nous n'avons aucun établissement français en Égypte, la seule maison de commerce qui y existe sous la protection de France est celle sous la raison de Fina Loria et Tilche. Cette maison qui a des fonds considérables, avait fait depuis environ deux ans son cautionnement à la Chambre de commerce, et elle désirerait continuer son commerce avec la France

[1] Ce sommaire est de la main même de Saint-Marcel.

en restant sous la protection dont elle s'honorera davantage sous le règne de Sa Majesté Louis 18.

Mohamed Ali Pacha du Caire est absent de son Gouvernement depuis environ un an, pour chasser les Wuahabis, et rendre à la Sublime Porte l'occupation de la Mecque et Médine dont ceux cy s'étaient rendus maîtres. L'argent et les intrigues ont servi plus que les armées à en expulser les Vouhabis et à permettre aux Turcs leur pèlerinage consacré annuellement au prophète. Cependant les Vuahabis appuyés des autres tribus d'arabes que le Pacha n'avait sçu menager avaient commencé à remuer; mais on se flatte que les présents distribués aux chefs arabes de ces contrées ont arrêté tout mouvement. Aujourd'hui Mohamed Ali Pacha se prépare, dit-on, à retourner en Égypte par la voie de Cosseir. Mais on prétend que cette dernière ville est présentement occupée par les Mamelouks, et si cela est vrai, le Pacha courrait des grands risques à son arrivée.

Les mamelouks avaient disparu entièrement de l'Égypte lors de la catastrophe terrible qui leur arriva en 1811. Ils étaient parvenus jusqu'au Royaume de Sennaar où ils avaient chassé le Roy qui y régnait, et s'étaient en quelque sorte rendus maîtres de ces pays; mais soit que le climat leur ait déplu, soit que leur ambition pour rentrer en Égypte se soit réveillée, ils ont quitté Senaar, et sont revenus sur les confins de l'Égypte au nombre d'environ six cent anciens Mamelouks et quelques milliers de noirs qu'ils ont exercés à leur armes et à leur discipline.

L'année dernière Alexandrie fut très affligée de la peste; cette année elle a été exempte de ce fléau, par la quarantaine que le Gouvernement y a établie d'après les conseils de tous les Consuls européens; cette innovation parmi les Turcs est, disent-ils, contraire à l'esprit de l'Islamisme, mais comme ils en ont vu les bons effets, il faut espérer que ces établissemens sanitaires seront désormais assis sur des bases plus solides.

Cependant le Delta jusqu'au Caire et Rosette ont souffert cette année de ce fléau qui était entré en Égypte de la Syrie par la voie de terre et de Damiette. Aujourd'hui cette maladie a presqu'entièrement cessé en Égypte, et sa fin doit être présagée vers la St Jean qui est son terme ordinaire.

Je suis avec respect, etc.

St Marcel.

139. — Saint-Marcel au Ministre.

Sommaire. — Envoi de l'état des frais de services ordinaires et extraordinaires pendant les six premiers mois de l'année 1814. — Avances faites à M. le Chevalier de Ligny. — Réflexions et propositions au sujet du vice-consulat de Rosette.

Alexandrie, le 24 juin 1814.
(Enregistré le 22 septembre.)

Monseigneur,

J'ai transmis à M. Chayole mon fondé de pouvoirs mes états de frais de service ordinaires et extraordinaires pendant les six premiers mois de cette année. L'interception des courriers ne m'avait pas permis de lui expédier le premier trimestre; d'ailleurs celui des frais extraordinaires n'a presque eu lieu que pour le second trimestre en raison de l'avènement mémorable qui a rappellé l'ancienne dynastie des Bourbons à la Couronne de France. Je ne pouvais me dispenser à cette occasion de faire quelques présens aux autorités constituées; malgré l'économie que je dois surveiller à l'avenir pour le service en cette échelle, j'aurai néanmoins à passer dans le troisième trimestre les gratifications distribuées aux canoniers et à leurs chefs qui ont fait à l'élévation du pavillon blanc une salve de vingt et un coups de canons; ces frais n'ont pas été passés dans les derniers états de l'Échelle d'Alexandrie.

Par les dernières lettres de mon fondé de pouvoirs j'apprenais que mes frais de services du dernier trimestre 1812 et ceux de 1813 n'étaient point encore payés. Ce sont cependant des avances que j'ai faites pour le bien du service, et il serait de toute justice d'en avoir le remboursement. J'ose me flatter que s'il n'est pas fait à ces heures, Votre Exc. aura la bonté de l'ordonnancer.

M. le Chevalier de Ligny Roncourt est arrivé ici de Constantinople vers la fin de janvier; je lui ai donné l'hospitalité jusqu'à son départ pour Marseille, qui aura lieu dans quelques jours. Cet ancien officier n'était pas muni de fonds d'affaires pour son voyage; je lui ferai compter à Marseille le supplément nécessaire. Puis-je me flatter que V. Exc. voudra bien en faire accélérer le remboursement à mon fondé de pouvoir qui aura en

mains le reçu de la somme qui a été fournie pour mon compte à Marseille à M. le Chevallier de Ligny Roncourt.

J'avais prévenu ci-devant le Gouvernement du choix que j'avais fait de M. Tourneau pour l'agence de Rosette, de sa moralité et de son zèle pour le service; il exerçait en même temps l'emploi de drogman de cette échelle dont les appointemens se montent l'année à seize cent livres; cet agent drogman vient de prier M. Chayole de les retirer à Paris à compter du premier trimestre de cette année.

Votre Exc. me permettra-t-elle de lui représenter que le vice-consulat de Rosette très peu nécessaire au service, pourrait être réduit à une simple agence pour laquelle il serait attribué à l'officier qui l'exercerait la somme de 2400 frs. pour ses appointemens d'agent et de drogman? Si V. Exc. voulait bien adopter cette disposition économique, je la prierai de vouloir bien confirmer dans ses fonctions M. Tourneau qui par l'expérience de la localité, par sa bonne conduite, a mérité les éloges de ses supérieurs.

M. Gaspary est depuis environ dix ans second drogman du vice-consulat d'Alexandrie; sa bonne conduite et son zèle pour le service me sollicitent de demander pour lui de l'avancement, c'est-à-dire sa nomination au poste de premier drogman en cette échelle, si M. Fonton qui en est aujourd'hui titulaire est nommé à un autre poste.

Je suis avec respect, etc.

St Marcel.

140. — Drovetti au Ministre.

Sommaire. — Nouvelles opérations contre les Wahabites. — Rébellion des tribus arabes et de quelques Mameluks. — Arrivée de recrues, de Macédoine et d'Albanie. — Le commerce. — La diminution de la peste et les mesures sanitaires.

Alexandrie, le 7 juillet 1814.
(Enregistré le 14 octobre.)

Monseigneur,

Le dernier bulletin que j'ai eu l'honneur d'adresser à Votre Excellence portait la date du 4 avril; depuis cette époque il n'a circulé que des bruits

très vagues, et même aujourd'hui on ne sait encore rien de positif sur l'apparition d'un corps considérable d'Ouahabis dans les environs de Tinfeh, et sur des échecs qu'ils auraient fait éprouver aux troupes de Mehemed Ali chargées de la défense de ce poste important. Ce qui autoriserait à croire au moins en partie ce qu'on débite c'est l'ordre envoyé à Hassan Bacha chef des Albanais de se rendre à l'armée avec tout ce qui lui restait de soldats disponibles; il est parti pour Suez le 15 du mois passé suivi d'un millier de fantassins : on croit qu'il prendra le commandement supérieur de l'expédition, et que son arrivée à Gedda sera le signal du départ de Mehemet Ali pour retourner au Caire. En effet ce Royaume a besoin de sa présence : son fils Ibrahim Bacha Gouverneur du Said par des mesures d'une trop grande rigueur s'est attiré l'animadversion des Arabes Bédouins qui occupent la lisière des hautes Provinces, ils se sont soulevés, et l'ont forcé de quitter sa résidence de Sioud, où il n'était plus en sûreté. Ce mouvement fut suivi de celui que fit un corps de mamelouks pour se rapprocher de la première cataracte; on a fait marcher des troupes contre les insurgés, mais on calcule beaucoup plus sur des négociations qu'on vient d'entamer avec eux; au reste la prochaine crue du Nil mettra un terme aux excursions des uns et des autres, et il sera facile aux troupes du Bacha soutenues par des chaloupes canonnières de se remettre en possession de tous les points les plus importans placés sur le bord du Nil, et ensuite de l'intérieur des terres.

Mehemed Ali a envoyé dans diverses provinces de l'Empire ottoman des recruteurs avec des fonds considérables, et depuis quarante jours tous les navires venant de la Macédoine, et de l'Albanie portent des soldats. En attendant on continue de travailler aux fortifications de cette ville; celle du mur d'enceinte touche à sa fin et on poursuit le déblayement du fossé ainsi que la réparation de la contrescarpe. Ces travaux ont déjà coûté, et coûteront encore des sommes énormes, et cependant Alexandrie n'aura que des fortifications très irrégulières, et peu susceptibles d'une bonne défense. Malgré que les ports d'Italie soient depuis plusieurs mois ouverts au commerce du Levant celui d'Égypte n'a pas encore éprouvé une variation bien favorable; les relations avec l'Yemen sont peu fréquentes par le défaut de navires; ceux qui étaient employés au commerce servent maintenant au transport des troupes, vivres et munitions de guerre. Le commerce d'exportation souffre toujours des taxes énormes dont il a été grèvé. On espère cependant que les révolutions survenues dans les Affaires Politiques de l'Europe en amèneront une dans l'administration financière de ce pays, et que le Bacha reviendra à des principes plus conformes à ses vrais intérêts ainsi qu'aux relations qu'il convient à la Sublime Porte d'entretenir avec les diverses Puissances.

La peste dont on se plaint encore à Rosette et à Damiette a presque tout à fait cessé au Caire. Alexandrie en fut exempte grâce à la quarantaine, mais cette mesure sanitaire qui certes fait honneur au Gouvernement de Mehemed Ali a rencontré tant d'obstacles même de la part de quelques Consuls un peu trop attachés aux intérêts mercantiles de leur nation qu'on a lieu de craindre que le Bacha sur les rapports qu'on lui fera à son retour ne s'en dégoûte et n'y renonce.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Drovetti.

141. — Le Ministre à Mr Roussel, Consul général à Alexandrie.

Sommaire. — M. Roussel, consul général à Patras, est nommé à Alexandrie.

Paris, le 25 septembre 1814.

Il m'est agréable, Monsieur, d'avoir à vous faire connaître que le Roi a daigné vous nommer son Consul général à Alexandrie. Vous serez certainement sensible à ce témoignage de la confiance de Sa Majesté et je ne doute pas que tous vos efforts ne soient employés à vous en rendre digne.

M. Pouqueville, l'aîné, doit vous succéder dans le poste que vous avez occupé jusqu'à ce jour. Dès qu'il sera arrivé à Patras, vous voudrez bien lui remettre sous inventaire les registres de correspondance et les papiers de votre chancellerie; vous lui fournirez tous les renseignemens dont il pourrait avoir besoin, et vous vous rendrez ensuite sans délai à votre nouvelle destination.

Vous trouverez ci-jointes, avec vos propositions, les nouvelles instructions qui devront régler votre conduite.

Agréez, Monsieur, etc.

142. — Le Ministre à Drovetti.

SOMMAIRE. — Rappel de Drovetti.

Paris, le 24 septembre 1814.

J'ai l'honneur de vous informer, Monsieur, que Sa Majesté a jugé à propos de nommer au Consulat Général d'Alexandrie, M. Roussel, ci-devant à Patras. Vous continuerez à gérer le Consulat Général d'Égypte jusqu'à l'arrivée de votre successeur auquel vous remettrez conformément aux dispositions des ordonnances, tous les registres de correspondance et les papiers de votre chancellerie. Vous lui fournirés d'ailleurs tous les renseignemens que votre expérience a pu vous faire acquérir sur les affaires de l'Égypte. Vous vous rendrez ensuite à Paris, où je m'empresserai de mettre sous les yeux de Sa Majesté, les titres que vous pouvez avoir acquis, par vos services, à des témoignages de sa bienveillance.

Agréez, Monsieur, etc.

143. — Drovetti au Ministre des Relations Extérieures.

SOMMAIRE. — Incertitude des nouvelles sur les affaires d'Arabie.

Alexandrie, le 10 décembre 1815.

MONSEIGNEUR,

J'ai reçu la circulaire que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'adresser sous la date du 15 octobre, et me conformerai aux dispositions qu'elle contient.

Depuis mon dernier rapport il ne s'est point passé en Égypte et encore moins dans l'Hedgias des évènemens qui me paraissent dignes de l'attention de Votre Excellence.

On fait au Caire des préparatifs pour la réception de Mehemet Ali Bacha qu'on attend incessamment. Il y a des opinions différentes sur la situation de ses affaires en Arabie. Les uns prétendent qu'il est sur le point de s'entendre avec les Ouahabis, et les tribus de l'Hedgias qui suivent leur parti; d'autres assurent qu'il retourne sans avoir rien conclu et laissant ses troupes cantonnées à Mécque, Taifeh et Medine dans une position très critique. Le fait est que depuis plusieurs mois on ne sait rien de positif, et que jamais expédition politico-militaire ne fut conduite d'une manière plus mistérieuse pour ceux qui n'en sont point.

J'ai l'honneur d'être, etc.

DROVETTI.

1815

144. — Drovetti au Prince de Benevent.

SOMMAIRE. — Satisfaction de la restauration des Bourbons. — Espoir en la bienveillance du prince de Benevent.

Alexandrie, 14 janvier 1815.
(Enregistré le 22 avril.)

MONSEIGNEUR,

Ce n'est que dans le courant de décembre que j'ai eu l'honneur de recevoir la circulaire du 15 mai par laquelle V. A. a daigné m'annoncer que S. M. l'a nommée son Ministre et Secrétaire d'État des Affaires Étrangères. Cette nomination qui se rattache aux grands évènemens, qui ont ramené l'auguste famille des Bourbons en France, et qui doit beaucoup contribuer au rétablissement de l'ordre et de la paix en Europe a excité des témoignages de satisfaction générale, à laquelle j'ai pris une part très vive et très sincère. Je n'oublierai jamais l'indulgence avec laquelle Votre Altesse a eu la bonté de me traiter pendant son administration précédente, et c'est avec bien du regret que je vois se fermer devant moi une carrière qui m'avait été ouverte sous les auspices de Votre Altesse; j'ose cependant espérer qu'elle daignera jetter un dernier regard de bienveillance sur celui qui a l'honneur d'être avec le plus profond respect, etc.

DROVETTI.

145. — Drovetti au Prince de Benevent.

Sommaire. — Au sujet de la protection de la France réservée aux sujets français. — Exception demandée en faveur de la maison Fua et Cie.

Alexandrie, le 14 janvier 1815.
(Enregistré le 22 avril.)

Monseigneur,

La circulaire que Votre Altesse m'a fait l'honneur de m'adresser le 17 juin 1814 ayant beaucoup tardé à me parvenir, il n'y a que peu de jours que j'ai pris des mesures pour l'exécution des ordres de V. A. relatifs à la protection française qui doit être restreinte aux sujets français. Tous les étrangers qui en avaient joui jusqu'à cette époque m'ont sollicité, prié et supplié de la leur conserver au moins jusqu'à ce que le Congrès de Vienne aye définitivement réglé le sort politique de leur pays; je leur ai signifié qu'il n'était point en mon pouvoir de leur accorder ce délai. Il m'a cependant paru que parmi les postulans domiciliés en cette échelle la maison de commerce Fua, Loria et Tilka originaires de la Toscane et des États Vénitiens pouvait être digne de l'exception provisoire prévue par le dernier paragraphe de la circulaire de Votre Altesse. Ces négocians m'ont présenté dans le tems une lettre de la Chambre de Commerce de Marseille du 23 août 1811, qui prouve qu'à cette époque ils avaient fourni le cautionnement prescrit par l'arrêté du 4 messidor an XI et ils viennent de me déclarer formellement qu'ils désirent profiter de la faculté qui leur est réservée par l'article dix-septième du Traité de paix conclu à Paris le 30 mai 1814, et qu'ils sont prêts à remplir toutes les formalités que les loix exigent des étrangers qui veulent continuer à jouir des mêmes droits et privilèges que les sujets français. C'est dans la seule persuasion qu'il puisse être utile à la nation française et à son commerce de naturaliser des négocians qui possèdent des capitaux considérables, et jouissent d'une bonne réputation, que j'ai accueilli, et prens la liberté de soumettre à V. Altesse les sollicitations et prières de Messieurs Fua, Loria et Tilka, sur le sort desquels je la supplie de vouloir bien prononcer.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Drovetti.

146. — Drovetti au Ministre.

Sommaire. — Nouvelle victoire de Mohamed Aly sur les Wahabites.

Alexandrie, le 28 février 1815.
(Enregistré le 16 août.)

Monseigneur,

Depuis plusieurs mois il ne circulait que des bruits vagues sur ce qui se passait dans l'Hedgias, on vient finalement de recevoir l'avis officiel d'une victoire remportée par les Osmanlis sur les Ouahabis. Mehemet Ali Bacha ayant bien voulu me communiquer lui-même les détails de cette affaire, j'ai l'honneur d'adresser à V. A. copie de la lettre qu'il m'écrivit à ce sujet sous la date du 19 janvier.

J'ai l'honneur d'être, etc. Drovetti.

147. — Traduction d'une Relation Turque (de Mohamed Aly lui-même) d'une victoire remportée par les Othomans sur les Wahabis.

Sommaire. — Mohamed Aly raconte lui-même à Drovetti la grande victoire qu'il vient de remporter sur les Wahabites à Térébé. — Il annonce son prochain retour.

Illustre, perspicace et sincère ami,

En conformité de notre volonté que nous marchions, la présente année fortunée, contre Térébé, qui étoit le lieu où les rebelles s'étoient retranchés, nous fimes attendre la plus grande partie de notre cavalerie à la Mecque et après avoir pris soin de rassembler une grande quantité de provisions dans notre camp à Quelah nous nous mimes en route avec toute notre cavallerie, et étant arrivé au lieu susdit, nous apprimes que Ibn el-Sooud Faïsal, Ibn Seqbân, Ibn Rehmân et Ibn Rhaftân, qui étoient occupés à réunir les rebelles à Térébé, les autres grands et petits et tous les chefs les plus distingués des rebelles, en tout quarante mille hommes environ, étoient venus avec un canon à un endroit distant de douze lieues de Quelah et s'étoient le lendemain avancés encore de trois lieues. Quoique notre chef des guides et nos cavaliers arabes, qui avoient été précédemment envoyés pour connoître le camp ennemi ne fussent pas encore de retour,

un corps de notre cavalerie fit une attaque contre ceux qui se retranchoient derrière les rochers qui se trouvoient dans la plaine voisine des montagnes, et coupa vingt deux têtes, et dans l'après-midi le même corps fit encore deux attaques et enleva près de cent soixante têtes coupées. Pendant la nuit notre infanterie se prépara avec trois canons, et à l'aube du jour une attaque générale contre les rebelles eut lieu tant de la part de notre infanterie du côté de la montagne que de celle de notre cavalerie et de notre artillerie dans la plaine; les ennemis n'ayant pas la force de résister à cette courageuse attaque, les notres semblables à un torrent rapide arrivèrent jusqu'à leur camp et firent un grand massacre d'eux. Les vaincus ne pouvant rien emporter de leurs effets, s'enfuirent comme des sauterelles vers les montagnes du Hedjaz et se dispersèrent. Mais quoique notre cavalerie les poursuivit pendant une heure et demie, elle ne put les joindre, comme elle l'eût désiré, à cause de l'escarpement des montagnes, et revint. Cinq cent tentes, cinq mille chameaux et chevaux, et tous leurs bagages tombèrent au pouvoir de l'armée musulmane. Étant retourné du champ de bataille et ayant préparé toutes les choses nécessaires pour la marche, nous envoyâmes en avant la cavalerie et les chameaux, et Son Excellence Hassan Pacha les suivit avec toute l'armée, le cinq du présent mois de Safarul-Khaïr, un mardi, il dressa son camp à Térébé. Il a non seulement tué la plus grande partie de ceux qui s'étoient enfuis dans les montagnes, mais il nous a envoyé une tribu entière. Lorsque nous aurons mis l'ordre aux affaires de ce pays, nous marcherons contre Piché et d'autres pays qui sont situés à cinq journées d'ici sur l'extrême frontière des rebelles.

C'est pour vous informer de ces nouvelles, que la présente lettre vous a été écrite. Lorsqu'elle vous sera parvenue, nous espérons que vous ne nous oublierez point dans vos pieuses prières.

Le 5 du mois de Safar de l'année 1230 de l'hégire.

Postcrit. Notre bienveillant ami, nous vous faisons savoir que nous avons résolu de retourner vers vous, lorsque nous aurons pacifié ces contrées.

Traduit sur le texte turc par moi soussigné Secrétaire-Interprète pour les langues orientales au Ministère des Affaires Étrangères.

Paris, le 23 août 1815.

KIEFFER.

TABLE ANALYTIQUE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION.

1809

1811

[1] Ce sommaire est de la main même de Saint-Marcel.

1815






SOCIETÉ ROYALE DE GEOGRAPHIE D'EGYPTE